DERNIÈRE ÉDITION 2

# Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12619 – 6 F – Fondateur : Hubert Beuve-Méry – Directeur : André Fontaine – DIMANCHE 25-LUNDI 26 AOUT 1985

## LES DÉBOIRES DES SERVICES SECRETS

# Le dilemme des démocraties

**Comment les démocraties contrôlent-elles leurs services secrets ? La question est d'actualité quelques jours avant la publication des conclusions du rapport Tricot sur l'affaire du *Rainbow-Warrior*. Quelles que soient les recommandations de M. Bernard Tricot, elles poseront en effet *indirectement* un problème dont souffrent régulièrement les démocraties, et auquel il n'existe aucune solution miracle.**

Toutes les grandes démocraties ont eu leur part de scandales en la matière : Etats-Unis, Allemagne de l'Ouest, Grande-Bretagne, Italie... Certaines ont réagi, ont modifié ou institué un système de contrôle des services plus ou moins efficace. D'autres n'ont pas su ou pas voulu s'attaquer de front au problème, la France notamment.

A se pencher sur les mésaventures qu'ont valu aux démocraties leurs services spéciaux depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, deux principes doivent être respectés : les services doivent dépendre directement d'une autorité politique responsable, et un minimum de contrôle parlementaire doit exister.

Le premier principe est indispensable si l'on veut éviter la création d'un Etat dans l'Etat ; mais il implique alors également que le pouvoir politique assume sereinement la nécessité de services secrets au lieu de fermer pudiquement les yeux et de feindre d'ignorer cette réalité, peu enthousiasmante il est vrai. Le second principe, même s'il n'est exercé qu'*a posteriori* par le biais de la possibilité d'enquêtes parlementaires sur les « bavures » et s'il doit être appliqué avec prudence, a le mérite de mettre un frein aux éventuelles initiatives intempestives des services.

Trois démocraties se sont dotées depuis peu d'un contrôle parlementaire : les Etats-Unis, depuis 1980, à la suite des innombrables et sombres affaires dont la CIA fut au centre ; l'Italie, depuis 1977, après qu'il eut été établi que les services secrets œuvraient en faveur de la déstabilisation de l'Etat ; la République fédérale, enfin, depuis 1978.

Seules la Grande-Bretagne et la France se refusent à tout contrôle parlementaire : Londres pousse la fiction jusqu'à ne donner aucune existence légale à ses services. Quant à Paris, on s'y contente de deux missions annuelles – l'une de la Cour des comptes, l'autre des rapporteurs de la commission de la défense à l'Assemblée nationale et au Sénat – qui sont censées vérifier les comptes de la DGSE.

A moins qu'il ne tourne court, le débat qui va peut-être enfin s'ouvrir devrait éviter deux écueils : l'hypocrisie et l'angélisme, qui souvent se confondent. Réclamer, comme l'a fait M. Lajoinie (PC), un contrôle parlementaire *total* grâce à une commission où les groupes politiques seraient représentés à la proportionnelle, revient tout simplement à réclamer la suppression des services secrets ou à encourager l'émergence de services parallèles. Encore faut-il qu'au plus haut niveau politique la nécessité et l'existence de services de renseignement ne soient pas considérées comme une maladie honteuse.

JACQUES AMALRIC.

*LIRE NOTRE DOSSIER :*

**Une délicate cohabitation**

avec les articles de HENRI DE BRESSON, FRANCIS CORNU, HENRI PIERRE et PHILIPPE PONS

*(Pages 4 et 5.)*

# Désarroi à Bonn

## *La défection d'un des chefs du contre-espionnage oblige la République fédérale à réorganiser ses réseaux de renseignement*

De notre correspondant

Bonn. – Le passage à l'Est d'un des meilleurs experts du contre-espionnage ouest-allemand, Hans Joachim Tiedge, quarante-huit ans, a provoqué un branle-bas de combat à Bonn.

Alors que le ministre de l'intérieur, M. Friedrich Zimmermann, interrompait précipitamment ses vacances, tous les organes chargés du renseignement en RFA s'efforçaient d'évaluer l'étendue du désastre pour prendre les mesures qui s'imposent. Le chancelier Kohl, qui achève lui aussi ses vacances et devait rencontrer, ce samedi 24 août, le président Mitterrand à Brégançon, n'est pas attendu avant la fin du week-end à Bonn. Après avoir accusé, jeudi dernier, la RDA de porter ombrage par ses activités d'espionnage aux relations entre les deux Allemagnes, il s'est abstenu de tout nouveau commentaire après les derniers rebondissements.

Trop d'incertitudes demeurent sur les conditions du passage à l'Est de Tiedge, sur la durée de son travail au service de la RDA, pour permettre, pour le moment, une juste évaluation de la situation. Personne ne conteste, cependant, parmi les responsables du renseignement, que sa défection porte un coup sévère au dispositif du contre-espionnage.

Né en 1937 à Berlin, le transfuge travaillait depuis dix-neuf ans au Bundesverfassungschutz, l'office fédéral chargé du contre-espionnage sur le territoire ouest-allemand. Depuis 1979, il était chef de service, spécialisé dans les opérations sur l'Allemagne de l'Est. Son ancien patron, M. Meier, a indiqué qu'il connaissait toutes les méthodes du contre-espionnage, l'identité de tous les agents qui y travaillent et le rôle de chacun.

Le procureur général, M. Rebmann, a estimé, pour sa part, qu'une partie au moins des services du contre-espionnage devrait être réorganisée. Au cours d'une conférence de presse, le secrétaire d'Etat à l'intérieur, M. Neusel, n'avait pas hésité à dire, vendredi matin, que si Tiedge livrait tout ce qu'il savait, *« il en résulterait un sérieux dommage pour la sécurité de la République fédérale allemande »*.

Les premières mesures prises pour tenter de *« limiter les dégâts »* visent à mettre à l'abri les agents ou les contacts dont disposaient les services de renseignement ouest-allemands en RDA. Bien qu'on ne sache pas très bien quels documents le transfuge a pu emporter avec lui, on parle notamment d'une liste de cent soixante agents, ce qui n'a été ni démenti ni confirmé par M. Neusel, interrogé à ce propos.

Selon le quotidien *Bild*, deux importants informateurs ont pu être retirés à temps de l'Est, et le service de renseignement fédéral (Bundesnachrichtendienst, BND), chargé des opérations d'espionnage et de contre-espionnage à l'étranger, a, lui aussi, depuis quelques jours, pris des mesures de précaution pour ses propres agents.

HENRI DE BRESSON.

*(Lire la suite page 3.)*

Avec ce numéro

**LE MONDE AUJOURD'HUI**

**Nouvelles télés**

**Nouveaux programmes**

**Quand Michel Rocard prend la mer**

LAOS

**L'appel des âmes**

(Page 6)

ARABIE SAOUDITE

**Un guide pour La Mecque**

(Page 6)

FRANCE-LIBAN

**La coopération culturelle en question**

(Page 10)

## LA LOI SUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE CONFORME A LA CONSTITUTION

# L'opposition déboutée et dépitée

***Le Conseil constitutionnel a rejeté, le vendredi 23 août, les recours formulés par l'opposition à propos de la loi sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie.***

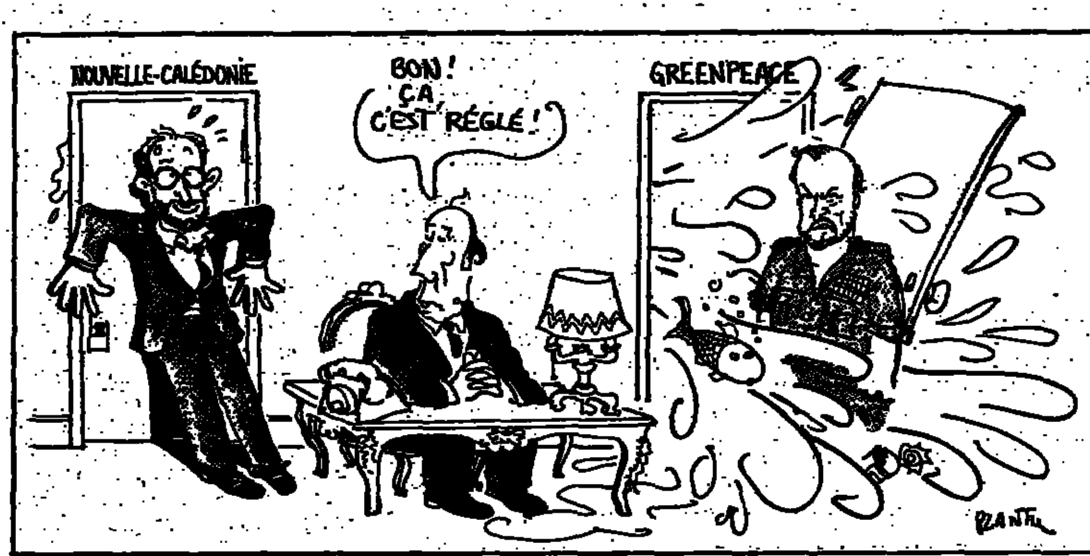
La promptitude avec laquelle le gouvernement a commenté la décision du Conseil constitutionnel suffit à mesurer son soulagement et sa satisfaction.

Soulagement, parce qu'une nouvelle censure du Conseil constitutionnel – sur la Nouvelle-Calédonie mais aussi, au passage, sur les pouvoirs du président de la République – aurait sans nul doute provoqué un beau charivari politique aux conséquences imprévisibles. Le pouvoir a bien assez de l'affaire Greenpeace pour occuper son été. Elle aurait aussi rendu inextricable le dossier calédonien.

*« J'avais beau être sûr du résultat, cela fait plaisir »*, remarque M. Edgard Pisani, qui refusait, ces derniers jours, d'envisager une perspective aussi *« terrifiante »* qu'une nouvelle mise en cause de son texte. Le ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie estime que les élections dans le territoire pourront être organisées le 29 septembre ou, au plus tard, le 6 octobre.

Il nous a indiqué qu'un premier train d'ordonnances relatives à l'organisation des nouvelles institutions territoriales sera transmis dès la semaine prochaine à l'Assemblée territoriale. Elles seront promulguées dès l'ouverture de la campagne électorale. Le second train d'ordonnances, qui concerne les compétences des conseils de région et du Congrès du territoire, sera adressé au Congrès dès son installation.

Satisfaction parce que – le premier ministre l'a noté – il s'agit d'un *« désaveu catégorique »* infligé à l'opposition. La décision du Conseil qui n'a retenu aucun des griefs dirigés contre la loi, est un revers pour tous ceux qui ont pris la tête de cette bataille, MM. Valéry Giscard d'Estaing, Alain Poher et tous les anciens premiers ministres d'avant 1981, à l'exception de M. Raymond Barre. M. Giscard d'Estaing est touché plus que les autres. Son combat visait à démontrer que M. François Mitterrand, par la procédure qu'il a utilisée en la matière, outrepassait ses droits et fourbissait ses armes afin d'entraver, autant que possible, après les élections législatives, l'action d'un nouveau gouvernement constitué sur la base d'une éventuelle victoire de la droite.




De ce point de vue, M. Louis Mermaz a tort de considérer la décision du Conseil comme *« un non-événement »* mais il a raison de relever, avec une certaine jubilation, que le président de la République, le gouvernement et le Conseil constitutionnel ont *« la même lecture »* de la Constitution. C'est aussi un échec pour ceux qui comptaient sur une nouvelle annulation pour retarder d'autant l'application de la loi, compromettant ainsi l'organisation des élections sur le territoire.

Satisfaction enfin pour M. Laurent Fabius qui a sauté sur cette occasion pour sortir d'un silence que l'opposition lui reproche abondamment et que certains socialistes commençaient à trouver pesant. Certes, le premier ministre est attendu sur l'affaire Greenpeace au lendemain de la publication du rapport Tricot, mais la décision du Conseil est de nature à dissiper provisoirement les turbulences qu'affronte le pouvoir.

Le bilan est d'autant plus négatif pour l'opposition que le Conseil constitutionnel a lancé au passage *un avertissement* à ceux qui auraient recours à lui avec pour objectif essentiel de retarder les processus législatifs sur quelque sujet que ce soit. La *« leçon »* vaut pour l'opposition d'aujourd'hui, qui a largement usé de cette méthode. Mais elle s'adresse aussi à l'opposition de demain et donc, peut-être, aux socialistes d'après 1986.

Elle vaut aussi pour ceux – tous les dirigeants de l'opposition, du moins l'affirment-ils – qui veulent revenir, après 1986, au scrutin majoritaire pour les élections législatives. En définissant, même vaguement, un code moral de représentativité des élus, en Nouvelle-Calédonie, par rapport à la population, ils les placent dans un fameux embarras.

ANNE CHAUSSEBOURG.

*(Lire nos informations page 7.)*

# A qui appartient Paris

Si on mesurait son pouvoir à l'étendue de ses territoires et à l'importance de ses immeubles, M. Jacques Chirac serait, dans la capitale, assurément plus puissant que M. François Mitterrand.

La municipalité parisienne est maîtresse en ses murs puisque, sur les 10 450 hectares de Paris, elle en possède 4 910, soit 46,5 %. En regard, l'Etat ne peut annoncer qu'un peu plus de 1 000 hectares, soit un petit 10 %. Les sociétés et les particuliers font beaucoup mieux. Ils sont parvenus à s'approprier plus du tiers de la surface, 34,4 %, le reste faisant partie du patrimoine de grands établissements publics comme la SNCF (470 hectares), la RATP (154 hectares) ou l'Assistance publique (138 hectares).

M. Chirac règne d'abord sur les jardins, dont les plus beaux fleurons sont évidemment les bois de Boulogne et de Vincennes, qui furent cédés à la Ville par l'Etat au siècle dernier. Avec les squares et les parcs, ce capital – qui ne cesse de s'arrondir – représente près de 2 300 hectares. Une magnifique propriété couverte d'une futaie de 400 000 arbres.

L'Etat n'a en propre dans Paris que les poussiéreux espaces des Tuileries et du Luxembourg, mais aussi les jardins plus secrets et plus touffus de l'hôtel Matignon et de quelques ministères. Au total une misère : 84 hectares.

M. Chirac a encore la maîtrise des rues et des boulevards, qui couvrent 2 260 hectares, des cimetières – et cas unique en France – des canaux qui sillonnent sa bonne ville. Mais, là, il est battu par l'Etat. Le *Fluctuat nec mergitur* et la nef qui ornent les armes de la Ville ne sont que fiction puisque c'est l'Etat qui contrôle la Seine et ses quais, magnifique avenue d'eau de 12 kilomètres. De même qu'il possède 31 des 36 ponts enjambant le fleuve. La Ville ne possède que deux ou trois passerelles qui, comme celle des Arts, rattrapent leur maigre envergure par le charme et la notoriété.

Les 120 stades dont celui du Parc des Princes et celui de Bercy, les 80 gymnases, les 800 maternelles, écoles primaires et collèges, la moitié des lycées et même les six casernes de la Garde républicaine, tous ces immeubles figurent sur le cadastre au nom de la Ville.

Idem pour une douzaine de musées, les trois hippodromes, plusieurs théâtres, 60 fontaines dont beaucoup ont été restaurées et une belle collection de statues. On vient d'ailleurs d'en éditer le catalogue pour bien montrer à M. Jack Lang qu'il n'est pas le seul protecteur des artistes.

Bien entendu les services municipaux ont la haut main sur ce qu'on appelle le mobilier urbain, autrement dit le décor de nos rues : 352 kiosques à journaux, 1 800 abribus, 440 colonnes Morris, des centaines de panneaux d'affichage et même les 220 boîtes des bouquinistes, la mairie a les moyens de faire savoir...

Mais l'orgueil de Paris, c'est évidemment la tour Eiffel, symbole international de la capitale. La plus belle pièce du patrimoine municipal. Et, à ce titre, elle vient d'être entièrement réhabilitée, allégée de plusieurs milliers de tonnes de mauvaise graisse, modernisée et repeinte de neuf.

MARC AMBROISE-RENDU.

*(Lire la suite page 7.)*

# Dates

## RENDEZ-VOUS

**Lundi 26 août.** – *Rimini* : rencontre entre M. Genscher et M. Andreotti (jusqu'au 27). *Bangkok* : visite du prince Sihanouk.

**Mardi 27 août.** – *Genève* : ouverture de la conférence pour le renouvellement du traité sur la non-prolifération nucléaire ; reprise des négociations sur l'Afghanistan.

**Mercredi 28 août.** – *Pékin* : visite en Chine de M. Roland Dumas (jusqu'au 2 septembre).

**Jeudi 29 août.** – *Argentine* : grève générale.

**Vendredi 30 août.** – Tournée de M. Genscher, ministre des affaires étrangères de RFA, en Syrie, au Koweït et en Egypte (jusqu'au 3 septembre).

### SPORTS

**Dimanche 25 août.** – *Automobilisme* : Grand Prix des Pays-Bas de Formule 1 à Zandvoort et arrivée du rallye des 1 000 Lacs en Finlande ; *Cyclisme* : championnat du monde sur piste et sur route en Italie (jusqu'au 1er septembre).

**Mardi 27 août.** – *Tennis* : championnats internationaux des États-Unis à Flushing Meadow (jusqu'au 8 septembre).

**Vendredi 30 août.** – *Football* : championnat de France (9e journée).


**Le Monde**

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :* André Fontaine, directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur* : Bernard Wouts.

*Rédacteur en chef :* Daniel Vernet.

*Corédacteur en chef :* Claude Sales.





Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1984





Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037


### ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 354 F | 672 F | 954 F | 1 200 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 687 F | 1 337 F | 1 952 F | 2 530 F |
| ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS | 399 F | 762 F | 1 089 F | 1 380 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 504 F | 972 F | 1 404 F | 1 800 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

### PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 8 dr. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,50 $ ; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 160 pes. ; E.-U., 1,10 $ ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 95 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 120 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

## IL Y A QUATRE-VINGTS ANS, INDÉPENDANCE A OSLO

# La « décolonisation » de la Norvège

Il y a quatre-vingts ans, la Norvège « décolonisée » par la rupture de son union avec la Suède retrouvait son indépendance et sa souveraineté perdues peu à peu vers la fin du quatorzième siècle. A partir de 1380, le royaume indépendant de Norvège avait subi d'abord l'hégémonie danoise jusqu'en 1814, élargie, avec quelques interruptions, à la Suède, en vertu de la fameuse « union de Kalmar », première manifestation de la solidarité scandinave.

La dissolution de l'Union suédo-norvégienne est proclamée unilatéralement le 7 juin 1905 par le Storting, Parlement de Norvège. Elle prélude à des négociations et à un règlement pacifique. Un plébiscite approuve la rupture des liens avec Stockholm par 368 208 voix contre ... 184. Un autre décide que le pays indépendant restera un royaume. Le prince danois Carl, âgé de trente-trois ans, accepte la couronne qui lui est offerte par le Parlement norvégien et prend le nom de Haakon VII. Le 25 novembre 1905, il fait son entrée solennelle dans la capitale avec, à ses côtés, la reine Maud, fille d'Edouard VII d'Angleterre, et leur fils âgé de deux ans, l'actuel roi Olav V.

Pour la Norvège, le dix-neuvième siècle a vu une conscience nationale s'éveiller et s'épanouir en une lente préparation de l'indépendance.

Vassale du Danemark, la Norvège est donc, au début du siècle, dans le camp de la France napoléonienne. Elle souffre du blocus anglais. La Suède, qui en 1809 a dû abandonner la Finlande à la Russie, a une succession délicate à régler. Gustave IV Adolphe, ayant été chassé par une révolution de palais, son fils âgé de neuf ans ne pourrait devenir roi qu'en laissant la réalité du pouvoir aux nobles. Les conjurés portent donc au trône l'oncle du roi déchu, le duc Charles, qui régnera de 1809 à 1818 sous le nom de Charles XIII. Mais il a soixante et un ans quand il accède au trône et n'a pas d'héritier. On désigne le duc Christian-Auguste, mais il meurt en mai 1810. Le roi de Danemark propose sa candidature comme prince héritier désigné, ce qui permettrait, à terme, de réunir les royaumes danois et suédois.

### Rattachée à la Suède

Un petit groupe d'officiers suédois, dans le souci de plaire à Napoléon tout en préservant l'indépendance du royaume – et en rêvant à la possibilité de reprendre la Finlande à la Russie, – suggèrent donc la candidature d'un maréchal d'Empire. Jean-Baptiste Bernadotte est élu le 21 août 1810 héritier au trône de Suède. Le nouveau prince Charles-Jean prend rapidement les affaires du pays en main et, dans le souci d'assurer son propre avenir (il ne régnera qu'à partir de 1818), s'oppose à Napoléon lorsque celui-ci occupe la Poméranie suédoise. En août 1812, la Suède rejoint l'alliance anglo-russe et, les troupes danoises défaites, demande que la Norvège lui soit désormais rattachée.

Le tsar Alexandre Ier n'y voit que des avantages : en s'agrandissant à l'ouest, la Suède oubliera plus facilement la perte de la Finlande. La cession est consacrée en janviers 1814 par le traité de Kiel.

Comme souvent dans de tels cas, les principaux intéressés n'ont pas été consultés, et la révolte gronde dans les esprits. La politique danoise n'a rien apporté de bon à la Norvège : le blocus imposé par la Grande-Bretagne a durement frappé son économie, tributaire des échanges avec l'Angleterre. Dans l'esprit des Norvégiens, la défaite du Danemark n'est pas la leur. Elle peut être l'occasion de retrouver l'indépendance.

Dès le mois de février, le prince Christian-Frederick, cousin du roi de Danemark et vice-roi de Norvège, poussé par l'ambition, accepte les suggestions des « patriotes ». Il reconnaît la « *souveraineté du peuple norvégien* » et convoque une Assemblée constituante.

### Une Constitution démocratique

Elle se réunit dans le manoir d'un riche fabricant à Eidsvoll, à partir du 10 avril 1814. En trente-sept jours, cent douze représentants des propriétaires terriens et de la bourgeoisie (surtout des fonctionnaires, des militaires et des membres du clergé) élaborent la Constitution qui fondera l'avenir démocratique du pays. Le 17 mai 1814, l'Assemblée proclame à l'unanimité Christian-Frederick, roi d'une Norvège, « *libre et indépendante* ».

La loi fondamentale est, avec quelques amendements, encore en vigueur de nos jours. Jean-Jacques Fol l'analyse dans son ouvrage, *les Pays nordiques aux XIXe et XXe siècles* (PUF « Nouvelle Clio »), en ces termes :

« *Par cette Constitution, la Norvège, royaume libre, indépendant et indivisible, confie le pouvoir exécutif à son souverain. (...) Le pouvoir législatif est confié à une Assemblée élue par élections censitaires à deux degrés : le Storting. (...) Le roi est tenu de faire appliquer les lois, même s'il les désapprouve. Le souverain dispose toutefois d'un veto qu'il ne peut cependant renouveler plus de trois fois pour la même loi. Le pouvoir judiciaire est indépendant, et, par le biais d'une haute cour, le Storting a la possibilité de mettre en accusation les ministres, les juges ou des membres de l'Assemblée. Enfin, cette Constitution garantit les libertés fondamentales, dont la liberté d'expression, en même temps qu'elle interdit la création de titres nobiliaires. (...) En 1814, alors que les Alliés balaient les derniers restes de la Révolution française et de son esprit, la Constitution du royaume de Norvège est certainement la plus démocratique qui soit en vigueur en Europe.* »

Les Suédois et leurs alliés en sont évidemment ulcérés. Après une guerre éclair de dix-huit jours, Christian-Frederick, vaincu, doit abdiquer. Par la convention de Moss, le Storting accepte de reconnaître Bernadotte comme « *roi constitutionnel de Norvège* », son prince héritier étant vice-roi de Norvège. En son absence, le souverain sera représenté par un gouverneur général qui pourra être suédois. En contrepartie, la Suède laisse subsister les institutions dont vient de se doter la Norvège. La marine marchande est même autorisée à naviguer sous son propre pavillon.

Si la Norvège ne gagne pas une totale indépendance, comme l'espéraient les patriotes réunis à Eidsvoll, elle franchit une étape importante : elle est devenue un royaume qui a pour souverain le même que celui qui règne en Suède. Elle a en commun avec la Suède la politique étrangère, qui dépend directement du monarque. Pour le reste, grâce à sa Constitution et à la convention de Moss, elle conserve une très large autonomie, qu'elle va avec une patience opiniâtre transformer peu à peu en indépendance.

Les Norvégiens ne parviennent à se débarrasser de leur dette extérieure que vers le milieu du dix-neuvième siècle, et « rodent » une Constitution élaborée un peu rapidement. La lutte politique se concentre autour du Parlement, qui vote les impôts et s'attache d'abord à maintenir les privilèges des grands propriétaires et des fonctionnaires.

La petite paysannerie est divisée, il lui faut apprendre à se concerter à l'échelle nationale et à s'organiser sur le plan communal. Une étape importante à cet égard est franchie en 1837 par l'introduction de l'autonomie communale : les conseils communaux – qui renouent avec le vieille tradition viking des *things* – sont entièrement régis par les électeurs. Leurs représentants se réunissent au moins une fois par an dans des conseils de district. En 1859, les trois quarts des représentants de la paysannerie s'unissent à la Venstre, un groupe radical dont le dirigeant, Johan Sverdrup, va jouer un rôle déterminant.

Il fait adopter des lois sur l'organisation de la santé, l'aide aux pauvres, aux orphelins et aux malades, aux chômeurs, en 1873 (durant les sept années précédentes, plus de cent mille personnes ont émigré, surtout vers les Etats-Unis). Le système scolaire est implanté dans les campagnes.

En 1869, Sverdrup obtient que le Storting soit réuni chaque année et non plus une fois tous les trois ans. C'est, en fait, assurer la prééminence de l'Assemblée. Dès 1872, le poste de gouverneur général du roi en Norvège est supprimé. Puis, après trois vetos successifs, le roi est contraint d'accepter que les ministres soient officiellement responsables devant le Storting.

Les événements vont s'accélérer à partir de 1884. Le roi est obligé de nommer premier ministre Johann Sverdrup. C'est l'introduction d'un véritable système parlementaire : le premier ministre est responsable devant le Parlement, et fait abaisser le cens électoral. Le suffrage universel est introduit en 1898 (les femmes attendront jusqu'en 1913). De nombreuses mesures sociales, bien en avance sur le reste de l'Europe, sont prises.

C'est à propos de la compétence en matière d'affaires étrangères que la crise éclate entre la Norvège et la Suède. La Norvège, dont la marine marchande est plus développée que celle de la Suède, demande qu'un service consulaire purement norvégien soit créé. Son commerce est orienté surtout vers la Grande-Bretagne, alors que celui de la Suède se fait surtout avec l'Allemagne.



ROUIL.

### La bataille des consulats

Pendant une dizaine d'années, c'est un dialogue de sourds. En 1896, le Storting décide d'effacer tout emblème suédois du pavillon de la marine marchande norvégienne. Un compromis temporaire intervient : il y a au moins un Norvégien dans chaque consulat suédois et, dans certains pays, il dirige le poste. Ce n'est qu'un répit : les Norvégiens continuent à vouloir un service consulaire purement norvégien.

En mai 1905, à bout de patience, le Storting vote une loi établissant des bureaux consulaires propres. Le roi Oscar II oppose aussitôt son veto. Le cabinet norvégien, présidé par Christian Michelsen, démissionne immédiatement et remet ses pouvoirs au Storting en affirmant que « *le roi de Suède ne peut plus gouverner en Norvège* ». Le roi ne trouve, en effet, aucun autre chef de parti qui accepterait de diriger le gouvernement. C'est alors que, le 17 mai 1905, le Storting proclame la dissolution de l'Union suédo-norvégienne, et donc l'indépendance du pays.

Avant d'en arriver là, les Norvégiens avaient expédié à l'étranger de nombreux émissaires pour plaider la cause d'une Norvège indépendante. L'explorateur Nansen, célèbre aussi pour ses actions humanitaires, est l'un de ceux qui gagnent des sympathies à la cause norvégienne. Si les Norvégiens ont fixé le jour de leur fête nationale au 17 mai, c'est parce qu'ils savent que sans la fameuse réunion d'Eidsvoll rien n'eût été possible. Cette fête nationale n'est jamais célébrée par des défilés militaires : elle est l'affaire d'orchestres d'enfants qui lui donnent un caractère allègre. Personne, et surtout pas l'étranger en visite, n'est alors laissé à sa solitude, bien que les fanatiques de la liberté que sont les Norvégiens aiment certes à s'isoler complètement de temps à autre.

Mais ce jour-là, ils partagent la joie de l'indépendance retrouvée.

ANNE-MARIE BORGEAUD.



## CORRESPONDANCE

# A propos de la bataille d'Angleterre

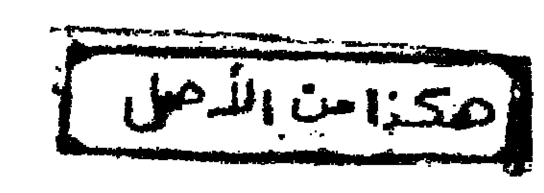
*M. Jacques Sigot nous écrit à propos de l'article consacré à la bataille d'Angleterre* (le Monde *daté 14-15 juillet) pour préciser le sort des Britanniques présents en France à l'époque :*

Vers le 15 août, et ce pendant trois ou quatre jours, tous les civils anglais ou originaires de l'Empire, ont été arrêtés sur l'ordre des autorités allemandes et internés dans des camps de concentration. Tous ceux qui vivaient dans l'ouest de notre pays, parfois depuis très longtemps, furent dirigés sur Montreuil-Bellay, où existait un stalag aménagé par l'envahisseur dans une ancienne poudrière construite de janvier à juin 1940 par des réfugiés espagnols embrigadés par l'administration française. Les femmes, elles, furent envoyées à Besançon. Au début de l'hiver, on vida Montreuil-Bellay et on expédia les prisonniers à Saint-Denis, près de Paris. Les couples furent regroupés à Vittel. L'internement ne prit fin qu'à la libération de Paris.

Le grand camp de Montreuil-Bellay fut, dès 1941, récupéré par les Français, qui y enfermèrent les Tziganes qu'ils avaient internés dans une multitude de petits centres bien avant l'arrivée des Allemands et dans lesquels ils les maintinrent bien après la libération du territoire.

*Histoire peu connue, dont il faudra bien parler un jour. Toujours est-il qu'ainsi la bataille d'Angleterre se déroula aussi en France.*





# Etranger

## LES DÉBOIRES DES SERVICES SECRETS

# Désarroi à Bonn

*(Suite de la première page.)*

On ignore pour le moment si la défection du super-agent ouest-allemand aura des conséquences pour les autres services occidentaux, notamment pour les Américains, qui travaillent en étroite collaboration avec le siège du BND, près de Munich.

Les circonstances de cette défection restent assez mystérieuses. Le secrétaire d'Etat à l'intérieur a indiqué que, compte tenu de la personnalité à problèmes de l'intéressé – souffrant de dépression et d'éthylisme, – ses supérieurs croyaient davantage à un geste irrationnel plutôt qu'à une collaboration de longue durée avec les services d'Allemagne de l'Est. Cela reste à prouver.

### En cheville avec l'adversaire

La disparition, dans les semaines qui ont précédé, de la secrétaire du ministre de l'économie, d'une documentaliste de la Fédération des réfugiés et d'un *employé du ministère de la* défense, qui ont probablement tous regagné Berlin-Est, laisse penser que, depuis quelque temps au moins, Tiedge travaillait en cheville avec l'adversaire. Ursula Richter, la documentaliste de l'Union des réfugiés de l'Est, s'est *évanouie dans la nature le lende*main même du jour où l'ordre avait été donné de la surveiller étroitement. Or le responsable chargé de l'enquête n'était autre que Tiedge lui-même.

On ne dispose pas plus d'informations sur les raisons qui ont poussé Berlin-Est à retirer précipitamment ses agents, provoquant ainsi la découverte de Tiedge. Le fait que Sonia Lüneburg, la secrétaire du ministre de l'économie, se soit sentie menacée parce qu'elle devait à nouveau faire l'objet de l'enquête périodique de sécurité à laquelle sont astreints les fonctionnaires habilités au secret, ne paraît pas à lui seul suffisant. Des *informations contradictoires cou*rent, en revanche, sur le cas d'Ursula Richter, qui serait l'agent de liaison de la première et qui aurait déjà fait l'objet d'une enquête discrète il y a plusieurs mois, toujours sous la responsabilité de Tiedge.

D'après la réaction de ses chefs, qui ont au moins donné l'*impression aussi longtemps que* possible de refuser de croire à la possibilité de son passage à l'Est, le transfuge a joui jusqu'au dernier moment d'une confiance au-dessus de tout soupçon. Ses problèmes personnels étaient pourtant un sujet de préoccupation constant pour les responsables du Bundesverfassungschutz, mais ils avaient voulu attendre, selon le quotidien *Die Welt*, l'arrivée, début août, du nouveau chef de l'Office, M. Holger Pfahls, pour que l'on pose sérieusement la question de savoir si on pouvait le maintenir dans ses importantes fonctions.

Dans ces conditions, personne ne comprend très bien pourquoi on a cherché, à Cologne, à accréditer, jusqu'à vendredi matin, c'est-à-dire jusqu'à l'annonce officielle par l'agence est-allemande ADN de l'arrivée en RDA de Tiedge, la thèse qu'il n'y avait pas forcément *de lien entre sa* disparition et les trois autres qui l'avaient précédée. Jeudi soir, on laissait encore entendre à Cologne, au siège du Bundesverfassungschutz, qu'il pouvait s'agir d'un suicide. Après la disparition de Tiedge lundi, l'alerte n'aurait été donnée que fort tard. Même si certaines mesures de précaution ont été prises, l'ordre de l'inter*cepter aux frontières n'a été* donné que mercredi dernier, selon le secrétaire d'Etat à l'intérieur, M. Neusel.

### Responsabilités

Les critiques des responsables politiques et de la presse se concentraient, en fin de semaine, *sur cet aspect de la question*. Le secrétaire d'Etat à l'intérieur a tenté d'expliquer, vendredi, qu'il aurait été tout aussi dangereux de mettre Tiedge à l'écart en raison de ses problèmes personnels plutôt que de le maintenir en fonction et de tenter de l'aider. Mais ces *explications n'ont convaincu* personne.

En point de mire, figure aujourd'hui M. Heribert Hellenbroich, qui a été président du Bundesverfassungschutz de 1983 à 1985, avant d'être nommé tout récemment à la tête du Bundesnachrichtendienst par le chancelier Kohl. Il ne fait pas de doute que, comme l'année dernière pour les services de renseignement de l'armée, après le scandale provoqué par le limogeage du général Kiessling – alors adjoint du commandant en chef de l'OTAN et accusé faussement de fréquenter les bars louches de Cologne – une sérieuse réorganisation du Bundesverfassungschutz sera nécessaire.

L'ensemble des partis politiques jouent pour le moment la carte de la solidarité avec le gouvernement. Le chef du groupe parlementaire social-démocrate, M. *Hans-Jochen* Vogel, a *indiqué* que son parti était prêt à jouer un rôle constructif et ne voulait pas lancer d'accusation en l'air avant d'avoir tous les éléments d'information. Il n'en a pas moins, dans une interview, mis en cause les responsabilités du ministère de l'intérieur, M. Zimmermann, dans son rôle de supervision du Bundesverfassungschutz, qui est placé sous la tutelle de son ministère.

Quant aux conséquences sur les relations avec la RDA, la tendance est plutôt, pour le moment, à vouloir tenter de calmer les choses. Aussi bien M. Vogel que M. Franz-Josef Strauss, le chef du parti social-chrétien de Bavière, ont fait des déclarations prudentes à ce sujet. *« La République fédérale d'Allemagne*, a déclaré M. Strauss, *ne vacille pas pour une telle affaire. Sa sécurité ne va pas s'effondrer. »*

HENRI DE BRESSON.

**[L'homme qui fait couler beaucoup d'encre depuis hier a été plusieurs fois rebaptisé dans les différents organes de la presse occidentale. Dans ces colonnes mêmes, il s'est prénommé successivement Heinz, puis Rudolf, puis Hans-Joachim. Si l'on en croit l'agence est-allemande ADN, vraisemblablement bien informée, c'est le dernier prénom qui est le bon.]**

## Une série de défections spectaculaires en Allemagne de l'Ouest

Les services de sécurité est-allemands, que dirige M. Markus Wolf, n'en sont pas à leur coup d'essai. L'histoire de l'espionnage entre les deux Etats allemands est ponctuée de défections spectaculaires, de *révélations fracassantes*, dont les plus mémorables restent celles qui désignèrent un jour de *l'année 1974 le bras droit* du chancelier fédéral de l'époque comme l'espion numéro un. Gunther *Guillaume s'était installé à* l'Ouest en 1956 et avait gravi les échelons d'une brillante carrière politique qui l'avait conduit jusque dans l'entourage direct de M. Willy Brandt. Arrêté en 1974, il avait été condamné à treize ans de prison en République fédérale. Il fut échangé en 1981 contre des espions ouest-allemands et coule actuellement des jours tranquilles en RDA. La découverte de ses activités avait coûté à M. Willy Brandt son poste de chancelier. Elle avait entraîné aussi la démission de M. Gunther Nollau, le chef de l'Office fédéral de la protection de la Constitution (BFV), autrement dit les services de renseignement ouest-*allemands*.

Le BFV, dont la division contre-espionnage subit *aujourd'hui un revers cinglant*, avait déjà, à l'époque, connu bien des malheurs.

Quelques années après sa création, en pleine *période* de guerre froide, le premier de ses directeurs, Otto John, faisait défection et passait en RDA. Il en revint un an plus tard, en 1954, en affirmant qu'il avait été victime d'un enlèvement. Les juges ne se laissèrent pas convaincre, et il fut condamné à quatre années de prison.

*Les « affaires » éclatèrent* ensuite à un rythme régulier. En 1960, le monde politique de Bonn *découvrit* avec consternation qu'Alfred Frenzel, député social-démocrate, travaillait pour les services secrets tchécoslovaques. Un an plus tard, le chef du service Union soviétique du contre-espionnage fut démasqué, après dix ans d'activité au service de Moscou. Condamné à quatorze ans de prison, il fut échangé en 1969.

En 1968, on apprit le même jour la mort de l'amiral Lüdke, détaché au quartier général de l'OTAN, et le suicide du général Wendtland, le numéro deux du contre-espionnage ouest-allemand. La série n'était pas close : onze autres personnes liées aux services secrets allaient se donner la mort dans les deux mois suivants. Toutes étaient menacées par les révélations d'un colonel du KGB, Evgeni Runge, passé à l'Ouest quelques *mois plus tôt*.

En 1971, la direction du BFV était à *nouveau l'objet d'un scandale*, mais d'une autre nature : on apprenait que son directeur, Herbert Schrubbers, avait été procureur dans les procès des nazis contre les communistes allemands, et il dut se démettre.

### Quelques beaux succès

Malgré des déboires retentissants, le BFV a aussi à son actif quelques beaux succès. Entre 1969 et 1979, il a pris ou contraint à la fuite vingt secrétaires-espionnes. *L'année* record de cette chasse fut 1979, avec la mise hors de combat de six *« Mata-Hari d'antichambre »*, comme les appelle la presse ouest-allemande.

Autres beaux succès : ceux de l'affaire Werner Stiller, ce lieutenant *des services est-allemands* dont la *défection*, en 1979, avait permis d'arrêter trente agents de la RDA et d'acquérir de solides connaissances sur les méthodes de travail de leur chef, Markus Wolf, à qui l'on prête un faible pour l'utilisation de personnels féminins.

Il n'en reste pas moins que les alliés de la République fédérale ont eu fréquemment à subir les effets des défaillances du contre-espionnage ouest-allemand. A *l'automne dernier encore*, ils ont appris que les plans de l'avion de combat italo-germano-britannique *avaient été* livrés à l'URSS par l'ingénieur Manfred Rotsch. Le passage en RDA de Hans Joachim Tiedge risque aujourd'hui d'être un coup sévère pour les services de contre-espionnage des alliés.

## Maroc

• DES CHRÉTIENS AMNISTIÉS PAR HASSAN II. – Des chrétiens détenus dans les prisons marocaines ont été amnistiés par *le roi Hassan II et* devaient être libérés ce week-end, a-t-on appris de source diplomatique à Rabat. Le nombre des bénéficiaires de la clémence royale n'a pu encore être précisé, mais parmi eux figurent neuf Espagnols, cinq Italiens et trois Britanniques. Plus de cent ressortissants européens et américains purgent actuellement des peines de prison au Maroc. – *(Reuter.)*

## Irlande du Nord

# Erreur mortelle de l'IRA

L'Armée *républicaine irlandaise* (IRA) a annoncé vendredi 23 août qu'elle *« regrettait profondément »* d'avoir abattu *« par erreur »*, dans un pub de Strabane, un homme de soixante-cinq ans, Daniel Mallon. Deux hommes avaient fait irruption dans le pub et visé à la tête ce commerçant retraité.

Ils pensaient, précise l'organisation, avoir affaire à Harry Hamilton, un entrepreneur de la ville qui, parce qu'il effectue actuellement des travaux de réfection pour le commissariat, figure sur la liste noire de l'IRA. La semaine dernière, un *autre entrepreneur*, qui avait construit des bâtiments préfabriqués pour la police a été assassiné à Dublin.

Ce n'est pas la première fois que l'IRA reconnaît ainsi s'être trompée. Plusieurs personnes ont été victimes de ces erreurs sanglantes. L'organisation ne juge pas pour autant devoir se départir de son rôle de « justicier » : dans le même communiqué, elle annonce que des *« mesures »* seront prises dorénavant contre les auteurs de délits tels que le vol à main armée ou les cambriolages dans les quartiers catholiques. – *(AFP.)*

## LES ACCUSATIONS AMÉRICAINES CONTRE LE KGB

# La poudre destinée à « repérer » les diplomates serait inoffensive

Un certain mystère continue d'entourer les accusations portées par les Etats-Unis contre le KGB, selon lesquelles les services secrets soviétiques utiliseraient une poudre potentiellement dangereuse afin de marquer les diplomates américains en URSS et de repérer leurs contacts. Aux Etats-Unis mêmes, un professeur de l'université de Californie, M. Bruce Ames, cité par l'agence Reuter qui le présente comme l'inventeur de ce procédé d'observation, a estimé que l'usage de la poudre en question, le NPPD, ne comportait probablement que des risques « très réduits », compte tenu de la faible quantité utilisée. Le café et les aliments courants contiennent vraisemblablement plus de facteurs cancérigènes naturels, a-t-il ajouté.

A Washington, cependant, le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, a déclaré, vendredi 23 août, que les révélations sur cette affaire avaient été motivées par *« des préoccupations humanitaires pour les employés »* de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou. Il a laissé entendre que rien n'était pour autant changé dans la politique américaine envers l'URSS. *« Nous avons l'intention de maintenir le sommet* (Reagan-Gorbatchev), a-t-il dit, *et la prochaine rencontre avec le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadze. »*

L'organe du gouvernement soviétique, les *Izvestia*, a repris vendredi la thèse de la provocation déjà formulée dans la note de protestation adressée par Moscou à Washington et met expressément en cause la CIA. Tout se passe, écrivent les *Izvestia*, *« comme si quelqu'un n'était pas très enthousiaste en voyant les relations soviéto-américaines prendre la voie de la normalisation »*.

## AUX ETATS-UNIS

# Premier essai d'un missile MX à partir d'un silo souterrain

Les Etats-Unis ont procédé, pour la première fois, vendredi 23 août, au tir d'un missile MX à partir d'un silo souterrain, dans des conditions quasiment opérationnelles, a annoncé le Pentagone. Le missile avait pour cible l'atoll de Kwajalein, dans l'archipel des îles Marshall, dans le Pacifique, distant d'environ 6 500 kilomètres de la base aérienne de Vanderberg, en Californie, d'où le tir a été déclenché.

Le vol s'est déroulé sans encombre. *« L'essai est un succès, tous les objectifs ont été atteints »*, a précisé un porte-parole de la base de Vanderberg. La *fusée*, qui peut transporter jusqu'à dix charges nucléaires, a libéré six ogives non armées sur sa *cible dans le Pacifique sud*, à l'issue d'un vol de trente minutes. Huit tests avaient déjà eu lieu précédemment, mais à partir d'une plate-forme et non d'un silo souterrain. Vingt essais sont prévus au total.

Les MX sont destinés à remplacer les vieux missiles Minuteman déployés dans des silos renforcés du Wyoming et du Nebraska. L'armée de l'air américaine a l'intention de mettre en place les dix premiers, sur un total de cinquante dont la construction a été approuvée par le Congrès, d'ici à décembre 1986. – *(AFP, Reuter.)*

● *Le colonel Kadhafi va se rendre aux Nations unies.* – Le colonel Kadhafi assistera à la session du 40e anniversaire de l'Assemblée générale des Nations unies dont la séance inaugurale aura lieu le 17 septembre, a annoncé un porte-parole de l'ONU. Il s'agira du premier voyage du colonel Kadhafi aux Etats-Unis. – *(Reuter.)*

## Grande-Bretagne

### LA MODERNISATION DES IMPRIMERIES DE PRESSE LONDONIENNES

# Le patron du « Daily Mirror » engage le combat contre le syndicat du Livre

De notre correspondant

*Londres.* – *Pour la deuxième journée consécutive le Daily Mirror*, deuxième quotidien britannique par son tirage (trois millions quatre cent mille exemplaires), était absent des kiosques samedi 24 août ; de même que *Sporting Life*, journal des courses, dont la transformation est à l'origine du conflit qui oppose M. Robert Maxwel, patron du groupe, au syndicat du Livre, le National Graphical Association (NGA) (*le Monde* du 24 août). Une rencontre entre les *principaux* protagonistes vendredi soir n'a rien donné et, sous réserve d'un improbable *accord de dernière heure*, la parution des deux journaux du dimanche que possède le groupe, le *Sunday Mirror et le Sunday People* (trois millions d'exemplaires chacun) restait annulée samedi matin, conformément à la décision prise jeudi soir par M. Maxwell.

Forte personnalité des plus controversées (1), M. Maxwel, malgré l'étiquette travailliste qu'il revendique, et au risque d'une paralysie prolongée du groupe qu'il a racheté l'an dernier, paraît résolu à en découdre *« une bonne fois pour toutes »* avec la NGA. Ce puissant syndicat, est accusé de toutes parts aujourd'hui d'empêcher ou de freiner les changements que l'ensemble des dirigeants de la presse estiment nécessaires. L'enjeu de la confrontation est de taille et pourrait être déterminant pour l'avenir de Fleet Street, fief de la presse londonienne. M. Maxwell sait que, pour une fois, il peut au moins compter sur l'attention bienveillante de ses *pairs*, en majorité conservateurs, qui le considèrent habituellement plutôt comme un trublion.

*La cause directe du conflit ne* semblait pas si grave. Sans réduire les emplois, M. Maxwell voulait confier à une société indépendante du groupe la composition de *Sporting Life* (soixante-dix-sept mille exemplaires) sans remettre pour autant en cause les conditions d'impression. Les membres de la NGA ont protesté en déclenchant une grève perlée dans les ateliers, ce qui, selon M. Maxwell, aurait fait perdre, mercredi, sept cent cinquante *mille exemplaires au Mirror*. C'est ainsi que M. Maxwell a soudain décidé d'arrêter, *« jusqu'à nouvel ordre »*, toute la production du groupe qui emploie plus de cinq mille personnes.

Il a précisé que, dès son arrivée à la tête du *Mirror*, il avait prévenu le syndicat qu'il n'hésiterait pas à prendre une telle mesure en cas de rupture des conventions. *Pour justifier leur action*, les représentants de la NGA font valoir que le transfert de la composition *de Sporting Life n'est vraisembla*blement qu'un début. Ils savent que M. Maxwell, comme d'autres *patrons de presse*, projette de créer de nouvelles imprimeries ultra-modernes en dehors de *Fleet Street dans le quartier des* anciens docks de Londres (2).

Bien sûr, comme partout ailleurs, qui dit modernisation dit inévitablement transformation complète des conditions de travail, de difficiles reconversions et de nombreuses suppressions d'emplois. Un exemple ? Celui dont on ne cesse de parler avec espoir ou crainte depuis des mois dans toute la Grande-Bretagne : la *« révolution »* que représente l'initiative d'un tout nouveau venu, M. Eddy Shah, qui, grâce aux techniques les plus récentes (photocomposition entièrement *intégrée, impression offset simultanée dans plusieurs villes*), s'apprête à créer avant la fin de l'année un quotidien national – en couleur – avec trois fois moins d'employés et des coûts de production incroyablement réduits. *Mais la révolution* tient surtout au fait que M. Shah vient de conclure un accord avec un syndicat de techniciens tout à fait étranger à Fleet Street, et qu'il se passe ainsi complètement des services de la NGA ou de *Sogat 82*, l'autre syndicat du livre.

M. Shah, qui fait fortune en publiant des journaux gratuits en province n'est pas un inconnu. Profitant des nouvelles lois restreignant l'activité syndicale, et avec la bénédiction évidente de Mme Thatcher, M. *Shah* avait remporté en 1982 une victoire retentissante sur le NGA dans ses imprimeries de Manchester, en étant le premier à refuser le système du monopole de la représentation syndicale obligatoire, qui a toujours été en vigueur dans la presse et est encore très répandu dans de nombreuses autres industries. Du coup, M. Shah ne manque pas depuis d'appuis financiers, et son expérience est attendue avec intérêt, non seulement à Fleet Street, mais encore dans l'ensemble du monde des affaires et aussi dans celui de la presse.

Or M. Maxwell s'était promis de répondre au défi de M. Shah, donc de rentabiliser la gestion du *Mirror*, et de l'imprimer en couleur. Sa volonté de mettre aujourd'hui au pas le syndicat du livre n'est sans doute pas étrangère à cette ambition.

FRANCIS CORNU.

(1) Voir *le Monde* du 27 juin.

(2) De nouvelles installations sont *prévues dans Docklands* pour *le Daily Telegraph*, ainsi que pour le groupe du *Times*, qui appartient à M. Rupert Murdoch.

# Étranger

## Chili

### Arrestation du colonel Fontaine haut responsable des carabiniers

Le colonel Luis Fontaine, ancien chef du service de renseignements des carabiniers (corps de police de statut paramilitaire) a été arrêté vendredi 23 août à Valparaiso. Il est accusé par la justice militaire d'être impliqué dans le meurtre d'un jeune opposant, Carlos Godoy, vingt-trois ans, militant socialiste, torturé à mort dans une caserne de la région de Valparaiso en février dernier. Il devrait comparaître devant une cour martiale en compagnie de quatre autres officiers poursuivis pour le même motif. Le colonel Fontaine est le plus haut gradé inculpé de la sorte depuis l'établissement du régime militaire en 1973.

Le gouvernement avait destitué le colonel de ses fonctions de chef des services de renseignements des carabiniers le 1er août après qu'un juge *civil* l'eut mis en cause, en même temps que treize autres carabiniers, dans le meurtre de trois dirigeants communistes, le 30 mars. L'affaire avait provoqué la démission du général Mendoza, directeur des carabiniers et membre de la junte militaire.

Deux étudiants arrêtés à la suite d'un attentat à la bombe, le 11 août, à Santiago, contre un bâtiment des carabiniers ont reconnu avoir participé à l'opération. Il s'agit de deux frères, Marcelo et Horacio Herrera, qui se sont réclamés du Front patriotique Manuel Rodriguez (FPMR) et du Parti communiste (interdits tous les deux).

D'autre part, le gouvernement chilien tente actuellement de s'opposer, par des voies juridiques, à la publication d'un rapport de la Commission interaméricaine des droits de l'homme sur la situation interne dans le pays. Approuvé depuis le 2 juillet par la Commission, le rapport a été jugé *« inacceptable »* par de hauts fonctionnaires chiliens. – *(AFP, AP.)*

## Mexique

### L'armée a engagé une vaste opération anti-drogue

Une opération anti-drogue de grande envergure est en cours au Mexique depuis le mercredi 21 août. Au cours de leur première journée d'intervention, les forces de l'ordre ont détruit trois cents champs de pavot (base de la fabrication de l'héroïne) et mille trois cents champs de marijuana. Dix mille hommes de troupe et quatre cent cinquante membres de la police judiciaire fédérale participent à cette action. Quarante hélicoptères sont utilisés pour atteindre les terrains montagneux où les plantes hallucinogènes sont cultivées. Une cinquantaine de journalistes mexicains et étrangers ont été amenés sur les lieux mercredi pour témoigner sur les opérations en cours.

Par les moyens considérables mis en œuvre, cette campagne anti-drogue répond aux demandes récentes du ministre de la justice américain, M. Edwin Meese. En visite à Mexico le 13 août dernier, M. Meese avait réclamé avec insistance le renforcement des mesures gouvernementales anti-drogue. Le Mexique est en effet un des principaux pourvoyeurs de marijuana et d'héroïne du marché de la drogue américain. Il fournit aussi un tiers de la cocaïne en circulation aux Etats-Unis.

Ce gigantesque coup de filet risque toutefois d'être plus spectaculaire et symbolique qu'efficace. Comme le souligne un membre de la police judiciaire, *« il ne faudra pas plus d'un mois aux paysans pour replanter leurs champs »*. L'opération de l'armée mexicaine doit durer sept semaines. – *(UPI.)*

## Ouganda

### Le chef de l'opposition armée durcit son attitude à l'égard du nouveau pouvoir

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – M. Yoweri Museweni, le chef de l'Armée nationale de résistance (NRA), se fait plus menaçant à l'égard du pouvoir à Kampala. Dans un communiqué publié le vendredi 23 août à Nairobi, il indique que ses troupes ont été mises *« en position d'offensive »* et se sont déjà rendues maîtresses de trois petites villes – Kiboga, Busunju et Matugga – dans le Luwero, au nord de la capitale, après que les troupes gouvernementales eurent déposé les armes. *« Notre brigade de l'Ouest a aussi entamé des actions dans la région de Fort-Portal et de Kasese »*, précise-t-il.

*« En dépit de ces succès*, la NRA se déclare *toujours prête à engager immédiatement des négociations sérieuses avec la junte au pouvoir à Kampala. »* On voit mal, cependant, comment de telles discussions pourraient avoir lieu alors que la guérilla semble avoir rompu un cessez-le-feu de fait qu'elle avait décrété au lendemain du putsch du 27 juillet. Toujours est-il que les autorités ougandaises ont décidé d'envoyer auprès de M. Museweni une délégation, composée de représentants des trois petits mouvements armés ralliés au régime, pour sonder les intentions du chef rebelle. Le colonel Wilson Toko, vice-président du conseil militaire et ministre de la défense, a, de son côté, affirmé que, malgré les mouvements de troupes de la NRA, *« l'armée régulière n'avait pas bougé d'un pouce car* [nous] *préférons parler de paix »*. Cependant, a-t-il ajouté, *« s'il y en a d'autres qui veulent discuter avec leurs fusils, nous n'aurons pas d'autre choix que de défendre cette paix »*. Il a, en outre, dénoncé les *« aventuristes »* qui, s'ils arrivent au pouvoir, ne permettront à personne de le partager avec eux.

Pendant ce temps-là, un nouveau vent de panique, identique à celui du 14 août, a soufflé sur Kampala, le vendredi après-midi 23 août. Toutes les activités se sont arrêtées pendant plus d'une heure après que des rumeurs incontrôlées eurent laissé entendre que les guérilleros de la NRA s'apprêtaient à entrer dans la capitale.

JACQUES DE BARRIN.

## Liban

### L'absence de solution politique rend le cessez-le-feu précaire

Le cessez-le-feu conclu sous l'égide de la Syrie a été à peu près respecté vendredi 23 août à Beyrouth, mettant fin à douze jours d'intenses bombardements et d'attentats qui ont fait 320 morts et 1 100 blessés.

A Beyrouth-Ouest, certains magasins étaient ouverts vendredi, mais la plupart des habitants restaient chez eux. De même dans le secteur chrétien, peu de gens osaient sortir.

Les Libanais restent très sceptiques sur la solidité de la nouvelle trêve, la radio sunnite La Voix de la nation demandait vendredi combien de temps ce cessez-le-feu durerait *« en l'absence de solution politique »*.

A Jounieh, la milice chrétienne des Forces libanaises a inauguré sa chaîne de télévision privée vendredi 23 août, la Lebanese Broadcasting Corporation (LBC), qui a émis pour la première fois de Jounieh, à 20 kilomètres au nord de Beyrouth.

Cette première chaîne privée à voir le jour au Liban et qui émettra surtout en arabe et en français, a commencéses programmes par un message du directeur de l'information des FL, M. Karim Pakradouni, qui a déclaré : *« Cette station est pour tous les Libanais, de toutes les sectes et de toutes les factions. Notre devoir est de dire la vérité. »* – *(AP.)*

## UNE DÉLICATE COHABITATION

# *Démocraties et services secrets*

## • RFA : l'époque du général Gehlen est

De notre correspondant

Bonn. – Décembre 1983 : le général Gunther Kiessling est démis de ses fonctions d'adjoint au commandant général de l'OTAN à l'issue d'une enquête des services secrets de l'armée (MAD) qui l'accuse de fréquenter les bars homosexuels de Cologne. Deux mois plus tard, il faudra pourtant le réhabiliter après un énorme scandale qui entraîna une épuration des principaux responsables du MAD et faillit contraindre le ministre de la défense lui-même, M. Manfred Woerner, à la démission. On avait tout simplement confondu le général avec un sosie.

Il va sans dire que le chancelier Kohl se serait bien passé de ce dernier haut fait d'un de ses trois services secrets. La commission de contrôle parlementaire avait été tenue à l'écart de l'enquête comme de la décision de limoger le général, ce qui aboutissait à faire porter une fois de plus le chapeau de la bavure au seul gouvernement.

Déjà, en 1978, sous le chancelier Helmut Schmidt, le ministre de la défense de l'époque, M. George Leber, avait dû démissionner à la suite d'une affaire d'écoutes téléphoniques de ces mêmes services de l'armée. Un mois plus tard, le Bundestag adoptait une loi créant une commission de contrôle parlementaire constituée de sept membres choisis parmi les principaux partis représentés au Parlement pour avoir lui-même l'œil sur les activités des responsables du renseignement.

*Les tâches* de renseignement incombent en République fédérale à trois grands services : l'office fédéral et les offices régionaux pour la protection de la *Constitution* sont chargés principalement de la surveillance des mouvements politiques extrémistes et du contre-espionnage sur le territoire fédéral. Placé sous la tutelle du ministre fédéral de l'intérieur, l'office fédéral publie chaque année un rapport public sur le résultat de ses recherches. Le service de renseignement fédéral (Bundesnachrichtendienst-BND) – l'équivalent de la DGSE française, – chargé de l'espionnage et du contre-espionnage à l'extérieur, est sous la tutelle directe du chef de la chancellerie, qui a également une fonction de supervision d'ensemble. Le MAD, qui s'occupe spécifiquement du renseignement militaire, est sous la tutelle du ministre de la défense.

Il existe en RFA plusieurs formes de contrôle des activités de ces services. Non seulement les commissions parlementaires de la défense et de l'intérieur ont la prérogative de mettre en place des commissions d'enquête dans leurs secteurs respectifs, mais il existe également un organe dépendant du Parlement chargé de contrôler les écoutes téléphoniques. En outre, une section spéciale de la commission budgétaire a pour charge, chaque année, de contrôler le budget des services secrets. Jusqu'à la dernière législature, celle-ci était composée d'un membre de chaque groupe parlementaire. Cette disposition a été modifiée par la majorité actuelle pour écarter les « verts », lesquels ont déposé un recours devant la Cour constitutionnelle de Karlsruhe.

*Le principe* d'un contrôle plus général des services secrets par le Bundestag avait été institué sous le chancelier Adenauer, qui tenait informé des activités de renseignement un groupe restreint de parlementaires. Il ne s'agissait cependant pas d'une obligation, et chaque chancelier pouvait agir à sa guise. Il faudra attendre 1978 pour que, à l'initiative du groupe parlementaire social-démocrate, les choses soient fixées par voie législative. Le contrôle est depuis lors assuré par une commission de sept membres, comprenant notamment les chefs des groupes parlementaires les plus importants.

La loi précise que le gouvernement a le devoir d'informer *« de manière approfondie »* la commission sur l'activité des services secrets et sur des cas d'importance particulière. Le moment, la manière et l'ampleur de l'information sont de la responsabilité du gouvernement, qui doit réunir la commission au moins une fois tous les trimestres. Chaque membre a toutefois le droit de demander la convocation de la commission s'il l'estime nécessaire.

Dans la pratique, les réunions ont lieu toutes les quatre à six semaines. Elles commencent habituellement par un rapport des responsables du gouvernement assistés des chefs des services secrets. Le texte de loi laissant largement à l'appréciation des ministres le choix de décider à quel moment et sous quelle forme informer les députés, il est fréquent que ceux-ci n'apprennent une affaire importante qu'une fois les premiers éléments rendus publics, ce qui provoque des frictions permanentes. L'affaire Kiessling est à cet égard révélatrice.

### « L'affaire Greenpeace aurait aussi pu arriver ici »

Une fois que la commission est au courant d'une affaire, ou si elle se rend compte que le gouvernement cherche à lui cacher quelque chose, elle a, en revanche, des moyens considérables pour aller au fond des choses. Si le gouvernement, qui reste en définitive maître de l'information, peut formellement refuser d'entrer davantage dans le détail, il lui est cependant difficile de s'opposer à une demande de la commission d'entendre les responsables des services concernés.

Tenus au secret, les membres peuvent cependant demander, le cas échéant, qu'une enquête publique soit menée sur telle ou telle affaire par une commission d'enquête parlementaire. La notion de secret reste, dans la pratique, assez largement à l'appréciation des députés concernés, qui peuvent estimer que l'intérêt d'État leur commande de passer outre à l'intérêt du gouvernement. Les relations de confiance entre le gouverne-

## • ITALIE : la « grande lessive » de 1977

De notre correspondant

Rome. – Les services secrets italiens ont une histoire tourmentée, et le moins qu'on en puisse dire c'est qu'ils ont démontré jusqu'à ces dernières années leur « autonomie » par rapport aux corps constitués, tendant davantage à être des réseaux du pouvoir parallèles à ceux de l'État qu'à servir ce dernier.

La participation de certains de leurs chefs à la Loge P 2, l'emprisonnement de leurs dirigeants (par exemple le général Musumeci, ancien directeur adjoint des services de renseignement de l'armée), les suspicions qui planent sur leur participation à certains des grands attentats qui ont meurtri l'Italie de ces quinze dernières années et leurs liens avec la criminalité organisée, témoignent que les services secrets italiens sont loin d'être au-dessus de tout soupçon.

Depuis la réorganisation, le 19 octobre 1977, des services de renseignement qui s'entre-déchiraient et apparaissaient de plus en plus compromis dans les scandales, la *« coordination de la politique d'information et de sécurité dans l'intérêt de la défense de l'Etat démocratique »* incombe au président du conseil (qui peut, éventuellement, déléguer ce pouvoir à un sous-secrétaire d'Etat).

Le chef du gouvernement est aidé dans sa tâche par un comité exécutif pour les services d'information et de sécurité (CESIS) et par un comité interministériel pour l'information, composé des ministres de la justice, de l'intérieur, de la défense, des finances et de l'industrie.

Tous les six mois, le président du conseil doit faire au Parlement un compte rendu sur l'action des services de renseignement. Celui-ci est très général. Un rapport plus circonstancié est envoyé à un comité parlementaire composé de quatre députés et de quatre sénateurs, qui peut demander des précisions au président du conseil ou au CESIS ; il doit vérifier, en outre, l'application des dispositions légales concernant les services secrets.

La loi de 1977 institue deux services de renseignement. D'abord, le service pour l'information et la sécurité militaires (SISMI) chargé de la défense de l'indépendance et de l'intégrité du territoire, ainsi que du contre-espionnage. Il dépend du ministère de la défense, à qui il est tenu de transmettre toutes les informations en sa possession. Le second service de renseignement est civil. Il s'agit du service pour les informations et la sécurité démocratique (SISDE). Il dépend du *ministère* de l'intérieur.

La loi stipule, en outre, que le « secret d'État » peut être invoqué par les fonctionnaires qui en sont détenteurs pour ne pas déposer devant un tribunal. Mais il est précisé que si l'autorité devant laquelle ils devraient témoigner estime que l'invocation du secret d'Etat n'est pas fondée, elle peut s'adresser au président du conseil, qui doit motiver son refus devant le Parlement.

Cette réforme des services secrets témoignait du souci des parlementaires d'établir des mécanismes de contrôle sur le fonctionnement des services de renseignement. Il n'a pas fallu attendre très longtemps pour s'apercevoir qu'une bonne législation ne suffit pas : c'est précisément pendant les mois où cette loi était discutée au Parlement que Licio Gelli, le chef de la Loge P 2, a constitué son réseau, qui comprenait entre autres des agents et des chefs des services secrets, notamment du CESIS...

En fait, cette réforme allait provoquer des tensions politiques. D'un côté, le ministre de l'intérieur (à l'époque, M. Cossiga, actuel président de la République), et une bonne partie de la gauche demandaient la création de deux services distincts (civil et militaire). De l'autre, la hiérarchie de l'armée, appuyée en partie par la Démocratie chrétienne, le Parti social-démocrate et la droite, défendait âprement les prérogatives dont elle avait joui pendant près d'un demi-siècle à la tête des services secrets.

Déjà pendant la période fasciste, le SISMI avait peu à peu perdu son caractère de service de contre-espionnage militaire pour devenir un instrument occulte du pouvoir. Une première tentative en vue de créer une police parallèle fut celle du gouvernement Tambroni, en 1958. Elle échoua. Mais par la suite, le besoin d'exercer un contrôle de la société par le jeu de polices parallèles se fit de plus en plus sentir dans les milieux de droite. L'intervention de telles polices dans la vie politique ne se fit que plus pesante après la montée de la gauche extra-parlementaire à la fin des années 60...

Tout au long de l'histoire des services de renseignement depuis la guerre, la notion de secret d'Etat a largement servi à couvrir des opérations loin d'être claires, voire des compromissions ou des complicités évidentes.

Jusqu'au début des années 80, on note plusieurs types de déviation des services secrets. D'abord leur implication dans la *« stratégie de la tension »*, voire dans des tentatives de coup d'Etat qui constituèrent la réponse de la droite à l'apparition des premiers gouvernements de centre-gauche. Certains membres des services secrets ne seraient pas étrangers à un attentat comme celui de Piazza Fontana à Milan, en 1969, pas plus qu'à la tentative de coup d'Etat de Giulio Valerio Borghese.

Un autre cas de figure plus original est la mainmise sur une partie des services de renseignement de personnages qui, de simples collaborateurs ou informateurs, deviennent de véritables éminences grises du pouvoir. Ce fut le cas de Gelli. La Loge P 2 ne fut pas une émanation des services secrets, mais elle constitua un centre de pouvoir occulte en relation organique avec eux et l'état-major des carabiniers.

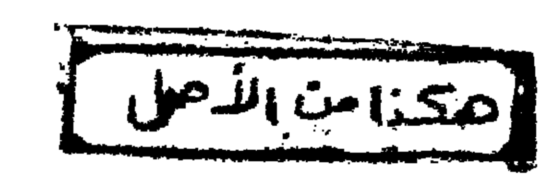
Une autre déviation des services secrets a consisté à lancer des fausses pistes à certaines enquêtes de la magistrature (par exemple sur les attentats de la Piazza Fontana, du train Italicus ou à la gare de Bologne). Dans d'autres cas, les services secrets ont eu des rapports étroits avec le crime organisé, en particulier la Camorra napolitaine (cas de l'enlèvement de l'assesseur à l'urbanisme, M. Girillo, en 1979). Jusqu'à présent, aucun scandale n'est remonté jusqu'à un ministre de tutelle des services secrets.

Cela dit, l'action de ces services n'a pas été que négative. Le SISDE joua notamment un rôle important dans la libération du général américain Dozier, enlevé en 1981 par les Brigades rouges.

Depuis le scandale de la Loge P 2, les rapports des services secrets avec les groupes les plus interlopes de la société italienne (organisations occultes ou crime organisé) semblent devenus plus difficiles. Contrairement à ses prédécesseurs, M. Craxi, depuis son arrivée à la présidence du conseil, n'a pas délégué son pouvoir de contrôle sur les services de renseignement. Au cours de ces deux dernières années, aucun scandale n'a éclaté dans lequel seraient impliqués les services secrets.

PHILIPPE PONS.





*Le rapport Tricot consacré à l'affaire du « Rainbow-Warrior », qui doit être publié dans les jours qui viennent, posera indirectement — quelles que soient ses conclusions — le difficile problème qu'ont à résoudre les démocraties face à leurs services secrets. Le dossier que nous publions n'entend pas apporter « la » réponse à cette question mais plutôt exposer les réponses qu'un certain nombre de démocraties qui nous sont proches ont tenté d'apporter à un problème qui relève peut-être de la quadrature du cercle.*

# révolue

ment et les membres de la commission de contrôle, dont plusieurs appartiennent à l'opposition, sont bien souvent déterminantes.

Le député social-démocrate Gerhard Jahn, l'un des pères de la législation et membre actuel de la commission de contrôle, reconnaît que celle-ci n'est pas sans faille.

*« L'affaire du Rainbow-Warrior de Greenpeace aurait pu arriver en RFA »*, estime-t-il, en *soulignant toutefois que, dès les* premières informations connues, la commission se serait mise au travail pour tâcher de tirer l'affaire au clair.

Si la loi ne peut permettre d'éviter toutes les bavures, souligne M. Jahn, en revanche, l'institution de la commission de contrôle a obligé les services secrets à être plus prudents.

Même si un gouvernement conservateur peut être tenté de laisser plus de marge de manœuvre à ses services, les risques politiques sont trop importants pour relâcher trop les rênes.

Les polémiques suscitées ces dernières années par les écoutes par le BND des conversations téléphoniques avec l'Allemagne de l'Est ou l'utilisation abusive de personnels infiltrés par l'office de protection de la Constitution montrent que la pression reste forte.

L'époque où le général Gehlen, père du *Bundesnachrichtendienst*, faisait à peu près ce qu'il voulait, paraît bien révolue, quels que soient les regrets que certains peuvent encore nourrir sur l'efficacité de ses méthodes.

HENRI DE BRESSON.

# • ÉTATS-UNIS : un contrôle théoriquement très strict de l'exécutif et du législatif

**Correspondance**

Washington. — Les activités des services de renseignement américains s'exercent dans un cadre législatif et réglementaire précis mis en place avec la création de la Central Intelligence Agency (CIA) en 1947, et qui a été renforcé par la loi sur la surveillance des services de renseignement *(Intelligence Oversight Act)* de 1980. Ce texte a institutionnalisé le contrôle du législatif sur le fonctionnement de la CIA, et notamment sur ses opérations « secrètes ».

Jusqu'à l'affaire du Watergate, dans laquelle la CIA était indirectement impliquée, aucune obligation légale n'imposait à cette organisation de rendre compte de ses activités, encore moins d'annoncer les opérations secrètes qu'elle envisageait. Le chef de l'exécutif pouvait simplement, à son gré, faire part ou non aux leaders du Congrès des actions projetées.

Au sein de l'exécutif, diverses organisations exercent un contrôle et supervisent les activités de la CIA, à commencer par Conseil national de sécurité (NSC), créé en même temps que la CIA. Il est *composé* d'un nombre restreint de personnalités, dont le président des Etats-Unis, le vice-président, le secrétaire d'Etat, le secrétaire à la défense, le directeur de la CIA.



Depuis 1981, ce dernier est également membre du cabinet. Ainsi, M. Casey, l'actuel directeur de la CIA, est un personnage très important puisque, en plus de ses propres responsabilités à la tête de son organisation, il supervise *les activités des autres organismes* de renseignement, comme l'*Agence nationale de sécurité* du Pentagone, les services du département d'Etat, ainsi que ceux des trois armes (armée, marine, aviation).

Le contrôle de l'exécutif est également exercé par un conseil consultatif composé de personnalités n'appartenant pas à l'*administration et qualifiées*, par leur expérience et leur compétence, pour *superviser le travail* des organisations de renseignement et, au besoin, faire des recommandations. Ils ne sont pas rémunérés.

Dans le cadre de l'exécutif encore, le conseil de surveillance des services de renseignement (Intelligence Oversight Board), composé de trois membres, a pour mission de déterminer si les activités de la CIA sont conformes à la légalité. Cet organisme non partisan siège en permanence à la Maison Blanche. Il prépare également les directives à l'intention de l'ensemble des services de renseignement.

### Deux commissions du Congrès

Ainsi, la CIA est une institution officielle fonctionnant au grand jour. Néanmoins, son budget reste secret, et elle n'est pas tenue, selon la loi de 1949, de révéler son organisation, son fonctionnement, le nombre et les noms de ses agents.

Néanmoins, un changement important est intervenu à la suite de diverses enquêtes du Congrès après le Watergate. Jusqu'à la loi *de 1980, le directeur* de la CIA était responsable uniquement devant *le président et le Conseil* national de sécurité, qui étudiaient les propositions de missions et les actions de contre-espionnage. Aujourd'hui, le directeur de la CIA doit également rendre compte au législatif, c'est-à-dire à deux commissions du Sénat et de la Chambre, composées en nombre égal de membres des deux partis. Le principe essentiel établi par la législation de 1980 est que l'exécutif doit *informer le Congrès à l'avance ou* en temps opportun des opérations « secrètes » des services de renseignement. A tout moment, les membres des commissions peuvent demander des explications spécifiques.

La loi interdit l'emploi de fonds publics pour les opérations *secrètes, sauf quand le président* décide que, en raison de circonstances exceptionnelles, la mission envisagée est *« essentielle »* pour la sécurité du pays. Dans ce cas, le président est obligé par la loi d'informer les membres des commissions de l'autorisation donnée à des opérations justifiées par des circonstances exceptionnelles dont l'appréciation est laissée à sa *discrétion*.

Pratiquement, les propositions d'opérations « secrètes » sont étudiées par un groupe restreint au sein du Conseil national de sécurité, comprenant le président, le vice-président, le secrétaire d'Etat et le secrétaire à la défense, qui se réunissent sans leurs adjoints.

### Des précautions

Même les libéraux de la gauche du Parti démocrate estiment que le système de surveillance et de contrôle mis en place a, dans l'ensemble, bien fonctionné. Des mesures de précaution ont été prises. Le directeur de la CIA et *son adjoint, nommés par le président*, doivent recevoir l'aval du *Sénat*.

Ils peuvent être choisis parmi les civils ou parmi les militaires d'active ou de réserve, mais il est exclu que les deux postes soient occupés par des officiers. Au sein du législatif, les membres des *commissions* du Congrès *sont* nommés pour huit ans au Sénat et pour six ans à la Chambre, cela pour éviter qu'ils ne soient trop « conditionnés » par *les services* sur lesquels ils exercent leur surveillance.

Enfin, une ordonnance du président interdit de recourir à l'assassinat ou, comme on le dit pudiquement, à une *« liquidation physique »*, sauf *dans* le cadre d'une action militaire autorisée. *Théoriquement, la CIA ne doit* pas être impliquée dans une opération *militaire*. En pratique, au Nicaragua comme au Liban, la CIA finance et appuie divers groupes paramilitaires.

A dire vrai, la coopération entre la CIA et le Congrès dépend essentiellement de la personnalité *de son directeur*. Les *« professionnels »* de la CIA voudraient que *leur organisation* se concentre *sur* la recherche, l'évaluation des renseignements. Mais quand le directeur de la CIA est un homme politique comme M. Casey aujourd'hui, des heurts sont inévitables avec le Congrès.

Sur l'Afghanistan, il existe un consensus, mais en ce qui concerne le Nicaragua, les vues de M. Casey ne sont pas celles de la *majorité* du Congrès. Aussi, malgré les dénégations de la CIA, une commission *parlementaire* s'est plainte de n'avoir pas été informée des opérations de minage du port nicaraguayen de Corinto.

HENRI PIERRE.

# • GRANDE-BRETAGNE : le « non-être » des services de Sa Majesté

**De notre correspondant**

Londres. — Les Britanniques ont la réputation d'avoir été les maîtres du contre-espionnage moderne. Ce sont eux qui en ont fait un genre littéraire bien avant que Ian Fleming ne crée le célèbre personnage de James Bond.

Mais, pour autant, les services secrets de Sa Majesté n'« existent pas. » Officielement du moins. C'est-à-dire qu'ils n'ont pas de nom, pas de statut légal et qu'aucun texte émanant du gouvernement ou d'un quelconque organisme d'Etat n'en fait mention. Secret total donc, bien que les activités du *MI 6 et du MI 5* ne relève pas du tout de la fiction et que *la presse ne se privé pas* d'essayer de percer leur mystère, en dépit des « Notes D » adréssées de temps à autre aux rédactions pour recommander qu'on les préserve.

Cette loi du silence portée à son comble n'est pas une précaution de pure forme. Elle fait remarquablement exception dans un pays où le contrôle du pouvoir dans le système parlementaire passe pour être un modèle. Elle laisse au gouvernement un domaine très réservé qui échappe complètement aux investigations — *par ailleurs multiples et incessantes* — des députés de Westminster. A ce sujet, *leurs questions restent toujours* sans réponse, sauf si un scandale majeur n'a vraiment pu être évité.

Le MI 6, autrement appelé Secet Intelligence *Service, s'occupe* du renseignement extérieur, fonction qui en fait à peu près l'équivalent de la DGSE. Le siège londonien de son état-major est situé à Century House où on ne trouve que cette indication anodine : « Government Communications Bureau ». L'espionnage serait-il pour les Anglais un prolongement de la diplomatie ? Le MI 6 dépend en tout cas du secrétaire au Foreign Office et les diplomates britanniques ont coutume de parler des « amis » en faisant allusion aux gens *de ce service qui leur est adjoint*.

Comme pour celle du MI 5 (contre-espionnage), la direction du MI 6 doit être en relation avec le cabinet du premier ministre. Personnage-clé et méconnu de la politique britannique, le secrétaire du cabinet, actuellement Sir Robert Armstrong, assure la coordination et préside pour ce faire un comité restreint chargé d'informer le chef du gouvernement. Mais ce contrôle s'est souvent avéré insuffisant car le MI 5 et le MI 6 profitant de leur « non-existence » et par conséquent de l'absence d'une réglementation précise de leur fonctionnement, ont acquis une indépendance ou une autonomie que les gouvernements *successifs, jusqu'à celui de* M^me^ Thatcher, ont fréquemment cherché à limiter avec plus ou moins de succès. L'autorité du premier ministre s'exerce en fin de compte essentiellement de manière dissuasive, par le pouvoir de nommer et de limoger le directeur général de chacun de ces services et au moyen de l'octroi de leur budget.

### Le « Special Branch »

Le *MI 5 ou Security Service* est placé sous la tutelle du ministre de l'intérieur, le secrétaire au Home Office. Il a été fondé en 1909 pour contrecarrer les « menées » allemandes mais aussi françaises (l'Entente cordiale était alors très ou trop récente).

Selon différentes sources, mille cinq cents à deux mille personnes travaillent sous la responsabilité de la direction de Curzon Street, à laquelle on fait référence pudiquement dans les couloirs du gouvernement en parlant de la « boîte postale 500 ». Les activités du MI 5 qui a dû son développement au déclenchement de la guerre froide se sont traduites surtout par de nombreuses et spectaculaires expulsions de *diplomates soviétiques*. Le Royaume-Uni détient en Europe un record en la matière.

Mais les opérations de renseignement ou d'« intervention » du MI 5 sont de plus en plus orientées vers la prévention du terrorisme de l'IRA et vers d'autres dangers qui paraissent à beaucoup moins évidents. Le bras armé du MI 5 est le « Special Branch » : il s'agit d'un organisme dont l'existence est reconnue puisqu'il fait partie de la Metropolitan Police, *soit Scotland Yard*.

Le Special Branch a été fondé en 1883 pour lutter contre les activistes républicains irlandais. Les effectifs s'élèvent aujourd'hui à quelque mille huit cents personnes qui travaillent en collaboration étroite avec la brigade anti-terroriste créée en 1976 à Scotland Yard également.

Pour certaines opérations, le MI 5 et le MI 6 peuvent également compter sur le renfort que constitue le *Special Air Service (SAS), unité de* commando d'élite, seul élément du dispositif d'ensemble des services d'espionnage et de contre-espionnage appartenant au ministère de la défense. Les membres de cette unité ont fait leurs preuves en tendant de meurtrières embuscades aux hommes de l'IRA en Irlande du Nord et en préparant des jours à l'avance le débarquement aux *Malouines en 1982*. Mais les hommes du SAS peuvent servir *aussi à d'autres emplois outre-mer* apparemment moins glorieuses.

En raison d'accords bilatéraux — et discrets — passés à la fin de la deuxième guerre mondiale avec les Etats-Unis, *les services secrets* travaillent en étroite relation avec les agences *américaines. L*'un des effets de cette alliance, quelquefois critiquée comme excessive par le Parti travailliste, a été la création du SIGINT (Signals Intelligence) spécialisé dans l'interception des télécommunications internationales, principalement celles de l'Est.

C'est l'un des rouages les plus perfectionés du système de défense occidental avec notamment les installations d'écoute des bases militaires britanniques de Chypre (1) et le centre de Cheltenham en Angleterre (ou Government Communications Headquarters, GCHQ) qui était soudain placé sous les feux de l'actualité fin 1983 quand M^me^ Thatcher a décidé d'interdire toute activité syndicale aux 6 000 membres civils du personnel.

Les services secrets britanniques ont connu beaucoup d'ennuis, notamment parce que, dans les *années 50 et 60, ils ont été infiltrés* au plus haut niveau par les Soviétiques. Retentissante affaire que celle de la défection de Kim Philby, chef de la section antisoviétique du MI 6 ou de la trahison de George Black, lui aussi du MI 6. Cruelle époque : en 1951, Guy Burgess et Donald Maclean, deux diplomates importants du Foreign Office disparaissent et passent à l'Est.

### Le zèle politique du MI 5

On dénoncera trop tard l'élitisme *traditionnel des services secrets* conçus par leurs dirigeants et leurs cadres comme des clubs très fermés où se retrouvent en majorité des anciens d'Eton et de Cambridge ayant tendance à mépriser le gouvernement, surtout s'il est travailliste, et partageant souvent une homosexualité jugée de bon ton sinon un certain faible, aujourd'hui révolu, pour le communisme.

*Black, Maclean, Burgess* correspondent plus que les autres à ce profil de même que Sir Anthony Blunt, sommité de l'histoire de l'art, attaché à la cour, qui a avoué en 1964 avoir fourni de très précieux renseignements aux Soviétiques, ce qui ne sera révélé publiquement qu'en 1979, après sa mort. De même *que Michael Bettaney, un cadre du MI 5* arrêté l'an dernier pour avoir fait des offres aux Soviétiques.

Malgré les démentis du gouvernement de M^me^ Thatcher, l'ancien directeur général du MI 5, Sir Roger Hollis (mort en 1973) continue d'être soupçonné d'avoir été un « super-espion » à la solde du KGB. *Le recrutement des deux services* a été élargi depuis une dizaine d'années, *mais* il paraît que l'« esprit maison » persiste.

Actuellement, le MI 5 fait l'objet d'autres soupçons : il se livrerait avec un zèle d'autant plus grand que la définition de ses fonctions est ignorée, à la surveillance de plusieurs dirigeants syndicaux (dont M. Arthur Scargill, leader du Syndicat des mineurs) et des militants du mouvement pacifiste. Cette tâche du MI 5, qui n'est pas nouvelle, serait devenue nettement impérative *depuis l'arrivée au pouvoir de* M^me^ Thatcher qui, durant la grève des mineurs, a provoqué de vives protestations de l'opposition en dénonçant les agissements des *« ennemis intérieurs »*.

An début de cette année — on s'en est *souvenu au moment du récent* ajournement d'une émission de la *BBC sur* l'Irlande du Nord, — les députés conservateurs avaient demandé la suppression d'un programme de la télévision indépendante contenant les révélations de deux anciens agents du MI 5 (*le Monde* du 23 février). Ces derniers faisaient *savoir* qu'une unité particulière du MI 5 était chargée *de ce type de surveillance politique* en ayant recours à tous les moyens de *la lutte clandestine moderne* : infiltration, micros, écoutes téléphoniques, viol du domicile et de la correspondance.

Sir Harold Wilson, ancien premier ministre travailliste, avait accusé auparavant le MI 5 de l'avoir *surveillé. Et, il y a quelques jours*, l'*Observer* a fait scandale en indiquant que le MI 5 était « consulté » pour le recrutement d'une partie du personnel de la BBC (*le Monde* des 20 et 21 août). Plusieurs enquêtes effectuées par des journalistes ont montré que, depuis longtemps, le MI 5 joue un rôle de consultant pour l'attribution de nombreux postes de l'administration *publique et se trouve même sollicité* pour l'embauche de cadres supérieurs de grandes entreprises privées.

FRANCIS CORNU.

(1) Sept militaires britanniques affectés au centre d'écoute de Chypre comparaissent actuellement devant la justice pour avoir transmis de multiples *documents et renseignements* à une « puissance étrangère » (*le Monde* daté 7-8 juillet).

# Étranger

## LAOS

# L'appel des âmes

***Depuis une douzaine d'années, l'ancien royaume du Laos est devenu une République démocratique et populaire, « protégée » du Vietnam socialiste. Pourtant, les Laotiens n'ont pas rompu avec leur tradition légendaire — et plus souriante — de fêter chaque occasion, et les bouns acceptent bien des prétextes.***

Correspondance

Vientiane. — Dans la lumière du petit matin, les bols à offrandes luisent. La longue file des bonzes drapés de safran passe dans l'avenue Lane-Xang devant les portraits des « quatre barbus » : Marx, Engels, Lénine, Ho-Chi-Minh. Contrastes quotidiens d'une société qui, après les destructions de la guerre américaine et les débuts parfois enthousiastes et souvent difficiles d'une expérience socialiste, cherche à garder son sourire et son charme en dépit des pesanteurs diverses de ce genre de régime.

### Faire la fête

*« Y en a, y en a pas ; y en a, y en a pas »* ; ainsi résonne, dans les oreilles du profane, la litanie des bonzes. Le vénérable Tongsa donne le signal et tout le monde se tait. Il enchaîne sur un murmure où les rimes en *« thor »* soulignent l'origine sanscrite des mots sacrés. De temps à autre, l'assistance intervient en s'exclamant. Bientôt, chacun des participants retrouvera ses nombreuses âmes, guidées par les fils de coton qui les relient à l'autel-bouquet central. Pour marquer la convivialité de ce *sou khouane* (appel des âmes) ou *bacci*, chacun attachera au poignet de son voisin un fil de coton qu'il faudra garder ainsi quelques jours. Vieille cérémonie du fond des temps, récupérée par le bouddhisme, cet aspect quasiment intimiste des ferveurs religieuses est bien vivant dans le jeune Laos « démocratique et populaire » d'aujourd'hui.

Ici, en 1985 comme avant la « révolution », toutes les occasions sont bonnes pour faire la fête : le départ d'un ami en province ou le retour du fils qui a fini ses études à Cuba ou à Moscou ; à moins que ce ne soit le séjour estival d'un des enfants de la famille, qui, habitant en Occident depuis des années et n'ayant pas pris trop ostensiblement part à des manifestations contre le régime, a pu obtenir un visa pour venir passer ses vacances. Ou pour la sortie de prison d'un cadre *« ensamkhésé »* (la Bastille de Vientiane s'appelle Samkhé) enfin rejugé et libéré. Ou pour un retour d'un camp de rééducation du Nord. Mais celles-ci auront un petit goût d'amertume, car on pense aux absents — expatriés, encore détenus ou disparus.

La fête se termine bien arrosée à l'alcool de riz, sans oublier le repas : un délicieux *khao poune*, ce carry de nouilles fraîches qui, des pagodes de Mandalay en Birmanie à Wat Chantarangsay, petit temple khmer perdu en plein Saïgon, marque les fêtes bouddhiques.

Les petites fêtes sont quasi quotidiennes pour qui s'intéresse non aux affaires d'État mais au vécu quotidien du *Phou Thamada* (le « Lao de base »). Ainsi, par exemple, les quêtes pour reconstruire une aile de l'école, ou une façade de la pagode. Trois à dix instrumentistes, avec leur *khene*, violon lao, leurs percussions, ou simplement leur voix, passent en musique dans la rue, dans les marchés. En dansant le *rambon*, danse populaire, les femmes présentent aux passants les bols à offrandes où chacun glisse son obole, tandis que, au deuxième plan, d'autres femmes fabriquent des guirlandes avec ces dons.

Etranges, ces billets aux effigies fort *padivat* (révolutionnaires) flottant en longues lianes, bleues pour celles faites avec des billets de 1 kip, vertes pour les billets de 5 kips, rouges pour ceux de 20 kips...

Lors des grandes cérémonies qui rythment l'année bouddhique, l'on voit l'étonnant enchevêtrement entre une révolution qui cherche à *« changer les rapports de production et libérer les forces productives »*, s'inspirant peut-être trop de modèles nés ailleurs et en d'autres temps, et une ferveur joyeuse tournée vers une religiosité assez païenne, si ce n'est paillarde... *Boun bang fay*, la fête des fusées, en est un exemple frappant. Vieux reste des appels aux *Phi faun* (génies de la pluie), c'est en plus un concours entre les villages : quel sera celui qui aura la fusée la plus belle, la plus puissante ? Cris, rires, chants, souvent bien grivois, saluent les départs des projectiles. Certains vont assez loin (suffisamment pour que des maisons soient régulièrement incendiées) : d'autres s'écrasent après une trajectoire comme celle d'un caillou.

C'est la période où le *loa tho*, espèce de bière de riz très sucrée, coule à flot ; tel « camarade » connu pour être un des durs de son quartier a bien du mal à se tenir debout...

### Courses de pirogues

Si tout est loin d'être rose (sans jeu de mots) en République démocratique et populaire du Laos, on y fait la fête de bon cœur, et peut-être plus souvent qu'il ne faudrait pour un fonctionnement efficace des instances administratives.

On retrouvera le « camarade » cité plus haut lors des cérémonies de *khao pansa*, l'entrée dans le carême bouddhique. Il sera alors occupé à faire dévotement ses tours de pagode pour aller déposer aux pieds du Bouddha ses cierges et ses trois bâtons d'encens.

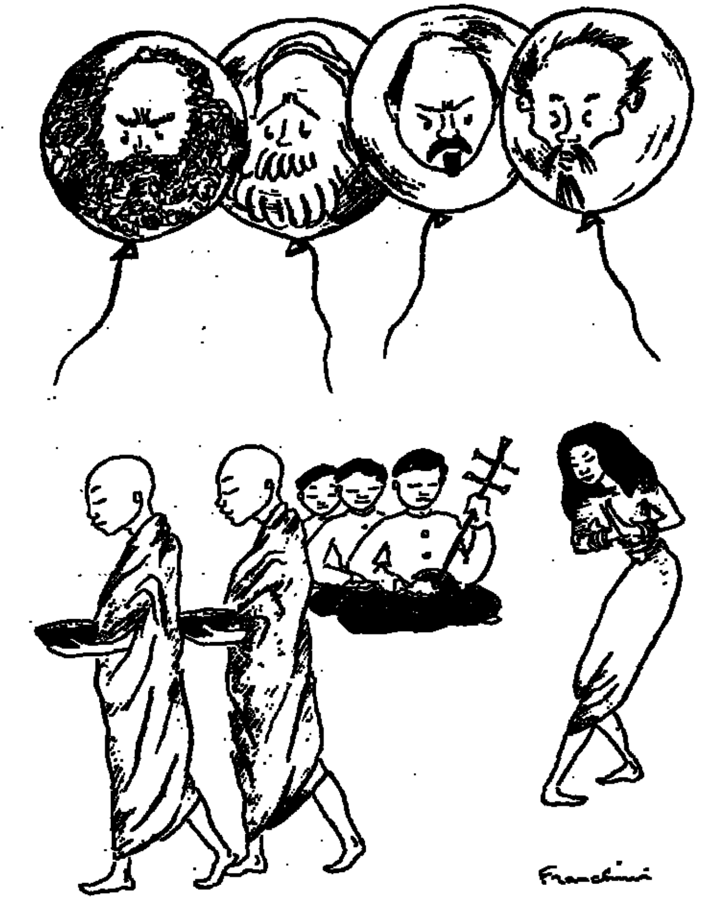
Le *boun soun hua*, fameuse fête des pirogues, est sans doute plus belle à Louang-Prabang, où le resserrement des rives du Mékong rend l'observation du spectacle plus aisée. Elle prend dans la plaine de Vientiane l'allure de ces innombrables fêtes de campagne qui animent les soirées d'août en France.

Chaque village, chaque quartier même, a sa pirogue et son équipe de rameurs. La moindre ligne droite de la Nam-Ngun, la moindre boucle du Mékong, abrite une course haute en couleur. Celle du « kilomètre 6 » sur la route de Tha Deua (en aval de Vientiane) vit cette année une compétition féroce entre l'équipage du village de Souan-Mon et celui de Chinaymo.

La course de Vientiane, plus classique dans son style, ressemble étonnamment à celle qui se déroule à la même époque sur la Chao Praya à Bangkok. Mêmes barges traditionnelles élancées et même foule agglutinée sur le quai... Simplement, les Blancs qui se mêlent aux robes safran des bonzes ne sont pas des touristes occidentaux ou des GI's américains, mais des « experts » des pays frères.

La tribune officielle accueille le Tout-Vientiane : membres de la communauté diplomatique qui voisinent avec de hauts responsables du gouvernement. Vendeurs de ballons ou de glaces qui alternent avec les petites marchandes vietnamiennes qui, depuis un demi-siècle, approvisionnent la capitale en *cha gio* (pâtés roulés vietnamiens).

Un soir, les berges des cours d'eau s'animent. Des milliers de petits luminaires descendent les chemins escarpés sur les rives concaves, en pente douce dans la convexité des méandres qui mènent à l'eau courante. C'est la cérémonie du *loy kratong*, ou chacun se débarrasse, au fil de l'eau, des méfaits de l'année, sous la forme d'un petit panier de feuilles de bananier orné de fleurs, de bâtons d'encens et de petits cierges. En contrebas du quai Fangun, à Vientiane, ou sur les berges de la Chao Praya, sur les petits cours d'eau qui parcourent les campagnes laotiennes ou de l'Issane (Nord-Est) thaïlandais, bonzes et citadins, officiels et *chau na* (paysans), *padikane* et *padivat* (réactionnaires et révolutionnaires) iront, avec le même recueillement, déposer leur panier sur le fleuve, maître des eaux... Chacun, ensuite, se rend à la pagode proche pour prier et acquérir ainsi quelques mérites pour la vie future. Ce peuple utilise le même mot — *boun* — pour désigner la fête et le bonus sur l'au-delà obtenu par des actes méritoires.



FRANCHINI.

Certains diront : *« Ça, c'est le libéralisme de règle à Vientiane, qu'en est-il dans la campagne ? »* Un peu moins de jerks, un peu moins de whisky thaïlandais de contrebande, plus de *rambon* et surtout du *lao hay*, l'alcool de jarre que l'on boit dans de grandes poteries avec des tiges creuses de feuilles de papayer...

### Manifestations de masse

Certes, les réveils matinaux pour aller « spontanément » aux grandes manifestations de masse (les thèmes abondent, notamment avec les atteintes territoriales sur ces fameux trois villages de la province de Sayaboury) ne sont pas toujours très appréciés par la population. Ils sont tellement peu lao... Mais combien de réunions dites « politiques », dans les villages ou les quartiers de la ville, n'ont pas d'autre but que d'organiser un *boun samaki* (fête de la solidarité). Petits bals « popu », ils servent à la fois à collecter les fonds pour des actions de la communauté, à faire passer de temps à autre un message politique, et surtout à bien s'amuser. Là, le *rambon* est roi, tandis que la Société nationale de brasserie a du mal à ne pas être en rupture de stock.

Les dirigeants aimeraient, certes, pouvoir mobiliser aussi facilement la base que le font les fêtes traditionnelles, familiales ou villageoises. Mais ils reconnaissent que... le Laos, c'est le Laos ! Et donc que si, dix ans après la révolution, les manifestations du « jour des travailleurs » ou des anniversaires divers (création du parti, République, etc.) n'arrivent pas à faire bouger aussi facilement les masses que le *boun bang fay* ou que la fête du *that louang*, c'est, à leurs yeux, que *« le pays n'est pas encore prêt »*.

FRANÇOIS GRUNEWALD.

## ARABIE SAOUDITE

# Un guide pour La Mecque

***Tous les musulmans y songent au moins une fois dans la vie et le pèlerinage à La Mecque donne à ceux qui l'ont accompli une aura particulière. Ils sont des centaines de milliers chaque année à s'y retrouver n'hésitant pas pour cela à faire de gros sacrifices.***

Des milliers de pèlerins, venus d'environ cent cinquante pays et parlant plus de deux cents langues différentes, convergent de tout le monde islamique vers La Mecque, où, s'est ouvert officiellement le *Hadj* (le pèlerinage) un des cinq piliers (ou *Arkane*) de la religion musulmane (1). *« Faire le pèlerinage de la Maison est un devoir envers Dieu pour quiconque est en état de l'accomplir »*, dit le Coran. Et, cette année encore, beaucoup de pèlerins auront multiplié les sacrifices pour pouvoir, *« une fois dans leur vie »*, venir à La Mecque.

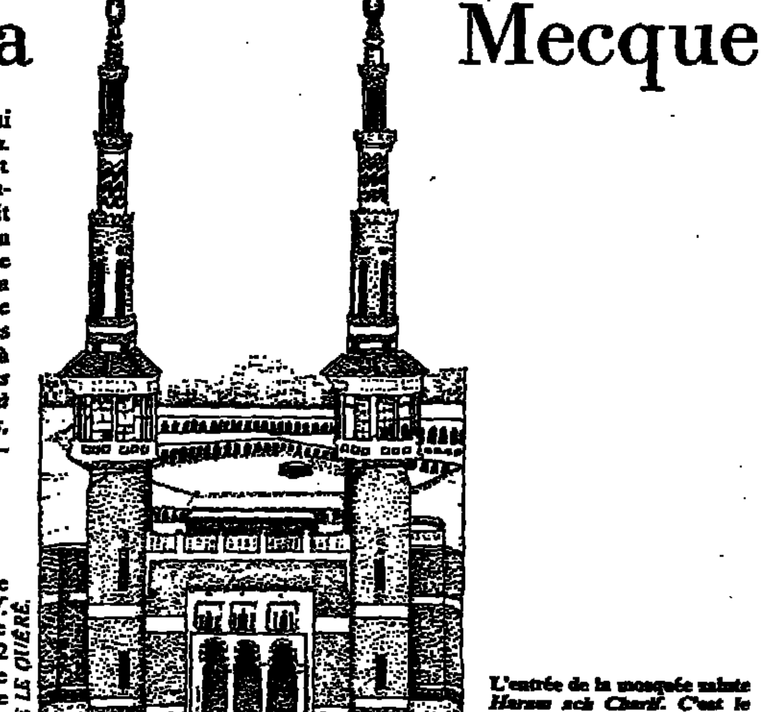
La tradition et l'origine du Hadj remontent au temps où Sarah, la femme d'Ibrahim, jalouse de Hadjir, la servante qui avait donné un fils, Ismaïl, à Ibrahim, obligea ce dernier à les chasser. Ibrahim les conduisit alors dans la vallée de Bakka (ancien nom de La Mecque) et, en les quittant, supplia Dieu : *« Seigneur, j'ai établi une partie de ma descendance dans une vallée stérile, près de ta Sainte Maison, afin, Seigneur, qu'ils accomplissent la prière. Fais que les cœurs de certains hommes s'inclinent vers eux. Peut-être te seront-ils reconnaissants* (2) ».

Quelque temps plus tard, quand Ibrahim revint rendre visite à Hadjir et Ismaïl, Dieu lui ordonna de reconstruire la *Kaaba*. Avec son fils, ils entreprirent cette réédification sur les fondations de l'ancien temple construit par Adam, et qui avait disparu des siècles auparavant à la suite d'un cataclysme, pense-t-on. La Kaaba bâtie, Ibrahim, sur une révélation de Dieu, appela les gens à accomplir le pèlerinage à sa Maison : *« Appelle les hommes au pèlerinage. Ils viendront à pied ou sur leurs fines montures, accourant de tout lieu éloigné* (3). »

### Rencontres

La Kaaba, située dans la sainte mosquée, le *Haram ach Charif*, est d'une forme cubique de 15 mètres de haut sur environ 12 de large et 13 de long. Une immense tenture noire brodée de versets coraniques en fils d'or recouvre la Kaaba. Quelques jours avant le commencement du Hadj, le roi d'Arabie saoudite ou son délégué (en général le gouverneur de La Mecque) vient à la mosquée pour nettoyer la Kaaba et changer la tenture. Le renouvellement de celle-ci va s'élever cette année à 17 millions de rials (environ 41 millions de francs).

Honneur et privilège rare, l'admission à l'intérieur de la Kaaba est réservée à des souverains et des chefs d'État. Dans un angle de côté de la Kaaba (*al Moultazam*) est située la Pierre noire, striée de fils d'argent. La légende raconte qu'elle a été extraite par Ismaïl de la montagne Abou-Qoubays (dans La Mecque). Celui-ci l'a remise à son père lors de la construction de la Kaaba. Suivant une tradition du prophète Mohammed, les pèlerins embrassent la Pierre noire, mais comme il est difficile, voire impossible, de l'approcher en raison de l'affluence, les pèlerins se contentent souvent de la saluer de loin.



VIOLETTE LE QUÉRÉ

*L'entrée de la mosquée sainte Haram ach Charif. C'est le lieu le plus sacré pour les musulmans. A l'intérieur se trouve la Kaaba. La mosquée ainsi que ses minarets sont en marbre.*

A côté de son aspect éminemment religieux, le Hadj offre l'occasion aux musulmans venus de tous les coins du monde de se rencontrer une fois par an pour échanger avis, connaissances et conseils.

L'immolation, qui marque la fin du Hadj et le jour de la fête du Sacrifice, est un rite qui permet aux démunis de manger de la viande comme le Coran le recommande *« pour qu'ils participent aux bienfaits du pèlerinage et qu'ils invoquent, en ces jours solennels, le nom de Dieu pour le remercier de leur avoir accordé la chair des troupeaux. Mangez de cette viande et donnez-en aux miséreux et aux besogneux* (4). »

Chaque famille doit immoler une ou plusieurs bêtes — selon ses moyens financiers — en évocation du geste d'Ibrahim.

Cette pratique a longtemps amené un énorme gâchis, d'autant que, à cause de la chaleur, les températures avoisinant 40 °C, les bêtes devaient être enterrées pour éviter les risques de maladies. A l'heure actuelle, plusieurs abattoirs modernes ont été construits, et la Banque islamique, en association avec le ministère du Hadj, a eu la judicieuse idée de récupérer, conserver et acheminer les bêtes immolées en avion frigo vers certains pays musulmans qui rencontrent des problèmes alimentaires.

Cette année, la Banque islamique achètera 300000 têtes de bétail qu'elle revendra aux pèlerins au prix de 295 rials (environ 700 francs) au lieu du prix officiel de 217,90 rials (530 francs). Cette différence est la contribution des pèlerins aux frais de transport de ce bétail immolé, que la Banque islamique enverra vers le Pakistan, la Jordanie, Djibouti, le Tchad, le Bangladesh, la Mali et la Mauritanie.

### Epidémies

Le nombre de pèlerins n'a cessé ces dernières années d'augmenter. Environ 50000 avant la deuxième guerre mondiale, ils sont aujourd'hui plus de 1 million, ce qui n'est pas sans poser beaucoup de problèmes.

Chaque année, par exemple, le choléra fait des ravages dans la foule des pèlerins, qui souvent le propagent à leur retour. Le Hadj est ainsi source de complications sanitaires qu'aucun gouvernement n'a encore réussi à enrayer. Pour le gouvernement saoudien, gardien des lieux saints, le Hadj est à cet égard à la fois un honneur inestimable mais aussi une lourde et coûteuse responsabilité. On estime par exemple à environ 20 milliards de dollars les dépenses faites ces dernières années par Ryad pour des travaux d'aménagement : élargissement des mosquées de La Mecque et de Médine, construction de vingt-cinq tunnels et autres travaux routiers pour faciliter la circulation durant cette période.

Le gouvernement saoudien exige d'ailleurs des pèlerins, au moment où il leur délivre des visas, une somme d'environ 5000 francs français, qui couvre notamment les frais de logements, nettement insuffisants à cette période.

Autre cauchemar pour les pouvoirs saoudiens, les manifestations d'ordre politique que ne manquent pas de faire depuis plusieurs années les pèlerins iraniens. Cette année, ceux-ci seront 150000, le plus important des contingents étrangers. Par mesure de précaution, le gouvernement saoudien a d'ailleurs installé un système de télévision en circuit fermé, d'un coût de 20 millions de dollars, pour surveiller la sécurité dans les lieux saints. D'autre part, un certain nombre de pèlerins décident de rester dans le pays après le Hadj et d'y travailler illégalement sans avoir de titre de séjour, aggravant ainsi le chômage, qui n'épargne plus l'Arabie saoudite.

Le roi participe chaque année au Hadj, qui reste un des moments forts de la vie en Arabie saoudite. Celle-ci ne tire-t-elle pas de sa charge de gardien des lieux saints un pouvoir particulier sur le monde islamique, renforcé, il est vrai, tout autant par la flamme des puits pétroliers ?

MONA KHAZINDAR.

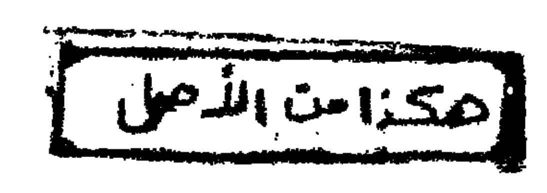
(1) Les quatre autres sont : la profession de foi *(Ach-chadate)*, la prière *(As-salate)*, le jeûne *(As-swame)* pendant tout le mois du Ramadan, et l'aumône *(As-zakate)*.

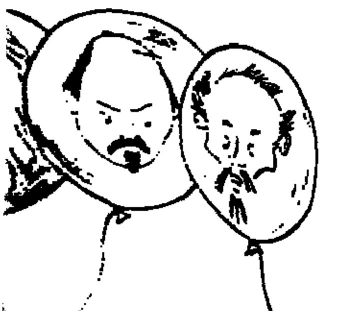
(2) Coran, « Ibrahim » XIV, verset 37.

(3) Coran, « le Pèlerinage » XXII, versets 26-27.

(4) Coran, « le Pèlerinage » XXII, verset 37.













## LA LOI SUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE EST CONFORME A LA CONSTITUTION

# L'argumentation du Conseil

Le Conseil constitutionnel a rejeté, vendredi 23 août, les recours dont l'opposition l'avait saisi après l'adoption définitive, mardi 20 août, de la loi sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie. L'assemblée du Palais-Royal n'a pas retenu les griefs contenus dans le recours identique que députés et sénateurs de l'opposition avaient avancés à propos de la forme et du fond. Elle n'a pas estimé nécessaire un nouvel examen de la constitutionnalité des dispositions de la loi sur lesquelles elle s'était prononcée positivement dans sa décision du 8 août et sur lesquelles les sénateurs RPR avaient déposé un recours qui leur était propre.

Sur la forme, et plus précisément sur le recours à l'article 10 de la Constitution, le Conseil constitutionnel reconnaît au président de la République la faculté *« de demander au Parlement une nouvelle délibération en vue d'assurer la conformité de la loi à la Constitution »* puisque, par la promulgation, c'est lui qui *« atteste que la loi a été régulièrement délibérée et votée »*. Il ajoute : *« Ainsi, lorsque par l'effet d'une décision du Conseil constitutionnel, il apparaît que certaines dispositions de la loi non conformes à la Constitution sans la rendre dans son ensemble contraire à la Constitution peuvent, au cours de la nouvelle délibération se voir substituer de nouvelles dispositions conformes à la Constitution »*.

Dans sa décision, le Conseil constitutionnel ajoute que *« loin de tenir en échec ces règles constitutionnelles claires et précises qui n'appellent aucune interprétation, ou d'en modifier les conditions d'exercice, ce que d'ailleurs une loi organique n'aurait pu faire, les articles 22 et 23 de l'ordonnance du 7 août 1958 (...) n'en constituent que des modalités d'application »*.

Toujours sur la procédure, le Conseil constitutionnel rappelle que le contrôle de constitutionnalité dont il a la charge n'a pas pour objet *« de gêner ou de retarder l'exercice du pouvoir législatif »*. Il précise que l'objet de son contrôle est de permettre, lorsqu'une loi n'est pas déclarée dans sa totalité contraire à la Constitution, la promulgation soit après amputation des dispositions inconstitutionnelles, soit après leur substitution par de nouvelles dispositions *« réalisant une mise en conformité avec la Constitution »*.

Le Conseil constitutionnel observe que le président de la République aurait pu promulguer, dans le cas présent, la loi votée le 26 juillet dernier amputée de l'article 4 alinéa 2 déclaré non conforme à la Constitution par le Conseil constitutionnel le 8 août dernier et recourir à une nouvelle procédure législative pour compléter la loi promulguée. Mais le chef de l'Etat pouvait aussi recourir à une *« seconde lecture »*, cette décision ayant, indique le Conseil constitutionnel, *« évidemment pour objet de réaliser la mise en conformité de la loi votée à la Constitution en substituant aux dispositions non conformes à celle-ci des dispositions nouvelles faisant droit à la décision du Conseil constitutionnel »*.

Dans ce cas, poursuit-il, *« il ne s'agit pas du vote d'une loi nouvelle mais de l'intervention dans la procédure législative en cours d'une phase complémentaire résultant du contrôle de constitutionnalité »*. Ainsi *« aucune disposition constitutionnelle ne permet d'écarter, pour la conclusion de cette phase complémentaire, les dispositions de l'article 45 de la Constitution, qui sont applicables de plein droit à la nouvelle délibération demandée par le président de la République »* et non, comme le souhaitait l'opposition, applicables aux seuls projets et propositions de loi. Le Conseil assure de même que les termes de *« seconde lecture »* ne peuvent avoir une signification *« différente »* de celle des mots *« nouvelle délibération »*.

De ces développements le Conseil constitutionnel tire la conclusion que la procédure législative utilisée pour rendre conforme à la Constitution la disposition qu'il avait censurée *« a fait de l'article 23 de l'ordonnance de 1953 une application ne méconnaissant en rien les règles de l'article 10 de la Constitution et a répondu aux exigences du contrôle de constitutionnalité, dont l'un des buts est de permettre à la loi votée qui n'exprime la volonté générale que dans le respect de la Constitution d'être sans retard amendée à cette fin »*.

Sur le fond, c'est-à-dire sur le nombre de conseillers représentant la région sud, le Conseil constitutionnel considère qu'avec le chiffre de vingt et un (au lieu de dix-huit initialement retenu et qu'il avait rejeté) la *représentation proportionnelle* à la population est convenable. En tout cas, la prise en compte d'*« impératifs d'intérêt général »* justifie ce chiffre et la juste « mesure » que le Conseil s'était efforcé de définir le 8 août n'a pas été *« manifestement dépassée »*.

### LE CONTENU DE LA LOI

**La loi sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie parue au *Journal officiel* du samedi 24 août définit le *« régime transitoire »* qui sera mis en place jusqu'à ce que les *« populations intéressées »* se prononcent sur l'accession du territoire *« à l'indépendance en association avec la France »*, et ce au plus tard *le 31 décembre 1987*.**

**Avant ce scrutin d'autodétermination sont créées quatre régions administratives par des conseils de région, comprenant neuf membres dans la région *nord, neuf dans le centre, vingt* et une dans la région sud (avec Nouméa) et sept dans la région *des îles Loyauté. La loi* fixe provisoirement l'organisation de ce scrutin dans les *« soixante jours »* qui suivront la promulgation de la loi par le haut commissaire, promulgation qui devrait intervenir lundi 26 août : désignation des conseillers régionaux à la proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, présidence de chaque bureau de vote par un magistrat de l'ordre judiciaire, possibilité de vote par procuration...**

**Le texte prévoit la création dans chaque région d'un *« conseil consultatif coutumier »* dont la réunion constitue le *« conseil consultatif territorial »*.**

**L'exécutif du territoire *revient au haut commissaire*, auprès duquel est institué un *« conseil exécutif »* composé *des présidents* de conseil de région et présidé par le président du Congrès du territoire.**

**La loi autorise à légiférer par ordonnances avant le 15 novembre prochain.**

### LES NEUF SAGES

**Le *Conseil constitutionnel* comprend neuf membres, dont le mandat dure neuf ans et n'est pas renouvelable. Le Conseil se renouvelle par tiers tous les trois ans. Trois de ses membres sont nommés par le président de la République, trois par le président de l'Assemblée nationale, trois par le président du Sénat. Les anciens présidents de la République font de droit partie à vie du Conseil constitutionnel. M. Giscard d'Estaing, actuellement député du Puy-de-Dôme, ne peut y siéger. Le président du Conseil est nommé par le chef de l'Etat. Il a voix prépondérante en cas de partage.**

**Le *Conseil constitutionnel* est actuellement composé de MM. André Ségalat (nommé en février 1977 par M. Giscard d'Estaing), Georges Vedel (nommé en février 1980 par M. Giscard d'Estaing), Daniel Mayer, président (nommé en février 1983 par M. Mitterrand), Robert Lecourt (nommé en février 1983 par M. Alain Poher), Léon Jozeau-Marigné (nommé en février 1980 par M. Alain Poher), Paul Legatte (nommé en avril 1983 par M. Louis Mermaz), Louis Joxe (*nommé en février 1980 par* M. Edgar Faure), Pierre Marcilhacy (nommé en février 1983 par M. Mermaz), et Maurice-René Simonnet (nommé en octobre 1984 par M. Alain Poher après le décès de Louis Gros).**

### LES RÉACTIONS

#### M. FABIUS : un « désaveu catégorique » de l'opposition

Le premier ministre a déclaré vendredi soir 23 août dès l'annonce de la décision du Conseil constitutionnel : *« Cette décision apporte un désaveu catégorique aux personnalités qui tout récemment avaient cru pouvoir attaquer de façon parfois violente cette loi et la procédure suivie par les pouvoirs publics »*. *« Les élections en Nouvelle-Calédonie vont maintenant pouvoir avoir lieu. Au nom même de l'intérêt général, je souhaite que chacun travaille désormais à ce qui doit être l'objectif de tous : l'ordre, le dialogue, la paix et le développement du territoire »*, a-t-il ajouté.

● *M. ALAIN POHER : président du Sénat* a fait savoir qu'il *« ne regrette pas »* d'avoir été le premier signataire du recours déposé par les sénateurs et qu'*« il le referait si c'était à refaire »*.

● *M. CHARLES PASQUA, président du groupe RPR au Sénat :* « Nous prenons acte de la décision du Conseil constitutionnel. Nous entrons par conséquent dans une nouvelle phase du combat que nous menons pour la Calédonie dans la France (...). Nous allons prendre part activement à la campagne électorale et nous appelons à la mobilisation de tous les partisans de la France (...). Nous demandons que tout soit mis en œuvre pour que la sécurité et la sincérité du scrutin soient assurées. »

● *M. LOUIS MERMAZ, président de l'Assemblée nationale :* « Comme ce n'est pas un succès *[pour l'opposition]*, c'est forcément un revers et je crois que la passion politique l'a emporté sur le bon sens (...) chez des hommes pourtant éminents. » (...)

« Les parlementaires se doivent d'user avec modération du Conseil constitutionnel *[car]* ces recours à répétition pourraient devenir quelque chose de très dangereux. »

● *M. OLIVIER STIRN, député non inscrit du Calvados, président de l'Union centriste et républicaine :* « Le Conseil constitutionnel, dont la composition n'est pourtant pas favorable à la majorité, donne ainsi une leçon de mesure et de sagesse qui est importante pour l'avenir des institution. *[Sa]* décision devrait montrer à l'opposition que la critique systématique est mauvaise conseillère. »

● *M. JACQUES LAFLEUR, député RPR de Nouvelle-Calédonie, président du RPCR :* « C'est un échec relatif, mais le premier échec, c'est celui du gouvernement qui a été contraint d'augmenter le nombre de sièges dans la région (de Nouméa). L'important est que les élections vont avoir lieu. Maintenant nous sommes assurés de la majorité au Congrès. »

● *M. DICK UKEIWÉ, président du gouvernement de Nouvelle-Calédonie :* « Nous sommes des citoyens français qui respectons les *lois de la République. Nous acceptons* la décision du Conseil constitutionnel. Aujourd'hui, c'est une nouvelle phase de notre combat politique qui commence. Nous allons participer aux élections. La grande majorité des Calédoniens pourra démontrer au gouvernement qu'elle veut rester française. Nous sommes sûrs que nous les gagnerons et c'est une période temporaire que nous allons passer en attendant mars 1986. »

● *M. JACQUES LALIE, un des dirigeants du LKS (Libération kanake socialiste) :* « C'est un revers pour l'opposition, un gage pour une Calédonie plus juste et encore un désaveu pour Ukeiwé. »

*RECTIFICATIF.* — Dans le rectificatif paru dans nos éditions du 24 août M. Charles Pasqua est devenu par erreur « président du groupe UDF ». Il est toujours, bien évidemment, président du groupe RPR du Sénat.



# A qui appartient Paris

*(Suite de la première page.)*

*Au chapitre des monuments*, c'est tout de même l'Etat qui est roi. Il est chez lui à l'Elysée, à l'Assemblée nationale, au Sénat, au Louvre comme au Centre Pompidou, à l'Opéra comme à la Comédie-Française, sous l'Arc de triomphe et au Panthéon. Il prend ses aises dans la plupart des bâtiments ministériels qui lui appartiennent en propre. Ce patrimoine grandiose s'accroît en ce moment du ministère des finances, du musée de La Villette sur un terrain autrefois municipal, et du musée d'Orsay, ancienne gare SNCF.

Malgré ces imposantes possessions auxquelles il faut ajouter les universités et 25 000 logements, l'Etat se trouve à l'étroit sur son millier d'hectares et dans ses 3,5 millions de mètres carrés de bureaux. Aussi loue-t-il à la Ville, au département et à des particuliers de vastes surfaces de bureaux. Le ministère de l'environnement — petit Poucet des ministères — n'a jamais été dans ses murs et se contente d'une location du côté de Neuilly. Le ministère de l'intérieur lui-même a été obligé tout récemment de louer 28 000 mètres carrés à une compagnie d'assurances dans le quinzième arrondissement.

Les grandes entreprises publiques ne dissimulent pas leur patrimoine. La SNCF lâche chaque année quelques hectares de voies inutiles, mais elle est fière de ses six gares dont une au moins est classée monument historique, et de son puissant siège central près de Saint-Lazare qui abrite des milliers de cheminots paperassiers. L'Assistance publique est, elle aussi, un gros propriétaire foncier avec *23 hôpitaux dans Paris* intra-muros, un musée, près de 2 000 logements et une foule d'autres bâtiments. A défaut de les trouver commodes, elle s'enorgueillit de ce qu'une dizaine d'entre eux sont classés ou inscrits au titre des monuments historiques.

En revanche, les congrégations sont beaucoup plus discrètes sur leurs avoirs, pourtant encore considérable. Une centaine d'hectares dit-on : couvents et jardins secrets installés depuis longtemps sur la rive gauche, mais c'est un patrimoine qui s'effiloche car on est pauvre et les promoteurs bien alléchants.

Les entreprises possèdent un considérables bas de laine immobilier avec 900 hectares de terrains industriels et d'entrepôts et aussi de quoi loger 60 000 familles de leur personnel et 300 hectares de bureaux, soit 10 millions de mètres carrés de plancher utile.

*Mais à qui appartiennent* les immeubles de logements ? Ceux-ci ne couvrent que le quart de la surface de Paris. Le plus gros propriétaire est la Ville qui possède ou maîtrise 67 000 appartements et en contrôle indirectement autant. Ce patrimoine représente 10 % du parc des logements parisiens (1 250 000 environ). *Les sociétés d'HLM* possèdent 100 000 locaux, les compagnies d'assurances 22 000 appartements, *les organismes et sociétés privés* 165 000 logements. Au demeurant ce sont les particuliers qui détiennent la plus grande partie de l'espace habitable à Paris : 850 000 locaux qui sont, soit occupés par des co-propriétaires, soit loués.

Paris que l'on présente souvent comme une ville très administrative et très dense — c'est vrai pour les quartiers du centre — offre une image assez différente. Plus de la moitié de son territoire, 51,2 %, est libre de toute construction, ces espaces-là sont aux neuf dixièmes publics, les voies et jardins privés ne couvrant que quelques centaines d'hectares. En revanche, le domaine bâti appartient pour les deux tiers à des privés — individus ou sociétés — et pour un tiers seulement aux institutions publiques. N'étant la propriété exclusive de personne, la capitale est donc à tout le monde. Cette heureuse répartition n'est-elle pas pour quelque chose dans l'impression de liberté que l'on y éprouve ?

**MARC AMBROISE-RENDU.**

# La place des femmes sur les listes de candidats pour 1986

**A l'approche de chaque consultation électorale, un débat sur le rôle des femmes dans la vie politique et sur leur représentation parmi les candidats présentés par les partis ne manque pas de s'engager.**

**Il traverse l'opposition comme la majorité. Les socialistes sont les champions de telles discussions, et le PS, sous la houlette de M. François Mitterrand, avait même mis en place un système de quota dont trois ministres (Mmes Edwige Avice, Edith Cresson et Yvette Roudy) s'indignent qu'il soit si mal respecté pour 1986 (*le Monde* du 24 août).**

**Nous publions ci-dessous deux points de vue émanant de femmes militantes et responsables politiques. Ils ont ceci d'original que Mme Christiane Papon (RPR) défend au passage la juste lutte des femmes socialistes pour les élections de 1986, tandis que Mme Hélène Goldet (PS) considère la démarche de ses camarades comme une *« ânerie »*.**

## Une ânerie

par HÉLÈNE GOLDET (*)

FRANCHEMENT, la bagarre engagée par nombre de mes camarades du Parti socialiste pour obtenir plus de femmes parmi les députés socialistes en 1986 est une ânerie.

Militant du Parti socialiste, de sexe féminin, je tiens d'abord à apporter le témoignage suivant : les *militants et les cadres du Parti socialiste*, hommes et femmes, ressemblent à s'y méprendre au reste de la population. La *proportion* d'imbéciles, d'arrivistes, d'intrigants, d'exaltés et de chics types, est à peu près la même que dans un wagon de métro aux heures d'affluence.

On y retrouve donc les tensions à l'œuvre aujourd'hui dans la société française à propos des femmes. En particulier, ce sont les plus âgées parmi celles qui ont eu la chance de gravir un grand nombre des barreaux de l'échelle sociale qui sont aussi les plus conscientes, parce que les plus *éprouvées par cette évolution*.

Hélas ! Autour d'elles, le reflux de la lutte de masse des femmes a autorisé *des groupes de femmes d'âges* et de conditions divers à récupérer le fonds de commerce féministe. La plupart *y trouvent la réponse* à leur quête d'identité, mais, d'autres, aussi nombreuses, en recueillent des bénéfices qui ne sont pas seulement spirituels.

La plupart de ces dames n'ont pas d'autres titres pour prétendre parler au nom des femmes que les associations d'usagers du téléphone ou de téléspectateurs au nom de ces derniers. Pour parler au nom du grand nombre, il faut soit, comme les organisations syndicales ou quelques associations et partis politiques, disposer d'un enracinement véritable, soit — finalement ça marche, hélas ! — *beaucoup de culot*.

Comme féministes, nos camarades du parti n'ont rien à en attendre *en termes de sièges*, à la Chambre ou ailleurs. Non parce que le parti est antiféministe, mais parce que leur féminisme n'est plus en France une dimension spécifique incontournable du combat politique — s'il n'a jamais été. Pourtant, la condition du plus grand nombre des femmes en France est encore loin de ce que devrait être l'ambition des socialistes. Même si *certaines améliorations sont* intervenues depuis 1981, chacune peut constater une dégradation multiforme, à la fois économique (liée aux choix de mars 1983) et politique (l'échec au moins partiel du projet des socialistes laisse un espace à la réaction).

On doit d'ailleurs remarquer que nos candidates à la candidature ont perdu quelques occasions de ne pas se taire, lorsque les vrais enjeux étaient posés. Outre les enjeux économiques que l'on vient d'évoquer, que n'ont-elles pris position contre la modification du mode de scrutin, *dont il était clair, pour qui* suit de près les affaires publiques, qu'il aurait entre autres conséquences *néfastes celles qu'elles déplorent* aujourd'hui. Que n'ont-elles aussi alerté le parti et l'opinion publique *sur les conséquences* d'une exhibition vulgaire de telle *« Madame l'épouse »* par certains hauts personnages de l'Etat trop soucieux de leur image médiatique.

Mais elles auraient pris ainsi le risque de déplaire à qui disposait du pouvoir de faire ou de défaire leur destin politique immédiat.

Dépitées aujourd'hui de n'être pas élues pour l'élection, elles tentent de rassembler des militantes autour d'une ambition médiocre. Souhaitons que cette affaire, quelle qu'en soit l'issue, ne trouble pas trop longtemps la vie politique d'une gauche qui n'a vraiment pas besoin de ça.

(*) Membre de la commision économique du Parti socialiste.

## Mais où sont-elles donc ?

Par CHRISTIANE PAPON (*)

LES *formations politiques* de toutes tendances s'activent, dans le plus grand secret, au sein de leurs officines. Elles concoctent des listes sur lesquelles toutes les bonnes fées de la politique semblent s'être penchées. La fébrilité est immense, la bousculade indescriptible : on crie, on pleure, on s'injurie, on assassine... Chacun y va de son *couplet, la cacophonie est générale*. Beaucoup sont, d'ores et déjà, éjectés ; d'autres apparaissent *comme insolents ou minables*. Quelques-uns « n'ont pas le profil » ; d'autres manquent de « look » ; certains ont trop d'années, d'autres pas assez.

Tout le monde s'affaire, les crocs-en-jambe, les chausse-trapes, les *coups de poignard dans le dos*... tout est bon pour comprimer le volume immense des appétits. Les candidatures en puissance grouillent *dans le* « saint des saints » des états-majors politiques. Le bon peuple, par le *truchement de la proportionnelle socialiste*, est sommé de se taire et d'obéir. De tamis en tamis aux trames de *plus en plus fines*, quelques heureux candidats, bien conformes, paraissent enfin faire surface.

Mais les candidates ? Où sont-elles ?

Le PS lui-même, ce champion affiché des causes justes, semble, au dire de Mme Roudy, ministre des droits de la femme, ne concéder *qu'un dérisoire et insolent 7 % pour* les femmes en position d'éligibilité. C'est une grave injure faite aux *militantes, c'est un reniement* socialiste de plus et c'est aussi une sorte de racisme exercé à l'encontre des femmes. Les autres partis *politiques* ne laissent encore, par prudence ou peut-être par gêne — sait-on jamais, — échapper aucun pourcentage.

Va-t-il falloir dès lors, une *nouvelle* fois et sous la *douloureuse* contrainte de si criantes injustices, revenir au seul moyen efficace susceptible de créer un chemin pour les femmes : les quotas ?

*J'entends déjà de bonnes âmes*, soucieuses de défendre la *dignité* des femmes, rétorquer à nouveau qu'il s'agirait là d'une mesure bien humiliante pour elles. Mais je pose ici la question : n'est-il pas encore plus humiliant et plus révoltant pour elles d'être tout simplement et par avance disqualifiées, ignorées, oubliées ? Le Conseil *constitutionnel* a sans doute pour tâche de défendre la Constitution, mais il doit le faire à la lumière de faits modernes de société. Il est *indéniable que le peuple français*, doit être représenté dans son ensemble à l'Assemblée nationale. Le partage du travail des hommes et des femmes sur le terrain doit être prolongé *par le partage des responsabilités* et du pouvoir législatif à l'Assemblée nationale. Une femme, au minimum, par département, en position éligible, serait souhaitable.

Les états-majors politiques auraient-ils donc fait leur la *célèbre* déclaration du docteur Lacan : *« La femme n'existe pas... » ?* Et pourtant, je vois d'ici le formidable raz de marée de voix que soulèverait le parti qui aurait la jeunesse, *l'audace* et l'intelligence de prendre sur ses listes un nombre de femmes comparable à celui des *hommes*.

Serait-ce trop demander que d'exiger quelques dizaines de *femmes élues pour toute la France* ? Et à qui pourrait-on sérieusement faire croire que la moitié de l'humanité n'existe pas ?

(*) Présidente de Femme-Avenir, membre du comité central du RPR.

# Société

## LE SABOTAGE DU « RAINBOW-WARRIOR » ET SES DÉVELOPPEMENTS

## Le procès des « Turenge » : des doutes sur la sérénité des débats

**Enquête des policiers. Enquête des médias. L'affaire Greenpeace continue d'alimenter la chronique politico-policière en France et en Nouvelle-Zélande. A tel point que le porte-parole du ministère néo-zélandais de la justice, M. Paul East, a émis des doutes, le 23 août, quant au bon déroulement du procès de Dominique Prieur, capitaine des services secrets français, et de son compagnon connu sous le nom d'Alain Turenge. *« Les gens qui formeront le jury auront tellement lu de choses dans les journaux qu'ils pourraient déjà s'être fait leur opinion sur la culpabilité ou non des accusés avant même de se rendre au tribunal »*, a déclaré M. East. La « session de présentation des preuves » doit s'ouvrir le 4 novembre prochain et durer six semaines. Ce sera une « session » très longue pour une *« affaire exceptionnelle »*, dit-on au tribunal d'Auckland. Le véritable procès ne devrait avoir lieu que début 1986.**

### Cap sur Mururoa

De notre envoyé spécial

Auckland. – Rien n'y manque. Rassemblés sur le quai, une centaine de sympathisants de Greenpeace, barbe blonde et robe indienne, agitent des fleurs et, au moment du départ, les jettent dans l'eau froide du port. Un peu à l'écart, un groupe de Maoris (les indigènes de la Nouvelle-Zélande) entonnent des chants d'adieu et prient pour l'un des leurs, membre de l'équipage. Enfin, lesté de cet amour et de ces bénédictions, le *Véga* lève l'ancre, le samedi 24 août, sous un soleil hivernal frisquet. Cap sur Mururoa.

Un fameux combattant, le *Véga*, plus coriace que ne laissent supposer ses deux mâts et ses douze mètres effilés. Et la route de Mururoa, pensez s'il la connaît ! C'est son cinquième voyage vers le site nucléaire français depuis 1972. C'est alors qu'il en était le skipper, en 1973, que M. David MacTaggart, actuel président de Greenpeace International, fut blessé à un œil au cours de l'abordage du voilier par la marine française.

En 1981, la troisième expédition du *Véga* s'achève par un compromis avec le nouveau gouvernement français, qui autorise une mission scientifique indépendante à venir contrôler sur place les retombées des essais et la radioactivité éventuelle de l'air, de la terre et de l'eau. Deux scientifiques néo-zélandais, dont le professeur Atkinson, directeur du laboratoire national d'études des radiations, participent à cette mission, le rapport final, publié en juillet 1984, suscite, comme on pouvait s'y attendre, une vive controverse : les Français en tirent argument pour proclamer l'inocuité des essais, Greenpeace objecte que les scientifiques, serrés de près par les militaires français, n'ont pu faire tous les prélèvements souhaitables.

#### Boycottage des produits français

L'année suivante, en 1982, les Français capturent le *Véga*. Et un an après, sans doute embarrassés par cette prise de guerre, ils le relâchent. Et voilà donc, aujourd'hui, notre voilier, battant pavillon canadien, gréé pour son cinquième voyage. Il rejoindra sur place, après une traversée de 2 400 milles, le *Greenpeace*, navire amiral de l'escadre écologiste, remplaçant le *Rainbow Warrior*, qui a appareillé pour sa part d'Amsterdam la semaine dernière.

La pugnacité affichée par la marine française n'effraie pas les marins-militants : *« Si nous avions renoncé, ceux qui ont commis l'attentat auraient atteint leur but »*, explique M. Steve Fawyer, responsable de l'organisation écologiste.

Le *Véga* voguera donc tout le mois de septembre. Durant cette période, Greenpeace s'apprête à lancer, à travers toute la Nouvelle-Zélande, une vaste campagne de boycottage des produits français.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

### LES VERTS N'ATTENDENT RIEN DU RAPPORT DE M. TRICOT

Les Verts ont des doutes sur l'intérêt du rapport de M. Tricot. *« Si M. Tricot est compétent, il l'est aussi pour se taire »*, a déclaré, vendredi 23 août, M. Didier Anger porte-parole de ce mouvement. Les Verts sont aussi critiques envers M. Brice Lalonde, ancien candidat des écologistes à l'élection présidentielle de 1981, et M. Jean-Claude Delarue, secrétaire général de « SOS environnement ». Ils estiment que M. Delarue est à la tête d'une *« officine verdâtre du PS »* et considèrent que M. Lalonde *« ne peut condamner l'attentat du* Rainbow-Warrior *et être favorable aux essais nucléaires »*.

M. Mitterrand n'a pas été épargné. Pour les Verts, la différences est grande entre les propos tenus par le président de la République en juillet 1973 (*« Le Parti socialiste a toujours estimé les expériences nucléaires françaises inutiles et dangereuses. »*) et ses actes d'aujourd'hui... la politique de nucléarisation du Pacifique français menée actuellement, ne serait pas, selon les Verts, étrangère à celle menée en Nouvelle-Calédonie, notamment en ce qui concerne l'élargissement de la base militaire de Nouméa.

Sympathisant des verts, l'abbé Jean Toulat, qui participait, en 1973, à la croisade mouvementée du bateau écologiste *FR I*, arraisonné par la marine française au large de Mururoa, s'est félicité des révélations faites a ce sujet par M. Bernard Stasi (CDS). L'ancien ministre des DOM-TOM avait indiqué qu'il s'était opposé à ce que le *FRI* soit coulé (*le Monde* du 22 août). Dans *Témoignage chrétien* daté du 26 août, l'abbé Toulat écrit : *« Aujourd'hui comme hier, le bateau* Greenpeace *respectera les eaux territoriales de la France, mais non la zone arbitrairement définie par elle. Si donc notre marine s'oppose par la violence à cette action pacifique, elle démontrera, une fois encore, à la face du monde, que le « pays des droits de l'homme bafoue le droit international. »*

### M. Edgard Pisani : « Je ne comprends pas »

*« S'il n'y a pas recherche d'un objectif politique, (...) je ne comprends pas du tout »* l'attentat contre le bateau de Greenpeace, a déclaré, samedi 24 août, le ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie, M. Edgard Pisani.

*« On était très habitué à la venue du bateau de Greenpeace dans le site de Mururoa. La marine nationale avait l'habitude d'envoyer sur place quelque aviso qui faisait la police des mers. (...) Cela aurait pu avoir lieu une fois de plus »*, a souligné M. Pisani, qui était interrogé par l'AFP. *« S'il n'y a pas recherche d'un objectif politique, je ne vois pas de fait nouveau qui imposait, justifiait, expliquait que l'on fût sauter un bateau dans un port étranger »*, a-t-il dit.

Le ministre a-t-il eu connaissance de l'implicatioin possible de personnes résidant en Nouvelle-Calédonie dans cette affaire ? M. Pisani a répondu : *« Non, mais je cherche. Je ne l'exclus pas. Je crois, voyez-vous, qu'il y a dans nos sociétés des hommes qui vivent en dehors d'une certaine norme qui nous est habituelle, et pour lesquels participer à des aventures de ce type, sous prétexte d'intérêt national – avec la certitude parfois de servir l'intérêt national, – les fait sortir des critères habituels du respect de la vie, des autres, des frontières, etc. Mais vous ne m'en ferez pas dire davantage, parce qu'un rapport est promis. »*

*« Je vous jure que si je comprenais*, a ajouté M. Pisani, *je dirais ce que je sais, ce que je comprends. Mais là, je ne comprends pas qu'on ait éprouvé le besoin de faire sauter un bateau. Je ne comprends pas que les hommes professionnels qui ont participé à cette action (...) – ils sont vraisemblablement français – aient commis tant de maladresses. J'ai participé à la Résistance. J'ai fait des coups aussi, il y a de cela bien longtemps. Mais les prudences que nous prenions – et Dieu sait si je n'étais pas un professionnel, j'étais un gamin – étaient cent fois supérieures aux prudences qu'ont pu prendre ces professionnels avisés. Je ne comprends pas du tout »*, a conclu M. Pisani.

#### Une question de M. Pasqua

D'autre part, M. Charles Pasqua, président du groupe RPR au Sénat, a adressé, vendredi 23 août, une question écrite au premier ministre. Il lui demande *« s'il est exact qu'une personne de nationalité néo-zélandaise a travaillé au cabinet de la présidence de la République, et plus particulièrement dans une cellule spécialisée dans le renseignement »*. *« Dans l'affirmative*, écrit M. Pasqua, *cette personne aurait nécessairement eu accès à des documents classifiés « secret défense », alors même qu'un ressortissant étranger ne saurait être habilité à connaître de tels documents »*.

Le sénateur *« demande en conséquence »* au premier ministre *« de bien vouloir lui donner connaissance du détail des activités auxquelles se livrait cette personne, des informations auxquelles elle a eu accès et des dispositions qu'il compte prendre pour que les intérêts de la France soient préservés »*.

L'hebdomadaire *Minute*, dans son édition de cette semaine, avait en effet écrit que Mme Nicole Jamieson, d'origine néo-zélandaise, avait été employée à l'Elysée en tant que collaboratrice du commandant Christian Prouteau, conseiller technique au cabinet du président de la République et plus particulièrement chargé de suivre les questions de terrorisme.

A l'Elysée, on confirmait vendredi que Mme Jamieson a travaillé à ce poste mais qu'elle a quitté ses fonctions en janvier dernier. On souligne aussi que les dossiers « secret défense » n'ont jamais relevé du commandant Prouteau.

### LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ÉLYSÉE ET LE GÉNÉRAL SAULNIER CITENT « VSD » EN DIFFAMATION

La plainte en justice annoncée par un communiqué de la présidence de la République après la publication de l'article de *VSD* mettant en cause des conseillers de l'Elysée dans l'affaire Greenpeace s'est concrétisée sous la forme d'une citation à comparaître à l'audience du 16 octobre de la 17e chambre correctionnelle de Paris délivrée par un huissier, vendredi 23 août, au directeur de la publication de l'hebdomadaire.

Par l'intermédiaire de leur avocat, Me Georges Kiejman, le secrétaire général de l'Elysée, M. Jean-Louis Bianco et le général Jean Saulnier, chef d'état-major des armées, ont fondé leur citation directe sur le délit de *« diffamation publique envers un fonctionnaire public dans l'exercice de ses fonctions »*. L'article publié dans *VSD* daté du 15 août, sous le titre « Coulez le Greenpeace. Ceux qui en ont donné l'ordre », citait le général Saulnier, à l'époque chef de l'état-major particulier de la présidence, comme ayant participé à une réunion début 1985 au cours de laquelle un « plan » aurait été étudié contre Greenpeace.

De son côté, M. Jean-Louis Bianco était désigné comme ayant rencontré un conseiller de M. Jacques Chirac, M. Robert Pandraud, dans le but de *« tâter le terrain »* et d'*« assurer le bon déroulement des choses »*. L'hebdomadaire ajoutait, notamment, qu'à l'intérieur de la DGSE (Direction générale de la sécurité extérieure), un groupe de droite entendait utiliser le sabotage du bateau des écologistes pour déstabiliser M. Mitterrand.

# Religion

● *Jean-Paul II au Liechtenstein.* – Au Vatican, le programme du prochain voyage du chef de l'Eglise catholique au Liechtenstein vient d'être rendu public. Le pape restera dix heures, le dimanche 8 septembre, dans la principauté. Le pape pourrait réitérer, dans ce pays considéré comme un paradis fiscal, son appel en faveur d'une évangélisation du monde bancaire, qu'il avait adressé aux catholiques lors de sa visite au Luxembourg au mois de mai, affirme-t-on au Vatican.

Jean-Paul II quittera Rome le 8 septembre dans la matinée pour Eschen-Mauren, un village dans le nord de la principauté, où il célèbrera la messe solennelle de la nativité de la Vierge. Le prince François Joseph recevra le pape en début d'après-midi et lui présentera les membres du gouvernement et du Parlement. Après une rencontre avec les malades, les personnes âgées, les prêtres et les religieux dans l'église Saint-Florin, le pape terminera sa visite avec des jeunes rassemblés sur une grande esplanade de Vaduz. – *(AFP.)*

# Sciences

## DISCOVERY EN « MISSION DE SAUVETAGE »

## La seconde vie de Leasat-3

La navette spatiale américaine devait quitter Cap-Canaveral (Floride), samedi 24 août à 14 h 36 (heure française), pour son vingtième vol autour de la Terre et une nouvelle mission de « sauvetage » de satellite. Toutes les précautions ont été prises – les capteurs de surchauffe plus robustes ont notamment été placés sur les trois moteurs principaux de Discovery – afin que ne se renouvellent pas les graves incidents qui avaient marqués le décollage de Challenger, le 29 juillet (*le Monde* du 31 juillet).

Ce nouveau vol de neuf jours ne laissera aux cinq astronautes – tous américains (1) – que fort peu de loisir. Au cours des trois premières journées de vol, trois satellites de communications devraient être lancés : ACS-1, pour le compte d'American Satellite Co, l'australien Ausat et le quatrième exemplaire de la série Leasat, destiné à la marine militaire américaine.

A bord de Discovery est également embarquée une expérience de la firme américaine 3M, qui tirera profit pour la deuxième fois des conditions d'apesanteur régnant dans la soute de la navette. L'objectif est ici de fabriquer des films minces à base de composés organiques en vue de mettre au point une nouvelle génération de matériaux destinés au traitement et au stockage des données. Les astronautes devront simplement mettre en route l'appareil qui fonctionnera automatiquement pendant leur sommeil, afin que leurs mouvements ne perturbent pas l'expérience.

Ils auront en revanche beaucoup à faire pour ce qui sera incontestablement le point fort de la mission : le sauvetage du satellite de communication Leasat-3. Cet engin d'un coût de 85 millions de dollars (près de 715 millions de francs) a été largué en avril dernier par Discovery mais n'a jamais fonctionné. La commande de l'alimentation électrique ne s'est en effet pas enclenchée, malgré le « bricolage spatial » auquel s'étaient alors livrés les astronautes (*le Monde* des 18 et 19 avril).

W.F. Fischer et J. van Hoften (qui à déjà participé en avril 1984 au sauvetage du satellite Solar Max), aidés de M. Lounge, devront stopper la rotation de Leasat-3, y brancher deux nouveaux boîtiers d'alimentation électrique puis court-circuiter ses équipements internes afin que l'on puisse, du sol, allumer son moteur de périgée qui le placera sur l'orbite géostationnaire.

Il s'agit là de manœuvres délicates aux résultats incertains : chez Hugues Communication Inc., le constructeur du satellite, on estime à 50 % les chances de réussite. L'accord conclu par la firme américaine avec les assureurs prévoit que si le sauvetage échoue, les frais de l'opération (environ dix millions de dollars soit quatre-vingt-quatre millions de francs) resteront à sa charge.

En cas de succès, ces frais lui seront remboursés par les assureurs qui partageront avec elle les revenus de l'exploitation du Leasat-3.

E. G.

(1) Participeront à la sixième mission de Discovery : Joe H. Engle, le pilote, qui a déjà été commandant lors du deuxième vol de la navette, Richard O. Covey, co-pilote qui coordonnera les activités de ses collègues lorsque ceux-ci sortiront de la navette, James D. van Hoften, William F. Fischer et Michael Lounge, à qui sera confié le dépannage du satellite Leasat-3.

# Sports

## Les championnats du monde d'ULM endeuillés par la mort de Joachim Krentz

**L'Allemand Joachim Krentz est mort, vendredi 23 août à l'hôpital de Montpellier des suites de ses blessures, après avoir été victime d'un accident au cours de la neuvième épreuve des championnats du monde d'ultra-légers motorisés (ULM) qui se déroulent actuellement à Millau (Aveyron). Il était environ 20 heuress lorsque le FK6, piloté par Krentz, s'est écrasé sur l'aérodrome de la Cavalerie, situé à une vingtaine de kilomètres de Millau.**

Selon des témoins, l'appareil tentait une *« précision d'atterrissage »*, comme le prévoyait l'épreuve du jour. A 150 mètres d'altitude environ, moteur coupé, le FK6 affectua son approche à la suite d'un virage serré. C'est à ce moment bien précis que l'ULM perdit soudain de l'altitude et se mit en vrille. Les conditions météorologiques étaient excellentes, le vent faible.

Depuis le début de ces premiers championnats du monde (*le Monde* du 21 août), les observateurs avaient remarqué les qualités exceptionnelles du motoplaneur de Joachim Krentz, conçu par les élèves du centre de formation professionnelle des usines Messerschmitt-Bölkow-Blohm. Construit pour l'essentiel en fibre de verre, muni d'un moteur Hirth de 28 kg, extrêmement aérodynamique, ce prototype dominait largement ses concurrents dans les épreuves de navigation et d'économie. Moins maniable que les ULM classiques, il était quelque peu handicapé lors des épreuves de précision.

Jeudi, à l'occasion de l'un de ces exercices, Krentz avait perdu momentanément sa première place au classement général. Et c'est encore au cours d'une épreuve similaire que l'accident s'est produit. Le pilote a-t-il voulu prendre trop de risques afin de préserver son avantage ? C'est la thèse la plus probable. Le FK6, muni d'un parachute, d'un ordinateur de bord et d'un allumage électrique, était à première vue l'appareil le plus sûr de ces championnats.

La compétition, le désir de mieux faire ont sans doute été fatals au pilote. Survenu, trois mois après la mort de Michel Arnaud, près de Châlons-sur-Marne, à bord d'un Sirocco, la disparition de Krentz hypothèque une fois de plus l'avenir de l'ULM en France. En 1984, l'Aviation civile a recensé soixante-quatre accidents d'ULM, qui ont provoqué la mort de douze pilotes.

B. H.

### Athlétisme

#### SAID AOUITA BAT LE RECORD DU MONDE DU 1 500 MÈTRES

**Le Marocain Saïd Aouita est un athlète à « géométrie variable ». Capable de se distinguer sur des distances apparemment contradictoires. Déjà détenteur du record du monde du 5 000 mètres depuis le 27 juillet (13 mn 00 s 40), il a amélioré le vendredi 23 août celui du 1 500 mètres (3 mn 29 s 45) lors de la réunion d'athlétisme de Berlin-Ouest. Champion olympique à Los Angeles (sur 5 000 m), Aouita est le premier véritable champion polyvalent du demi-fond. Originaire de Kenitra où il est né le 2 mai 1960, cet ancien spécialiste du cross-country qui fit ses classes à Marignane (Bouches-du-Rhône) a supplanté les spécialistes britanniques pourtant versés en la matière. Plus rapide que David Moorcroft sur 5 000 m, il a détrôné vendredi le célèbre Steve Cram qui avait battu le record du 1 500 m (3 mn 29s 67) il y a seulement trente-sept jours à Nice. Idole de tout un peuple, Aouita s'est d'ores et déjà vu promettre par Hassan II un poste de conseiller sportif au palais royal.**

● FOOTBALL : *Victoire de Nancy.* – L'AS Nancy-Lorraine a battu l'OGC Nice (3-0), vendredi 23 août, à l'occasion d'un match avancé comptant pour la huitième journée du championnat de France de première division.

● ATHLETISME. *Monique Ewanje-Epee, championne d'Europe.* – Huit ans après Herman Panzo, dernier français champion d'Europe juniors, Monique Ewanje-Epee a obtenu le même titre, vendredi 23 août, en remportant, à Cottbus (RDA) le 100 mètres haies. Son temps (13 s 10) lui permet également d'améliorer le record d'Europe. Monique est la sœur de Maryse, l'actuelle championne de France du saut en hauteur.

● *Pollution meurtrière à Athènes.* – Selon un rapport publié le 22 août par le ministère grec de la santé, la pollution atmosphérique relevée à Athènes pourrait être responsable de décès prématurés et même être à l'origine de cancers du poumon.

*« Il n'est pas impossible que, sur les quelque vingt-cinq mille décès qui surviennent chaque année à Athènes, près de 30 % soient précipités par les effets à court terme de la pollution »*, dit le rapport.

# Faits divers

### Selon des magistrats

## LES STATISTIQUES DE LA CRIMINALITÉ NE SONT PAS FIABLES

L'Association professionnelle des magistrats (APM, proche de l'opposition) qualifie de *« triche »* la présentation des chiffres de la délinquance et de la criminalité pour le premier semestre de 1985. Révélés, jeudi 22 août, par le ministre de l'intérieur, ces chiffres font apparaître une baisse de 3,91 % pour les six premiers mois de cette année (*le Monde* du 24 août). Pour l'APM, *« aucun praticien n'a malheureusement fait ce constat sur le terrain »*. L'association fait, en particulier, état de *« plaintes que l'on refuse d'enregistrer* (...), *que l'on décourage de déposer* (...), *qui, sur instruction, ne sont pas comptabilisées* (...), *et celles qui ne figurent pas sur les relevés officiels pour éviter d'être mal noté »*.

*« La grande délinquance, par nature la plus difficile à dissimuler, est en augmentation spectaculaire »*, estime l'APM, qui parle de *« volonté de désinformation* (...) *manifeste »* et estime que *« les statistiques policières ne sont actuellement pas fiables »*.

### SONNETTE ANTI-VIOL

A 19 h 01, jeudi 22 août, les sonnettes d'alarme sur le quai de la station Châtelet du métro (ligne Porte-d'Orléans-Porte-de-Clignancourt et Neuilly-Vincennes) ont été actionnées simultanément, entraînant des arrêts du trafic de deux à cinq minutes.

Ce sont des militantes du groupe Lesbiennes contre le viol qui ont mené cette action pour protester contre le viol, mais aussi contre l'indifférence des voyageurs récemment dénoncée par une jeune fille de dix-huit ans, qui affirme avoir été violée le 14 août sur un quai de la même station de métro (*le Monde* du 20 août).

*« Si les femmes tiraient la sonnette d'alarme chaque fois qu'une agression est commise contre l'une d'elles, aucun train ne circulerait jamais »*, expliquent les Lesbiennes contre le viol.

### UN SYNDICAT DE POLICIERS DEMANDE LA DISSOLUTION DE « SOS RACISME »

La Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP, proche de l'extrême droite) annonce, dans un communiqué publié le 24 août à Paris, qu'elle porte plainte contre « SOS Racisme » *« pour outrages, menaces, violences et voies de faits à agents de la force publique »*. Elle demande la dissolution de cette organisation à la suite des incidents qui ont marqué l'occupation, le 20 août, du bureau parisien des South African Airways.

# Médecine

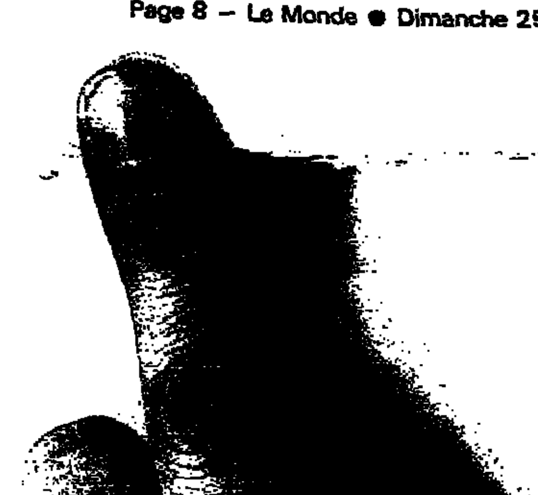
### JEU D'ENFANT

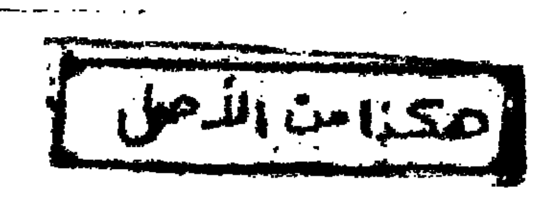
Un nouveau-né de Bordeaux vient de faire l'objet d'un échange peu banal. Conçu le plus naturellement du monde, il a, dès sa naissance, été donné par ses parents à un couple ami souffrant de stérilité. Les deux femmes ont décidé de révéler l'affaire. *« Une histoire d'amour »* racontent « Sophie » et « Daisy », prénoms d'emprunt. Une histoire qui prend chez elles la forme d'une innocente mascarade, sorte de pied de nez au corps médical et à leur famille.

Enceinte, « Daisy » camoufla sa grossesse. « Sophie », quarante ans, mère de trois enfants et récemment stérile en simula une au moyen de coussins de mousse et de robes de future maman. Seuls les maris et une sage-femme venue à domicile pour l'accouchement étaient dans la confidence.

Aujourd'hui, les quatre parents et le nouveau-né se portent bien. « Daisy », déjà mère de trois enfants sera bientôt, la marraine de son nouveau-né. Les raisons d'une telle confession publique ? Sophie l'explique : *« Pour que l'expérience profite à d'autres gens comme nous qui n'ont pas les moyens financiers pour recourir aux « ventres à louer »*. Le quotidien *Sud-Ouest* vient de publier leur histoire. Quant à l'enfant, c'est promis, il ne saura jamais rien.







LA COPIE DU 1er PRIX DE FRANÇAIS AU CONCOURS GÉNÉRAL

# Charme et souffrance du style

***Nous publions la copie qui a obtenu le premier prix à l'épreuve de composition française du concours général, dont le sujet était : « Que veut-on dire lorsque l'on parle du « style » d'un auteur ? » Le lauréat, Fabrice Nicol, est élève de première scientifique au lycée Bellevue de Toulouse. Il a également obtenu le premier prix d'espagnol du concours général et a de très bons résultats en mathématiques. Comme nous l'indiquions dans le portrait de lui que nous avons publié dans le Monde daté 9-10 juin, Fabrice Nicol a suivi les cours du Centre national d'enseignement par correspondance pendant la période de scolarité correspondant au collège, parce qu'il « n'avait plus envie de fréquenter le milieu scolaire traditionnel ».***

*« J'ai disloqué ce grand niais d'alexandrin. »* Ce vers de Victor Hugo, considéré, à juste titre, comme un des plus grands stylistes de la langue française, illustre admirablement à quel point les problèmes de métrique, de versification et, au-delà, de « style » préoccupaient les mouvements littéraires du dix-neuvième siècle. Inconsciemment, le style est ressenti, en effet, comme un problème lié à la technique littéraire — un grand écrivain étant, pour la majorité des lecteurs, un homme « qui a du style ». Parler du style de Victor Hugo, de Lautréamont, devient alors une sorte de reconstitution, qui consiste à apprécier, à *savourer, des « effets de style », in abstracto,* comme l'on apprécierait la qualité d'un beau raisonnement logique.

Le style est, cependant, bien plus qu'une algèbre impersonnelle. Il est, avant tout, l'expression d'un homme qui écrit, et souffre parfois pour atteindre ses buts ; et cette souffrance, loin d'être limitée à la personne même de l'auteur, naît de ce constat désespérant : la recherche d'un dépassement de soi, d'une communion avec les autres, ceux qui lisent, est impossible. Le je écrivant cherche, par le style, à atteindre ce vous informe qu'est la masse des lecteurs, mais n'y parvient pas. Ou plutôt, il n'y parvient qu'à travers le non-dit qui, ignoré pourtant, semble s'imposer comme l'essence même du style.

## La voix d'un héraut

Une confusion courante au sujet du style est celle qui consiste à *confondre le style,* l'écriture, l'œuvre — et même l'auteur. Expliquer une œuvre, est-ce critiquer (au sens étymologique de « juger ») le style de l'auteur qui l'a créée ? Il semblerait que non. L'œuvre est un concept très large qui dépasse largement les considérations stylistiques. Une critique uniquement fondée sur les règles du « bon goût », la critique d'un Laharpe ou d'un Vaugelas, par exemple, paraît ne considérer que la « façade extérieure » de l'écrit — celle du style entendu en tant qu'algèbre. La critique du dix-neuvième chercha, avec raison, à démythifier le phénomène du style, en le replaçant dans son contexte humain, en essayant de montrer les liens entre l'homme et l'œuvre, comme le préconisait Sainte-Beuve. Par la suite, la critique thématique, qui dut beaucoup à Bachelard, puis l'herméneutique (du grec *hermèneuô :* interpréter), qui consiste à ressentir, tel l'écrivain, les processus de la création, contribuèrent à éclairer le problème du style.

Le style n'est pas l'œuvre ni l'auteur, c'est la voix d'un héraut. Qu'est-ce qu'un auteur, en effet, sinon un héraut qui proclame son originalité, *son moi,* par l'intermédiaire de la chose écrite ? *« Je suis moi-même la matière de mon livre »... « Tout homme porte en lui la forme entière de l'humaine condition »,* disait Montaigne dans ses *Essais.* Le grand écrivain avait su percevoir la réalité profonde de la littérature : l'écrivain, porteur des influences que le monde lui transmet, ne fait que se raconter lui-même — et l'instrument plus ou moins conscient de cette confession est le style. Rimbaud, dans son *Bateau ivre,* figurait en fait ses propres désirs et transcrivait une partie de sa propre histoire. Le style, ici — ou plutôt les effets stylistiques, — les images, l'explosion finale *« O que ma quille éclate ! »,* sont autant de transsubstantiations du je en mots.

Le style consiste à employer le pouvoir des mots dans toute sa démesure : l'écrivain tente de ne pas s'oublier lui-même en se donnant les preuves de son originalité littéraire. Le Parnasse, l'art pour l'art, n'est autre qu'une proclamation de cette force que le poète détient en lui : le style.

Style et engagement sont-ils inséparables ? Peut-être, en un sens. On dira qu'il existe un « style engagé », celui de Sartre, d'Aragon, dans *les Communistes...* En fait, l'engagement profond, celui qui ne dépend jamais de l'objet visé par l'écrivain, mais de l'écrivain lui-même, en tant que sujet, se situe au niveau de son attitude face aux mots. Comme le souligne Sartre dans *Qu'est-ce que la littérature ?,* l'écrivain engagé se sert des mots comme d'un outil dans la seule fin de créer chez les autres des réactions. Le poète, au contraire, sert les mots puisqu'il les considère avant tout comme des objets poétiques. Le problème du style déborde donc celui de la forme. Il participe de ces implications mystérieuses qui forment la structure de l'énonciation, de la position de l'écrivain face à ses propres structures intellectuelles et linguistiques. Mieux : il révèle, comme le disait Roland Barthes, dans *le Degré zéro de l'écriture,* une équation entre la structure charnelle de l'auteur et son intention littéraire.

Le langage n'est pas un ensemble de mots neutres et dénués de pièges secrets. Son utilisation, non plus, n'est jamais innocente : elle révèle toujours la *« transmutation d'une humeur ».* Le choix des mots est affectif : il dépend de la perception que nous nous faisons d'eux ; mais, en même temps, il ne peut avoir de but — *donc exister, puisque tout* choix se définit par rapport à un but donné — que dans la perspective d'une production ordonnée de sens qui serait alors la reconstruction du monde intérieur de l'écrivain, et que nous appelons le style.

Mallarmé est l'exemple de cette dualité : une vision sceptique et désabusée du monde (*« La chair est triste hélas ! et j'ai lu tous les livres ». Brise marine*) préside à l'élaboration d'une structure poétique qui se veut une recherche de l'absolu — mais qui finit par se détruire elle-même, tel le steamer qui sombre dans la mer et laisse le poète *« sans fertiles îlots ».*

## La dureté d'écrire

La mort de l'intention poétique est révélatrice chez Mallarmé, comme chez Rimbaud, de l'impossibilité dans laquelle se trouve l'écrivain de communiquer avec ses lecteurs au-delà des *signes graphiques* qui encombrent la feuille de papier, symbole elle-même de la difficulté d'écrire (comme dans *Brise marine*).

Le style se veut un acte de communication, indépendant du sens lexical des mots, mais il est en butte à la *dureté d'écrire. « Ecrire, c'est l'enfer »,* comme l'avouait Marguerite Duras dans une interview télévisée. Car l'écrivain n'est pas libre, sauf s'il décide de s'affranchir. Les structures de la langue, comme le dit Barthes dans sa *Leçon inaugurale au Collège de France,* ne sont ni réactionnaires ni progressistes, mais *« fascistes »,* au sens où elles contraignent celui qui les emploie.

L'écrivain « classique » est ainsi entouré d'un réseau de contraintes incontournables. Le passé simple, la troisième personne, sont autant de codifications élevées contre l'effort désespéré du « moi écrivant ». On objectera que les surréalistes avec leur « écriture automatique » — consacrée par la parution des *Champs magnétiques* écrits par Ph. Soupault et A. Breton — ou que l'*Ulysse* de Joyce, avec son incommensurable variété d'écrits, qui vont de la page de musique à l'ancien anglais, ont pu donner de sérieux coups de semonce à l'univers poétique traditionnel.

Mais, fondamentalement, l'écrivain reste toujours prisonnier ; lorsqu'il tente de se libérer, sa libération elle-même devient bientôt un emprisonnement. Le surréalisme est, hélas ! devenu assez vite un dogme ; la folie, ou plutôt l'ivresse du style, pour trouver dans sa nature même la satisfaction grisante du « nouveau » dont rêvait Baudelaire dans *le Voyage,* devait aller toujours plus loin, sans pour autant réfléchir à ce qui constitue le malaise d'écrire.

## Rythme et discours

Le style, pour être instrument de communication, devrait posséder l'universalité propre à tout échange de sens qui se veut *sans équivoque. Or force est de* constater que le style d'un auteur n'est pas une notion philosophique à prendre *in abstracto.* Il se définit, au contraire, relativement *à l'intention du lecteur — qui le* perçoit, le « lit », — et donc dépend de nos réactions propres. La lecture critique, en s'attachant au style, le déforme ; elle lui applique des considérations extérieures, culturelles ou esthétiques, qui, loin de faciliter la communication, l'entravent au contraire, en dénaturant parfois jusqu'à la pensée même de l'auteur.

Le style, pour être compris dans son intégrité, doit être étudié *avec toutes les forces cachées,* inexprimées et inexprimables qui forment le non-dit. Le style, perçu en tant que tel, paraît alors comme extérieur au langage. Sa puissance vient, précisément, de ce dépassement.

Considérons un exemple révélateur de non-dit : le rythme. Cette réalité stylistique, mais aussi musicale ou picturale, a souvent été méconnue, et rabaissée au niveau de balancement métrique. Pourtant *le rythme,* dans la philosophie ionienne, c'était le *rhuthmos,* une *« forme fluante »,* comme le montre Benveniste dans son analyse *Problèmes de linguistique générale.* Le sens courant n'est apparu qu'avec Platon. Si l'on reprend donc les présocratiques, comme le montre Meschonnic *(Critique du rythme),* on peut avancer l'hypothèse selon laquelle le rythme est une *« forme changeante »* du sujet parlant. Le rythme est ce sujet, et en même temps une création de sens caractéristique de ce sujet.

Les périodes de Proust, à ce titre, sont à la fois indispensables à l'œuvre et à l'origine de l'œuvre. Elles dépassent les signes linguistiques dans une *« signifiance »,* pour reprendre le mot de Meschonnic qui, loin de les entourer de l'enveloppe de mystère à laquelle on pourrait s'attendre, facilite au contraire la compréhension intime de l'œuvre *mais, plus encore, de la pensée* littéraire profonde qui en est la source. Rythme et discours, ajoute d'ailleurs Meschonnic, sont inséparables.

*Une sorte de parallèle pourrait* alors s'établir entre le style et le rythme ; certes, ce sont là deux notions distinctes ; et le style, dira-t-on, contient aussi, dans ses manifestations, des phénomènes d'allitérations, de rimes, en poésie. Mais, à cette différence près, rythme et style témoignent d'une même recherche de soi-même et des autres. *Car le* rythme est une interpellation profonde, inexprimable, qui touche aux structures les plus profondes de l'être, à ces vibrations essentielles qui traduisent la perception profonde de la vie, qui coule comme le rythme d'un poème sur nos lèvres. *« Rhuthmos »* vient d'ailleurs du radical de *« rhein »* qui veut dire couler.

Il se crée alors une communication étrange, hors du temps, hors des façons d'écrire, indépendante des considérations de genres littéraires. Lire *Chateaubriand, bien sûr,* ou Proust, c'est goûter la quintessence de la langue française et de la forme au sens le plus courant, et qui est souvent *identifiée au style.* Mais c'est aussi sentir une présence étrange, presque inhumaine, tant on a l'impression qu'elle défie les artifices du savoir littéraire, mais ô combien essentielle. Les auteurs sans style, et surtout sans rythme, n'existent pas. Ou alors ils ne sont pas des écrivains dignes de ce nom.

## « Soleil cou coupé »

*« Soleil cou coupé. »* Le vers d'Apollinaire n'a rien de très rassurant ; mais il témoigne d'une correspondance *étroite* entre le signifiant, le signifié et le rythme. Somme toute, il est à l'image de l'écriture littéraire, qui semble un soleil rayonnant sur le monde, ou qui tout au moins ambitionne de devenir l'indispensable lumière maternelle dans laquelle nous pourrions vivre. Le style, c'est l'éclat de cette lumière. Mais, hélas, les soleils peuvent être tout le contraire d'eux-mêmes, des *« soleils noirs de la mélancolie »,* pour reprendre le vers de Nerval. L'auteur est un soleil *« cou coupé »* pour le langage, aussi paradoxal que cela puisse paraître.

*« Mais, ô mon cœur, entends le chant des matelots... »,* disait Mallarmé ; le chant de l'homme, le chant qui a retrouvé son charme (chant et charme ont même étymologie), qui lui permet de dépasser les contingences linguistiques, dans un élan de communion pour atteindre à l'absolue communion, c'est le style, non celui qui se présente à *nous dans sa dureté apparente,* ou sa densité essentielle, mais la vibration intérieure, inséparable du rythme, qu'il contient et dépasse.

*(Le titre et les intertitres sont de la rédaction du* Monde.)

GANGSTER EN JUPON

# L'insaisissable Mme Sam

Sublime Mme Sam, où vous rencontrer ? Dans une de vos *villas de Floride ou au volant de* votre Cadillac blanche sur une côte de Californie ?

Qui sait où, à cette heure, vous nouez et dénouez les sorts de votre impénétrable empire, lors d'une de ces parties de tontine (1) dont vous raffolez. Ainsi se jouent achats et ventes, vols et recels, coups et disparitions. Tournent vos tontines parisiennes, *alors que les autorités* françaises vous supposent à Miami. Car vous êtes en fuite et recherchée. *C'est officiel.* Et c'est l'unique certitude que nous ayons.

Votre histoire publique commença à Paris, un matin gris de l'*hiver 1984,* par l'arrestation d'un de vos hommes de paille. Au cœur de l'été, cette histoire reste *un jeu d'ombres. De la* scène mise en place par vos soins sont tombées quelques marionnettes. Aussi se résigne-t-on à ne connaître de vous que des bribes et de vos rocambolesques aventures, de rares éclats...

Lever de rideau à *Paris,* le 14 janvier... Au dix-neuvième étage d'une tour sise 84, boulevard Masséna chez les Ngeht, réfugiés cambodgiens, bijoutiers *en appartement,* la *porte claque* brutalement. Trois hommes et une femme s'enfuient au pas de course. Dans l'entrée de l'immeuble, Mme Nicollet, la concierge, alertée par les Ngeht se met à hurler. Un des fuyards est ceinturé. *C'est José Castillo, trente ans, un réfugié* dominicain.

L'homme, sans s'en douter, exécute les basses œuvres d'un chef de gang en jupon. Elle est *cambodgienne, c'est Mme Sam.*

Il faudra des mois aux enquêteurs pour découvrir l'existence de cette femme et sa vie occulte. Le fric-frac classique pour 400 000 F de bijoux commis le 14 janvier n'est, en *effet, que le premier — et visible* — épisode d'une ténébreuse combine.

Mais ce 14 janvier, José Castillo et ses deux complices, eux aussi réfugiés d'Amérique latine, ont d'abord la conviction d'être venus faire rendre gorge *à des malhonnêtes. Ils ont récupéré* chez les Ngeht des bijoux appartenant à une autre Cambodgienne, Mme Tchou, au profit de cette dernière. D'ailleurs, les trois Latino-Américains n'en sont pas à leur premier service rendu. Mme Tchou, après bien *des malheurs,* est devenue courtière en bijoux ; elle tient aussi un restaurant prospère au 165, boulevard Lefèbvre. Née au Cambodge en 1943, elle a fui Phnom-Penh à l'arrivée des communistes, puis a erré en mer de Chine avant *d'obtenir enfin, en France,* le statut de réfugiée. Quels secrets besoins, quelles sombres obligations poussent donc Mme Tchou à commanditer les trois gangsters ? L'enquête piétine... jusqu'à une indiscrétion fortuite.

Commence alors le deuxième *épisode.* En scène, une nouvelle *vedette,* à la quarantaine élégante — Mme Sam Lean Bunleang. C'est pour elle que « roulent » Mme Tchou et ses trois voleurs. *Les deux femmes* se sont connues enfants, au pays. Amitié, fascination ou contrainte... Mme Tchou est aux *ordres de Mme Sam, à qui elle a* *vendu son appartement* et son restaurant, en échange d'une promesse de prêt... qui ne s'est jamais concrétisée. Mme Sam a les dents longues. Elle dirige *une tontine,* un de ces riches clubs d'investisseurs qui mènent affaires battantes dans la communauté asiatique avide d'extension.

## Pas de traces, pas de plainte

Mme Sam est également *secrétaire de direction, jusqu'à* ce qu'elle démissionne en novembre 1984. Depuis des années, elle partage son temps entre de luxueux séjours aux Etats-Unis et une vie *parisienne* aussi discrète qu'austère.

Cette double vie intrigue les enquêteurs. Qui est donc l'énigmatique Mme Sam ? L'intéressée *s'est envolée,* partie sans laisser d'adresse. Son mari et sa fille, âgée de vingt ans, restés au foyer parisien sont interpellés et incarcérés en mai. La jeune fille faisait équipe avec Mme Tchou. L'époux est lui aussi compromis. Digne *M. Sam.* Ancien diplomate de Long Nol à Berne, il est appariteur au tribunal de grande instance de Créteil. Connaît-il les agissements de sa femme ? *« Nous, les hommes cambodgiens, n'avons pas voix au chapitre. »*

Enfin, les enquêteurs reconstituent le circuit des folles équipées commanditées par Mme Sam. Battus, les Filochard et les Ribouldingue du monde entier... Le cerveau de Mme Sam a innové en matière *d'escroquerie. Un dispositif* à deux tours. Dans un premier temps intervient un premier gang en jupon, comprenant Mme Tchou, Mlle Sam et une complice dite « Monique ». Le gang se rend chez des réfugiés, de préférence des compatriotes, *pour vendre des lingots d'or ou* des bijoux. Espèces sonnantes en échange. Deuxième temps : un gang à moustaches *et à peau sombre,* sans liens avec la communauté asiatique, se charge de *récupérer les lingots ou les* bijoux.

Mme Sam n'apparaît jamais. A « La Rose des Vents », un café situé 20, rue de l'Arrivée, la *gérante* garde un amer souvenir de la visite téléguidée par Mme Sam. Les lingots achetés pour *720 000* F étaient faux... C'était du plomb doré à la peinture. Rue Gay-Lussac, Mme Dao, une pharmacienne, avait confié en gage au *gang en jupon 960 000* F de bijoux en échange... d'un chèque sans provision. Elle n'avait pas encore porté plainte lorsque débarquèrent les enquêteurs sur la piste de Mme Sam. Une troisième victime, M. Than, gros homme d'affaires, a préféré... prendre la fuite.

Résumons. Mme Sam s'assure de son impunité. Nul ne la voit. Elle ne s'en prend qu'à de discrètes victimes soucieuses *de faire de tout* aussi discrètes affaires. Enfin, elle supprime les traces de ses forfaits. Sans traces, pas de plainte... Six personnes sont *pour le moment incarcérées.* Combien resteront enfouies au plus profond secret ? Mme Sam, repartie pour *les Etats-Unis, où* sa sœur est mariée avec un diplomate, semble bien avoir été à Paris un point de jonction du « milieu » asiatique...

DANIELLE ROUARD.

(1) Association de personnes qui mettent leur capital en commun pour jouir d'une rente viagère (l'avoir de l'association est distribué entre les survivants ou entre les ayants droit des membres décédés).

CORRESPONDANCE

# Air France et les liaisons avec les Antilles

*Dans notre article sur « les Guadeloupéens de Paris »* (le Monde *daté 11-12 août), nous avons écrit que ces derniers réclament la fin du monopole dont dispose Air France sur les liaisons Paris-Pointe-à-Pitre estimant que les tarifs appliqués (5 300 F pour l'aller et retour) sont trop élevés.*

*M. François Eldin, sous-directeur à Air France, nous expose ici le point de vue de la compagnie nationale :*

Air France est chargée, sous le contrôle de l'Etat, d'assurer le service public du transport aérien entre la métropole et les départements d'outre-mer. Cette mission entraîne des contraintes qui pèsent sur l'exploitation de ces lignes. La gestion des lignes reliant la métropole aux Antilles est en effet affectée par des phénomènes de pointe très accentués et un déséquilibre de trafic par sens, à différentes périodes de l'année. Si, en période normale, Air France assure de dix à quatorze vols hebdomadaires, la compagnie se trouve dans l'obligation, en période de pointe, de mettre en ligne jusqu'à quarante Boeing 747 par semaine, souvent complets dans un sens et peu chargés dans l'autre. En outre, pendant cette période, 20 % des passagers sont des enfants de moins de douze ans qui paient demi-tarif. Air France ne souhaite pas partager la part du marché la plus rentable avec un concurrent uniquement intéressé par des vols bien remplis dans les deux sens, parce que son rôle ne peut se limiter à assurer la seule part déficitaire de l'exploitation, l'Etat lui faisant obligation d'exploiter les lignes sans déficit.

Cela étant, Air France met tout en œuvre afin de proposer les tarifs les plus bas, compatibles avec l'équilibre économique de l'exploitation de lignes sur lesquelles elle ne cherche à faire aucun bénéfice. Ramenés au kilomètre parcouru, ces tarifs sont compris entre 0,30 et 0,39 F et la recette unitaire moyenne par passager est de loin inférieure à celle que la compagnie enregistre sur ses autres lignes, pourtant soumises à la concurrence des compagnies étrangères.

# Culture

## Les airs de la rentrée

Jacques Higelin ouvre, le 12 septembre, la saison du palais omnisport de Bercy, Claude Nougaro est à l'Olympia dès le 17 septembre, Serge Gainsbourg se produit au Casino de Paris à partir du 20 septembre : les vieux magiciens reprennent le chemin des concerts.

Entouré de musiciens américains avec qui il a longuement répété tout ce mois d'août à New-York, Serge Gainsbourg continue, à cinquante-six ans, une aventure de plus en plus large et ouverte, avec toujours le même humour, des blessures grandioses, de la sensualité et aussi beaucoup de fragilité.

Claude Nougaro, lui, a renouvelé ses couleurs et se présente en compagnie d'un superbe trio de musiciens : Maurice Vander au piano, Pierre Michelot à la basse et Bernard Lubat à la batterie et au melodica.

Jacques Higelin revient entouré de griots africains : Mory Kanté le Guinéen, et Youssou Ndour le Sénégalais. L'éternel funambule de la chanson française, qui a pris pour devise la phrase de Kipling : *« Je suis le chat qui va tout seul et tout lieu se vaut pour moi »*, a fait installer au centre du palais de Bercy une belle scène (75 × 35 mètres) d'où il partira caracoler. Bien entendu, Jacques Higelin et les griots africains s'uniront pour inventer ensemble au rythme de l'imagination.

Mory Kanté et Youssou Ndour symboliseront un début de saison marqué par les voix noires. Ainsi l'Ivoirien Alpha Blondy sera à l'affiche du Zénith le 28 septembre, Diana Ross viendra à Bercy le 24 octobre, et le Châtelet présentera un spectacle de gospels, puis une revue originale *(Black and Blue)* qui racontera près d'un siècle de musique noire américaine.

Mi-octobre, Henri Salvador, le dernier fantaisiste du music-hall, sera, pour un mois, à l'affiche du Palais des congrès avec ses chansons-gags et ses ballades ; Véronique Sanson fera sa rentrée à l'Olympia le 5 novembre, après deux années de silence, et Jean-Jacques Goldman pourra vérifier tranquillement au Zénith qu'il est à l'heure actuelle non seulement l'un des plus gros vendeurs d'albums, mais l'un de ceux qui attirent le plus de clients aux concerts.

Trois jeunes interprètes viendront enfin confirmer les espoirs mis en eux : Jesse Garon pour le rock and roll (à l'Olympia), Alain Leprest pour la chanson (au Théâtre de la Ville) et Michel Boujenah pour le rire à l'Olympia, qui recevra aussi, à l'occasion des fêtes de fin d'année, Stéphane Collaro et sa troupe de *Cocoricocoboy*.

Côté rock, le groupe Clash commencera le 13 septembre au Zénith une tournée qui le mènera dans les principales villes françaises. Mink De Ville sera à l'Olympia les 14 et 15 octobre, et *Dire Straits*, champion des ventes de disques compacts, reviendra une fois encore au palais de Bercy les 27 et 28 novembre.

CLAUDE FLÉOUTER.

**« JOUER LE JEU », un livre de Jacques Réda**

## Seize « nuages de joie »

Longtemps, les « deux » Réda ont vécu en bonne intelligence, mais séparés. D'un côté, le poète du « Chemin » – ce groupe animé par Georges Lambriche et abrité par Gallimard – installé d'emblée dans le recueillement du langage (de *Amen* et *Récitatif* à *l'Herbe des talus*) ; de l'autre, un des piliers de *Jazz Magazine*, parfaitement reconnaissable au ton inimitable d'un genre qu'il a fondé et dont il reste le seul représentant : la critique buissonnière.

Comme flattés que son talent pût se dépenser pour eux, les lecteurs de *Jazz Magazine* ont été d'ailleurs plus scrupuleusement attentifs aux « autres » écrits de Jacques Réda que le public lettré, qui découvrait souvent, un peu soufflé, que le poète avait un penchant pour le jazz, et, du même coup, que le jazz existait...

Avec la publication de *Jouer le jeu*, deuxième volet de *l'Improviste* (1980), « Le Chemin » persiste et signe : il n'y a bien qu'une forme de l'écriture chez Réda, qu'elle s'exerce dans le secret déambulatoire et l'émotion des lieux *les Ruines de Paris, Hors les murs, P.L.M.*, etc.), ou sur le motif : les musiciens de jazz.

*L'Improviste I* faisait défiler quelques grandes figures parce que *« le jazz c'est toujours avant tout* quelqu'un, *une personne absolument distincte des autres »* ; *Jouer le jeu* est consacré aux pianistes et à leur instrument de cinquante-huit touches, auquel des possibilités mélodiques, harmoniques *et* rythmiques (percussion) fixent un destin unique.

De Duke Ellington à Bill Evans, en passant par Thélonious Monk ou Oscar Peterson, en s'attardant sur des figures attachantes comme Willie « The Lion » Smith, ou peu connues (ce qui a pour premier mérite de remettre spécialistes et profanes sur un pied d'égalité), Réda retrace en seize portraits des moment du jazz, dévoile des liens mystérieux, jette des ponts, et dit avec tendresse et précision sa façon d'aimer.

Comme dans ses chroniques régulières de disques ou de concerts, comme dans son *Anthologie des musiciens de jazz* (Stock), il parle d'une manière qui n'est qu'à lui, jouant le jeu, au double sens de l'expression dont il éclaire simultanément ses portraits, pour finir par s'inventer une sorte de méthode, pas à pas, faite de rigueur et de caprice, à la fois joueuse et attentive et qui se signale avant tout par sa légèreté de ton et son ironie.

### Amusé et convaincu

Il y a chez Réda une élégance de l'invention, un art de la vérité imaginaire qui font de ses textes sur le jazz des modèles d'intelligence communicative. Impossible de résister aux bonheurs d'écriture – ici le *« chagrin ébloui »*, là *« ce clavier qui se tétanise dans un romantisme d'enclume »* – et à ces traits d'observation (les mains, les positions, la barbe de John Lewis à laquelle il croit deviner une raison...) toujours délivrés avec un sens suave de la langue et une pratique indémentie de la drôlerie.

En outre, entre deux éclats polémiques (malheur, j'imagine, à qui tombe sous ses colères), entre deux tableaux désopilants, le voici qui glisse, mine de rien et l'air de ne pas y attacher plus d'importance que ça, une supposition historique, deux hypothèses, trois supputations en forme de miniatures théoriques qui ont le mérite de vous laisser toujours amusé, le plus souvent sceptique, et finalement convaincu. Qu'il s'agisse de sa méditation constante du temps et du tempo, des relations énigmatiques qui lient les noms propres des musiciens à leur art, des trois états de l'histoire du piano (musculaire, osseux puis nerveux, preuves à l'appui !), ou des biographies parfaitement probables qu'il invente de toutes pièces, tout est prononcé avec des airs de fantaisie, sur un fond dansant de science ou de philosophie.

Avec la grâce d'un Fabre (l'entomologiste) relu par Apollinaire et Roland Barthes... Avec l'insoupçonnable légèreté de « nuages de la joie », pour reprendre à sa suite le nom délicieux que s'était donné l'orchestre d'Andy Kirk. Et, tout du long, ce rythme qui vous saisit et vous enchante, des dernières phrases de chaque texte en prose, que l'on désire immédiatement retenir par cœur, aux alexandrins qui forment le *Tombeau de Bill Evans*.

Réda, dont la prédilection pour les promenades et les paysages pointe partout son nez, lorsqu'il songe, par exemple, à deux pas du métro Mairie-d'Issy à *« l'art tout honnête mais complexe de Dave McKenna »* (*« Après des escaliers qui grimpent* stride *entre des pavillons de meulière, on trouve encore là des escaliers crapahutant* boogie-woogie *par des vergers. Au fond, entre les églantines, six pains de glace* be-bop *qui sont la Défense tiennent au frais le soleil couchant »*), ou lorsqu'il suit par hasard Oscar Peterson dans la rue, Réda, donc, laisse gambader le sens, en des enjambements somme toute analogues à ceux du promeneur sur les bordures du trottoir *« où je m'amusais* – dit-il – *à enjamber les barres de mesure, comme Lester Young... »*.

On se figure, bien entendu, le cas du lecteur qui ne connaîtrait rien au jazz. On s'étonne, mais on se figure. Car, tout de même, peut-on décemment s'entêter, sauf à entretenir une complexion particulièrement méchante où la puissance du mépris et le refus de l'*Autre* continueraient d'être activement intéressés, à ne rien connaître au jazz ?

Et à quoi rimerait donc cette méconnaissance, surtout en des temps où l'essentiel semble être devenu de n'avoir pas l'air trop à la traîne, sinon à se priver, par autopunition de la sensibilité sans doute, d'un des plaisirs les plus bouleversants du siècle ? *Jouer le jeu* permet avant tout ceci : de faire connaissance, de connaître une façon d'aimer le jazz, ce qui est connaître. Avec rime, raison et jubilation.

FRANCIS MARMANDE.

★ *Jouer le jeu*, de Jacques Réda, éditions Gallimard, collection « Le Chemin », 214 pages, 75 francs.

★ *PLM* est publié aux éditions du Temps qu'il fait, l'*Anthologie des musiciens de jazz* aux éditions Stock. Les autres titres cités sont publiés aux éditions Gallimard.

**« STOP MAKING SENSE », de Jonathan Demme**

## Les Talking Heads filmés en concert

On va voir *Stop Making Sense*, le film de Jonathan Demme, comme on va au concert. C'est un concert, des Talking Heads, monté à partir de quatre prestations qui ont eu lieu à Hollyiwood les 17, 18 et 19 décembre 1983 au Pantages Theatre.

Parce que le film est, sans artifice, fidèle aux musiciens et que, en toute simplicité, il capte le pouvoir de la scène, son énergie, sa vie, ses instants de folie, ses rapports de complicité, c'est peut-être la seule vraie réussite en la matière depuis *The Last Waltz* de Martin Scorsese qui a immortalisé sur la pellicule le concert d'adieu en 1978 du Band (l'ancien groupe de Bob Dylan).

Ici, pas de coulisses, pas d'interviews, pas de baratin sur la difficulté d'être un groupe ou sur le mal de créer : juste les musiciens en action, vivants, futés, intelligents. Les musiciens avec et à travers leurs instruments. Le spectacle (car spectacle, il y a, même s'il n'accepte aucun accessoire extérieur) a été construit pour et pendant le film.

Sous les applaudissements du public, les premières images suivent deux jambes qui se dirigent vers le devant de la scène. La main droite tient un « master-blaster », le pose près du micro, le met en marche. Cette main est celle de David Byrne, tête pensante des « Têtes parlantes ». Sur la base rythmique que diffuse la cassette, et s'accompagnant d'une guitare acoustique, il chante, de sa voix hallucinée et haut perchée, *Psycho-Killer* (le premier tube des Talking Heads). C'est du meilleur effet.

Pour le morceau suivant, Tina Weymouth, la bassiste d'origine bretonne, le rejoint. Puis, à la suite, Jerry Harrison, le guitariste et claviers, Chris Frantz, le batteur. A eux quatre, ils forment le noyau originel de ce groupe new-yorkais, fer de lance de la nouvelle vague américaine. Derrière eux, tandis qu'ils jouent, les techniciens continuent d'installer le matériel, qui servira aux musiciens additionnels : percussions, claviers, guitares, chœurs féminins noirs et blancs. Ils sont neuf au total.

Ainsi, au fil des images, avec la progression numérique, suit-on l'évolution historique du groupe : la première époque à partir de 1977, ils reviennent aujourd'hui dans la forme et l'inspiration (comme en témoigne leur nouvel album : *Little Creatures*), rock astucieux et novateur, mâtiné de soul, swing rentré, rythmes cassés, thèmes crispés, mélodies nerveuses, l'énergie contenue, la sueur retenue, le tout prêt à exploser en permanence.

Peu à peu, les compositions prennent de l'espace, de la souplesse : c'est la seconde période qui pratique un métissage plus évidemment prononcé, accueillant l'influence africaine, l'esprit de la palabre, avec des rythmes marqués, des percussions à foison, des pulsions hypnotiques pour la fonction dansante. A mesure que les musiciens s'animent, la caméra les observe, attrape les clinsd'œil, vole les sourires. On est au cœur de l'action comme jamais un concert ne le permet.

On peut voir plusieurs fois le film. Forcément, c'est un concert et la musique est bonne. Pour qui ne connaît pas les Talking Heads, tels qu'en eux-mêmes, pétris de chaleur et farcis de lumière, gorgés de *feeling* et chargés de *soul*, excentriques et un peu dingues. Et ceux qui connaissent les retrouvent tels qu'ils n'ont jamais cessé d'être, même au pire de leurs dérives panafricaines : l'un des groupes les plus importants de l'histoire du rock.

ALAIN WAIS.

★ Sortie le 28 août.

★ Disques : *Stop Making Sense*, chez Pathé Marconi.

**A propos des télévisions privées**

### LE PCF ET LE « GATEAU AUDIOVISUEL »

Le Parti communiste français réclame, dans un communiqué publié le vendredi 23 août, *« une discussion au grand jour et le respect du pluralisme »*, à propos des télévisions privées.

Le PCF déclare que *« des négociations, des marchandages se déroulent en coulisse en vue de la répartition du gâteau audiovisuel »*. Constatant que *« le secret pèse sur cette « cuisine »* et que *« la Haute Autorité, elle-même, semble être dessaisie »*, le PCF va demander une entrevue à la présidence de cette instance *« sur les problèmes relevant de la responsabilité de celle-ci »*.

*« L'ombre est propice aux mauvais coups »*, estime le PCF qui évoque *« selon les informations qui circulent, un projet de répartition des fréquences hertziennes, notamment en région parisienne, au bénéfice exclusif de la droite et du Parti socialiste »*. Il réaffirme, d'autre part, *« son total désaccord avec une orientation désastreuse, qui est synonyme d'appauvrissement, d'uniformisation, d'américanisation renforcée des programmes et vise au partage de l'espace audiovisuel entre les puissances d'argent, la droite et le parti socialiste, au service des mêmes objectifs »*. Ce faisant, déclare le PCF, *« le gouvernement socialiste a pris la responsabilité de pousser la mise en cause du service public plus loin que les gouvernements de droite d'hier n'avaient jamais osé le faire »*.

**LA COOPÉRATION FRANCO-LIBANAISE EN QUESTION**

## Réaménagements ou restrictions ?

De notre envoyé spécial

Beyrouth. – L'image violente émanant aujourd'hui du Liban dissimule d'autres aspects de ce pays. Ainsi, le goût ancien des Libanais pour l'instruction (maronites et grecs-orthodoxes rendirent la scolarité obligatoire il y a plus de deux siècles et demi) et pour la vie de l'esprit continue de s'exercer en dépit de la situation.

Beyrouth, malgré l'état de guerre, publie plus de livres et de journaux et organise, notamment en secteur chrétien, plus de manifestations culturelles que n'importe quelle autre capitale arabe : foires du livre, congrès internationaux sur le théâtre ou la vulcanologie, multiplication des radios libres, etc. On a évalué à près d'un demi-million le nombre des téléspectateurs libanais touchés par la retransmission hebdomadaire d'« Apostrophes ».

Sans compter les jeunes gens partis étudier à l'étranger, le Liban regroupe dans ses cinq universités quelque soixante-dix mille étudiants. Dangereusement située sur la ligne de démarcation entre les deux Beyrouth, l'université jésuite Saint-Joseph a néanmoins vu le nombre de ses étudiants beyrouthins (cinq mille) presque doubler depuis le début du conflit en 1975. Contrastant avec ce qui se passe dans la région, notamment en Egypte, le niveau universitaire reste bon : en 1985, la préparation locale aux concours des grandes écoles françaises a permis à des Libanais d'entrer aux ponts et chaussées (deux), et à Centrale (trois) sans préjudice de leurs compatriotes ayant suivi la préparation française. De même, les deux premiers prix du concours général français d'arabe sont allés cette année à des élèves libanais du lycée français de Tripoli.

### Huit cent cinquante écoles chrétiennes

L'association multiséculaire de la France à la vie intellectuelle libanaise fait que sa présence, en quelque sorte intégrée au paysage culturel national, n'avait jusqu'ici pas été remise en question, en dehors de quelques diatribes d'inspiration khomeiniste ou kadhafiste. Pour des raisons historico-religieuses, les chrétiens, notamment ceux unis à Rome, sont particulièrement attachés à ce rôle qui permet de contrebalancer l'influence arabo-islamique. *« Nous nous sentons plus près de vous que de n'importe quel autre peuple. Le trait saillant de notre civilisation commune, c'est la francophonie »*, déclarait le Père Jean Tabet, recteur de l'université maronite Saint-Esprit, à M. Alain Hautecœur, député socialiste en mission au Liban, en 1982.

Au fur et à mesure que l'intégrisme accentue sa pression, la bourgeoisie sunnite et les modernistes chiites – tel le jeune historien Ahmed Beydoun (*le Monde* du 12 avril) – se découvrent de plus en plus d'affinités avec les Français. Toutes ethnies confondues, 85 % des écoliers libanais continuent de choisir le français comme première langue étrangère, de préférence à l'anglais. L'apport culturel français ne va plus en priorité aux chrétiens, qui demeurent toutefois les premiers demandeurs en la matière : telle grande librairie de Beyrouth-Est (chrétien) vend 95 % de livres en français, alors que telle autre de Beyrouth-Ouest (musulman) n'en vend que 60 %.




Parmi les six lycées français ou assimilés (neuf mille élèves à 95 % libanais), seul un établissement et la moitié d'un autre sont situés en zone chrétienne. En revanche, il est certain que le fondement de la francophonie libanaise demeure les huit cent cinquante écoles libres chrétiennes réparties à travers tout le territoire et dont plusieurs, détruites depuis 1983 au Chouf ou au Sud, attendent une aide pour être rebâties.

Même la Syrie, malgré son désir de fonder avec le Liban *« un grand service public d'éducation arabe unifié »*, a reconnu, lors du voyage de M. Mitterrand à Damas en 1984, la spécificité des liens culturels franco-libanais. Pourtant, une rumeur a couru avec insistance ces dernières semaines à Beyrouth : *« La France retire toute sa mise culturelle chez nous ! »*

Le ministre de l'éducation, M. Selim Hoss, sunnite d'éducation américaine, s'en est ému. L'ancien président Charles Hélou, en tant que membre du Haut Conseil de la francophonie, a alerté l'Elysée. Pour apaiser les médias et l'émotion du public libanais, le Quai d'Orsay a fait savoir, début août, que *« le réaménagement de l'action culturelle et linguistique française »* en cours n'affecterait pas *« la portée de notre coopération avec le Liban »*.

Qu'en est-il exactement, et d'abord au plan des chiffres ? Avec des dépenses estimées à environ 90 millions de francs par an pour la coopération civile, la France n'a pas cessé ces dernières années d'avoir le Liban comme principal partenaire culturel au Proche-Orient.

Mais il semble bien, à travers le maquis des statistiques et des déclarations officielles, qu'en dix ans le nombre des coopérants français au Liban soit passé de quatre cents à moins de deux cents, que le nombre des bourses de stages en France soit tombé en deux ou trois ans de cent cinquante à cinquante et celui des bourses universitaires nouvelles de cinquante à vingt-cinq annuellement.

### Une confidence présidentielle

Une bonne centaine seulement des quelque quatre mille étudiants libanais en France y perçoivent à présent une bourse de longue durée, alors qu'ils seraient sept cents dans ce cas aux Etats-Unis et deux mille en Europe communiste. La question des bourses tient particulièrement à cœur aux Libanais attachés à l'osmose culturelle franco-libanaise. Recevant M. François de Grossouvre, alors chargé de mission à l'Elysée, le président Amine Gemayel lui dit : *« En matière culturelle, je n'ai qu'une chose à vous demander : surtout, ne diminuez pas le nombre des bourses et, si possible, augmentez-le ! »*

Peu prolixe sur ce dossier, le Quai d'Orsay reconnaît clairement en revanche que, *« pour des raisons de sécurité »*, au reste bien réelles, il a suspendu *sine die* les activités des centres culturels français de Tripoli et de Saïda. Celui de Beyrouth, devenu presque impraticable sur la ligne de démarcation, sera seulement transféré à Jounieh, en secteur chrétien, et celui de Zahlé sera finalement maintenu.

Le nombre des attachés linguistiques va, d'autre part, passer de vingt à cinq, tant sans doute pour des raisons de sécurité – leur travail est itinérant – qu'à cause des maigres satisfactions qu'en tirent les Libanais. *« Fort bien*, nous confiait le recteur d'une des trois universités libanaises utilisant massivement le français, *mais alors il faut consacrer à d'autres domaines, notamment les bourses, les 15 millions de francs annuels représentés par le coût très lourd des attachés linguistiques. Il y a, chaque année, trois cents dossiers libanais de bourses reconnus valables par l'ambassade de France... »*

### La Syrie « terre de mission »

La dévolution des fonds ainsi récupérés permettra en tout cas de savoir à terme qui l'aura emporté des deux écoles existant en ce moment au Quai d'Orsay à propos du Liban ; celle qui veut continuer à privilégier un pays de 3,5 millions d'habitants mais qui est le dixième client de l'édition française (34 millions de francs en 1984), où la télévision nationale diffuse 1 400 heures de programmes français par an, où un adulte sur trois parle couramment le français et où les cadres émigrés jouent, du monde arabe aux Amériques, un rôle de premier plan en faveur de la France et de la francophonie (1) ; ou bien l'école qui veut ramener le Liban au sort commun et préfère miser sur *« une terre de mission »* comme la Syrie (10 millions d'habitants).

Déjà, les étudiants syriens ont reçu cette année plus de bourses nouvelles françaises que leurs condisciples libanais, et la somme consacrée par Paris (environ (10 millions de francs) au Centre d'études et de recherches scientifiques de Damas, enfant chéri de l'armée syrienne, a été à peu près la même que celle dévolue à l'Hôtel-Dieu de France, vitrine, à Beyrouth, depuis des lustres, de la coopération médicale française au Proche-Orient.

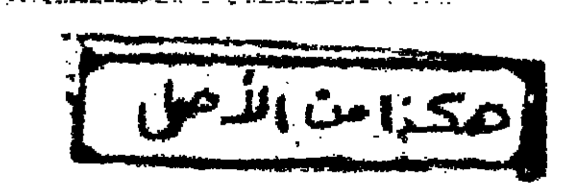
Alors qu'au Liban un climat relatif de liberté subsiste et que le niveau universitaire n'a pas à rougir de celui de l'Occident, la Syrie – même si la France a intérêt à coopérer avec elle – ne peut sans doute, à cause de son système éducatif et culturel étroitement bridé par le pouvoir politique et fonctionnant en circuit fermé, donner au commerce de l'esprit entre nations le caractère fécond et multiplicateur qui confère, depuis des générations, son cachet *sui generis* aux échanges culturels libano-français (2).

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Henri Moukheiber, *Les Apports du Liban à la civilisation mondiale*. Ed. Librairie Samir, rue Gouraud, Beyrouth, 1980, 280 pages.

(2) Nasser Gemayel, *Les Echanges culturels entre les maronites et l'Europe (1584-1789)*. Librairie de l'université, Kaslik (Liban), 1984, deux tomes, 1170 pages.





# théâtre

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Tailleur pour dames.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), sam., 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

DIX HEURES (606-07-48), sam. 22 h : Scènes de ménage.

FONTAINE (874-74-40), sam. 21 h : Du rififi dans les labours.

JARDIN SHAKESPEARE (241-81-93), sam., dim. 15 h. et 16 h. : la Fête à Shakespeare.

GALERIE 55 (326-63-51), sam. 19 h. : Sexual Perversity in Chicago.

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (544-57-34), sam. : I. 20 h. : Diabolo's 1929-1939 ; II. 18 h : Parlons français nº 2 ; 20 h : Chêne qui pout ; 21 h 45 : Commedia dell'arte.

MATHURINS (265-90-00), sam. 21 h : les Mystères du confessionnal.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

POCHE - MONTPARNASSE (548-92-87), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Ma femme.

POINT VIRGULE (278-67-03), sam. 18 h 30 : Eclairs d'un sorcier.

PORTE ST-MARTIN (607-37-53), sam., 18 h 30 et 21 h 15 : Deux hommes dans une valise.

SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TOURTOUR (887-82-48), sam. 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Tango pile et face.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

## Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 et 21 h : la Gauche mal à droite.

## Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), sam., dim. 21 h : Chansons françaises.

ESPLANADE DE LA DÉFENSE, sam., 22 h : Broadway Hollywood (spectacle gratuit).

GYMNASE (246-79-79), sam. 21 h : Thierry le Luron.

MARIGNY, petite salle (225-20-74), sam. 21 h : M. Lagueyrie.

## La danse

ESPACE RONSARD (264-31-31), sam. 20 h 45 ; dim. 17 h : Ballet du Nord, Ballet de Tours.

MAIRIE DU IVe (278-60-56), sam., dim. à 21 h : Ballets historiques du Marais.

## Les concerts

(voir également la rubrique « Festival »)

SAMEDI 24 AOUT

La Table Verte, 22 h : Quatuor D. Spear (Praetorius, Beethoven, Bodzza...).

## Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam., dim., 21 h 30 : De Preissac jazz group.

FONDATION ARTAUD, (582-66-77), sam. 22 h : New Examples.

MONTANA (548-93-08), sam. 22 h : R. Urtreger.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), sam., dim., 23 h : Cl. Tissendier Sextet.

PHIL'ONE, (776-44-26), dim., 22 h : Soirées fresh de Dan ; sam. : Apartheid not.

SLOW CLUB (233-84-30), sam. 21 h 30 : G. Mighty flea conners.

SUNSET (261-46-60), sam. 23 h : P. Perez Quartet.

TROIS MAILLETZ (354-00-79), sam., dim., 23 h : Voices of America ; Paul Cooper.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), sam. 22 h 30 : E. Rondo, L. Rizzo, S. et J. Rey.

## XXe Festival estival de Paris

(354-84-96)

SAINTE-CHAPELLE, sam. 19 h et 21 h : Ensemble V. Fortunat.

CHATEAU DE MAISONS-LAFFITTE, dim. 17 h 30 : M. et X. Gagnepain (Beethoven, Brahms, Caplet...).

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, dim. 19 h : La Grande Ecurie et la Chambre du roy, J. Schroder, A. Zaepffel, Y. Le Gaillard (Bach).

## XVIIe Festival de l'Orangerie de Sceaux

(660-07-79)

ORANGERIE, sam. 17 h 30 : O. Charlier, G. Moutier (Mozart, Beethoven, Schubert) ; dim., 17 h 30 : M. Rudy (Schubert, Chopin, Scriabine).

# cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

## La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 24 AOUT

Carte blanche à P. Vecchiali : 17 h, le Cheval qui pleure, de M. Donskoï ; 19 h : l'Amant de madame Vidal, d'A. Berthomieu ; 21 h : hommage à Ridley Scott : les Duellistes.

DIMANCHE 25 AOUT

Carte blanche à P. Vecchiali ; 15 h, la Chaste Suzanne, d'A. Berthomieu ; 19 h, Coquecigrole, d'A. Berthomieu ; hommage à Ridley Scott ;17 h, Alien ; 21 h, Blade Runner.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 24 AOUT

17 h, Derrière la porte, de L. Cavani ; 19 h, Armée d'amour, de R. Von Praunheim ; 21 h, Pink Narcissus.

DIMANCHE 25 AOUT

15 h, Un parmi d'autres, de A. Zuniga ; 17 h, Rencontres avec des hommes remarquables, de P. Brook ; 19 h, Wanda, de B. Loden ; 21 h, Le Christ s'est arrêté à Eboli, de F. Rosi.

## Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Fr.-égypt.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (Botsw., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LA BASTON (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

BRAZIL (A., v.o.) : Elysée Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LA CAVALE IMPOSSIBLE (*) (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; V.f. : UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Rialto, 19e (607-87-61).

CINQ FEMMES A ABATTRE (**) (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

COMMENT CLAQUER UN MILLION DE DOLLARS PAR JOUR (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; ... Murat, 16e (651-99-75) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CONTES CLANDESTINS (Fr.) : République, 11e (805-51-33).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

DAVID, THOMAS ET LES AUTRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA DÉCHIRURE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82). — V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER DRAGON (A., v.f.) : Rex, 2e (326-83-93).

DIESEL (*) (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

DREAMSCAPE (*) (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade (359-19-08) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Rialto, 19e (607-87-61).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE FACTEUR DE SAINT-TROPEZ (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, (Ang.-A., v.o.) : Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

GYMKATA (A., v.f.) : Paris Ciné II, 10e (770-21-71).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

JOY AND JOAN (**) (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Ritz, 18e (606-58-60).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

RUNAWAY, L'ÉVADÉ DU FUTUR (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

SAINT-TROPEZ INTERDIT (Fr.), (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

SALE TEMPS POUR UN FLIC, (A., v.f.) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

SANG POUR SANG (A., v.o.) (*) : Forum, Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

## Samedi 24 - Dimanche 25 août

### LES FILMS NOUVEAUX

AMAZONIA, LA JUNGLE BLANCHE (*), film italien de Ruggero Deodato (v.o.) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

BLESSURE, film français de Michel Gérard : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

2072, LES MERCENAIRES DU FUTUR, film italien de Lucio Fulci (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Images, 18e (522-47-94).

PAROLE DE FLIC (*) : film français de José Pinheiro : Forum, 1er (297-53-74) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

STRANGERS KISS, film américain de Matthew Chapman (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Lumière, 9e (246-49-07).

STRICTEMENT PERSONNEL, film français de Pierre Jolivet : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Calypso, 17e (380-30-11).

NOM DE CODE : OIES SAUVAGES (A., v.f.) : Paris Ciné II, 10e (770-21-71).

MASK (A., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).

MISHIMA (A.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01) ; République, 11e (805-51-33).

LES NUITS CHAUDES DE CLÉOPATRE (It., v.f.) (**) : Paris-Ciné, 10e (770-21-71).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

PALE RIDER (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (397-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-51-36).

POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (V.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PORKY'S CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30).

LE RETOUR DU CHINOIS (Brit.), v.f. : Tourelles, 20e (364-51-98)

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

SPÉCIAL POLICE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bergère, 9e (770-77-58).

STARMAN (A.) (V.f) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UNE DÉFENSE CANON (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Murat, 16e (651-99-75).

UN ÉTÉ POURRI (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

VISAGES DE FEMMES (Ivoirien, v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

## Les grandes reprises

L'ACROBATE (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

BARRY LYNDON (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

BORN TO BE BAD (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-14-04).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

CABARET (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE CHAT NOIR (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

LES CHEFS D'ŒUVRE DE WALT DISNEY (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

2001 L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

EFFI BRIEST (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, (h.sp.), 3e (271-52-36) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'HOMME AUX PISTOLETS D'OR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (It-fr., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27)

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAWRENCE D'ARABIE (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MAMAN KUSTERS S'EN VA-T-AU CIEL (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MÉDÉE (It., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

METROPOLIS (All.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOGAMBO (A.) : Champo, 5e (354-51-60).

OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

PAIN AMOUR ET JALOUSIE (It., v.o.) : Médicis, 5e (633-25-97).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Escurial, 13e (707-28-04).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SCANNERS (A., v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

SOLEIL VERT (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

TO BE OR NOT TO BE (A., Lubitsch, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Publicis Champs Elysées, 8e (770-76-23) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES VALSEUSES (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26).

LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Balzac, 8e (561-10-60).

# MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4038

HORIZONTALEMENT

I. De quoi avoir le sang qui monte à la tête. A la tête dure. — II. Arrive au tout début du printemps. Peut être amené à poser des lapins. — III. Ne craint pas les courants d'air. Figure en de multiples exemplaires dans toutes les œuvres de Platon. Romains. — IV. Où tout fut mis en œuvre, jadis, pour assurer la reproduction de certaines espèces. Faciles à semer. Fait perdre la boule. — V. Apparaît bien longtemps après que l'on a commencé à couver. Ne sent pas la rose. — VI. Plan d'eau. N'hésite pas à entrer dans la danse. — VII. Un certain charme n'est pas pour lui déplaire. Des « pommes » bien rouges. — VIII. Assure une certaine fertilisation. Visible après un coup de griffe. Loin d'être usé. — IX. N'a pas manqué la fin. Favorisent la construction de maintes pyramides. — X. Avec elle, ce n'est jamais écrit noir sur blanc. Ne peut se faire qu'en « tournant ». — XI. Ne s'effacent pas facilement. Rendent une coque plus résistante. Pour se sentir mieux dans sa peau. — XII. Oblige à montrer les dents. Note. Préfixe. — XIII. Personnel. Ne sait pas filer. Les fruits du hasard. Certains en pincent pour lui ! — XIV. Sortie du droit chemin. Reste souvent en travers de la gorge. — XV. Ont tout intérêt à moins manger. Peut regrouper des milliers de pèlerins. Monte souvent sur un podium.

VERTICALEMENT

1. Se font souvent mettre le doigt dessus. — 2. Il n'est pas conseillé de s'en lécher les babines. Finira tout de même par succomber. — 3. Ressemblent donc quelque peu à une pivoine. Pronom. — 4. Naquit de la plume d'un Ecossais. Elle criaille. — 5. Divinité. Trou normand. Telles des pensées n'ayant plus rien d'obscur. — 6. A cours. Possessif. Tout à fait libres. — 7. Dans l'horizon familier de celui qui mène le train. Pouah ! — 8. Préfixe. Vont à droite et à gauche. — 9. Sont beaux et parfumés. Doit servir d'exemple. — 10. Est utile pour le panier de la ménagère. Ne progresse guère. Renferme des perles. — 11. En activité. Mettent la larme à l'œil. — 12. Des tartes jamais agréables à déguster. Abréviation. — 13. Parcouru par maints Pékinois. Au nord de Dijon. Celles qui en sont victimes ont toujours le « bourdon ». — 14. Nous en fait voir de toutes les couleurs. Circule à Brasov. Craint les fortes chaleurs. Réservée à une certaine élite. — 15. Est du nombre. Atteignent des sommets sans le moindre effort.

**Solution du problème nº 4037**

*Horizontalement*

I. Premier. — II. Réception. — III. Ela. Ossu. — IV. Tilleul. — V. Egée. Peel. — VI. Ni. Gré. Ne. — VII. Déçue. Eta. — VIII. Au. Mie. AT. — IX. NS. Ennemi. — X. Terse. Mao. — XI. Sou.

*Verticalement*

1. Prétendants. — 2. Religieuse. — 3. Ecale. Râ. — 4. Me. Légumes. — 5. IP. Reines. — 6. Etoupe. En. — 7. Risle. Emu. — 8. Os. Entama. — 9. Enucléation.

GUY BROUTY.

# France/services

## RADIO-TÉLÉVISION

### Samedi 24 août

**PREMIÈRE CHAINE : TF 1**

**20 h 40 Au théâtre ce soir : le Vison à cinq pattes.** De Constance Coline, d'après P. Coke, adapt. R. Dupuy. Avec M. Mercadier, J. Marsan, M. Dalmes... (Redif.)
*Béatrice, après une vie agitée et quelque peu excentrique, prend des pensionnaires pour payer son loyer : un colonel, un vieux garçon, une employée de maison. Une série de personnages qui remettent en question les habitudes de Béatrice...*

**22 h 30 Nuits vagabondes** (et à 23 h 05).
*La voix douce de Roger Gicquel anime : Le jeu du flâneur ; Deux places au soleil ; Pacific Express ; Transhémisphère Express. Vers 23 h 30, un téléfilm produit par l'INA : les Sept péchés capitaux.*

**22 h 55 Journal.**

**DEUXIÈME CHAINE : A 2**

**20 h 35 Variétés : Chantez-le moi.** de J.-F. Kahn, réal. J. Samin.
*Les chansons éternelles, avec Sapho, Julien Clerc, Catherine Lara et, comme invité d'honneur, Bernard Kouchner, l'un des fondateurs de Médecins sans frontières.*

**22 h Magazine : Les enfants du rock.**
Rock'n'roll graffiti, *avec Brenda Lee, Nino Ferrer, Dany Logan, les Rolling Stones, Ria Bartok... En deuxième partie,* Sex Machine : *le best of..., avec Michael Jackson, Frankie goes to Hollywood, Philippe Krootchey, David Lee Roth, David Bowie, Rita Mitsouko...*

**23 h 15 Journal.**

**23 h 40 Bonsoir les clips.**

**TROISIÈME CHAINE : FR 3**

**20 h 35 Boulevard du rire.** Emission de J.-L. Tribes.
*Dernière émission estivale, dont la qualité des scènes de plateau dépend des invités présents. On regrette toujours la fausse cordialité des acteurs et des chanteurs réunis autour d'une table. Quelques bons moments quand même ! Cette semaine, Alex Métayer, Micheline Dax, Josiane Lévêque, Alain Scoff...*

**21 h 35 Journal.**

**21 h 55 Feuilleton : Dynastie.**
*Aventures et mésaventures d'une famille américaine.*

**22 h 40 Au nom de l'amour.** Emission de Pierre Bellemare.

**23 h Musiclub.**
*« Concerto pour violon et orchestre en la majeur n° 5 », de W. A. Mozart, avec Jean-Paul Wallez, soliste.*

**CANAL PLUS**

20 h 30, Téléfilm : Banco ; 22 h 5, Les superstars du catch ; 23 h, Terreur à l'hôpital central, film de C. Lord ; 0 h 40, le Vol du sphinx, film de L. Ferrier ; 2 h 25, Inseminoid, film de N.-J. Warren ; 3 h 45, Séries rock ; 4 h 10, les Branchés du bahut, film de R. Butler ; 5 h 40, Hill Street Blues.

**FRANCE-CULTURE**

19 h 15 « Der des der » (1914-1918), par G. Mettra (1re partie). Soirée consacrée aux *témoins*, petits ou célèbres, de la première guerre mondiale, avec des documents d'archives (*fin à 23 h 55*).

**FRANCE-MUSIQUE**

20 h 30 Concert : (donné à l'Ordensaal le 6 juillet 1985 pour les vingt ans du Quatuor Melos, Festival de Ludwigsburg) : Quintette pour clarinette et cordes en la majeur, de M. Reger, Quatuor à cordes n° 14, de Beethoven, par le Quatuor Melos, avec W. Melcher, violon, H. Voss, alto, P. Buck, violoncelle, G. Voss, violon, et U. Rodenhauser, clarinette.

23 h 5 Le zodiaque bien tempéré : œuvres de Byrd, Strauss, Migot, Lully, Poulenc, Stockhausen.

### Dimanche 25 août

**PREMIÈRE CHAINE : TF 1**

**8 h Bonjour la France.**
**9 h Emission islamique.**
**9 h 15 A Bible ouverte.**
**9 h 30 Orthodoxie.**
**10 h Présence protestante.**
**10 h 30 Le jour du Seigneur.**
**11 h Messe à la chapelle Sainte-Thérèse de Capbreton (Landes).**
**12 h Feuilleton : Arnold et Willy.**
**12 h 30 Dessin animé : Tom et Jerry.**
**13 h Journal.**
**13 h 25 Série : Agence tous risques.**
**14 h 20 Sports dimanche vacances.**
*Auto : Grand Prix de F 1 des Pays-Bas ; tiercé à Deauville ; tennis ; football.*
**17 h 30 Les animaux du monde.**
**18 h 5 Série : Guerre et Paix.**
**19 h Reprise : Infovision.**
*Durant tout l'été, TF1 rediffuse les meilleurs sujets de ce magazine. Aujourd'hui : Attention... dangers ; cuisine : les usines 4 étoiles ; S.O.S. Psy.*
**20 h Journal.**
**20 h 35 Cinéma : la Grande Menace.**
Film franco-anglais de J. Gold (1977), avec R. Burton, L. Ventura, L. Reemick, M.-C. Barrault (Redif.).
*Un écrivain anglais semble avoir le pouvoir de provoquer d'étranges phénomènes à distance. Un policier français enquête sur son cas. Ce film, à mi-chemin entre le conte fantastique et le polar traditionnel offre d'inquiétantes zones d'ombre.*
**22 h 20 Sports dimanche soir.**
**23 h 10 Journal.**

**DEUXIÈME CHAINE : A 2**

**10 h 10 Informations et météo.**
**10 h 15 Les chevaux du tiercé.**
**10 h 40 Récré A 2.**
**11 h 10 Gym tonic.**
**11 h 45 Série : Le bar de l'escadrille.**
**12 h 15 Jeux de bandes.**
**12 h 45 Journal.**
**13 h 15 Il était une fois le cirque.**
**14 h 10 Série : Switch.**
**15 h Série : Cette terre si fragile.**
N° 2 Siarau (Malaisie), émission proposée par F. Rossif.
**15 h 55 Téléfilm : Deux amies d'enfance.**
de N. Companeez, avec L. Mikael, A. Clément, C. Moss Burger (2me partie). (Rediff.).
*Sous l'occupation allemande, deux jeunes femmes qui ont passé leur adolescence ensemble sont brusquement séparées par la guerre.*
**17 h 35 Les carnets de l'aventure.**
*« Jean du Sud II » (tour du monde à la voile, en solitaire).*
**18 h 25 Stade 2.**
**19 h 30 Série : Casse-noisette.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Variétés : Angelo Branduardi.**
*Le chanteur italien folksonger, poète, interprète quelques-uns de ses succès : « le Duvet », « Funérailles », etc.*
**21 h 45 Sports : Catch à Champigny.**
**22 h 15 Harlem nocturne : Billie Holiday.**
N° 1 : The Long Night of Lady Day, présenté par P. Blanc-Francard.
*Premier volet d'une somptueuse documentation sur l'une des plus grandes et légendaires chanteuses de jazz. Une vie misérable, une voix inimitable, celle de Billie Holiday, qui joue, ici, avec Count Basie et Lester Young. Des témoignages émouvants, des séquences inédites.*
**23 h Journal.**
**23 h 25 Bonsoir les clips.**

**TROISIÈME CHAINE : FR 3**

**19 h 30 RFO Hebdo.**
**20 h Dessin animé : Il était une fois l'homme.**
**20 h 35 Série : Méditerranée.**
Réal. A.-C. Pisellí, F. Quilici, G. Regnier, C. Vilardero.
*N° 10. – Comment Rome a implanté dans ses provinces son mode de vie matériel et politique d'Arles à Lyon, en passant par Palmyre. Les origines de son rayonnement.*
**21 h 30 Documentaire : Islande.**
de Ph. Rondou.
*1/5e de la France, à 200 km du pôle Nord, l'Islande est constituée d'un plateau soulevé, où les glaciers ont creusé de nombreux fjords. Situation géographique et culturelle d'une petite République.*
**22 h Journal.**
**22 h 30 Cinéma de minuit : Café de Paris.**
Film français d'Y. Mirande et G. Lacombe (1938), avec V. Korène, J. Berry, J. Baumer, P. Brasseur, Carette, S. Berriau (N.).
*Un meurtre a lieu au café de Paris, pendant la nuit du 31 décembre. L'enquête fait tomber les masques des fêtards, suspects ou non. Cette intrigue policière en « lieu clos » où défilent des acteurs célèbres, est une véritable étude de mœurs.*
**23 h 50 Prélude à la nuit.**
*« Crinoline ou la valse au temps de la Montijo », de Ricardo Vines, interprété par Yves Rault au piano.*

**CANAL PLUS**

6 h 50, Cabou Cadin (et à 8 h 55, 13 h 5 et 19 h 30) ; 8 h 5, Document : Les derniers marins ; 9 h 15, Magic, film de R. Attenborough ; 11 h 5, Furie, film de B. de Palma ; 13 h 25, Téléfilm : Arc de Triomphe ; 15 h, Les années Selznick ; 15 h 55, Les superstars du catch ; 16 h 50, Série : C'est encore loin, Naples ? ; 18 h, les Corrompus, film de F. Winterstein ; 20 h 30, Vivement dimanche, film de F. Truffaut ; 22 h 30, Lucky Jo, film de M. Deville ; 23 h 55, l'Amour par terre, film de J. Rivette ; 1 h 55, Show devant : Richard Gotainer.

**FRANCE-CULTURE**

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Heure d'été ; 8 h, Orthodoxie ; 8 h 25, Protestantisme ; 9 h 5, Ecoute Israël ; 9 h 35, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste ; 9 h 50, Horizon, magazine religieux ; 10 h, Messe à Carantec (Finistère) ; 11 h, Histoire du futur, entretien avec Hugues de Jouvenel ; 12 h, Entretien avec... Pierre Tal Coat ; 12 h 45, Anthologie insolite : de G. Neveux. Avec M. Bousquet, J. Mercure, C. Le Coney, B. Lange ; 13 h 40, Chansons pour un été : retours ; 14 h, La criée aux contes : histoires de mensonges ; 14 h 30, « Maigret et le clochard », de Simenon. Avec J.-M. Thibault, H. de Lapparent, S. Agacinsky... ; 16 h 40, Musées-promenades : le musée de la Renaissance, à Ecouen ; 17 h, Musique : Angers, musiques du XXe siècle : « Grand auditorium », « La bibliothèque de Babel », d'après J.-L. Borges, musique d'André Riotte ; 18 h 30, Le magazine de la rédaction.

19 h 15, « Der des der » (1914-1918), par G. Mettra (2e partie). Fin à 23 h 55.

**FRANCE-MUSIQUE**

2 h, Les nuits de France-Musique ; 7 h 3, Concert-promenade : musique viennoise et musique légère, œuvres de Lecocq, Planquette, Stelzmuller... ; 9 h 5, Les voyages musicaux du docteur Burney : œuvres de Dell'Abaco, Beethoven, Paisiello, Lebrun, Winter, Stamitz ; 11 h, Concert (Festival de Salzbourg, en direct du Mozarteum) : œuvres de Mozart, par l'orchestre du Mozarteum, dir. G. Wimberger, sol. I. Grafenauer, flûte, J. Protschka, ténor ; 13 h 5, Rosace : magazine de la guitare ; 13 h 20, J. Rodrigo et la guitare ; 14 h, Harmonies : œuvres de Strauss, Rimski-Korsakov, Jolivet ; 15 h 4, Opéra : « Porgy and Bess », de Gershwin ; 19 h 5, Le temps du jazz : euro-jazz.

20 h 30 Concert (donné au Théâtre des Champs-Elysées, le 22 novembre 1982) : Symphonie Londres, de J. Haydn, Symphonie n° 2, de Schumann, par l'Orchestre national de France, dir. W. Sawallisch.

23 h 10 La contrebasse : un pachyderme dans tous ses états, œuvres de Dragonetti, Vanhal, Funck, Moussorgski...

**LES SOIRÉES DE LUNDI**

| | |
|---|---|
| TF1 | 20 h 35, Cinéma : *le Faux Coupable*, d'A. Hitchcock ; 22 h 20, Portrait de Bruno Bettelheim ; 23 h 40, Journal ; 23 h 55, Choses vues. |
| A2 | 20 h 35, Variétés : Enfin seul (Gérard Jugnot) ; 21 h 45, Concert Bruckner ; 23 h 25, Journal. |
| FR3 | 20 h 35, Cinéma : *Regain*, de M. Pagnol ; 22 h 40, Journal ; 23 h 05, Thalassa, magazine de la mer ; 23 h 30, Rencontres de l'été ; 23 h 35, Prélude à la nuit. |
| CANAL PLUS | 20 h 30, Cinéma : *le Bourreau des cœurs*, de C. Gion ; 22 h 10, Les plus grandes corridas mexicaines et espagnoles ; 23 h 10, Festival de jazz d'Antibes 1984 ; 23 h 45, Hill street blues ; 0 h 30, Cinéma : *Terreur à l'hôpital central*, de C. Lord ; 2 h 10, Les filles de Hollywood. |

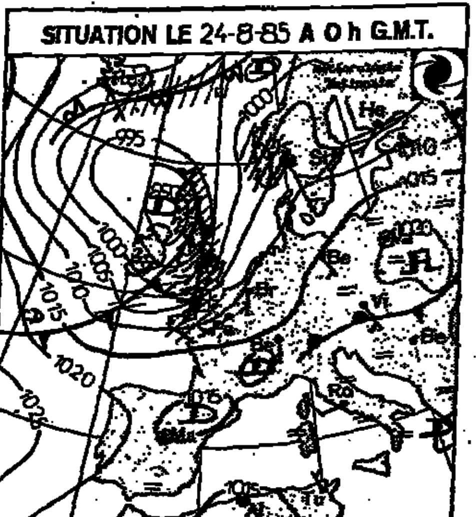
## TRIBUNES ET DÉBATS

**DIMANCHE 25 AOUT**

– *M. Jacques Barrot*, député de la Haute-Loire, secrétaire général du CDS, est l'invité de l'émission « Forum » de RMC, à 12 h 30.

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24-8-85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 25.8.85 DÉBUT DE MATINÉE



**Evolution probable du temps en France entre le samedi 24 août à 0 heure et le dimanche 25 à minuit.**

**Situation générale.** – Une perturbation pluvio-orageuse active traversera la France samedi et dimanche ; elle sera suivie d'un temps frais et instable.

**Prévisions :**

Dimanche matin, une zone de temps couvert et pluvieux s'étendra des Pyrénées au Massif Central et aux régions du Nord-Est ; les précipitations, souvent abondantes, prendront parfois un caractère orageux, en particulier sur le relief.

Cette zone de mauvais temps gagnera les régions du Sud-Est au cours de l'après-midi, et à l'arrière s'établiront un mistral et une tramontane qui souffleront violemment en fin de journée.

Sur les régions de la moitié nord-ouest, le ciel sera très instable, avec des passages d'averses, plus nombreux de la Bretagne à la Normandie et au Nord ; le vent d'ouest à nord-ouest soufflera assez fort près des côtes de la Manche.

L'instabilité s'atténuera cependant en fin de journée de la Vendée et des pays de Loire à l'Aquitaine, et de belles éclaircies se produiront sur ces régions.

Les températures, plutôt basses le matin (8 à 13 degrés) sur le quart nord-ouest, atteindront l'après-midi 17 à 23 degrés sur la moitié ouest, 20 à 26 degrés plus à l'est.

*Températures* (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 23 août, le second, le minimum de la nuit du 23 au 24 août) : Ajaccio, 29 et 16 degrés ; Biarritz, 26 et 17 ; Bordeaux, 26 et 16 ; Bréhat, 20 et 14 ; Brest, 19 et 13 ; Cannes, 28 et 19 ; Cherbourg, 18 et 13 ; Clermont-Ferrand, 28 et 13 ; Dijon, 27 et 10 ; Dinard, 20 et 15 ; Embrun, 29 et 15 ; Grenoble-St-M.-H., 29 et 16 ; Grenoble-St-Geoirs, 29 et 14 ; La Rochelle, 21 et 18 ; Lille, 21 et 13 ; Limoges, 23 et 13 ; Lorient, 19 et 15 ; Lyon, 27 et 13 ; Marseille-Marignane, 31 et 19 ; Menton, 28 et 20 ; Nancy, 25 et 13 ; Nantes, 23 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 27 et 21 ; Nice-Ville, 28 (max.) ; Paris-Montsouris, 24 et 13 ; Paris-Orly, 25 et 13 ; Pau, 26 et 15 ; Perpignan, 31 et 18 ; Rennes, 21 et 15 ; Rouen, 20 et 12 ; Saint-Etienne, 28 et 12 ; Strasbourg, 26 et 13 ; Toulouse, 28 et 13 ; Tours, 23 et 14.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 19 ; Genève, 28 et 13 ; Lisbonne, 26 et 17 ; Londres, 19 et 13 ; Madrid, 35 et 13 ; Rome, 29 et 21 ; Stockholm, 17 et 11.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## AUTO-NETTOYAGE DANS UN QUARTIER DE PARIS

# *Ces dames de la Fourche*

La Fourche, un coin tranquille du dix-septième arrondissement de Paris. Un triangle coincé entre deux avenues : celle qui va à Saint-Ouen et celle qui file vers Saint-Denis. De petits immeubles bourgeois de bonne apparence, mais aussi, passage Saint-Michel, de vilaines bâtisses hautes de deux ou trois étages, quelques commerces en rez-de-chaussée, et des dizaines de voitures encombrant la ruelle en dépit de l'interdiction de stationner. Un secteur de Paris avec ses petites misères et ses potentialités.

Elles n'ont pas échappé à des jeunes femmes du quartier. Ce mur gris non ravalé, face à l'église, blesse l'œil et la perspective. Frotté, lavé, blanchi, on pourrait lui adosser une tonnelle, un trompe-l'œil, que sais-je ? Cette placette, au creux de l'église et de la sacristie, pourquoi ne pas en faire une aire de jeux pour les enfants, ou un havre de repos pour les vieilles personnes ? Prolongée par une voie piétonne dans un passage Saint-Michel nettoyé, elle donnerait sécurité au voisinage et relief au campanile qui s'encastre exactement dans l'échancrure du passage. Il a de l'allure, le campanile avec l'archange – une œuvre de Frémiet, réplique de celle qui domine le Mont-Saint-Michel – déployant ses ailes à 45 mètres au-dessus du sol. La cour de La Redoute est bien intéressante, elle aussi, avec ses grands arbres où crient les oiseaux.

Les huit jeunes femmes, universitaires pour la plupart et mères de famille, se sont constituées en collectif et mises au travail. Elles ont interrogé les commerçants et le curé, elles ont consulté l'architecte de la préfecture, elles ont dessiné des croquis et des plans, avec l'aide d'étudiants en architecture. Puis, leur dossier complet sous le bras, elles sont allées voir le maire du dix-septième.

M. Pierre Rémond (RPR) ne les a pas traitées en importunes. Il prend même tellement au sérieux le projet du collectif La Fourche qu'il va essayer de le faire inscrire au budget 1986 de la Ville. Et il consacrera à l'aménagement de la placette une partie de la dotation spéciale laissée à la discrétion des maires d'arrondissement.

A partir d'un questionnaire rempli par les riverains, ces dames du collectif ont déterminé les priorités à satisfaire : sécurité et espaces verts. Elles ont bâti un projet tenant compte de ces aspirations et des charmes de l'endroit : une évocation florale en surélévation et des arceaux évoquant un cloître. Le sol serait pavé à l'ancienne.

Profitant des travaux en cours sur des conduites de gaz, le maire a décidé d'aménager la placette. Du projet initial, il a retenu le pavement en beau matériau de récupération. Ni bancs ni arbres : tout l'espace est réservé aux jeux des enfants. Pour arrêter les voitures, quelques marches. Si l'on supprime, dans une deuxième tranche de travaux, les trottoirs du passage Saint-Michel pour les remplacer par un pavage en grès, comme le souhaite le maire, la voie piétonne sera acquise.

Les jeunes femmes du collectif La Fourche ont dû en rabattre mais elles ne sont pas amères. Elles s'inclinent devant les difficultés financières et les contraintes techniques : passage des pompiers et des pompes funèbres. Le maire, de son côté, n'a pas rejeté une initiative qui ne suit pas la filière habituelle. Un an de dialogue a permis aux deux partenaires de se connaître et, au-delà des bons sentiments, de pratiquer la concertation.

**DANIELLE TRAMARD.**

★ Collectif La Fourche, c/o Sylvia Lequenne, 18, rue Saint-Jean, 75017 Paris.

## PARIS EN VISITES

**LUNDI 26 AOUT**

« Dans les ateliers d'un grand restaurateur de vitraux », 15 h, 6, rue de la Grande-Chaumière (M. Ragueneau). « Renoir au Grand Palais », 13 h 30 entrée exposition. « Promenade autour de Saint-Sulpice », 15 h devant l'église. « L'Hôtel de Lassay », 14 h 30, 2, place du Palais-Bourbon (carte d'identité). « Exposition Archéologie et projet urbain » à l'hôtel de Cluny, 15 h cour du musée. « Notre-Dame, Nicolas Flamel, les Templiers, le voyage à Compostelle », 15 h, Mo Cité (I. Hauller). « Une heure au Père-Lachaise », 10 h et 11 h 30, entrée principale. « Cent tombeaux oubliés de Verlaine à Blaise Cendrars », 14 h 45, entrée cimetière des Batignolles (V. de Langlade). « L'Hôtel Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou. « Saint Louis en son temps », 15 h, Musée des monuments français (M. Boulo). « L'Opéra, le salon Garnier au Grand Hôtel », 13 h et 15 h 30, hall d'entrée Opéra (C.-A. Messer). « Le Marais », 14 h 30, Mo Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau), ou 14 h 30 sortie Mo Saint-Paul. « Le Marais illuminé », 21 h, Mo Pont-Marie.

**MARDI 27 AOUT**

« A Auteuil, que reste-t-il du temps de Boileau ? », 15 h, Mo Michel-Ange. « Notre-Dame », 15 h, portail central. « La franc-maçonnerie et son histoire », 15 h, 16, rue Cadet (M. Ragueneau). « Versailles : quartier Saint-Louis », 14 h 30 devant façade cathédrale Saint-Louis. « La Sorbonne et le quartier Latin », 15 h, 46, rue Saint-Jacques. « Le Père-Lachaise du vingtième siècle », 10 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise. « Un quartier de roture : Auteuil et son cimetière », 14 h 45, Mo Eglise-d'Auteuil. « Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 15, Mo Hôtel-de-Ville sortie Lobau. « Les manufactures des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins. « Paris 1900 », 15 h, Mo Jasmin. « Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou. « La bibliothèque de l'Arsenal », 15 h, entrée bibliothèque. « Le vieux quartier Saint-Séverin, l'église Saint-Julien-le-Pauvre », 15 h, Mo Maubert-Mutualité (sortie côté pair). « Hôtels du Fbg-Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, Mo Chambre-des-Députés. « Le vieux Marais », 14 h 30, sortie Mo Saint-Paul.

## CONFÉRENCES

**LUNDI 26 AOUT**

*Hôtel Trianon*, 1 *bis*, rue de Vaugirard, de 14 h 30 à 19 h, « De la connaissance symbolique à la réflexion analytique ». Tél. (1) 872-55-50.

**MARDI 27 AOUT**

*Hôtel Trianon*, 1 *bis*, rue de Vaugirard, de 10 h à 19 h, « Le zodiaque, symbole de la loi d'évolution ». Tél. (1) 872-55-50.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du samedi 24 août :

UNE LOI

● Du 23 août 1985 sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie.

DES DÉCRETS

● Relatif aux modalités d'établissement par les communes de statistiques en matière d'urbanisme et en matière d'action sociale et de santé.

● Relatif aux conseils de l'éducation nationale dans les départements et les académies.

## Carnet

**Décès**

– Bertrand Gill,
Thierry Gill
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère

**Michèle GILL,**
*née Maier-Lévy.*

Les obsèques auront lieu le lundi 26 août 1985 au cimetière de Bagneux.
Réunion à 14 heures à l'entrée principale du cimetière.

Cet avis tient lieu de faire-part.

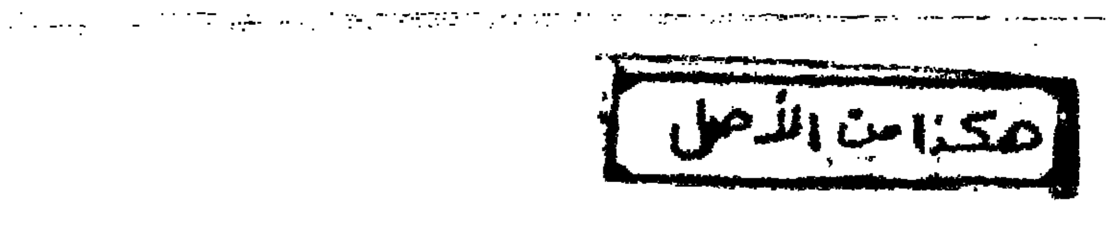
69, avenue de Villiers,
75017 Paris.

**LIBERTÉ, ÉGALITÉ, PATERNITÉ.** – En cas de divorce du couple, les tribunaux attribuent la plupart du temps le droit de garde à la mère. Le père n'obtient qu'un simple droit de visite et l'autorisation de garder l'enfant une partie des vacances et certains week-ends. En réclamant une responsabilité parentale égale en cas de séparation ou de divorce, le mouvement de la condition paternelle dit aller dans le même sens que les mouvements féministes et agir dans l'intérêt des enfants. Il invite les femmes et les organisations féministes à participer au colloque « Féminisme et paternité » qu'il organise les 4, 5 et 6 octobre à Paris.

★ Fédération des mouvements de la condition paternelle, 144, avenue Daumesnil, 75012 Paris. Tél. : (1) 341-45-18.







# Économie

## REPÈRES

### CCP : bientôt des prêts personnels aux titulaires

Les titulaires de comptes-chèques postaux (CCP) pourront bientôt obtenir des prêts personnels s'échelonnant entre 10 000 F et 30 000 F, d'une durée de 12, 24 ou 36 mois au choix. Les taux d'intérêt, fixés en fonction du montant et de la durée des prêts, se situeront dans la moyenne des taux pratiqués par les autres établissements financiers pour des opérations similaires, soit entre 17 % et 20 %. Ce nouveau service sera offert dès le mois d'octobre dans les *régions de Caen, Rouen et Lille, puis progressivement étendu à* l'ensemble du territoire au début de 1986.

La Poste propose déjà des prêts immobiliers, la possibilité de découverts avec paiement d'intérêt, des distributeurs automatiques de billets connectés au réseau carte bleue. En 1984, elle a collecté 107 milliards de francs auprès des 7,8 millions de titulaires de comptes-chèques postaux, soit 15 % de l'épargne totale des Français, contre 30 % au début des années 70.

### Pétrole : nouvelle baisse de la demande adressée à l'OPEP d'ici à 1988

Les compagnies pétrolières américaines ont récemment révisé en baisse leurs prévisions sur la demande de pétrole adressée à l'OPEP à court et à moyen terme, assure, dans sa note mensuelle de conjoncture, la First Boston Corp, société d'analyses financières. Alors que les experts des compagnies prévoyaient une demande stable (à un niveau bas de 16 millions de barils par jour) au cours des trois prochaines années, ils s'attendent désormais à un déclin continu de la demande adressée à l'OPEP jusqu'en 1987 ou 1988. Ainsi Exxon a révisé la demande prévue pour l'an prochain de 16 à 15,2 millions de barils/jour en moyenne. Cette diminution découle à la fois d'un ralentissement global de la demande mondiale de pétrole, et d'une progression continue des fournitures de brut des pays non membres de l'OPEP.

## L'ALLIANCE DES GROUPES BOUYGUES ET TAPIE

# Un nouvel ensemble « piles grand public »

L'alliance conclue entre M. Francis Bouygues et M. Bernard Tapie, présidents des deux groupes qui portent leur nom, a été officiellement scellée, le vendredi 23 août, par la publication d'un communiqué commun. Si celui-ci reste vague sur les autres partenaires — bancaires et institutionnels — appelés à compléter un « *tour de table* » où devraient cohabiter des partenaires privés (Bouygues et Tapie), majoritaires, et publics (ces mêmes « investisseurs institutionnels » alliés à la banque Worms), il a au moins le mérite de préciser la structure financière que devrait revêtir ce nouvel ensemble industriel « *piles grand public* » regroupant SAFT-Mazda et Wonder.

L'entrée du groupe Bouygues, confirmée en fin de semaine (*le Monde* du 23 août), s'effectuera au sein d'une société holding dénommée *Cofinea (Compagnie financière* internationale pour les structures autonomes), filiale à 50/50 de chacun des deux associés présidée par M. Tapie. Cofinea, précise-t-on, a pour vocation d'« *entreprendre la restructuration du secteur industriel des piles grand public* » et de constituer un outil performant aux niveau européen et international.

Pour affirmer ces ambitions — et *récuser par avance les accusations* de « dénationalisation rampante » au cas où SAFT-Mazdda (ancien département de la Compagnie générale d'électricité jusqu'à sa cession, en mai dernier, au groupe Tapie) serait détenue uniquement par des intérêts privés, Bouygues et Tapie se contentent de posséder, *via* Cofinea, une participation de 49 % dans la société Gipelec, filiale de la SAFT et *chargée des « piles grand public »*. Le même schéma permettrait à Cofinea; en association avec SAFT, la banque Worms et « *divers investisseurs institutionnels* » (en principe la Banexi, banque d'affaires de la BNP, et peut-être Indosuez), de figurer au sein de la société Cipel-Mazda, « *qui coordonnera les activité industrielles des sociétés Gipelec et Wonder, lesquelles représentent un chiffre d'affaires de 1,4 milliard de francs* ».

Cet organigramme un peu compliqué appelle d'ores et déjà quelques remarques. Si M. Tapie prend la tête du nouvel ensemble ainsi constitué (noblesse oblige, c'est lui qui s'est lancé le premier dans l'aventure Wonder), M. Bouygues, avec 50 % du capital de Cofinea, entend bien être un partenaire actif. Quand on connaît un peu le personnage, on peut lui faire confiance...

Dans un autre domaine, le fauteuil réservé à la banque Worms vient sceller une réconciliation amorcée lors de la dernière bataille déclenchée à propos du groupe Boussac (une affaire remportée en définitive par Ferinel), sur lequel M. Tapie avait également des visées. Rappelons que les deux protagonistes du dossier Wonder étaient jusque-là plutôt « *à couteaux tirés* » depuis l'épisode Wonder, la banque Worms prévoyant initialement de céder à la société danoise Hellesens le fabricant de piles dont le groupe Tapie proposait de prendre le contrôle.

Enfin, quelle que soit la composition exacte des partenaires « *institutionnels* » associés à cette vaste entreprise de restructuration d'un secteur industriel qui a fort à faire avec la concurrence étrangère (Ucar, du groupe Union Carbide, et Duracell, appartenant à l'Américain Dart and Kraft détiennent 90 % du marché américain des piles aux Etats-Unis et 40 % en Europe, sensiblement le même pourcentage en France), il n'est pas téméraire de penser qu'il s'agit là d'une opération de « portage » de titres. En attendant, après mars 1986, bien sûr, que le nouveau pôle « piles grand public » *français soit définitivement* confié à ses deux initiateurs.

A cet égard, l'évolution du cours de Bourse de l'action Piles Wonder permet quelques espoirs. Lorsque M. Tapie s'était mis sur les rangs à l'automne 1984, le titre cotait moins de 140 F. Il valait, le 22 août (au moment de sa suspension de cotation) 887 F, après avoir atteint un plus haut niveau de 900 F en cours d'année. Depuis le 1er janvier dernier, l'action Piles Wonder, négociée au marché « au comptant » de la Bourse de Paris a progressé de 480 %... Un bond qui est rapprocher, bien sûr, de « l'effet Tapie » — le même phénomène avait été constaté à propos de la société Testut-Aequitas (autre firme cotée reprise par « le SAMU des entreprises »), mais qui ne justifie en rien la situation exacte de Wonder.

### De lourdes pertes

« *Pour 1984, on s'attendait à 35 millions de francs de pertes, mais, en épluchant les comptes, le déficit réel atteint 195,7 millions à fin décembre et dans le même temps, les dettes que nous avions évaluées aux alentours de 470 millions, dépassent finalement les 570 millions* », concède-t-on avenue de Friedland, au siège parisien du groupe Tapie. Il y a fort à parier que depuis le début de l'année, la société est restée « *dans le rouge* », ce qui a conduit le groupe à procéder aux suppressions de postes, plus importantes que prévu, qui seront soumises le 29 août au comité central d'entreprise de Wonder, réuni à Saint-Ouen, au siège de la société.

Les quelque 400 suppressions d'emplois (sur des effectifs totaux de 1 520 personnes) concernent essentiellement l'usine de Lisieux (Calvados). Deux cent quarante quatre postes sont visés dans cette implantation, soit la totalité des effectifs; le groupe Tapie assure qu'il s'est engagé à recréer sur place une PMI d'injection de plastique employant dans un premier temps 70 personnes (et une centaine par la suite) dès le premier trimestre 1986, une usine dont l'exploitation « *serait confiée à un grand du monde du plastique* ».

Par le jeu des reclassements (une quarantaine de postes sont actuellement vacants dans la division « pesage » du groupe) et des mutations (une vingtaine), le solde des licenciements « secs » devrait être à peine supérieur à cinquante, pour cette usine de Lisieux, précise-t-on. Restent à régler le problème de l'atelier de Louviers (Eure), qui emploie une vingtaine de salariés, et le projet de transférer les 260 personnes du siège administratif de Wonder à celui de SAFT-Mazda, situé à Levallois. Enfin, dans un autre temps, la production de l'usine de Poitiers de Saft-Mazda (laquelle emploie 1 500 personnes au total) devrait être déplacée en Normandie, ce qui devrait permettre de « récupérer » 450 emplois dans cette région, dont les élus — d'opposition — n'ont pas manqué de réagir aux « menaces » qui pèsent sur leurs électeurs.

SERGE MARTI.

# Fléchissement du taux de croissance en Corée du Sud

Le taux de croissance économique de la Corée du Sud est tombé à 3,2 % au cours du premier semestre de 1985, soit le plus bas depuis quatre ans, a annoncé le 21 août, le vice-premier ministre, M. Shin Byong-Hyun. Il s'agit, a-t-il précisé, d'une faiblesse « *inattendue* ».

Le gouvernement espère néanmoins atteindre un *taux de croissance de 6 %* sur l'ensemble de l'année. Or ce taux, qui serait envié dans les capitales occidentales, est insuffisant pour la Corée. A 7 % de croissance annuelle, l'économie parvient à peine à absorber le flux des nouveaux arrivés sur le marché du travail, vu la jeunesse relative de la population. Depuis 1960, l'économie *sud-coréenne a réussi à progresser en moyenne de 9 % par an*.

Récemment, le pays a été surtout touché par le ralentissement très important de la croissance aux Etats-Unis et au Japon, ses deux principaux débouchés. Mais les raisons sont également à chercher à l'intérieur : les hommes d'affaires coréens accusent la politique économique du gouvernement d'avoir réduit la compétitivité des industries nationales.

« *Nous avons perdu notre vitalité* », a constaté un économiste de la Fédération des industries coréennes. Le contrôle très strict de la masse monétaire a permis de réduire l'inflation à 3 %, mais au prix de taux d'intérêt atteignant 13,5 % et d'un affai- blissement du niveau d'investissement.

Pour sa part, le gouvernement est soucieux avant tout de ne pas alourdir encore une dette extérieure qui atteint déjà 44 milliards de dollars. Aussi a-t-il encouragé la maîtrise de *l'inflation afin d'élever le taux d'épargne* (de 27 % aujourd'hui contre 22 % il y a cinq ans). Il redoute également *de relancer la demande*, ce qui augmenterait les importations du pays, et donc aggraverait le déficit de la balance des biens et services.

### LES VITICULTEURS DE L'HÉRAULT S'EN PRENNENT AU VIN ITALIEN

Une centaine de viticulteurs, se réclamant du comité d'action viticole de l'Hérault, ont détourné et vidé, vendredi 23 août, deux camions de vin italien, puis vidé les cuves d'un négociant de Magalas (Hérault), également remplies de vin italien. Ce sont en tout plus de 500 hectolitres de vin qui ont été vidés des camions interceptés *sur l'autoroute A 9, au péage de Sète*, sans compter les 1 000 hectolitres déversés chez le destinataire du vin italien. C'est la première fois depuis un an qu'une action d'une telle envergure est menée par les viticulteurs de l'Hérault contre les importateurs et les négociants en vin italien.

### LA GRÈVE SE POURSUIT AUX MINES DE POTASSE D'ALSACE

La grève des mineurs de potasses d'Alsace se poursuit. Malgré des négociations, qui ont pu finalement reprendre dans l'après-midi du 23 août, la situation demeure *inchangée*. Les mineurs ont maintenu les piquets de grève devant les quatre puits du bassin potassique et ont poursuivi le blocage de la voie ferrée Mulhouse-Strasbourg en l'attente d'une assemblée générale, prévue pour la fin de la matinée du 24 août.

En fait, il semblerait que le mouvement, commencé le 21 août au soir, connaisse des difficultés, dues aux différences d'appréciation entre les responsables syndicaux et les cent cinquante à deux cents jeunes mineurs, à la pointe de la grève. Au terme d'une réunion intersyndicale de deux heures, la CGT a décidé, seule, de maintenir son attitude en *faveur du blocage jusqu'à la consultation* des salariés.

La direction s'était engagée à stopper le creusement d'une galerie du puits de Berrwiller, entamé le 19 août par une entreprise sous-traitante. Des pourparlers devaient s'ouvrir sur la réalisation de ces travaux, et d'autres à venir, par des sociétés extérieures aux Mines de potasse d'Alsae. Ces propositions avaient été accueillies avec satisfaction, à l'origine, par l'intersyndicale CGT, CFDT, CFTC et FO, mais avec réserve par la centaine de mineurs qui bloquent la voie ferrée.

# M. Bérégovoy reste personnellement favorable à la publicité comparative

Invité de France-Inter dans l'émission de samedi 24 août « Rue des Entrepreneurs » consacrée à la concurrence, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, a notamment déclaré : « *Je ne suis pas favorable au libéralisme sauvage. Je ne suis pas favorable à la loi du plus fort qui écrase les faibles. Je suis partisan d'une économie de liberté qui encourage les gagneurs, ceux qui osent, ceux qui développent l'esprit d'entreprise.*

» *Nous ne sommes pas entre deux sièges. Le mouvement vers la liberté des prix est engagé et il ira jusqu'à son terme. Pour cela, il faut débarrasser notre économie d'un certain nombre de réglementations tatillonnes. (...)*

Interrogé sur le projet de loi sur la concurrence, qui doit être discuté à l'automne par le Parlement, le ministre a répété qu'il souhaitait personnellement que « *dans le domaine de la confrontation des prix et des produits — on a appelé cela la publicité comparative — nous puissions encore aller de l'avant* », ajoutant : en la matière, « *il y a un débat au sein du Parlement, il y a un débat au sein du gouvernement, il y a des organisations de consommateurs qui y sont favorables, d'autres qui n'y sont pas. Je pense qu'il faut encore que le débat mûrisse.* »

Prenant comme exemple de sa « *volonté de concurrence* » le secteur bancaire, M. Bérégovoy a dit : « *Jusqu'à maintenant, le comportement des banques était soumis à la loi bancaire, et c'était une commission bancaire composée de gens tout à fait respectables qui avait à juger du comportement des banques en matière de concurrence.*

» *J'ai pensé qu'il fallait que les banques, publiques ou privées, soient soumises au droit commun, c'est à dire aux délibérations de la Commission de la concurrence.* » « *Ce qui m'anime*, a poursuivi le ministre, *c'est la volonté de soumettre les banques, les entreprises, les compagnies d'assurances, dans le secteur public comme dans le secteur privé, aux mêmes règles du jeu économiques.* »

Enfin, interrogé sur la demande des centres Leclerc d'avoir la possibilité de vendre du tabac et des cigarettes, M. Bérégovoy a précisé : « *Le tabac n'est pas une marchandise comme les autres ; elle supporte une fiscalité importante depuis longtemps, et en outre le Syndicat des débitants de tabac est là pour faire entendre lui aussi son jugement. Voilà des débitants qui ont rempli une sorte de service public depuis longtemps, les ignorer totalement aujourd'hui ne serait pas raisonnable (...). J'ai demandé que la question soit sérieusement étudiée. Peut-être prendrai-je une décision négative après l'examen du dossier. Mais* a priori, *cette question n'est pas écartée.* »

En revanche, « *pour ce qui est de la parapharmacie*, a conclu le ministre, *je serai beaucoup plus positif. Je souhaite en effet que les supermarchés puissent commencer à vendre des produits de cette nature* ».

## ENTREPRISES

### Alsthom remporte la commande des quatre moteurs du paquebot norvégien

La division mécanique d'Alsthom construira les quatre moteurs qui devront équiper le paquebot norvégien commandé fin juillet aux Chantiers de l'Atlantique, par l'armateur norvégien Royal Caribbean Cruise Line (RCCL), a-t-on appris de l'établissement de Saint-Nazaire.

Trois raisons ont été données au choix de l'armateur entre divers fabricants européens pour cette nouvelle commande d'une valeur de 40 millions de francs : l'expérience de l'entreprise, l'intérêt économique d'un moteur plus économique, car brûlant du *fuel lourd, et la suspension élastique filtrant les bruits* et les vibrations.

### OPA réussie de Guinness sur Arthur Bell

*La brasserie irlandaise Guinness* a réussi, vendredi 23 août, à Londres, son OPA sur le fabricant écossais de whisky Arthur Bell. L'offre s'est faite à 370 millions de livres (4 329 millions de francs) et le fabricant de bière affirme détenir déjà 86 millions d'actions ordinaires d'Arthur Bell, soit 65 % *du total. L'offre lancée le 7 août* a donc mis fin à une bataille de deux mois, M. Miguel, le président de la firme écossaise, n'ayant pas réussi à trouver de candidat de dernière heure pour lancer une contre-OPA.

### M. Carl Icahn contrôle TWA

Fin du feuilleton de l'OPA sauvage lancée par le financier américain Carl Icahn, sur la compagnie aérienne TWA. Vendredi 23 août au soir, M. Icahn a annoncé qu'il détenait désormais 50,3 % des parts de TWA, qu'il contrôle donc en tant qu'actionnaire majoritaire. Selon certaines indications, le financier aurait acquis le même jour 930 000 nouvelles actions. Cet achat fait suite au refus, le 20 août, des dirigeants de la compagnie aérienne d'adopter des mesures qui auraient permis de bloquer cette opération.

### SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

● **A Nevers**, la direction de l'usine Seini-Thomson, qui emploie 1 000 salariés, a annoncé la suppression de 273 emplois lors de la réunion, le 23 août, d'un comité d'entreprise extraordinaire. Cette décision est due aux difficultés rencontrées par le groupe dans le secteur des thermostats, fortement concurrencé par les fabricants des pays de l'Est. L'activité doit être cédée à un groupe étranger et, déjà, l'ensemble du personnel était au chômage partiel depuis plusieurs mois. Toutefois, Thomson s'est engagé à ce que le repreneur de l'activité, auquel il sera associé à 50 %, embauche 250 personnes, le groupe ayant pour sa part promis de créer 200 emplois dans le bassin de Nevers.

● **A Maubeuge** (Nord) l'entreprise Forest International spécialisée dans le matériel de nettoyage pour chaudières à vapeur devrait annoncer, le 29 août, le licenciement de 48 personnes sur un effectif de 76 salariés. En avril dernier, dix suppressions d'emplois étaient déjà intervenues.

● **A Béthune** (Pas-de-Calais) la mise en règlement judiciaire des établissements Neveux (confection), intervenue le 31 juillet, entraîne le licenciement de 134 salariés.

● **A Pfaffenhoffen** (Bas-Rhin) la société Leopold, spécialisée dans la fabrication d'articles culinaires et de poubelles, a été mise en liquidation judiciaire le 8 août. L'entreprise, qui avait employé jusqu'à 800 personnes dans les années 60, ne comptait plus que 112 salariés.



# Un Salon du prêt-à-porter français à New-York

Le prêt-à-porter féminin (PAP) français s'exporte-t-il bien aux Etats-Unis ? Les dernières statistiques, publiées par la Fédération française, semblent prouver que oui. En 1984, la profession a vendu outre-Atlantique pour 985,8 millions de francs (+ 66 %) d'articles *féminins* d'habillement. Elle est satisfaite de ce résultat, qui a représenté 41 % de son excédent commercial (*le Monde* daté 18-19 août).

Pour M. Jean-Pierre Fain, un ancien de chez Ted Lapidus, de son état promoteur de salons, ce score est pourtant bien maigre. « *C'est tout juste le chiffre d'affaires de deux PME américaines.* »

Selon lui, sans grands efforts, nos entreprises pourraient faire beaucoup mieux sur cet énorme marché. Le label *made in France ?* « *Son auréole est intacte*, assure M. J.-P. Fain, *mais les Américains sont dégoûtés de travailler avec les sociétés tricolores. Les Français n'ont ni la flexibilité des Italiens, ni l'organisation des Allemands, ni la précision asiatique. Et, par-dessus le marché, ils prétendent imposer leurs méthodes de vente, surtout changer l'esprit et le goût des femmes américaines.* »

Partant de ce constat d'une *french attitude* impopulaire, M. Fain a mis au point un certain nombre de recettes, dont l'utilisation devrait — il en est certain — permettre aux sociétés françaises de vendre mieux aux Etats-Unis. Puis il a pris son *bâton de pèlerin pour exposer* ses vues, rameuter les firmes désireuses de trouver un nouveau profil et une autre vitrine outre-Atlantique, obtenir enfin les appuis nécessaires pour ouvrir à New-York une exposition régulière mieux adaptée à des ambitions exportatrices.

Ses arguments ont porté. L'ambassade de France à New-York a décidé de le chaperonner et la Compagnie française d'assurances pour le commerce extérieur (COFACE) va l'aider en couvrant 60 % des frais. Le prêt-à-porter féminin français aura ainsi son salon à New-York, — « France Fashion » — dont la première version ouvrira ses portes du 21 au 23 septembre prochain à l'hôtel Sheraton Center.

Seront notamment présents les fabricants axés sur le style « boutique » (moyen et haut de gamme), comme Caroline Rohmer, *David Molho, Claude Rapp,* Dejac (Actualité), Furs Ettex, Philippe Reyner, Roger Mahr, Carven, Sophie Nat, Roger Sakoun, qui ont accepté de lui faire confiance. Mais, à la différence du traditionnel « New-York Pret », qui se tiendra au même moment, « France Fashion » ne se limitera pas à exposer. Des stands de conseils juridiques sont prévus, où les exportateurs en herbe et les autres épris de changement pourront consulter des avocats spécialisés dans les dépôts de marque, des banquiers, des « *factors* » (commissionnaires prenant en charge le suivi comptable et l'encaissement, les risques d'impayés aussi) et des importateurs américains.

A. D.

# Economie

## Nouveau classement des SICAV à court terme

### *Un essai de « transparence »*

La Commission des opérations de Bourse (COB) a procédé à une série de modifications aux instructions en date des 26 juin et 1er octobre 1979 relatives aux SICAV (Sociétés d'investissement à capital variable) et aux FCP (Fonds communs de placement) créés en application de la loi du 13 juillet 1979. La COB a mis à profit ces modifications – dont l'essentiel sera repris dans son prochain bulletin mensuel – pour déterminer, en concertation avec les gérants de portefeuille et d'autres professionnels réunis au sein d'un groupe de travail *ad hoc*, une série d'éléments permettant au public de mieux discerner les caractéristiques – et objectifs – des SICAV à court terme. Le risque spéculatif avait éveillé quelques inquiétudes au vu des sommes en jeu. Ainsi, à la fin juillet, selon les statistiques établies par TGF, un organisme lié à la Caisse des dépôts, l'encours de ces instruments de gestion collective à court terme avait grossi en un mois de 11,6 milliards de francs pour atteindre 199,7 milliards, soit une augmentation de 65,4 milliards (et 49 %) par rapport à la fin de l'année précédente.

Dorénavant, en prenant en compte la durée minimale du placement recommandé, la dominante fiscale de chaque produit et les caractéristiques de la gestion poursuivie, les gérants des SICAV ont été invités à classer en deux catégories (voir tableaux) leurs sociétés : d'une part celles dont la priorité a été donnée à la *« régularité »* de l'évolution de la valeur liquidative (portefeuille essentiellement composé d'obligations à taux fixe, mais à durée de vie courte et couvertes par d'autres produits de *« pondération »* du risque) ; d'autre part, celles dont la valeur liquidative (fixée chaque semaine) est *plus « sensible »* aux variations des cours en Bourse. En fonction de cette sensibilité accrue qui comporte des risques de perte en capital, elles peuvent enregistrer des plus-values plus fortes que les SICAV du premier groupe, précise la COB.

S. M.

### SICAV à court terme axées sur la « régularité »

Acti Valorisation, Ageplacement, Citi Court, Clairval, Cortal court terme, Demeter, Epargne Associations, Finord sécurité, Francourt, Franterme, Fructi Associations, Fructivar, Gestion 365, Industrie française court terme, Investissement court terme, Laffitte placements, Marché intérêt placement, Midland court terme, Midland placement, Mobival, Monecic, Monegestion, Monevalor, Morgan court terme, Morgan valorisation, Multival, Natio placements, Obli Sud, Oblicourt, Oblig Hénin, Paribas épargne, Parnasse Valor, Phénix placement, Placement court terme, Placements rendement, Placement sécurité, Priv'Associations, Provence-Lorraine, Publicourt, Saint-Honoré rendement, Saint-Honoré Réal, Sécuricic, Sécurita, Sécurité obligataire, Sélection court terme, Sélection J, Sesterces, Sicav Associations, Titres investissement placement, Uni-Associations, Uni Cash, Uni MT, Univar, Valeurs intérêt placement, Valorg, Valorindex, Valreal, Valunion, Villiers court terme.

### SICAV à court terme plus « sensibles » aux cours de Bourse

Acti court terme, Associations première, Associations Saint-Honoré, Associc, Bati gestion, Barclays investissement, BTP associations, Bred associations, Capital plus, Capital rendement 84, Entrinvest, Eparcic, Eparcourt SIVAC, Epargne placement obligataire, Eparoblig, Investissement obligataire, Finord placement, Finunion, Foncier rendement, France valorisation, Gestilion, Gestunion, Laffitte court terme, Lion associations, Midland première, Mobiplus, Monceau index, Multi associations, Natio associations, Natio épargne, Novépargne, Ofima court terme, Ofima liquide, Optirente, PRI court terme, Pyramides, Richelieu sécurité, Sécurival, Sélection L Prime, Séquanaise associations, Séquanaise court terme, Séquanaise obli-croissance, Sogevalor, Sud gestion, Thesaurus, Unipremière CT, Vauban.

# Faits et chiffres

## Énergie

● **L'URSS augmenterait le prix de son pétrole.** – Selon les milieux pétroliers américains, l'Union soviétique aurait annoncé à ses clients un relèvement de 25 cents de son prix de base du brut à l'exportation qui passerait à compter du 1er septembre de 26 à 26,25 dollars. Cette hausse s'inscrit dans le cadre plus général d'un raffermissement des prix mondiaux dû à un manque conjoncturel d'offre. Les pays de l'OPEP respecteraient, semble-t-il, mieux la discipline sur les quotas, l'URSS aurait des difficultés de production en Sibérie et la production en mer du Nord est ralentie par des travaux de maintenance sur les plates-formes. – *(AFP.)*

## Social

● **Suppression de 438 emplois aux ACB : la CFDT et la CGT accusent les pouvoirs publics de complicité.** – Filiale de la société Alsthom, les ACB (Ateliers et chantiers de Bretagne), qui employaient 1 412 salariés en février dernier dans leurs deux établissements de Nantes et de Vertou (Loire-Atlantique), ont été autorisés le 20 août à supprimer 438 emplois. *« On ne peut accepter qu'une entreprise nationalisée comme Alsthom puisse avec la complicité des pouvoirs publics licencier les travailleurs »*, a répliqué l'intersyndicale CGT-CFDT à l'annonce de cette décision qui se traduit par la fermeture de l'usine de Vertou, 58 licenciements « secs », 208 départs avec une prime de 50 000 F et des mises à la préretraite à cinquante-cinq ans.

● **Nouvelle revalorisation de tarifs médicaux en février 1986.** – Un accord a été signé entre les caisses d'assurance-maladie et les deux organisations représentatives de médecins (Confédération des syndicats médicaux français et Fédération des médecins de France) pour une hausse de certains tarifs médicaux en février 1986. Est augmentée de 10 centimes la base des actes de diagnostic technique (actes en K) et des actes chirurgicaux (Kc) ainsi que certains actes de radiologie. Les indemnités de déplacement des médecins sont majorées de 5 F.

● **Préavis de grève des contrôleurs aériens pour le 5 septembre.** – A la suite d'une réunion *« infructueuse »* avec la direction générale de l'aviation civile, l'intersyndicale des contrôleurs aériens (SNCTA – Syndicat national des conducteurs de trafic aérien – CGT, CFDT, CFTC et SAPAC autonomes) a décidé, le 23 août, de déposer un préavis de grève pour la journée du 5 septembre. Les syndicats réclament l'intégration des primes dans le calcul des droits à la retraite.

## Tourisme

● **Moins de clients américains.** – Annoncé au début de l'été, l'afflux de touristes dans les hôtels français *« n'a pas eu lieu dans les proportions escomptées »*. Tel est le constat formulé le 23 août par la Chambre nationale de la restauration et de l'hôtellerie (CNRH), qui regroupe principalement les grandes chaînes. Observant que le mois d'août a été *« beaucoup plus difficile »* que le mois de juillet, qui, lui, avait enregistré une fréquentation égale à celle de l'an dernier, la CNRH relève une diminution des groupes (mais un développement du tourisme individuel) et une fréquentation accrue des trois et deux étoiles aux dépens des quatres étoiles (à Paris notamment), victimes d'un *« effritement de la clientèle américaine »*. Un tassement qui, selon la centrale syndicale, s'expliquerait par le fait que *« le taux de change favorable du dollar n'est plus une nouveauté et ne suscite plus, par conséquent, l'engouement des années précédentes »*.

# Revue des valeurs

## BOURSE DE PARIS

**Semaine du 19 au 23 août**

### Une certaine dynamique

ET de deux ! Après celle de juin, la liquidation générale du mois d'août à la Bourse de Paris a été perdante à son tour. Mais, avouons-le, il s'en est fallu de très peu (0,23 % à l'indice CAC). Le suspense dura même jusqu'au dernier moment, tant l'on tablait, jeudi, jour de cette échéance, sur un score nul. Mais une petite faiblesse en fin de parcours empêcha le marché d'égaliser avec une avance limitée à 0,14 %. N'importe. Cette discussion sur quelques fractions est sans grande importance. En revanche, le comportement du marché ces derniers jours a été bien plus instructif. Pour la première fois, en effet, depuis un bon mois, la Bourse, engourdie jusqu'ici par la faiblesse des affaires, a paru s'éveiller. Alors que la baisse avait été régulièrement au rendez-vous chaque jour de la semaine précédente, le paysage a été cette fois un peu plus réjouissant, s'améliorant séance après séance.

Lundi et mardi, malgré la nouvelle contraction du volume des échanges, tombé au départ à 157 millions de francs en arrondissant, l'on percevait déjà quelques frémissements derrière un écran d'effritement devenu plus translucide. Ce n'était pas qu'une simple impression. Mercredi, un redressement s'opérait, qui, certes, allait perdre le lendemain de son ampleur à cause de la liquidation, mais reprenait doucement à la veille du week-end. Bref, entre le 16 et le 23 août, les divers indices ont monté de 1 % à 1,2 %.

*«Ce n'est pas le Pérou»*, disait un professionnel, un peu déçu, comme beaucoup d'autres, de la prestation, somme toute assez médiocre (+ 0,47 %), faite par le marché vendredi pour le premier jour du nouveau mois boursier. Mais faut-il s'étonner de cette apparente mollesse ou, au contraire, se satisfaire de la très bonne résistance des cours ? Interrogés, la plupart des spécialistes de la rue Vivienne optaient en général pour la seconde réponse.

Cette semaine, tous les grands gestionnaires, ces «décideurs» comme on les appelle autour de la corbeille, étaient rentrés de vacances. La Bourse avait donc retrouvé sa physionomie habituelle. Et ces «décideurs», la tête encore pleine de soleil et de ciel bleu, se sont remis au travail. Quelle initiative prendre ?

Leur premier soin a été de ne rien décider avant d'avoir pris des nouvelles de l'Amérique. Ils n'apprirent d'abord rien de bien nouveau en dehors des sempiternelles incertitudes qu'inspirait la situation économique. Mais l'on attendait quand même la publication à New-York des dernières statistiques. Le petit jeu des pronostics reprit donc. Et si le PNB américain (révisé) pour le deuxième trimestre était meilleur que celui attendu ? A tout hasard, quelques-uns se hasardèrent à reprendre des positions. Divine surprise. Ledit PNB se révéla un peu plus «musclé» que prévu (+ 2 % au lieu de 1,7 %). Il n'en fallut pas davantage pour inciter des opérateurs à s'aventurer dans les zones d'achats. Par précaution quand même, le plus grand nombre se bornèrent à faire de simples incursions.

Bien leur en prit. Il apparut très vite que la hausse du PNB s'appuyait en fait sur une augmentation des stocks industriels, ce qui lui ôtait une bonne partie de sa signification. Puis le département du commerce américain annonçait, désolé l'on s'en doute, que les commandes de biens durables avaient baissé de 2,8 % en juillet.

Retour à la case départ avec l'évanouissement des espoirs vainement fondés sur la perspective d'une reprise de l'expansion de l'autre côté de l'eau. Cependant, si New-York se remettait à broyer du noir, à Paris les commentaires étaient plus nuancés. Il paraissait absolument impensable aux yeux de certains que la Réserve fédérale, banque centrale des Etats-Unis, ne se décide pas à faire un geste pour aider cette satanée croissance à redémarrer. Du reste, dans la matinée de vendredi, sur les grandes places financières internationales, la rumeur avait circulé qu'une baisse du taux d'escompte américain était imminente. Fondé ou non, ce bruit a suffi à calmer les appréhensions sous les lambris.

Si la Bourse de Paris n'a pas fait d'étincelles cette semaine, elle s'est en tout cas montrée déterminée à ne rien brusquer tant que la preuve ne lui serait pas administrée que la situation n'avait plus chance de s'améliorer sur le front économique. Et c'est bien de la détermination, car une autre mauvaise nouvelle était parvenue dans les travées : le déficit commercial de la France en juillet, d'une ampleur inattendue (3,8 milliards de francs). Elle n'a point eu d'écho, ou si peu.

Tout repose-t-il sur une affaire de taux d'intérêt ? Beaucoup l'affirmaient, à la veille du week-end. Car, en supposant qu'effectivement le loyer de l'argent vienne à baisser aux Etats-Unis, la Rue de Rivoli disposerait alors d'une marge de manœuvre moins étroite pour se réengager sur la voie d'une détente. Cet aspect des choses n'a certainement pas échappé aux investisseurs.

Mais quelques-uns ont pu être aussi tentés de faire quelques achats, tout bonnement parce que certains cours étaient revenus à des niveaux attrayants. Leur choix s'est naturellement porté sur les actions d'entreprises en voie de redressement. *«Regarde Peugeot et CSF et pars rassuré»*, disait en plaisantant un fondé de pouvoir. Les deux actions ont grimpé de plus de 5 %. Même si Peugeot n'est pas appelé à monter bien haut, à cause du syndicat bancaire, qui veille pour écouler ses stocks, *« le phénomène est réconfortant »*, entendait-on près des groupes. Et de remarquer aussi la hausse de Sommer (+ 7,9 %) et de Radiotechnique (+ 5,2 %), deux affaires dont la restructuration avance bien. A l'inverse, des dégagements ont pesé sur Promodès (– 5 %), *« affaire décevante »*, disait-on, et BSN (– 4,8 %), qui lasse la Communauté à cause de l'immobilisme de son chiffre d'affaires.

Bref, ces cinq séances ont témoigné avec des volumes d'affaires en croissance régulière (plus de 300 millions de francs vendredi contre 158 millions lundi) que la Bourse avait retrouvé une certaine dynamique, au point que des responsables d'investissements n'excluaient pas la possibilité d'un « Rallye » au mois de septembre. Vous avez dit «dynamique» ? Le Centre d'observation et de prospectives sociales (COPS) parle, lui, de *« dynamisme »*, affirmant, chiffres à l'appui, que la Bourse de Paris a été en 1984 numéro un mondial de la spécialité. Pour le COPS, le dynamisme d'un marché se mesure à la capacité qu'il a d'absorber des actions nouvelles. Il est calculé en rapportant le volume des émissions d'actions à la capitalisation boursière. De fait, d'après toutes les statistiques recueillies par le COPS auprès de la Fédération internationale des Bourses de valeurs, Paris arrivait au 28 décembre dernier très largement en tête, avec un taux de 11,7 % contre 3,53 % pour Londres, 2,6 % pour New-York, 1,2 % pour les marchés allemands, 0,6 % pour Amsterdam. Tout porte à croire que notre place a conservé ce rang en 1985 avec la multiplication des émissions (+ 30 % pour le premier semestre).

*« Ce dynamisme nous a sans doute coûté la reprise d'été »*, affirmait, mi-figue mi-raisin, le spécialiste d'une grande banque, en faisant allusion au manque de munitions. Toujours ces empêcheurs de tourner en rond.

ANDRÉ DESSOT.

### Le « trombinoscope » des agents de change

Ils sont tous là – ou presque, – agents de change et fondés de pouvoir, face à l'objectif, sous la forme d'un annuaire (le premier du genre), indispensable pour savoir qui fait «quoi» et, surtout, «où» à la Bourse. Classée par ordre alphabétique, chaque charge d'agents de change (elles sont au nombre de 46 à Paris et de 27 en province, la plupart étant des filiales régionales) donne la liste des différents responsables de la charge sur le plan de l'exploitation (relations avec la clientèle) et de l'administration.

Précédée de quelques considérations générales sur la profession d'agent de change, d'autant plus utile que celle-ci est en passe de subir une importante transformation, la liste nominative des 101 agents de change recensés à la date du 1er juillet dernier (ils sont actuellement 102 exerçant leurs fonctions sur les sept places françaises de Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nancy et Nantes) est complétée par l'organigramme des différents services de la chambre syndicale, le centre névralgique du palais Brongniart. Un seul regret : ce «trombinoscope», malgré son tarif, n'est pas en couleur.

★ *La Compagnie des agents de change.* Edition 1985. 160 pages, format poche, 10,5 × 22 centimètres. Prix : 100 F. Disponible au bureau d'accueil des agents de change, 4, place de la Bourse, 75002 Paris. Tél. : 297-55-55.

### VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

| | Nbre de titres | Val. en cap. (F) |
|---|---|---|
| BSN (1) | 42 531 | 89 750 153 |
| Peugeot (1) | 214 884 | 80 333 265 |
| CSF (1) | 131 469 | 71 928 815 |
| Moët (1) | 33 588 | 60 968 784 |
| L'Oréal (1) | 18 860 | 42 622 790 |
| L'Air liquide (1) | 74 162 | 42 463 742 |
| Carrefour (1) | 16 700 | 38 342 355 |
| Sommer (1) | 62 747 | 36 656 430 |
| Dumez (1) | 42 978 | 35 181 710 |
| Thomson part | 28 531 | 33 219 410 |
| Lafarge | 60 274 | 31 831 922 |
| 4 1/2 % 1973 | 17 259 | 28 007 880 |
| CGE part | 18 773 | 27 644 802 |

(*) Du 14 au 22 août inclus.
(1) Séance de vendredi comprise.

### MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| | Cours 16-8-85 | Cours 23-8-85 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 91 100 | 90 500 |
| – (kilo en lingot) | 90 300 | 90 850 |
| Pièce française (20 fr.) | 571 | 584 |
| ● Pièce française (10 fr.) | 433 | 431 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 565 | 568 |
| Pièce latine (20 fr.) | 561 | 542 |
| ● Pièce tunisienne (20 fr.) | 515 | 530 |
| Souverain | 677 | 665 |
| ● Souverain Elizabeth II | 660 | 670 |
| ● Demi-souverain | 375 | 385 |
| Pièce de 20 dollars | 3 800 | 3 775 |
| – 10 dollars | 1 998 | 1 962 |
| ● – 5 dollars | 1 300 | 1 300 |
| – 50 pesos | 3 500 | 3 460 |
| ● – 20 marks | 651 | 665 |
| – 10 florins | 549 | 562 |
| ● – 5 roubles | 420 | 420 |

### LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

| | 19 août | 20 août | 21 août | 22 août | 23 août |
|---|---|---|---|---|---|
| RM | 212 449 | 319 509 | 422 733 | 478 042 | 383 180 |
| Comptant | | | | | |
| R. et obl. | 1 568 074 | 1 552 843 | 1 865 701 | 2 132 993 | 1 751 315 |
| Actions | 42 295 | 34 543 | 69 605 | 81 404 | 45 862 |
| Total | 1 822 818 | 1 906 895 | 2 358 039 | 2 692 439 | 2 180 357 |
| **INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1984)** | | | | | |
| Françaises | 115,8 | 115,8 | 116,6 | 116,6 | – |
| Étrangères | 94,3 | 94,1 | 94,2 | 94 | – |
| **COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1984)** | | | | | |
| Tendance | 122,9 | 122,8 | 123,8 | 124,1 | 124,6 |
| **(base 100, 31 décembre 1981)** | | | | | |
| Indice gén. | 215,9 | 215,8 | 217,2 | 217,4 | 218,4 |



## BOURSES ÉTRANGÈRES

### NEW-YORK

**Échec à la reprise**

Un mouvement de reprise s'est amorcé cette semaine à Wall Street. Mais le déclic n'a pas réussi à faire sortir les opérateurs de leur réserve et une bonne partie du terrain gagné a été reperdu. Vendredi, l'indice Dow Jones s'établissait à 1 318,32 (contre 1 312,72 le 16 août). Cet échec à la reprise a été essentiellement dû aux informations contradictoires sur la situation économique. L'effet bénéfique déclenché par l'annonce d'un PNB (révisé pour le deuxième trimestre) supérieur aux prévisions (2 % au lieu de 1,7 %) a été presque aussitôt effacé par l'analyse de ce résultat, dont il ressortait que l'augmentation des stocks en était responsable. La publication ensuite d'un mauvais indice des commandes de biens durables pour juillet (– 2,8 %) ramenait les rêveurs sur terre. Cependant, la reprise de l'inflation (+ 0,2 % le mois dernier) a renforcé l'espoir d'une détente des taux d'intérêt que le FED pourrait déclencher pour relancer l'expansion, et la rumeur a même circulé d'un abaissement du taux de l'escompte. Les affaires ont été généralement très calmes.

| | Cours 16 août | Cours 23 août |
|---|---|---|
| Alcoa | 35 1/8 | 34 5/8 |
| ATT | 20 5/8 | 21 3/8 |
| Boeing | 47 | 46 3/8 |
| Chase Man. Bank | 55 5/8 | 56 |
| Du Pont de Nemours | 57 | 57 1/4 |
| Eastman Kodak | 44 1/8 | 44 1/4 |
| Exxon | 50 3/4 | 50 7/8 |
| Ford | 43 | 43 5/8 |
| General Electric | 60 1/4 | 60 |
| General Foods | 76 1/4 | 77 1/8 |
| General Motors | 65 7/8 | 66 3/4 |
| Goodyear | 28 3/8 | 28 |
| IBM | 125 1/2 | 126 3/4 |
| ITT | 31 7/8 | 32 1/4 |
| Mobil Oil | 28 7/8 | 29 1/4 |
| Pfizer | 48 | 47 3/4 |
| Schlumberger | 36 5/8 | 36 1/2 |
| Texaco | 35 1/4 | 35 3/4 |
| UAL Inc. | 55 5/8 | 56 1/8 |
| Union Carbide | 52 3/8 | 54 1/8 |
| US Steel | 28 7/8 | 30 5/8 |
| Westinghouse | 33 5/8 | 33 7/8 |
| Xerox Corp | 52 1/2 | 50 5/8 |

### LONDRES

**Nouvelle hausse**

Pour la seconde semaine consécutive, les cours ont monté pour rejoindre leurs niveaux du mois de juin dernier.

L'encouragement est surtout venu des rumeurs ou annonce d'OPA. La prise de contrôle des Whisky Arthur Bell par Guinness a ainsi ravivé l'intérêt sur les distilleries.

D'autre part, les informations sur une réduction des exportations soviétiques de pétrole ont favorisé un raffermissement des valeurs intéressées. L'ajournement, enfin, de la grève des mineurs noirs en Afrique du Sud a déclenché une légère reprise des aurifères.

Indice «FT» : industrielles, 991,4 (contre 974,7) ; mines d'or, 311,3 (contre 303,3) ; Fonds d'État, 83,7 (inchangé).

| | Cours 16 août | Cours 23 août |
|---|---|---|
| Beecham | 333 | 343 |
| Bowater | 315 | 310 |
| Brit. Petroleum | 543 | 548 |
| Charter | 178 | 183 |
| Courtaulds | 127 | 129 |
| De Beers (*) | 493 | 475 |
| Free State Ged. (*) | 18 5/8 | 18 7/8 |
| Glaxo | 13 61/64 | 12 7/8 |
| Gt. Univ. Stores | 865 | 870 |
| Imp. Chemical | 654 | 649 |
| Shell | 675 | 686 |
| Unilever | 10 15/64 | 10 29/69 |
| Vickers | 278 | 285 |
| War Loan | 36,37 | 36 1/4 |

(*) En dollars.

### FRANCFORT

**Calme**

Le calme a continué de régner sur le marché. La tendance a néanmoins été soutenue, l'attention se portant sur les valeurs des groupes chimiques Hoechst et BASF, dont les résultats semestriels, publiés cette semaine, sont excellents. La Bourse de Francfort a fêté jeudi ses quatre cents ans. Indice de la Commerzbank du 23 août : 1 415, contre 1 418,50.

| | Cours 16 août | Cours 23 août |
|---|---|---|
| AEG | 131 | 131,10 |
| BASF | 222 | 219,80 |
| Bayer | 221,20 | 218,80 |
| Commerzbank | 207,50 | 204,50 |
| Deutschebank | 556,50 | 556 |
| Hoechst | 216 | 215,40 |
| Karstadt | 241 | 260 |
| Mannesman | 189,20 | 190 |
| Siemens | 536,50 | 539 |
| Volkswagen | 317 | 317,50 |

### TOKYO

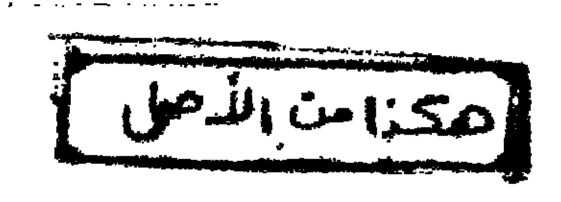
**L'avance se poursuit**

L'avance s'est poursuivie cette semaine au Kabuto-cho. Le marché a, d'une certaine façon, anticipé les mesures gouvernementales destinées à relancer la demande intérieure. Mais il a aussi été encouragé par Wall Street, sans être trop ébranlé ensuite par la rechute ultérieure du marché américain.

Indices du 23 août : Nikkeï Dow Jones, 12 691,41 (contre 12 583,08) ; indice général, 1 015,38 (contre 1 011,88).

| | Cours 16 août | Cours 23 août |
|---|---|---|
| Akaï | 380 | 370 |
| Bridgestone | 525 | 559 |
| Canon | 958 | 933 |
| Fuji Bank | 1 570 | 1 600 |
| Honda Motors | 1 430 | 1 400 |
| Matsushita Electric | 1 320 | 1 290 |
| Mitsubishi Heavy | 344 | 375 |
| Sony Corp. | 3 700 | 3 750 |
| Toyota Motors | 1 160 | 1 130 |





## L'euromarché

# Retour sélectif vers les émissions en dollars

Le deutschemark et le florin hollandais continuent incontestablement de dominer le marché international des capitaux. Cependant, le secteur libellé en dollars des Etats-Unis retrouve une certaine exubérance dont on avait perdu depuis longtemps le goût. Il existe néanmoins une différence fondamentale entre ces différents compartiments. C'est la devise qui explique l'attrait pour le papier en deutschemark. C'est, *en revanche, la qualité de la* signature qui est la base de l'intérêt pour les euro-émissions ayant la devise américaine pour support. La sélectivité des investisseurs internationaux à l'égard de ces dernières n'a, dans ce domaine, d'égale que leur plus parfaite indifférence à l'égard des premières. En un mot : l'emprunteur qui se présente en deutschemarks est assuré d'être bien reçu *quel que soit son standing* ; le débiteur qui offre des euro-obligations en dollars américains se doit d'être au-dessus de tout soupçon s'il veut être bien accueilli.

La Communauté économique européenne puis la Finlande ont toutes deux démontré cette semaine la fascination qu'exerce la devise allemande avec des emprunts respectifs de 150 millions de deutschemarks dotés de coupons extrêmement bas. Celui de la CEE, qui s'étend sur douze ans, sera émis à 99 avec un coupon annuel de 6,50 %. La transaction finnoise dont la durée est de dix ans, verra aussi le jour à 99 avec un coupon de 6,50 %. Vendredi, les deux propositions se traitaient sur le « marché gris » avec des primes de 1,50 % pour la CEE et de près de 1 % pour la Finlande.

L'abaissement du niveau des coupons en deutschemarks a eu pour effet de réduire considérablement le *différentiel qui existait préalablement* par rapport aux coupons sur les émissions étrangères en francs suisses. Alors que l'écart atteignait dans le passé de 1,50 % à 2 %, il n'est plus maintenant que de 1 %. Cette réduction renforce l'intérêt pour les transactions *libellées dans* la devise helvétique, dont la coupons annuels continuent d'osciller aux environs de 5,50 %. La Metropolis de Tokyo, c'est-à-dire la municipalité de cette ville et des communes avoisinantes, est ainsi assurée d'un vif *succès avec l'émission de 100 millions de* francs suisses qu'elle envisage de lancer ces prochains jours sous la garantie du gouvernement nippon. D'une durée de huit à dix ans, elle procurera un rendement de l'ordre de 5,375 % à 5,50 %.

*Sur le marché des euro-émissions* en dollars des Etats-Unis, la sélectivité des investisseurs internationaux s'est exprimée avec le succès de deux opérations. L'une, de 100 millions de dollars sur dix ans, a été offerte par la Bank of Tokyo, l'un des derniers *établissements* bancaires du monde dont la dette bénéficie encore du prestigieux « AAA » de la part des agences spécialisées, à un prix de 101,125 sur un coupon annuel de 10,375 % pour donner un rendement de 10,19 %. L'autre, également de 100 millions de dollars, mais d'une durée de huit ans seulement, a été proposée au pair avec un coupon annuel de 10,25 % par Reynolds Industries. Le classement de la dette de ce fabricant américain de tabac n'est qu'un simple « A ». Mais le nom est si bien connu de l'europublic *que, malgré des conditions* considérées comme osées – puisque n'étant le jour du lancement que de 20 points de base supérieures au rendement des obligations de même échéance du Trésor américain, – l'émission Reynolds a été favorablement perçue. C'est également la qualité de la garantie procurée par le dépôt d'obligations de la compagnie américaine d'assurances Aetna qui a permis à la Kiewit US Corporation de lever sans difficulté 100 millions de dollars sur cinq ans à partir d'un prix au pair et d'un cou*pon annuel de 10,125 %. Complète*ment inconnu, cet emprunteur est la filiale d'une société privée domiciliée à Omaha dont l'activité s'étend, entre autres, à l'exploitation de mines de charbon. Sans s'attacher à ce genre de détail, les investisseurs n'ont retenu que la caution d'Aetna conférant ainsi à Kiewit un « AAA » plus évident que sa notoriété au Nebraska.

*La Banque nationale de Hongrie* a, cette semaine, surpris tout un chacun en lançant une euro-émission à taux variable de 200 millions de dollars dotée de conditions extrêmement basses par rapport à l'exercice similaire réalisée par le même em*prunteur en début d'année. Le nou*vel emprunt s'étendra sur quinze ans, mais les porteurs pourront en demander le remboursement anticipé après sept, dix et douze ans. Son intérêt semestriel sera l'ajout de 0,25 % au taux du Libor à six mois. En janvier dernier, la Banque nationale hongroise avait dû offrir une marge de 0,625 en dessus du Libor *pour lever, sur la même période,* 100 millions de dollars. Autres temps, autres conditions ? Ou bien s'agit-il, purement et simplement, d'un eurocrédit bancaire *déguisé* ? Il est quand même curieux qu'un certain nombre de banques aient été invitées à se joindre au consortium bancaire sans prendre aucune participation ! Nomura International, la banque japonaise chef de file, leur a simplement damandé de prêter leurs noms, c'est-à-dire d'apparaître au générique, en échange d'une poignée de points de base pour rémunérer *leur figuration !*

La sélectivité joue aussi à plein sur le marché de l'ECU. L'écart très grand entre les rendements des récents emprunts montre clairement que les investisseurs trient soigneusement le papier qui leur est offert. Il est, par exemple, significatif que l'émission à cinq ans d'IBM procure un rendement de 8,25 %, alors qu'au même moment l'emprunt également à cinq ans de la banque américaine Security Pacific donne 9,25 %. Elf Aquitaine a tiré habilement profit *de cette situation. La qualité* de sa signature lui a permis de lancer jeudi une euro-émission de 75 millions d'ECU à trois ans sur la base d'un prix de 100,375 et d'un coupon annuel de 8,375 %. Très bien reçue, l'opération se traitait vendredi bien *en deçà de la commission de vente* de 1 %.

### Sous haute surveillance

Bien qu'il se soit assez nettement amélioré sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt dans plusieurs autres pays européens, le marché des euro-émissions libellées en francs français demeure fragile. Le Trésor devrait donc faire part de son intention de le maintenir sous haute surveillance lors de la réunion mensuelle du comité de l'eurofranc qui se tiendra à la fin de l'après-midi du 26 août. La Compagnie de Saint-Gobain, qui a, cette semaine, sollicité ce secteur, s'en est bien sortie parce qu'elle a pris un maximum de précautions. Tout d'abord, le montant de son euro-emprunt est modeste puisque de seulement 300 millions de francs. Ensuite, bien que sa durée maximum soit de sept ans, il pourra, à l'option des porteurs, être remboursé au bout de cinq ans. Enfin, les conditions sont réalistes : émis au pair, il portera un intérêt annuel de 11,25 %. C'est attrayant à une époque où les coupons sur les emprunts en deutschemarks ne sont plus que de 6,50 %.

L'attrait croissant pour les sociétés industrielles de cet immense marché qu'est devenu celui de l'europapier commercial passera, dans les annales de l'histoire de l'euromarché, pour avoir été l'une des caractéristiques de l'année 1985. Ce marché financier, qui se développe parallèlement à celui du papier commercial aux Etats-Unis, présente de grands avantages : une extrême facilité de montage, l'absence de formalités de classement de la dette (« *rating* ») et des taux ultra compétitifs. Tout cela a amené la Compagnie financière Michelin à Bâle à prévoir, sous l'égide de Merrill Lynch, l'émission de 75 millions de dollars de papier à trois et six mois en partie appuyée par des lignes de crédit à cinq ans ouvertes par des banques du Proche-Orient. Dans la même optique, la société belge Bekaert vient de lever avec beaucoup de succès 50 millions de dollars à cinq ans sous forme d'une facilité de crédit (« RUF ») permettant l'accès au marché de l'europapier commercial.

CHRISTOPHER HUGHES.

## Les devises et l'or

# Le dollar toujours orienté à la baisse

*« Le marché réagit plutôt un peu plus aux mauvaises nouvelles qu'aux bonnes. »* Voilà ce qui, pour un cambiste réputé de la place, *explique la légère érosion de la* devise américaine cette semaine. Il est vrai que les indices n'ont pas manqué aux Etats-Unis au cours de cet *été* : révision du PNB, inflation, vente de biens durables, masse monétaire, ont permis au dollar de jouer au yo-yo sans que les mouvements soient très importants, mais avec une ligne de fond qui reste orientée à la baisse.

Une tendance qui, d'ailleurs, n'inquiète guère la Morgan Guaranty Trust : la vingtième banque des Etats-Unis, dans une étude publiée le 22 août, estime en effet que la baisse du billet vert *« ne menace nullement dans l'immédiat »* de pousser les intérêts américains vers la hausse ou de mettre en danger l'activité économique aux Etats-Unis.

La banque s'élève notamment contre la thèse selon laquelle une pénurie de capitaux pourrait être enregistrée *aux Etats-Unis au cas où* les investisseurs étrangers décideraient de déplacer leur épargne vers un autre pays. *« Aussi longtemps que les Etats-Unis continueront à enregistrer un déficit de leur balance des paiements courants, les fonds disponibles pour des placements financiers seront automatiquement équivalents à l'ampleur du déficit »*, rappelle la banque.

La Morgan fait en tout cas preuve d'un optimisme sur la croissance américaine que tous les opérateurs ne partagent pas. Sans doute le dollar restait-il stable – au fixing à Paris – les deux premiers jours de la semaine à 8,44 F, puis à 8,4410 F. Mais, dès lundi matin 19 août, dans des transactions actives après le long week-end de l'Ascension, il avait atteint son cours le plus bas depuis quatorze mois à 8,4035 F.

La révision du taux de croissance du PNB au second trimestre n'a guère éclairé l'évolution de l'économie américaine. Paradoxalement, les cambistes mettront 24 heures à analyser cet indice. Mercredi, ces 2 % – contre 1,7 % initialement prévu – doperont le billet vert, qui se redressera à 8,4995 F. Mais, dès *le lendemain, le sentiment que* les pouvoirs publics américains sont bien décidés à faire baisser le dollar accentue un repli que l'annonce du rythme de l'inflation (0,2 %) *et* de la forte baisse des commandes de biens durables (– 2,8 %) ne venait pas troubler.

Même si ce dernier indicateur confirmait un ralentissement de l'économie américaine pour laquelle M. David Stockman, l'ancien secrétaire d'Etat au budget, s'avoue pessimiste. Dans un entretien accordé à *Fortune*, il estime *que le déficit bud*gétaire constitue une menace fondamentale pour la croissance : celle-ci ne repartira que si les taux d'intérêt sont abaissés, dit-il. Mais la Réserve fédérale risque d'être dissuadée de mener une telle politique du fait de la nécessité d'attirer des capitaux extérieurs pour financer ce déficit.

Toujours est-il que, malgré une reprise technique à Paris en fin de semaine à 8,4245 F, le dollar restait très faible. Tard dans l'après-midi de vendredi 23 août, les cotations interbancaires à New-York s'établissaient à 2,75 DM et 8,3975 F.

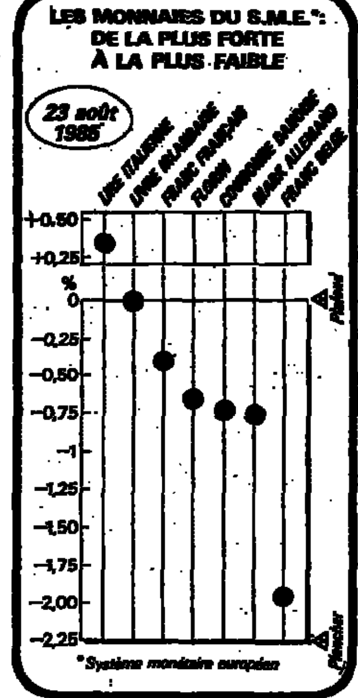
Autant les opérateurs suivent attentivement l'économie américaine, autant ce qui se passe en Europe les laisse de glace. Que les banquiers allemands baissent leurs taux, c'était attendu ; que la France annonce un déficit commercial important pour juillet, les avoirs de change n'ont jamais été aussi élevés, et une révision monétaire n'a aucune raison d'intervenir avant les élections de 1986.

Voilà pourquoi les monnaies européennes n'ont guère bougé entre elles. Le deutschemark a évolué de 3,0520 F le lundi à 3,0559 F le vendredi, sans jamais sortir de 3,05 F. Et la livre sterling a été cotée entre 11,81 F et 11,78 F. Cela n'empêche pas les autorités françaises de garder un œil sur le franc belge, toujours très faible et dont la chute amènerait le franc français en première ligne.

Les grands mouvements, il faut les chercher du côté du rand sud-africain. Il avait déjà touché le fond au lendemain du discours de M. Botha, le 16 août, à 39 cents. Il est tombé à 38,55 cents américains le 22 août, symbole de l'extrême méfiance qu'inspire désormais la politique de Pretoria aux milieux financiers et industriels internationaux. Est-il besoin de rappeler que le rand était à 55 cents en avril.

La crise sud-africaine n'a cependant guère eu d'effets sur l'or. Le cours de l'once, qui était de 340,90 dollars lundi après-midi 19 août, se repliait dès mardi autour de 335 dollars à Londres. Vendredi après-midi 23 août, la cotation s'établissait à 334,85 dollars. Même évolution à Paris, où le cours au kilo de la barre de 12,5 kg revenait de 92 000 F lundi à 91 500 F en fin de semaine.

BRUNO DETHOMAS.




**COURS MOYENS DE CLOTURE DU 19 AOUT AU 23 AOUT**

*(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)*

| PLACE | Livre | $ E.U. | Franc français | Franc suisse | D. mark | Franc belge | Florin | Lire italienne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Londres | – | – | – | – | – | – | – | – |
| | – | – | – | – | – | – | – | – |
| New-York | 1,4050 | – | 11,9090 | 44,4444 | 36,3769 | 1,7959 | 32,3311 | 0,0543 |
| | 1,4025 | – | 11,8553 | 44,2674 | 36,2779 | 1,7832 | 32,1854 | 0,0541 |
| Paris | 11,7976 | 8,3970 | – | 3,7320 | 305,45 | 15,0727 | 271,45 | 4,5463 |
| | 11,8381 | 8,4350 | – | 3,7340 | 306 | 15,0410 | 271,48 | 4,5595 |
| Zurich | 3,1612 | 2,2500 | 26,7952 | – | 81,95 | 4,0387 | 72,7449 | 1,2182 |
| | 3,1682 | 2,2590 | 26,7813 | – | 81,95 | 4,0281 | 72,7068 | 1,2211 |
| Francfort | 3,8623 | 2,7490 | 32,7379 | 122,18 | – | 4,9345 | 88,8781 | 1,4884 |
| | 3,8660 | 2,7565 | 32,6793 | 122,02 | – | 4,9153 | 88,7190 | 1,4900 |
| Bruxelles | 78,2726 | 55,71 | 6,6345 | 24,7600 | 20,2656 | – | 18,0116 | 3,0162 |
| | 78,6522 | 56,08 | 6,6485 | 24,8251 | 20,3446 | – | 18,0496 | 3,0314 |
| Amsterdam | 4,3457 | 3,0930 | 36,8346 | 137,47 | 112,51 | 5,5520 | – | 1,6746 |
| | 4,3576 | 3,1070 | 36,8346 | 137,54 | 112,71 | 5,5403 | – | 1,6795 |
| Milan | 2595,04 | 1847 | 219,96 | 820,89 | 671,88 | 33,1538 | 597,15 | – |
| | 2594,63 | 1850 | 219,32 | 818,95 | 671,14 | 32,9886 | 595,43 | – |
| Tokyo | 331,72 | 236,10 | 28,1172 | 104,93 | 85,8858 | 4,2380 | 76,3337 | 0,1278 |
| | 331,83 | 236,60 | 28,0498 | 104,74 | 85,8335 | 4,2190 | 76,1586 | 0,1279 |

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 23 août, 3,562 F contre 3,565 F le vendredi 16 août.

## Les matières premières

# Baisse du cuivre et du blé, hausse du platine

Les facteurs politique – l'évolution de la situation en Afrique du Sud – et économique – les craintes de récession aux Etats-Unis – ont été les principaux éléments ayant exercé une influence sur l'évolution des cours des matières premières.

MÉTAUX. – *La baisse s'est poursuivie sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres revenus en dessous de 1 000 livres la tonne, soit leur niveau le plus bas depuis treize mois. Les stocks britanniques de métal se sont encore accrus de 10 000 tonnes pour atteindre 189 925 tonnes.*

*Le platine s'est mis en vedette sur les places commerciales. Mais le report de la grève des mineurs en Afrique du Sud a provoqué ensuite un recul. L'Afrique du Sud couvre avec une production de 75 tonnes, les quatre cinquièmes des besoins mondiaux.*

*Les stocks détenus dans plusieurs pays sont qualifiés par les professionnels d'anormalement bas. Les cours de l'aluminium auraient-ils touché le fond de la baisse ? Certains spécialistes le pensent, car les réductions de production se multiplient avec la fermeture dans l'Etat de Washington d'une raffinerie d'une capacité annuelle de 27 500 tonnes.*

*L'étain reste toujours soutenu par les interventions du directeur du stock régulateur.*

*Baisse persistante des cours du zinc à Londres. La position statistique de ce métal est loin de s'améliorer. La consommation mondiale a fléchi de 3 % durant le premier semestre, alors que la production de métal raffiné enregistrait une légère augmentation.*

DENRÉES. – *Nouvelle progression des cours du cacao sur l'ensemble des marchés. L'excédent mondial de la production de fèves pour la saison 1985-1986 seraient moins important que prévu selon les dernières estimations.*

*Le marché du sucre est retombé dans le marasme avec une nouvelle baisse des cours.*

CÉRÉALES. – *Chute des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. La récolte s'annonce aux Etats-Unis meilleure que prévu. Aussi, pour gagner des parts de marché, les grands exportateurs se livrent-ils à une guerre acharnée des prix. L'Argentine fournisseur « privilégié » de l'URSS est accusée par les autres pays de pratiquer les prix les plus intéressants pour l'acheteur.*

**LES COURS DU 23 AOUT 1985**

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

**MÉTAUX.** – Londres (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 996,50 (1 022,50) ; à trois mois, 1 021,50 (1 046) ; étain comptant, 9 090 (9 087) ; à trois mois, 9 055 (9 053) ; plomb, 295,25 (300) ; zinc, 510 (524) ; aluminium, 727,50 (730) ; nickel, 3 430 (3 520) ; argent (en pence par once troy), 449,80 (453,50). – New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 59,20 (61,35) ; argent (en dollars par once), 6,26 (6,31) ; platine (en dollars par once), 322,6 (305). – Penang : étain (en ringgit par kilo), 30,82 (30,80).

**TEXTILES.** – New-York (en cents par livre) : coton, octobre, 57,93 (58,90) ; décembre, 58,32 (59,45). – Sydney (en cents par kilo), laine (peignée à sec), octobre, 613 (615). – Roubaix (en francs par kilo), laine, (54,50).

**CAOUTCHOUC.** – Kuala Lumpur (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 184,75 (186).

**DENRÉES.** – New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, septembre, 2 165 (2 107) ; décembre, 2 220 (2 175) ; sucre, octobre, 3,95 (4,16) ; janvier, 4,15 (4,32) ; café, septembre, 134,96 (135,04) ; décembre, 138,60 (137,75). – Londres (en livres par tonne sauf pour le sucre en dollars) : sucre, octobre, 115,40 (119,60) ; décembre, 117,60 (124,40) ; café, septembre, 1 645 (1 653) ; novembre, 1 683 (1 690) ; cacao, septembre, 1 723 (1 694) ; décembre, 1 736 (1 705). – Paris (en francs par quintal) : cacao, septembre, 2 045 (2 050)) ; décembre, 2 035 (2 025) ; café, septembre, 1 850 (1 900) ; novembre, 1 945 (1 980) ; sucre (en francs par tonne), octobre, 1 305 (1 315) ; décembre, 1 301 (1 319). Tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne), septembre, 124,6 (125,40) ; décembre, 126 (129,90). – Londres (en livres par tonne), octobre, 112 (113) ; décembre, 115,50 (118,40).

**CÉRÉALES.** – Chicago (en cents par boisseau) : blé, septembre, 285,6 (298,25) ; décembre, 299 (311) ; *maïs, septembre*, 234,6 (234,50) ; décembre, 225 (227,50).

**INDICES.** – Moody's, 900,40 (904,80) ; *Reuter*, 1 673,90 (1 698).

## Marché monétaire et obligataire

# Taux en recul

Nouvelle et légère amorce de détente des taux et premières indications sur la reprise des émissions en France avec le lancement prochain de *l'emprunt* SNCF ; *telles sont les* grandes orientations d'une semaine au demeurant bien calme. Le loyer de l'argent au jour le jour est revenu à 9 5/8 % à partir de mercredi (et inchangé à ce niveau jusqu'à vendredi) alors qu'il se traitait à 9 3/4 % *en début de semaine.*

D'une manière générale, *« les transactions ont été très calmes, mais le fait que la plupart des opérations se soient déroulées sur des taux « demandés » témoigne d'un marché légèrement baissier »*, estime un spécialiste, précisant que cette indication à la baisse est surtout sensible sur les produits nouveaux tels que les « swaps » de taux d'intérêt. Ce qui a eu parfois pour effet de faire baisser de 1/8 de point à 3/16 de point les taux d'intérêt du « terme ».

Sur le marché obligataire à l'émission (marché primaire), le principal centre d'intérêt était constitué par la prochaine émission (le 26 août) d'un emprunt en deux tranches de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) (*le Monde* du 22 août). La caractéristique essentielle de cette opération de 2 milliards de francs est qu'elle comprend deux tranches, dont l'émission est dirigée par un chef de file différent : le Crédit lyonnais pour la première tranche à taux fixe de 800 millions de francs, laquelle rencontre d'ores et déjà un très vif *succès* auprès des investisseurs, la BNP pour la seconde, à taux variable portant sur 1,2 milliard de francs. Ce n'est pas tout à fait une nouveauté. Déjà lors de la récente émission de titres participatifs de Gaz de France, Indosuez et la BNP s'étaient partagés la conduite de l'opération *en prenant* la tête, *respectivement*, des tranches A et B.

En remontant plus loin dans le temps, une précédente émission de la SNIAS, qui s'était déroulée au début de l'année 1984, avait déjà permis à deux établissements distincts (Crédit lyonnais et Indosuez) d'opérer de même.

En ce qui concerne les taux de *rendement moyen des emprunts* obligataires français, communiqués par Paribas, les emprunts à plus de sept ans se sont situés à 10,74 % vendredi 23 août (contre 10,77 % la semaine précédente), le taux des émissions à moins de sept ans s'établissant à 10,40 % (*contre* 10,38 %). Les emprunts du secteur public n'ont guère varié d'une semaine à l'autre (net : 10,63 % ; brut : 12,02 %) et il en allait de même pour les émissions du secteur privé (net : 11,05 % ; brut : 12,44 %).

Sur la scène internationale, *le* coût du crédit est également descendu de quelques degrés. En Allemagne fédérale, les trois grandes banques commerciales (Deutsche Bank, Dresdner Bank et Commerzbank) ont donné le ton en diminuant de 0,75 % les taux d'intérêt appliqués à la clientèle privée, répercutant ainsi la baisse du taux d'escompte et du taux « lombard » annoncée la semaine précédente par la Bundesbank. En début de semaine, la banque nationale d'Autriche avait d'*ailleurs suivi* l'exemple de la « Buba » en ramenant son taux d'escompte de 4,5 % à 4 %.

De l'autre côté de l'Atlantique, la Banque du Canada annonçait, le 22 août, la diminution de son taux d'escompte, ramené de 9,3 % à 9,2 %, soit son plus bas niveau depuis mai 1983. Aux Etats-Unis, où la marge de manœuvre de M. Paul Volker paraît bien étroite entre la volonté de soutenir la croissance économique et de maintenir une stabilité des prix « raisonnable », la *Réserve fédérale* a enregistré avec satisfaction, jeudi, l'annonce d'une augmentation de 0,9 milliard de dollars seulement de la masse monétaire américaine pour la semaine bancaire se terminant au 12 août dernier. Le montant de la masse *monétaire* M. 1 arrêté à cette date ressort à 603 milliards de dollars, et la variation d'une semaine à l'autre a été jugée conforme aux prévisions des spécialistes.

Enfin, on retiendra que Pretoria a procédé à un abaissement des taux d'intérêt destiné à relancer une économie qui pâtit de la grave situation politique et sociale que connaît l'*Afrique du Sud* (*le Monde* du 21 août). La Banque centrale a décidé de réduire de 1 3/4 % le taux d'intérêt bancaire, en le ramenant à 16 %, et les banques commerciales n'ont pas tardé à lui emboîter le pas en abaissant à 19,5 % leur taux de *base qui se situait auparavant* à 21 %. Un niveau qui reste très élevé au regard des taux pratiqués dans les principaux pays et qui aura du mal à *« stimuler la confiance chancelante des milieux d'affaires »*, selon l'expression du *Business Day*, un *quotidien économique influent* de Johannesburg.

SERGE MARTI.

# Le Monde


## UN JOUR DANS LE MONDE



### LES SOCIALISTES S'INDIGNENT DU « CHANTAGE » EXERCÉ, SELON EUX, PAR M. LÉOTARD SUR LES FONCTIONNAIRES

Les propos tenus par M. Léotard en Nouvelle-Calédonie suscitent de vives réactions dans les rangs de la majorité. MM. Christian Goux, député PS du Var, et Jean Poperen, membre du secrétariat national du Parti socialiste, dénoncent la mise en garde du secrétaire général du PR à *« certains fonctionnaires politisés » : « Nous n'avons pas la mémoire courte »*, avait-il lancé (*le Monde* du 24 août). M. Goux se déclare *« stupéfait et inquiet »*, tandis que M. Poperen accuse M. Léotard d'avoir fait du *« chantage aux fonctionnaires »*. M. Poperen s'interroge sur le langage d'un responsable politique qui *« s'était présenté comme un beau jeune homme tout neuf »* et qui a en fait exprimé *« la vieille haine de la droite à l'égard de ceux qui osent ne pas être d'accord avec elle »*. *« Le lifting moderniste de M. Léotard vient de craquer*, résume M. Michel Charzat, secrétaire national du PS, qui juge que le député du Var *« présente le visage flétri d'une droite sectaire et revancharde »*.

M. Edgard Pisani considère, lui, la proposition de M. Léotard d'inviter cent trente parlementaires à aller en Nouvelle-Calédonie surveiller les bureaux de vote comme une *« inacceptable mise en cause »* de *« l'intégrité et de l'autorité des magistrats »*. Cette suggestion lui paraît *« ajouter, s'il en était besoin, un caractère provocant et irresponsable à la démarche de M. Léotard »*.

La fédération générale des fonctionnaires FO proteste à son tour. Elle rappelle qu'elle ne *« saurait admettre les transferts un peu trop faciles de responsabilités politiques sur le dos de ceux qui ont pour tâche d'appliquer les décisions de pouvoir »* et qu'elle *« ne saurait accepter que les fonctionnaires soient l'enjeu de campagnes électorales »*.

Après les incidents de Thio, le Haut Commissariat de la République tient, pour sa part, à préciser qu'une protection *« très active »* des parlementaires de l'opposition était prévue lors de leur visite à Thio, mais que *« l'accompagnement a été rendu impossible par le refus de cette délégation de donner quelque indication que ce soit sur le programme, l'horaire et l'itinéraire de la visite »*.

Le Front de libération kanak socialiste brandit, lui, la menace d'une mobilisation générale de ses membres en Nouvelle-Calédonie au cas où se renouvellerait une *« provocation »* comparable à celle qu'a constituée à ses yeux la venue à Thio de MM. Léotard, Chinaud et Médecin.


**Le numéro du « Monde » daté 24 août 1985 a été tiré à 421 853 exemplaires**

A B C D E F G


EN RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

## La plupart des neuf cents enfants interpellés à Soweto ont été relâchés

La plupart des neuf cents enfants interpellés, jeudi 22 août et vendredi 23 août, à Soweto pour avoir contrevenu à la loi sur l'état d'urgence, qui prévoit qu'aucun écolier ne doit « traîner » à la proximité des écoles, ont été relâchés, a indiqué vendredi soir la police sud-africaine. L'archevêque anglican et prix Nobel de la paix, Mgr Desmond Tutu, avait négocié dans l'après-midi avec les policiers pour qu'ils libèrent les écoliers dont certains n'avaient que six ou sept ans.

Après sa rencontre avec le brigadier Jan Coetzee, Mgr Tutu avait annoncé à des centaines de parents inquiets, rassemblés devant le poste de police que *« tous les enfants de moins de treize ans seront libérés immédiatement sans être inculpés. La police prend les identités de ceux âgés de plus de treize ans, et ils seront ensuite rendus à leurs parents »*.

Le brigadier Coetzee a expliqué par la suite que trois cent vingt-huit enfants avaient été interpellés jeudi et environ trois cent cinquante autres vendredi. Il a ajouté qu'il regrettait l'arrestation des enfants de moins de dix ans et qu'il avait donné des ordres pour que cela ne se reproduise plus.

En revanche, la police a arrêté vendredi à Durban huit militants anti-apartheid, dans le cadre de la loi sur la sécurité intérieure. Selon le porte-parole du quartier général de la police, le président du Front démocratique uni pour la province du Natal (UDF, anti-apartheid), le Dr Farouk Meer, figure parmi les huits personnes arrêtées.

Un membre de l'UDF à Durban a estimé que huit arrestations ont été opérées à la suite de l'appel à une marche pour la libération de Nelson Mandela – le responsable du Congrès national africain (ANC, interdit), âgé de soixante-sept ans et emprisonné depuis 1962 – prévue pour mercredi prochain.

Le révérend Allan Boesak, président de l'alliance mondiale des églises réformées, a en effet annoncé vendredi au Cap l'organisation de cette marche qui partira de la prison de Pollmoor, où est emprisonné M. Nelson Mandela.

*« Nous sommes confiants dans le caractère discipliné et pacifique que revêtira cette action. De notre côté, elle sera non violente. Nous demandons aux autorités de ne pas provoquer notre peuple par une présence militaire »*, a déclaré le révérend Boesak, en soulignant qu'il était pleinement conscient que cette marche était illégale.

Par ailleurs, le chef Buthelezi, dirigeant du bantoustan du Kwazulu, dans la province du Natal, a déclaré à Johannesburg que des négociations pacifiques ne pourraient avoir lieu tant que M. Mandela ne serait pas libéré et que le gouvernement n'aurait pas annoncé son intention d'abolir l'apartheid.

### La mission de la CEE

Sur le plan diplomatique, les directeurs des affaires politiques des dix pays membres de la CEE se sont réunis vendredi à Luxembourg pour préparer la mission d'information que trois ministres des affaires étrangères de la Communauté (Luxembourg, Italie, Pays-Bas) doivent effectuer en Afrique du Sud, du 29 août au 1er septembre. Cette visite sera maintenue, indique-t-on de sources diplomatiques, malgré un message adressé à la CEE par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et par les pays membres du groupe ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) demandant son annulation (*le Monde* du 24 août).

Les trois ministres, MM. Jacques Poos, Julio Andreotti et Hans Van Den Broek doivent rencontrer des responsables du gouvernement sud-africain, mais également des représentants de l'opposition.

Les membres de la mission feront un rapport à leurs collègues qui tenteront de dégager une position commune de la CEE lors de la réunion du conseil des ministres des affaires étrangères, les 16 et 17 septembre à Luxembourg.

Les Dix ne sont pas toujours d'accord sur l'opportunité d'exercer des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud. La Belgique, la Grande-Bretagne et la RFA, s'opposent en effet à cette mesure. La France et les Pays-Bas souhaiteraient pour leur part une initiative commune de la CEE pour obliger le gouvernement sud-africain à réviser sa politique raciale. – *(AFP, AP.)*

### LE RÉVÉREND FALWELL PRÉSENTE SES « EXCUSES » A Mgr TUTU

*Washington (AFP).* – Le révérend Jerry Falwell, leader de l'organisation ultra-conservatrice Majorité morale, s'est excusé dans une lettre adressée, vendredi 23 août, à l'évêque anglican sud-africain, Mgr Tutu, de l'avoir traité de « fumiste » (*le Monde* du 24 août). Il a expliqué que ses propos ne visaient ni la personne du prix Nobel de la paix ni *« le serviteur de Dieu »*.

Le pasteur Falwell, dont les déclarations à son retour d'un voyage en Afrique du Sud avaient provoqué de vives protestations, notamment dans diverses communautés religieuses aux Etats-Unis, continue cependant de soutenir que, à son avis, Mgr Tutu ne peut pas parler au nom de tous les Noirs sud-africains.

Dans la lettre destinée à l'évêque noir et rendue publique vendredi, le pasteur Falwell reconnaît que le qualifier de « fumiste » était une « expression malheureuse ». *« Certains ont eu le sentiment que je mettais en doute votre réputation et la véracité de votre engagement pour Jésus-Christ »*, écrit M. Falwell, qui ajoute : *« Si c'est ainsi que vous avez interprété ma déclaration, je vous prie de m'en excuser. Je suis persuadé que vous et moi voulons sincèrement l'abolition de l'apartheid. Cependant, nous divergeons totalement sur la manière d'atteindre cet objectif. »*

LA TENSION TUNISO-LIBYENNE

## Paris réaffirme son soutien à Tunis

De notre correspondant

Tunis. – Rappel pour consultation du représentant tunisien en Libye, fermeture du consulat libyen à Sfax et démarches tunisiennes auprès du secrétaire général des Nations unies : tels ont été, vendredi 23 août, les développements de la crise tuniso-libyenne, alors que Paris réaffirmait son soutien à la Tunisie.

Dans la lettre qu'il a adressée à M. Perez de Cuellar, le ministre tunisien des affaires étrangères, M. Beji Caïd Essebsi, insiste surtout sur *« la phase particulièrement grave »* que traversent les relations entre les deux pays après les menaces libyennes de recourir à la force contre la Tunisie (*le Monde* du 23 août).

*« Le gouvernement libyen, par la voix de son représentant autorisé, vient d'exprimer des menaces expresses et spécifiques de recourir à l'usage de la force contre la souveraineté et l'intégrité de la Tunisie. Le gouvernement tunisien, qui a pris ses dispositions pour faire face à toute éventualité, considère qu'il est de son devoir d'attirer votre attention sur la gravité de la situation actuelle, qui constitue une menace directe au maintien de la paix et de la sécurité dans la région et dont le gouvernement libyen supporte l'entière responsabilité... »*

Ces préoccupations ont été atténuées par le soutien que Paris a tenu à manifester à la Tunisie par l'intermédiaire de son ambassadeur, M. Eric Rouleau, qui a été reçu vendredi à sa demande par le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Mahmoud Mestiri.

M. Rouleau a affirmé à son interlocuteur que, dans la situation actuelle, la France tient à manifester son amitié à la Tunisie et ne lui ménagera pas son soutien dans le cadre de la coopération traditionnelle et permanente qui lie les deux pays, indique-t-on de source diplomatique. Le gouvernement français, qui souhaite que la tension ne s'aggrave pas, a fait également savoir qu'il entendait maintenir *« un contact étroit et permanent »* avec les autorités tunisiennes.

On a relevé, d'autre part, les nombreux contacts qu'a eus ces derniers jours l'ambassadeur américain, M. Peter Sebastian, avec les dirigeants tunisiens. Si M. Sebastian s'est retranché derrière une remarquable discrétion devant la presse, dans les milieux politiques tunisiens, on considère comme acquis un appui de Washington en cas de besoin.

MICHEL DEURÉ.

### TREMBLEMENT DE TERRE A LA FRONTIÈRE SINO-SOVIÉTIQUE

Un fort tremblement de terre a tué au moins cinquante personnes et fait un nombre encore indéterminé de blessés, vendredi 23 août, dans la région de Xinjiang, près de la frontière sino-soviétique, dans le nord-ouest de la Chine, apprend-on de source chinoise. Ce séisme, d'une magnitude de 7,4 sur l'échelle de Richter, a été enregistrée à 20 h 41 (14 h 41 heure française). Son épicentre était situé près de la ville de Wugia, à 80 kilomètres de la frontière avec l'Union soviétique.

Le même jour, le centre de détection américain de Golden (Colorado) et la station sismologique de Tachkent (République soviétique d'Ouzbékistan) enregistraient un autre séisme important à la frontière sino-soviétique, dont l'épicentre se trouvait à environ 500 kilomètres de Tachkent.

D'autre part, l'agence Chine nouvelle a annoncé, jeudi 22 août, qu'un typhon s'était abattu trois jours avant sur Quingdao, station balnéaire située sur la côte est de la Chine, provoquant la mort de seize personnes et en blessant cent soixante-cinq autres.



### Au Sénégal

### Dirigeant du principal parti d'opposition Me WADE A ÉTÉ INCULPÉ POUR « MANIFESTATION NON AUTORISÉE »

Dakar *(AFP)*. – Le dirigeant du principal parti sénégalais d'opposition, le Parti démocratique sénégalais, Me Abdoulaye Wade, député, arrêté vendredi 23 août, a été inculpé par le parquet et sera jugé mercredi devant le tribunal des flagrants délits de Dakar pour *« manifestation non autorisée sur la voie publique »*, apprend-on de sources informées.

Il sera gardé en détention jusqu'à son jugement, ainsi que quatorze autres personnes, pour la plupart de l'opposition, dont un député du parti de Me Wade, M. Boubacar Sall, et le dirigeant d'un des partis marxistes sénégalais, la Ligue démocratique, M. Abdoulaye Bathily, qui seront également jugés mercredi pour le même motif.

Les arrestations font suite à une tentative de manifestation organisée par l'Alliance démocratique sénégalaise (ADS, regroupement informel de cinq partis d'opposition, dont celui de Me Wade).

L'objectif de la manifestation, qui devait être la première organisée par l'ADS depuis sa création en juillet dernier, était, selon ses promoteurs, de soutenir la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud.



LA CATASTROPHE AÉRIENNE DE MANCHESTER

## • Des accidents similaires avaient déjà eu lieu sur des réacteurs de Boeing-737
## • Une enquête avait été demandée par la sécurité aérienne américaine

L'accident du Boeing-737 de British Airtours, qui a provoqué cinquante-quatre morts et quatre-vingt-trois blessés, à Manchester, le 22 août, serait dû à un mauvais fonctionnement des *« brûleurs »* du réacteur gauche, ont indiqué les experts dépêchés sur les lieux de la catastrophe par la société américaine *Pratt & Whitney*, qui fabrique ces réacteurs. Jusqu'ici la principale hypothèse avancée avait mis en cause les ailettes de turbine du réacteur.

Les *« brûleurs »* mettent le feu au mélange air-kérosène dans la chambre de combustion du réacteur. Ils sont protégés par des pièces en alliage qui doivent résister aux très hautes températures et aux hautes pressions. Si un bouclier est fissuré, a précisé un expert, le moteur se transforme en *« torchère »*.

La suite de l'accident est, elle, connue : une explosion du réacteur a sectionné le conduit principal d'alimentation situé sur l'aile de l'avion, et le carburant répandu s'est enflammé. Interrogés sur le fait de savoir si un défaut d'entretien pouvait être reproché à British Airtours, les experts américains n'ont fait aucun commentaire.

Prat & Whitney a demandé par télex à toutes les compagnies de procéder à un contrôle immédiat de tous les moteurs du type de celui du Boeing-737 (réacteur JT8D-15). British Airways, la maison mère de British Airtours, a indiqué qu'elle allait procéder à ces vérifications sur ses trente Boeing-737, mais sans les immobiliser au sol.

Cet accident de moteur n'est pas le premier. L'agence américaine pour la sécurité des transports (NTSB) a indiqué d'ailleurs, le 23 août, qu'elle avait ordonné à Pratt et Whitney d'effectuer une enquête sur ses moteurs, à la suite d'un incident survenu, le 11 mai dernier, sur un Boeing-737 saoudien. Les circonstances étaient tout à fait similaires à celles de Manchester : un incendie s'était déclaré dans un moteur au moment du décollage d'un aéroport de Qatar. Le pilote toutefois avait pu immobiliser l'appareil sans que l'on déplore de blessé.

Depuis, six autres cas de défaillances ont été enregistrés. Un Boeing-737 de Pacific Western (compagnie canadienne) avait été détruit en mars 1984 à Calgary dans un incendie comparable, faisant vingt-quatre blessés, a-t-on appris auprès de la sécurité aérienne canadienne.

### « Aucune notification »

Il est encore trop tôt pour remettre en cause l'ensemble des moteurs Pratt et Whitney ou les Boeing-737. Tous ces incidents n'ont pas forcément la même origine. Toutefois on a appris que les compagnies aériennes n'avaient pas été prévenues de l'enquête (qui concernerait en particulier les ailettes des turbines) demandée par l'agence américaine et dont les conclusions doivent être rendues la semaine prochaine. British Airways est à cet égard formelle : *« Nous n'avons reçu aucune notification »*, a indiqué la compagnie le 23 août.

En outre, suite cette fois à l'accident du Boeing-747 de Japan Airlines (JAL), les inspections ont permis de découvrir des fissures, des rayures, des ruptures de boulons et d'autres anomalies dans l'empennage et autour des cloisons de pressurisation sur vingt-trois Boeing-747 possédés par des compagnies japonaises, a annoncé le ministère japonais des transports. Quarante et un appareils de ce type ont été testés depuis le 15 août et vingt-huit autres vont l'être.

South African Airways a révélé également avoir repéré une fissure d'une dizaine de centimètres sur la queue d'un de ses Boeing-747. Toutes les compagnies aériennes du monde procèdent actuellement à des inspections.

Aux Etats-Unis

## L'accident de l'usine d'Union Carbide serait dû à une erreur humaine

South-Charleston (Etats-Unis). – Une erreur humaine et un défaut d'équipement sont à l'origine de la fuite de produits toxiques qui s'est produite le 11 août dans l'usine de pesticides d'Union Carbide à Institute (Virginie-Occidentale) et avait conduit à l'hospitalisation de cent trente-cinq personnes, ont déclaré, vendredi 23 août, des représentants de la société américaine.

Selon eux, des ouvriers avaient retiré de cette cuve une partie de l'oxime d'aldicarbe qu'elle contenait, et croyaient l'avoir laissée vide alors qu'elle renfermait encore quelque 2 tonnes de ce produit chimique irritant pour les yeux et les poumons. La fuite a été provoquée par la surchauffe accidentelle d'un réservoir, provoquant la rupture d'une vanne de sécurité.

Outre l'oxime d'aldicarbe, près de 300 kilogrammes de chlorure de méthylène – une substance suspectée de provoquer des cancers sur les souris de laboratoire – se sont également échappés, a annoncé Union Carbide.

La firme, qui avait été sévèrement critiquée pour avoir attendu plus de vingt minutes après l'accident avant de prévenir les autorités, a déclaré qu'elle avait modifié ses procédures d'alerte. – *(AFP, UPI, AP.)*

CONDAMNÉ PAR DÉFAUT POUR PUBLICITÉ MENSONGÈRE

## M. Michel de Vence un homme d'affaires parisien, a été écroué

M. Michel Naudeau, dit Michel de Vence, a été arrêté et écroué le 23 août 1985. Le 20 mars dernier, la trente et unième chambre correctionnelle de Paris l'avait condamné par défaut à deux ans d'emprisonnement et 100 000 francs d'amende pour publicité mensongère. Au cours de la même audience, sa fille, Mlle Isabelle Naudeau, avait été condamnée pour les mêmes motifs à douze mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 francs d'amende.

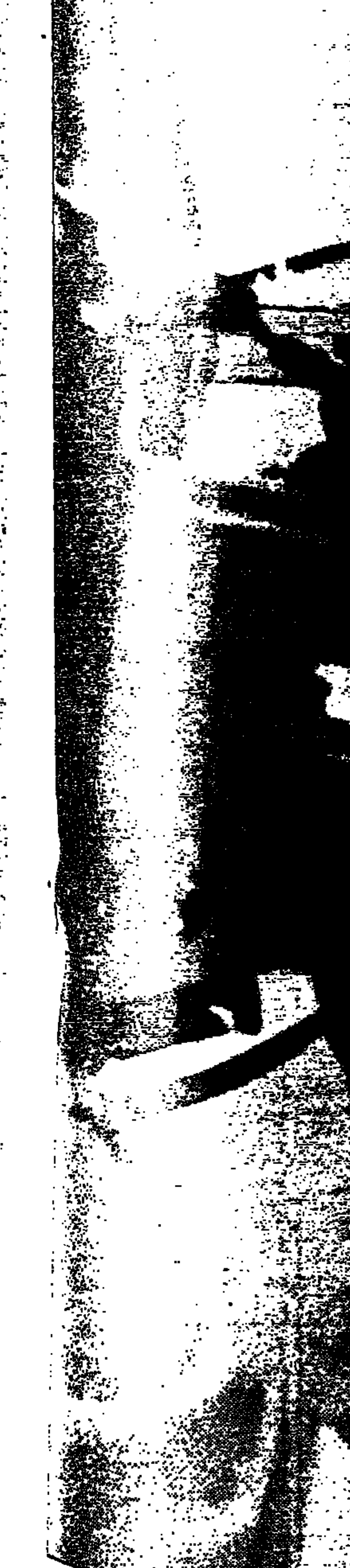
M. Michel Naudeau, qui s'est présenté, vendredi après-midi 23 août, devant la deuxième section du parquet pour faire opposition à ce jugement, sera présenté de nouveau, lundi 26 août, devant la trente et unième chambre qui devra statuer alors sur son maintien en détention et fixer la date à laquelle son affaire devra être évoquée au fond.

Agé de cinquante-six ans, *« actuellement sans domicile connu, gérant de société, marié, deux enfants, de nationalité française, déja condamné »*, selon les termes du jugement du 20 mars dernier, M. Michel Naudeau, selon l'état civil, Michel de Vence pour ceux qui l'ont connu comme un créateur d'entreprises et animateur d'APICI (Association pour la promotion de l'innovation dans le commerce et l'industrie), au sein d'une structure complexe groupant plusieurs sociétés, se voit reprocher des *« faits graves »*. Ceux-ci concernent, pour l'instant, une série de petites annonces insérées dans la presse entre décembre 1982 et février 1983 au nom de l'APICI. Ces parutions visaient à inciter de jeunes cadres à créer leur propre entreprise, une activité que ne pouvait exercer l'APICI et qui était, de fait, confiée à une autre société, la SARL SEPICI. Cette publicité, selon le tribunal, *« comportait des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur l'identité et les aptitudes du prestataire »*.

### MORT DE SOPHIE GROS-GAUDENIER ESPOIR DU SKI FRANCAIS

Sophie Gros-Gaudenier, seize ans, espoir du ski français et cousine de Marie-Cécile Gros-Gaudenier, ex-vainqueur de la Coupe du monde de descente en 1982, est morte, vendredi 23 août après-midi, à l'hôpital de Bonneville (Haute-Savoie), où elle avait été transportée après un accident de voiture.

L'accident est survenu, jeudi soir, à Sallanches (Haute-Savoie).

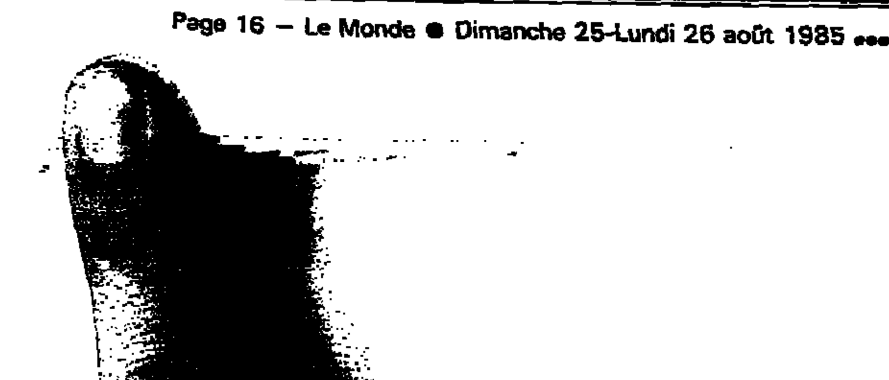


L'ÉQUIPE DE SYGMA

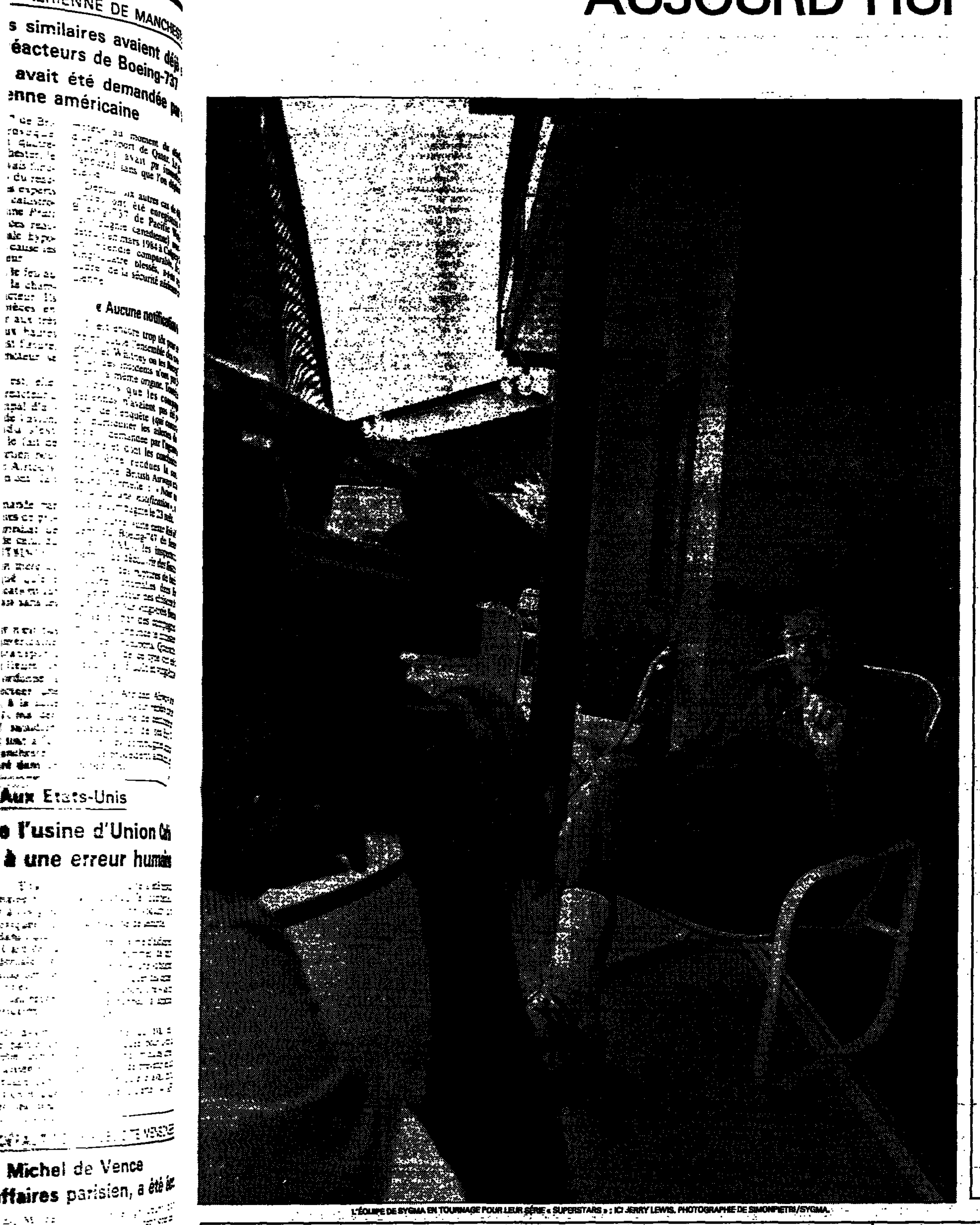
MYSTÈRES ET COULE

En Occident, les façonniers de
tirer profit de la grâce et de l'élé
de ce simple et majestueux bou
Écrivain et voyageuse curieuse,
s'est émerveillée sur place, en f
de l'habillement de ces femmes
les travaux des routes et des ch
et qui ont « les gestes des gran
lorsqu'elles coltinent des caillas
Mystères et couleurs du sari. (P





Le Monde
AUJOURD'HUI



L'ÉQUIPE DE SYGMA EN TOURNAGE POUR LEUR SÉRIE « SUPERSTARS » : ICI JERRY LEWIS. PHOTOGRAPHIE DE SIMONPIETRI/SYGMA.

# NOUVELLES TÉLÉS, NOUVEAUX PROGRAMMES

Sixième université d'été de la communication en Aquitaine. Entretien avec Jacques Chaban-Delmas (page III).

Ne rions pas de la caméra associative (page IV).

Quelques questions sur l'après-monopole (page V).

L'avenir en six portraits de sociétés de production indépendantes (pages VI et VII).

A Marseille, la joyeuse équipée de Vidéo 13 (page VIII).

Le cercle vicieux de la logique commerciale. Les canaux de la détente (page IX).

# MYSTÈRES ET COULEURS DU SARI



J.-M. ZAORSKI/VIVA

En Occident, les façonniers de la mode ont su depuis longtemps *tirer profit de la grâce et de l'élégance qui émanent* de ce simple et majestueux bout d'étoffe, le sari. Ecrivain et voyageuse curieuse, Pierrette Fleutiaux s'est émerveillée sur place, en Inde, de l'habillement de ces femmes qui font *« en robes de gala les travaux des routes et des champs »* et qui ont *« les gestes des grandes dames à l'Opéra lorsqu'elles coltinent des caillasses »*. Mystères et couleurs du sari. (Page XI.)

Supplément au nº 12619. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 25 - Lundi 26 août 1985.

# COURRIER

## TUCISTES ET TUCARDS

C'est quand même formidable, les périodes préélectorales. C'est fou comme on s'occupe de vous, votre avenir, on s'en charge, et dès maintenant on vous bichonne. Tenez : malgré mes cinquante-trois ans, c'est l'ANPE dont je dépends qui me téléphone.

*«Avec votre expérience antérieure, vous avez été choisi avec trois de vos homologues pour encadrer les TUC. Vous verrez, c'est sûrement intéressant ; prenez contact avec M. X... de notre direction.»* Quand vous êtes en recherche d'emploi, que faites-vous ? Eh bien, vous tentez votre chance quelle qu'elle soit.

Effectivement, j'ai décidé de m'engager pour voir où cela pouvait conduire. J'ai donc vu ce monsieur qui m'a «orienté». Oh bien sûr, non pas vers un employeur, mais vers une association qui, elle, a le droit de me prendre comme stagiaire pour un an. A titre tout à fait exceptionnel, le préfet de Paris avait décidé de se lancer dans l' «encadrement TUC».

Je fais donc partie de ces quatre veinards que les autorités ont décidé de mettre en place. J'ai donc pris mes nouvelles fonctions. Je vis par anticipation ce qui va arriver à d'autres quinquagénaires sans emploi — mais qui tout de même intéressent le ministre du travail (et les futurs éligibles).

Dans une interview accordée au *Point*, on apprend que le ministre *«ne peut interdire à quelqu'un, qui a cinquante-cinq ans et a été actif toute sa vie, de participer à une activité qui est du domaine de l'intérêt général»*. On sait également que le ministre suit *«des pistes»*. *«Pourquoi ne pas utiliser les préretraités comme encadrement des jeunes en TUC ?»*

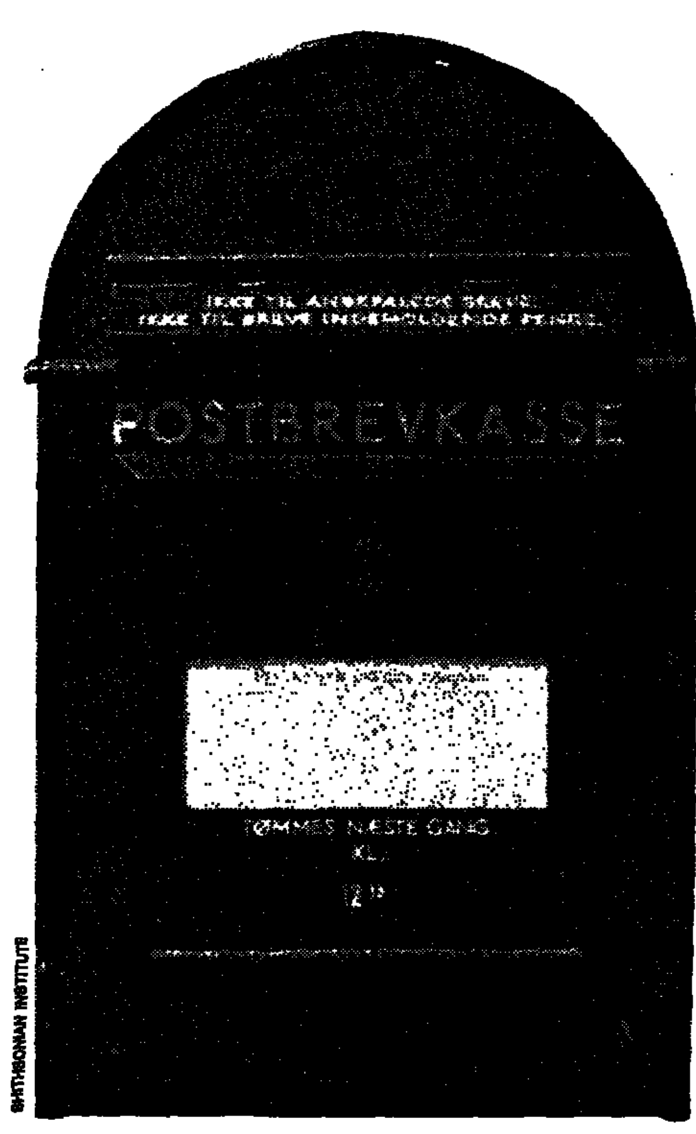
Le mot est lâché : *«utiliser»*. Je suis en effet *utilisé*. Je fais de l'encadrement TUC, à l'ombre de la tour Eiffel. Je reçois les jeunes qui postulent à un TUC. Je remplis leurs dossiers à cinq exemplaires. Je suis en contact avec les administrations dont ils dépendent. Je vis l'interférence courtelinesque entre tous les services concernés et qui ont reçu pour mission de s'adonner à cette «noble tâche». Je reçois parfois les parents des jeunes qui s'interrogent sur la convention collective qui régit la nouvelle tâche de leur progéniture.

Je fais vingt heures par semaine. Cette mission d'encadrement m'est payée 1 200 francs, en dessous du SMIC horaire. Tous les transports sont à ma charge complète sans aucune indemnité, alors que le moindre employeur est tenu de participer au prix du billet de métro. Je veux me nourrir ? J'ai l'accès à un restaurant dépendant de l'action sociale en faveur des personnels de la Ville de Paris mais je dois payer le prix fort : 25 francs par repas.

Si je fais bien mes comptes, une fois payés le transport et les repas, il me reste 561 francs pour vivre par mois. Le ministre du travail et le préfet de Paris m' *«utilisent»* donc à un tarif défiant toute concurrence. Je présente même, en plus, l'avantage de ne plus figurer sur la liste officielle des demandeurs d'emploi.

Comme je vous le disais, c'est tout de même formidable de saisir une chance pareille pour me faire apprécier d'une généreuse administration. Mais je me demande tout de même qui doit avoir le plus honte, de ceux qui, forcés, l'acceptent ou de ceux, qui — en plein électoralisme, — osent la proposer. Tuciste oui, Tucard, non !

J.-L. COLAS
*(Paris.)*




Boîte aux lettres danoise (1985).

## UN MAL VENU D'AILLEURS

C'est avec un grand intérêt que j'ai lu l'entretien que vous a accordé le docteur Willy Rozenbaum, sur cette nouvelle et terrible maladie appelée SIDA, paru dans *le Monde Aujourd'hui* daté 18-19 août 1985.

Cependant, j'ai été très choquée de voir, encore une fois, mon continent accusé, sans preuve aucune, d'être le berceau de la maladie qui aujourd'hui fait trembler l'Occident.

Je suis d'autant plus choquée que le docteur Rozenbaum n'a fourni aucune précision. Un minimum d'esprit scientifique eût consisté à donner des informations très précises sur la ou les régions africaines où apparut le SIDA, ainsi que l'année, le nombre de victimes, et l'évolution de cette maladie sur le continent africain. Exerçant son activité dans un service spécialisé réputé, le docteur Rozenbaum a sûrement quelques données chiffrées sur la question !

A défaut de ces indications, je serais tentée de croire qu'il s'agit encore une fois de chercher un bouc émissaire, et en ce domaine mon continent, l'Afrique, a le dos large et bon.

Aussi loin que je me souvienne, les spectres viennent toujours d'ailleurs ! La grippe a toujours été jaune, au mieux asiatique, et maintenant le SIDA, comme il est exclu, impensable, inimaginable, inadmissible qu'il soit occidental, il ne peut qu'être venu d'ailleurs se glisser sournoisement dans l'innocent et pur sang américano-européen ! Quel continent pourrait l'avoir vu naître et se développer ? Quel autre mieux que l'Afrique ?

Mme KALI SEGENEGE
*(Paris).*

## CRÉDITS HISTORIQUES

*Le Monde Aujourd'hui* a publié, dans son numéro daté 11-12 août, d'intéressants articles, en particulier de Michel Parent et d'Yves Boiret, sous le titre «Chefs-d'œuvre à l'abri».

Cependant, l'article signé par M. Jean-Pierre Weiss, l'actuel directeur du patrimoine au ministère de la culture, contient une affirmation dont l'ambiguïté me paraît devoir être relevée. Il y est en effet affirmé qu'en cinq ans les crédits consacrés aux monuments historiques ont augmenté de 35 % en francs constants par rapport à ce qu'ils étaient au cours des cinq années précédentes. Quelle est l'année de référence de la période 1981-1985 et celle de la période 1976-1981 ? Ou bien s'agit-il de l'addition des crédits annuels 1976-1981 et 1981-1985 ? Cela devrait être à tout le moins précisé par le principal intéressé.

En effet, une étude officielle du service des études et recherches du ministère de la culture a indiqué récemment que la croissance, en francs constants 1984, des crédits destinés à la conservation et à l'aménagement des monuments historiques de l'ensemble des directions et établissements publics du ministère de la culture avait atteint 30,57 % de 1981 à 1985. De 1976 à 1980, la croissance, sur les mêmes bases, avait été de 85,7 %, et de 1976 à 1981, de 62,38 %.

Sans sous-estimer l'effort mené depuis 1981 pour les monuments historiques, bien que ceux-ci ne constituent pas la priorité de l'action ministérielle, il me paraît regrettable que, pour des raisons politiques, il ne soit jamais fait mention dans ce domaine, ni par le ministre, ni par son directeur compétent, de ce qui a été accompli au cours des années 1976-1981.

JEAN BADY,
*conseiller référendaire*
*à la Cour des comptes,*
*ancien directeur de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites*
*(Paris).*

## STRASBOURG OU L'ÉMULATION RHÉNANE

Je vous remercie d'avoir parlé, dans *le Monde Aujourd'hui* daté 11-12 août 1985, de Strasbourg, de sa cathédrale et de la rénovation de cet important édifice religieux. Vous auriez dû mentionner ceux qui ont été, depuis son début et de longues années durant, le corps et l'esprit de cet admirable chantier, MM. Bertrand Monnet et Fernand Guri, respectivement architecte en chef et architecte des Monuments historiques à Strasbourg. Ils ont été les concepteurs, les ordonnateurs et bien souvent les pourvoyeurs de fonds du chantier. En outre ils ont œuvré — c'est exceptionnel — en parfaite symbiose avec M. Schimpf, la tête pensante de l'œuvre Notre-Dame. Le résultat est là pour en témoigner.

Quant à la *«mégalomanie germanique»* qui a, semble-t-il, inspiré les dimensions de cette cathédrale, je fais observer que la construction de l'édifice s'est échelonnée sur près de quatre siècles. Elle a donc été le fruit de nombreuses générations d'architectes, de constructeurs, de tailleurs de pierres et d'autres artistes. Rien de surprenant à ce que chaque génération ait cherché à supplanter celle qui la précédait.

Je remplacerais aussi le mot «germanique» par celui de «rhénan» qui convient mieux à l'esprit de notre région. Bien avant nos temps modernes, cette culture rhénane avancée fut marquée à la fois par un intellectualisme réputé et par une haute qualité des relations commerciales entre toutes les villes rhénanes de la Suisse aux Pays-Bas. Sans oublier les ouvertures vers le bassin du Danube. Ce fut une période merveilleuse pour Strasbourg.

ALBERT HUBER
*(Périgueux, Dordogne).*

## LANGUEDOC ROMANTIQUE

A la suite de votre dossier « Chefs-d'œuvre à l'abri » paru dans le *Monde Aujourd'hui* daté 11-12 août 1985, je me permets de vous signaler une réédition faite par les Presses du Languedoc : *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, volume « Languedoc ». Cet ouvrage publié pour la première fois en 1835 est dû au baron Justin Taylor, à l'écrivain Charles Nodier et au peintre Alphonse de Cailleux. Il est consacré essentiellement aux monuments languedociens. Il fut au XIXe siècle une des premières tentatives d'inventaire par le texte et la gravure (le volume en compte 215) de notre patrimoine architectural. Ce faisant, il en assurait la sauvegarde. C'est dire à quel point ce livre reste d'actualité.

GÉRARD SANCHEZ
*(Montpellier, Hérault.)*

## RETRAITES ET PRODUCTIVITÉ

Bravo pour votre dossier consacré aux retraités paru dans *le Monde aujourd'hui* daté 4-6 août 1985. Cependant, une question demeure : quelles seront les ressources de ces retraités dont le nombre va s'accroître dans les années à venir ? Des inquiétudes apparaissent à ce sujet parmi les retraités et les actifs.

On assiste actuellement à un véritable branle-bas de combat dans les compagnies d'assurances, les banques, les PTT, etc., pour lancer un vieux produit rajeuni par la publicité : les retraites par capitalisation. Dans ce système, chacun constitue par des versements un capital qui pourra servir, le moment venu, à disposer d'une rente.

Beaucoup s'appuient sur des rendements élevés atteints en 1984 pour faire des calculs théoriques sur les résultats à espérer dans quinze ou vingt azns. Mais qui peut dire quels seront les taux de rendement vers l'an 2000 ? Quelles garanties peut-on avoir ?

Les salariés se posent donc tous la même question : qui paiera nos retraite? Les plans de modernisation en cours ont pour but d'améliorer la productivité, notamment en réduisant les effectifs. Et les robots ne cotisent pas pour la retraite...

Améliorer la productivité pour accroître notre compétitivité d'accord ! Mais les entreprises qui réduisent leurs effectifs doivent-elles garder pour elles la totalité de l'amélioration des marges, conséquence des gains de productivité ?

Pour assurer la pérennité du financement des retraites par répartition, qui garantira une progression parallèle des salaires et des retraites, il faut prévoir, à côté des cotisations assises sur les salaires, une participation aux gains de productivité passant par un partage équitable de la valeur ajoutée des entreprises.

ROGER MAYRAN,
*ex-analyste financier,*
*retraité, syndicaliste*
*(Onzain, Loir-et-Cher).*

Chronique

# GRANDES MANŒUVRES

par Jean Planchais

VIVEMENT que la guerre soit finie, que nous fassions enfin de vraies grandes manœuvres, s'écrie à peu près un sergent-major britannique cité par André Maurois. Les grandes manœuvres ont toujours lieu à l'automne, après la moisson. Elles sont pour les officiers l'occasion de montrer leur compétence, et pour le contingent celle d'attraper des ampoules, des rhumes de cerveau et des souvenirs de régiment.

Pour les journalistes, c'est la triste perspective de passer de longues heures dans divers moyens de transport — essentiellement l'autocar militaire, rarement rembourré — pour essayer d'arriver à temps sur les lieux d'« incidents » numérotés et soigneusement préparés à l'avance. Peu importe à leurs lecteurs de savoir qui a gagné : le camp rouge (généralement celui des défenseurs : il serait malséant de laisser entendre que la véritable armée rouge, « adversaire potentiel », entretient des intentions agressives) ou le camp bleu. Le vainqueur est toujours désigné à l'avance, et, plus que de la haute stratégie, les opérations relèvent de la technique et de la tactique, ennuyeuses pour le profane.

Il arrive cependant que le mécanisme se grippe. Dans les années 50, où grande était restée l'obsession de la « cinquième colonne », des manœuvres l'avaient prise pour thème. Elles se déroulaient en Allemagne de l'Ouest : l'Allemagne était alors un champ de manœuvre extrêmement pratique. Les population locales professaient un grand respect pour l'uniforme, et on indemnisait en marks d'occupation les rangées de pommes de terre écrasées par les chars.

Les services spéciaux s'étaient pris au jeu : les poteaux indicateurs étaient faux ou pointaient vers des directions fantaisistes. De faux Allemands, à pied, à bicyclette ou dans des chariots à chevaux, observaient, « sabotaient » à tous les coins de route. Très vite, les colonnes se perdirent dans la nature, s'entremêlèrent dans des embouteillages monstres. Pis : le général commandant le camp « français » fut enlevé par un commando. *Il fallut* que les arbitres disent « pouce » et lui rendent la liberté.

Les « fausses barbes » — on ne parlait pas encore de barbouzes — triomphèrent. Les états-majors répliquèrent avec aigreur qu'il était invraisemblable que l'on trouvât tant d'espions au kilomètre carré.

Les armées alliées en Allemagne se livraient aussi à des exercices limités seulement par la maigreur des crédits militaires d'après guerre. Et l'insuffisance subséquente des effectifs et des moyens. L'imagination y suppléait parfois, un char représentant un escadron et une jeep-radio une division. On inventa la bataille « sur un large front ». Lors d'une manœuvre à laquelle assistaient le général de Lattre et le maréchal britannique Slim, ancien cheminot australien qui s'était illustré en Birmanie, la séance de critique fut orageuse. Des officiers anglais trop astucieux avaient réussi à « revenir au cas précédent ». Dans le « large front », ils avaient taillé des zones dites impraticables : elles étaient, dirent-ils, marécageuses. La largeur du front redevenait normale, la victoire possible. De Lattre avec une infinie courtoisie fit remarquer que c'était tourner la règle du jeu. Slim, trapu, grogna simplement : « *A la guerre, la règle du jeu, c'est de frapper l'adversaire lorsqu'il ne s'y attend pas et là où ça fait le plus de mal.* » On passa au vin d'honneur. Ou au thé. Car les manœuvres britanniques s'interrompaient à 5 heures. Des tasses fumantes étaient apportées au fantassin comme au général : « *Tea time, sir.* » On reprenait ensuite les choses où on les avait laissées.

Le retour au pouvoir du général de Gaulle donna un lustre nouveau aux grandes manœuvres françaises. Hélicoptères et banquets champêtres pour les invités. Il fallait persuader les cadres que la défense de la France continentale était leur mission prioritaire, pour les arracher à l'Algérie et à ses drames.

En 1962, le climat était orageux. Les manœuvres furent baptisées « Valmy ». Cadre : le camp de Mourmelon, en Champagne, avec sa craie, ses pierrailles maintes fois retournées par les obus de 1914-1918, sa végétation chétive. De Gaulle était debout au sommet d'une butte, le Haricot de Vadenay. Autour, agglutinés en pyramide sur les courtes pentes, les généraux et les officiels. Dans la plaine déboulaient des chars, piquaient des avions, s'allumaient des incendies. Tableau d'histoire.

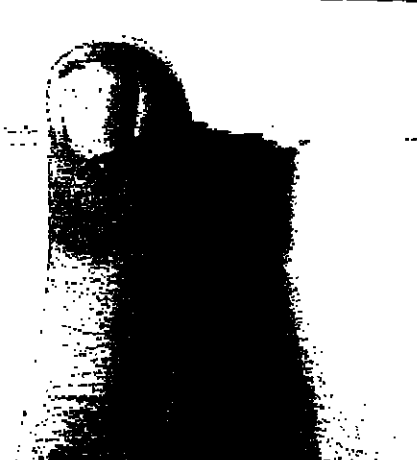
Les généraux portaient pour la première fois un béret noir, adorné de leurs étoiles sur une rondelle de plastique : les bérets devaient cesser d'être l'apanage trop populaire des parachutistes. On les avait banalisés et on venait d'en coiffer toute l'armée de terre. Un seul képi, celui de Charles de Gaulle.

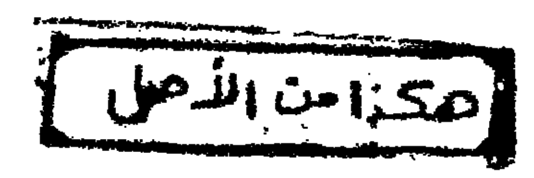
La pyramide était étrangement silencieuse. Sous les bérets, on se taisait. Pas de grandes tapes dans le dos entre vieux camarades ni d'échanges de potins. Trop d'officiers avaient été compromis, arrêtés, trop d'autres encore soupçonnés. Personne ne faisait confiance à personne. Non sans raison. Tournant autour du groupe, des officiers de sécurité militaire comptaient les soupirs, épiaient les possibles chuchotements. « *Qu'est-ce qu'ils disent ?* »

L'année suivante, toujours pour amener l'armée à changer de perspective, manœuvres « nucléaires » au Valdahon dans le Doubs. L'apothéose finale, en présence de de Gaulle, tourna à la catastrophe. Six champignons de fumée noire, supposés représenter chacun une bombe du type Hiroshima montèrent dans le ciel. Puis, après avoir attendu un quart d'heure « pour éviter les radiations », une brigade blindée fonça dans la brèche.

Six Hiroshima, pour une brigade, de Gaulle jugea que c'était beaucoup et même trop. Les spécialistes de l'atome étaient effondrés. Il faudrait beaucoup de grandes manœuvres pour apprendre aux « terriens » que la bombe atomique n'était pas un jouet pour artilleurs.

Du moins le spectacle était-il ensoleillé. L'ennemi le plus redoutable dans les grandes manœuvres, c'est le brouillard d'automne.





L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE LA COMMUNICATION EN AQUITAINE

# NOUVELLES TÉLÉS, NOUVEAUX PROGRAMMES

*C'est dit. En France, il faut aujourd'hui considérer comme irréversible l'apparition de nouvelles chaînes de télévision qui, sans se substituer aux chaînes existantes, pourront voler de leurs propres ailes et reléguer au rayon des histoires anciennes le sacro-saint monopole d'Etat. Cette révolution ne se passera pas aussi facilement que certains le prédisent. Du côté du service public, les agents des sociétés actuelles n'entendent pas se laisser déposséder de leur savoir-faire et de leurs droits acquis ; du côté des producteurs indépendants, ce sont déjà les affres des montages financiers et la recherche de stratégies de programmation. Autant de thèmes qui seront débattus lors de la sixième université d'été de la communication organisée à Carcans-Maubuisson en Aquitaine.*



# JACQUES CHABAN-DELMAS PROPHÈTE EN SON PAYS

**propos recueillis par Yves Agnès**

*L'AQUITAINE a, depuis le 15 avril, un nouveau président. Jacques Chaban-Delmas a retrouvé son siège — son trône, devrait-on dire, pour celui que l'on surnomme volontiers le « duc » ou le « prince » d'Aquitaine. Cette région est parmi celles qui ont pris le développement des moyens de communication au sérieux. Le précédent conseil régional, que présidait le socialiste Philippe Madrelle, en avait fait l'un des axes de sa politique, et l'ancien premier ministre, dans l'interview qu'il nous a accordée, salue ce travail.*

*Jacques Chaban-Delmas, qui avait contribué à la libéralisation de l'information à la télévision, avec la première expérience Desgraupes sur la deuxième chaîne (1969-1972), donne, d'autre part, son sentiment sur l'ouverture pratiquée aujourd'hui par le gouvernement.*

**« Le gouvernement vient de décider d'« ouvrir » le système télévisuel français à des chaînes privées, ce que n'avait pas fait l'ancienne majorité. Qu'en pensez-vous ? Est-ce le bon moment ? S'agit-il, comme l'affirment certains responsables de l'opposition, d'un trompe-l'œil ?**

— La manière dont vous me posez la question semble indiquer que vous reprochez à l'ancienne majorité de n'avoir pas ouvert le système télévisuel français à des chaînes privées... Toute évolution nécessite des étapes. On se plaît à reconnaître aujourd'hui les mérites des chaînes publiques françaises. De longues années leur étaient nécessaires pour envisager une quelconque privatisation et, sans doute aussi, l'apparition de canaux supplémentaires.

» En fait, nous nous dirigions vers cette ouverture, en confortant la qualité et les moyens des chaînes existantes et d'ailleurs successives. Puis-je rappeler que, dès 1969, le gouvernement a lancé la réflexion sur le statut de l'ORTF ? L'Office conservait son caractère de service public, garant de la qualité de l'ensemble des programmes, mais par l'autonomie et la décentralisation allait apparaître un système de télévision différent. En bref, j'ai lancé le système français d'alors vers des horizons dont l'expérience a montré qu'ils n'étaient pas des mirages.

» Si, aujourd'hui, on peut en venir à des chaînes privées, c'est parce que le terrain a été préparé, balisé par des responsables conscients de la nécessité de maintenir des équilibres et de sauvegarder les acquis. C'est le bon moment : techniquement les choses paraissent au point. Financièrement, juridiquement, administrativement, des dispositifs se présentent qui devront permettre le développement des chaînes privées dans un environnement que chacun sait difficile. C'est le bon moment aussi pour les métiers de la communication. C'est enfin le bon moment car, à la veille d'une échéance électorale importante, le risque était grand de voir l'anarchie s'installer comme cela fut le cas pour les radios libres.

» Subsiste le risque de trompe-l'œil si demain, à l'abri de chaînes dites privées, se cachait l'Etat ou le gouvernement, par sociétés publiques interposées. Nous abordons une nouvelle étape. Ni plus ni moins.

LEDRU/SYGMA

**— Quel doit être le rôle de l'Etat dans la communication audiovisuelle ? Le jugez-vous actuellement trop important ?**

— *L'Etat doit faire en sorte que* chaque citoyen, quelles que soient ses capacités, quels que soient ses moyens, puisse satisfaire un certain nombre de besoins. La réponse doit être obtenue sans porter atteinte à la dignité de l'individu. L'Etat doit donc offrir aux Français une télévision publique de qualité, ouverte, respectueuse des idées de chacun, donnant de la France l'image d'une nation libre et respectable, tolérante et attentive au monde. D'une manière générale, le rôle de l'Etat est trop important lorsqu'il s'agit d'information et de tout ce qui s'y rattache. J'avais d'ailleurs réduit sévèrement ce rôle quand j'étais premier ministre, et ce problème de liberté demeure posé, donc à résoudre.

**— Quel doit être le rôle et l'importance du service public de la télévision (deux chaînes nationales, réseau FR 3, future chaîne éducative et culturelle...) ? Faut-il le réduire ?**

— Il faut tendre à la réduction du nombre des chaînes publiques et à la mise en concurrence de systèmes de diffusion, en évitant la confusion des genres. *En résumé :* moins d'Etat, mais un vrai service public, à commencer par la nature de ses recettes.

**— L'opposition accuse le gouvernement d'avoir la mainmise sur les chaînes, alors que celui-ci a desserré sa tutelle en créant la Haute Autorité. Qu'en pensez-vous ?**

— L'opposition est dans son rôle lorsqu'elle fait preuve de vigilance. *Créer la Haute Autorité ne* garantit pas que l'on desserre la tutelle de tous les jours et il existe tant de moyens, et parfois subtils, d'exercer une telle tutelle ! Il a fallu une volonté politique sans faille et une vigilance de chaque instant à l'automne 1969 pour libérer l'information télévisée. Combien d'organismes ont été créés qui sont des paravents ! Je *ne dis pas que la Haute Autorité* relève d'une de ces catégories. Les personnes qui la composent ont su à plusieurs reprises faire la preuve de leur indépendance par rapport à ceux qui les ont désignés, mais pas toujours. D'où une crédibilité, une autorité au plein sens du terme qui demeurent à renforcer pour accéder à la considération sans réserves qu'il lui faut obtenir.

» De plus, n'oublions pas qu'en matière de « services de télévision par voie hertzienne destinés au public en général », c'est le régime de la concession qui s'applique et que les contrats de concession sont soustraits au contrôle de la Haute Autorité. Ce qui sera vrai pour les « nouvelles télévisions ».

**— Comment les chaînes privées vont-elles pouvoir se faire une place au soleil face au service public ?**

— Il y a l'exemple des chaînes de radios privées. La place au soleil est fonction du succès d'écoute. Le succès d'écoute, c'est la qualité des programmes et la bonne information. La compétition entre privé et public portera sur le choix des créneaux et sur la qualité. Une inquiétude demeure *au sujet des ressources publicitaires* à disputer entre télévision privée et presse écrite. La participation de celle-ci dans celle-là doit fournir des réponses valables, et beaucoup en sont heureusement conscients.

**— Etes-vous partisan d'accroître la possibilité de diffuser en France les chaînes étrangères, surtout européennes ?**

— Certes, mais il faudra que le câble soit installé pour que cette possibilité soit offerte à tous dans de bonnes conditions.

**— Les collectivités territoriales n'auraient-elles pas intérêt à investir rapidement dans le câble pour sortir réellement du sous-développement ? Où en est-on en Aquitaine ?**

— L'investissement dans le câble présente un double avantage. D'abord, il permet à un plus grand nombre d'avoir accès à de multiples chaînes de télévision. Nous savons que, en ce qui concerne la télévision par voie hertzienne, seuls à peine 19 millions de Français (dont 7 millions de Parisiens) sont concernés par les 141 fréquences qui ont pu être dégagées. Avec le câble, plus de problèmes de ce genre et plus de discriminations entre les régions.

» En second lieu, le câble est un *outil de développement économique.* Il faut, en effet, aller au-delà de la télédistribution et prendre en compte les nombreux avantages offerts par la fibre optique, en particulier pour prévoir que le

*(Lire la suite page IV.)*

« *LES programmes en vedette* » : Tel est le thème de la sixième université d'été de la communication, qu'organise à Carcans-Maubuisson (Gironde), du 25 au 31 août, le Centre régional d'éducation permanente et d'action culturelle (CREPAC) d'Aquitaine, avec la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, *à laquelle il est affilié.* Cette manifestation est placée sous l'égide du Conseil régional d'Aquitaine, que préside à nouveau depuis le 15 avril, M. Jacques Chaban-Delmas, ancien premier ministre de Georges Pompidou. De nombreuses institutions publiques, nationales et régionales — *ministères, DATAR, mission « TV câble »,* Agence de l'informatique, Carrefour international de la communication, Centre national de la cinématographie, Institut national de la communication audiovisuelle, Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux, université de Bordeaux-III, etc. — *lui* apportent leur concours.

**Mardi 27** : le cinéma et les nouvelles formes *de diffusion* ; les associations prennent leur place dans le monde de la communication.

**Mercredi 28** : télévision : les industries de programme au premier rang ; les premiers pas sur le câble.

**Jeudi 29** : les premiers comptes des services télématiques ; téléphone : la parole se libère.

**Vendredi 30** : la culture informatique pour tous ; la formation à la communication.

**CARTES SUR TABLES**

**Lundi 26** : le cinéma dans l'œil du cyclone.

**Mardi 27** : l'après Bredin !

**Mercredi 28** : la communication et l'État.

# LA CLÉ DU SUCCÈS

L'université d'été d'Aquitaine *est devenue le carrefour de rentrée* du monde de la communication. Cette année, les participants et les intervenants y seront encore plus nombreux. Le thème choisi n'y est pas pour rien. A l'heure du satellite et du plan câble, du développement de la télématique, des difficultés de la production cinématographique, et surtout des nouvelles chaînes de télévision *privées* locales et *nationales,* la création audiovisuelle est bien, comme l'écrit M. Marcel Desvergne, secrétaire général du CREPAC, *« la clé du succès ». Pas seulement pour les canaux* de télévision — sur lesquels sont centrés les articles de notre supplément — mais aussi pour la radio, le vidéotex, l'informatique...

Carcans-Maubuisson 1985, ce sont dix « matinées thématiques », vingt-cinq ateliers techniques, six sessions de formation, cinq « tables *rondes* », du cinéma et des images, beaucoup d'images, notamment une exposition de vidéodisques interactifs. Voici les thèmes des débats et des sessions de formation.

**MATINÉES THÉMATIQUES**

**Lundi 26** : la *radio* entre la concurrence et la vie locale ; les schémas de communication au service de la décentralisation ;

**Jeudi 29** : faut-il sauver l'écrit ?

**Vendredi 30** : informatique et nouveaux métiers.

Le CREPAC d'*Aquitaine,* installé dans ses nouveaux locaux, fournit des prestations culturelles et développe ses activités dans le secteur de la communication : atelier de micro-informatique, diffusion de films, vidéothèque *régionale,* régie de distribution de programmes, conseils et ventes de matériels, *location de banc de montage vidéo,* etc. Son service formation, qui se transforme en institut régional de formation et de recherche en éducation permanente, propose d'autre part de nombreux stages (environne*ment, techniques de spectacles,* télématique, etc.).

L'Agence nationale de la *communication de la Ligue française* de l'enseignement et de l'éducation permanente assure désormais au niveau national les activités de cette organisation dans le domaine des médias. Elle se propose d'être un bureau d'études pour les fédérations des œuvres laïques et de favoriser la mise en place de réseaux, à commencer par la radio et la micro-informatique. Elle va mettre en place des agences régionales et profite de *l'université* d'été de Carcans-Maubuisson pour réunir les militants de la Ligue concernée par ces activités.

• **CREPAC d'Aquitaine,** 15, rue Rode, 33000 Bordeaux. Tél. : (56) 81-78-40.

• **Université d'été** : village « *les Bruyères* », 33121 Bombannes-Carcans. Tél. : (56) 03-35-38.



# NOUVELLES TÉLÉVISIONS

# DES TUTEURS POUR LA CAMÉRA ASSOCIATIVE

par Alain Briole*

***Les associations locales sauront-elles profiter de la création de nombreuses chaînes plus facilement accessibles ? Alain Briole, s'il doute de leur capacité à s'engager seules dans la production de nouveaux programmes, préconise qu'elles joignent leurs forces créatives à celles financières des collectivités locales et techniques de l'administration.***

S'IL use volontiers des moyens traditionnels de diffusion, le secteur associatif semble en retrait, sinon absent, des nouveaux espaces d'expression publique, réticent à passer du simple usage à une logique de la communication. Sans doute cette logique heurte-t-elle sa propre rationalité ; le fait associatif réside d'abord dans le rassemblement et l'échange entre ceux qui se regroupent. La logique de la communication d'aujourd'hui oblige à revoir ce rapport entre l'association et son environnement, son public potentiel. Ce qui, au fond, ne va pas de soi. Les exigences techniques et économiques des nouveaux médias conduisent aussi à une mutation dans la distribution des ressources d'une association : là encore, l'opération est douloureuse.

De ce constat, beaucoup tirent les conclusions les plus pessimistes. A y regarder de plus près, on repère toutefois les signes d'une réelle capacité d'intervention du secteur associatif dans les médias en développement.

On dénie souvent le statut de producteur audiovisuel au secteur associatif, ou, si on lui concède une vague existence, c'est pour en souligner aussitôt les faiblesses. L'accusation est, à plus d'un égard, injuste. Si le secteur traditionnel des associations est relativement prudent vis-à-vis des nouveaux médias, un nouveau domaine associatif s'est créé, qui en a fait l'objet même de son activité. On peut s'étonner du foisonnement d'entreprises de l'audiovisuel en région depuis deux ans. On doit également constater que plus d'un tiers de ces initiatives prennent la forme d'une association. Entreprises privées ou non font de la vidéo leur support privilégié. Or qu'est-ce qui distingue les unes des autres ?

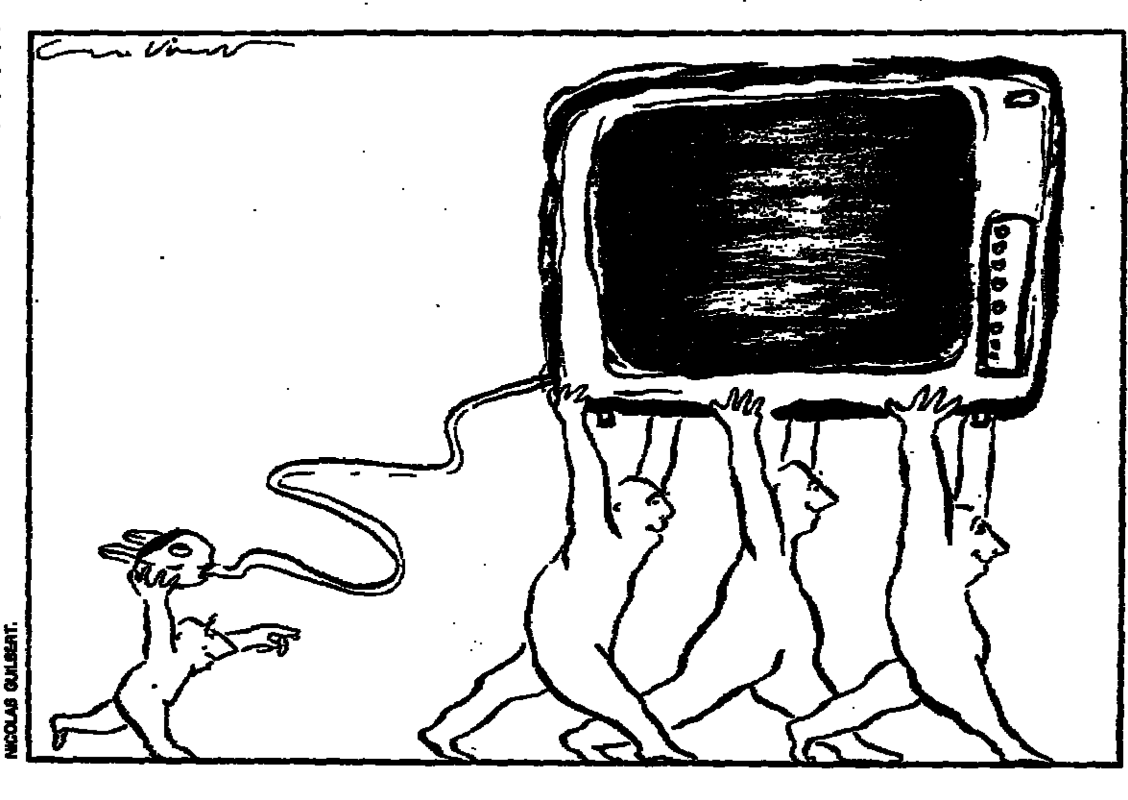
Ici ou là, l'initiative, le projet, est toujours très personnalisé. Peu de chose sépare acteurs associatifs et acteurs du privé, si l'on veut bien admettre que la formation sur le tas qui caractérise souvent les premiers n'est que partiellement vérifiable et qu'elle n'est guère moins pertinente, à terme, que celle que délivrent trois ou quatre écoles formant des professionnels agréés. L'intuition donnerait à penser que c'est plutôt le milieu culturel qui distingue les deux groupes : ici s'impose un modèle dominant d'expression, non sans effet sur une créativité qui, là, se cherche encore. L'âge ne permet pas de les distinguer non plus, et c'est un indice certain de la nouvelle culture dont ils sont les uns et les autres porteurs.

## Pionniers

Pour le secteur associatif, le temps des subventions est passé : le préfinancement des produits, la recherche des *sponsors* et la coproduction deviennent les seules règles du jeu. Mobiliser des capitaux, jouer en quelque sorte le rôle de producteur n'est plus ignoré des praticiens du secteur associatif. Si le volume financier de ces activités peut paraître dérisoire, il est à l'échelle de la prestation qu'aura à assurer le secteur sur les nouveaux réseaux ; elle révèle l'existence d'une dynamique de négociation, d'une capacité d'intervention du secteur associatif qui est loin d'être négligeable. Ainsi, parmi plusieurs expériences intéressantes, l'ACS 94, lors de son inauguration officielle en juin 1985, a réalisé une journée de télédiffusion de ses produits sur une zone restreinte, associant les habitants d'un grand ensemble, la collectivité locale, le secteur associatif et le commerce local, qui a semblé adhérer à l'idée d'un *sponsoring*.

En Bretagne, l'ACAV de Saint-Cadou produit une vidéogazette, en collaboration avec les habitants d'un canton, qui préfigure ce que peut être la communication de proximité.

On peut toujours regarder avec condescendance, comme une télévision de clocher, ces magazines d'informations locales, invoquer la dimension internationale de la communication pour renvoyer cette production au bricolage socioculturel. Erreur ; tous les mécanismes de production de cette expérience en font la préfiguration d'une télévison locale de qualité : la recherche de financements multiples, le projet d'inscrire la production dans la durée, la participation des acteurs locaux à la définition du produit, à sa réalisation. La dynamique nécessaire à une réelle expression locale sur les nouveaux réseaux existe bel et bien dans ce type de production.



NICOLAS GUILBERT.

La déficience culturelle du local, esthétique autant que technique, est souvent invoquée. C'est un phénomène bien connu des sociologues : au moment où un champ social semble voler en éclats, révélant des forces hétérogènes et divergentes, avec un potentiel de créativité multiforme, un mouvement inverse tente, subrepticement, d'imposer une norme unique, fondée sur l'ordre antérieur qui vacille, comme si toute innovation ne pouvait aller au-delà de son ombre portée. Comme si la véritable réalisation d'une institution au plan symbolique n'avait lieu qu'après sa disparition matérielle.

Contestée de mille façons depuis l'époque héroïque de la RTF, la norme « *télévision française* » semble le point limite de toute réflexion sur les nouveaux médias. Remarquons pourtant, au moment où se profile la télévison « haute définition », que l'on a abandonné il y a longtemps un standard qui l'en approchait beaucoup. Disons aussi, sans vouloir afficher un goût pervers pour l'image défaillante, l'approximation des cadrages ou les éclairages de l'art minimal, que la production locale peut générer de nouvelles perceptions esthétiques, un nouveau rapport à l'image ; d'autres normes culturelles peuvent régler le développement des réseaux locaux que celle d'une télévision qui – au-delà de sa valeur mondialement reconnue, de ses qualités techniques intrinsèques – n'a jamais été autre chose que l'expression du goût moyen. Sans doute cette télévision, à bien des égards fascinante, comme les professionnels talentueux qui l'on faite ont-ils contribué plus qu'on ne le mesure aujourd'hui à une culture française de la modernité. Elle devra désormais composer avec des projets plus fragmentés, moins soucieux d'identité nationale, mais plus riches peut-être en expression.

## Relais

La gestion interne des associations, enfin, n'est plus un critère de partage des entreprises ; si le débat sur l'économie des activités culturelles est fécond, il occulte parfois des réalisations concrètes, des avancées dans ce domaine.

Ce qui distingue, en revanche, les unes des autres – secteur privé et tiers secteur – est bien plutôt le lien puissant de leur activité avec le milieu social qui l'a fait naître. Pour les unes, le processus conduit à l'autonomie, à l'activité pour soi ; pour les autres, la production d'images ne peut s'isoler de ceux à qui elles sont destinées. Les réalisateurs sont tout autant des animateurs ; leur rôle social est intimement solidaire de leur rôle technique. Exigence à laquelle échappent les producteurs privés. Mais on ne voit pas pourquoi cela entraînerait, *a priori*, une déficience spécifique, une réalisation de second ordre.

Le point où peuvent achopper nouveaux réseaux et associations – et il est d'importance – est celui de la rencontre de deux temps hétérogènes. Les nouveaux réseaux ont besoin pour durer d'une identité et donc d'une continuité de style : leur logique est celle de la linéarité, de la cohérence, de l'accumulation. Effervescent par nature, le secteur associatif est, malgré la permanence de ses structures, voué à la reproduction de l'éphémère, au projet qui s'épuise pour renaître ailleurs, au renouvellement ; temps cyclique, irrégulier, également générateur de dispersion dans l'espace.

L'accord est difficile entre ces deux temps. Si le secteur associatif ne peut se fixer sans se perdre, les programmateurs de réseaux n'ont pas à assumer ce qui est logiquement pour eux un défaut de leur partenaire. Diverses initiatives récentes montrent l'existence de solutions à cette question cruciale : création de réseaux de diffusion régionaux, base de données des productions audiovisuelles du secteur associatif, agence régionale de la communication... Des organismes-relais, représentatifs du secteur associatif, capables d'assurer une coordination minimale interne et d'en soutenir, voire d'en rationaliser, les initiatives peuvent devenir les interlocuteurs privilégiés des gestionnaires de réseau.

Cela exige une forte légitimité, qui ne relève pas seulement du savoir-faire. Peut-être, pour une période transitoire, des organismes du type des Ateliers de la communication sociale, qui rassemblent l'administration, le secteur associatif et les collectivités locales, sont-ils les mieux à même d'assurer cette fonctiom essentielle. Parce qu'ils combinent la compétence technique et la reconnaissance institutionnelle et sociale, ces organismes peuvent s'insérer dans les futurs conseils régionaux de la communication audiovisuelle, les instances décentralisées de la Haute Autorité et les sociétés locales d'exploitation des réseaux câblés. Assigner ce rôle à un seul des acteurs locaux serait à l'évidence manquer l'objectif d'une véritable communication sociale. ■

* Sociologue, chargé d'études à l'IDATE, Montpellier.

# CHABAN-DELMAS PROPHÈTE EN SON PAYS

*(Suite de la page III.)*

câble aura des effets non négligeables dans la vie des citoyens et celle des entreprises. Il en résulte que le câble est l'affaire des collectivités locales mais aussi celle de l'Etat. Les choses doivent être claires, car il ne faudrait pas que, dans ce domaine, comme on l'a vu dans d'autres, il y ait transferts de charges.

» Pour l'Aquitaine – où Biarritz constitue une vitrine mondiale, – il appartient aux collectivités locales de se déterminer. Dans la région bordelaise, par exemple, un certain nombre de communes, à l'initiative de Bordeaux, ont constitué une association destinée à préfigurer une société locale d'exploitation du câble. A mon sens, les communes doivent être des collectivités-supports. La région et le département peuvent naturellement s'associer à ces initiatives sans pour autant se substituer aux communes. En ma qualité de président du conseil régional d'Aquitaine, je ferai en sorte d'apporter l'aide possible aux initiatives destinées à implanter le câble dans la région.

**– Rêvez-vous d'une « télé-Chaban » à Bordeaux ?**

– C'est mal me connaître que de le penser. Je me préoccupe plutôt de « faire » que de « faire savoir ». C'est quelquefois un tort, et je m'en suis aperçu. Mais je n'ai jamais voulu me substituer aux hommes de presse ou de radio, qu'il s'agisse de journalistes ou de producteurs. Peut-être parce que j'ai commencé ma vie professionnelle, précisément, comme journaliste et que je me suis pris d'une passion définitive pour la liberté de la presse et ensuite de tous les médias. Par contre, mon souci est de ne rien cacher de mon action, d'ouvrir les dossiers, d'inciter au dialogue et à la concertation. La radio, la télévision, la presse, jouent leur rôle, et si la compétence et l'honnêteté sont de la partie, je ne vois pas pourquoi les responsables politiques devraient créer leur propre chaîne ou leur propre journal. Libre à eux de la faire, mais pour moi : informer, oui ; me substituer aux professionnels, non. Vous remarquerez que je n'ai pas profité de l'apparition des radios libres pour créer une « Radio-Chaban » à Bordeaux.

**– Les capacités de production d'images dans les régions sont encore très faibles. Peut-on développer une production régionale ? Dans quelle direction spécifique ? Avec quels moyens le conseil régional peut-il y contribuer ?**

– En effet, les régions n'ont pas d'entreprises de production d'images comme il en existe à Paris. Mais ne nous y trompons pas. Il existe dans nos provinces et en Aquitaine en particulier des équipes qui ont déjà fait leurs preuves. Certes, l'exiguïté du marché ne leur a pas encore permis de s'exprimer pleinement, mais, dans ce domaine plus que dans d'autres, il suffit de faire connaître ce que l'on fait pour dégager très vite des contrats.

» Le conseil régional peut contribuer au développement des capacités de production d'images en facilitant l'association des différents facteurs impliqués dans cette production et en faisant connaître les réalisations des entreprises régionales. Mais, dans ce secteur, comme dans l'ensemble du secteur économique, la région n'a pas à se substituer à ceux dont le métier est de produire. Permettez-moi de vous dire que je suis contre l' « étatisme régional », comme d'ailleurs ceux qui m'entourent.

**– Radio, télématique, micro-ordinateurs, TV, vidéo..., une région comme l'Aquitaine peut-elle jouer toutes les cartes à la fois ? Doit-elle choisir des axes ?**

– Je ne vois pas en quoi nous devrions choisir certains axes et en ignorer d'autres. Justement, en matière de nouvelles technologies, tout me semble lié. Parler de micro-ordinateur en faisant l'impasse sur la télématique ? Entendre vidéo et oublier radio ? Non. La chance de l'Aquitaine, c'est que l'administration régionale précédente a compris qu'il fallait embrasser le champ complet des nouvelles techniques, y compris les nouveaux moyens de communication. Il y a cohérence et globalité dans cette démarche. Certes, il peut y avoir encore des lacunes. Elles ne sont pas le fait de la région.

» Ici, le Centre régional de documentation pédagogique joue un rôle moteur en télématique. Là, l'Université allie informatique et câblage. Entreprises, laboratoires, communes se familiarisent avec le micro-ordinateur et la télégestion. De Sony à IBM, de l'Aérospatiale à Siemens, ne croyez-vous pas que bien des cartes sont dans notre jeu ? La diversité des initiatives est facteur de développement. L'aide de la région devrait porter sur des éléments communs comme la formation, la recherche ou la promotion des actions ; ce qui laisse chacun libre des meilleurs choix pour lui-même, donc pour tous.

**– Que pense le promoteur de la « nouvelle société » de cette société de communication dont on nous annonce l'avènement ?**

– Je ne peux m'empêcher de citer une phrase que j'ai prononcée à l'Assemblée nationale, le 16 septembre 1969 : « *Le nouveau levain de jeunesse, de créativité, d'invention qui secoue notre vieille société peut faire lever la pâte de formes nouvelles et plus riches de démocratie et de participation, dans tous les organismes sociaux comme dans un Etat assoupli, décentralisé et désacralisé. Nous pouvons donc entreprendre de construire une « nouvelle société.* » Ne pensez-vous pas que cette phrase répond à votre question, m'aide à conclure cette interview et se situe en pleine actualité ? »

Propos recueillis par
YVES AGNÈS

# PRIVATISATION SANS IMPLOSION

par Yves Agnès

*Privatisons, privatisons ! A l'exception du Parti communiste, l'ensemble des formations politiques entonnent le credo de la libéralisation de la télévision. A quel prix ? Les personnels du service public accepteront-ils sans broncher le changement de leur statut ? Les règles qui régissent le volume publicitaire seront-elles révisées et comment ? Faut-il prendre le risque de bouleverser des programmes reconnus de qualité ?*

ON va voir ce qu'on va voir ! Si l'opposition l'emporte en 1986, on privatisera à vive allure. C'est du moins ce que promettent les deux grandes formations de droite, qui avaient fait connaître leurs intentions pour l'audiovisuel plus de deux ans avant l'annonce par M. Mitterrand de la création de chaînes de télévision privées, pour les giscardiens lors du Conseil pour l'avenir de la France et dès le mois de mai 1984 pour M. Jacques Chirac, président du RPR.

Les programmes sont, *grosso modo*, les mêmes et se résument en une formule : désengagement de l'Etat. Une seule chaîne de télévision publique, l'*« éclatement »* de la Société française de production (SFP), la privatisation de la SOFIRAD (holding d'Etat qui contrôle notamment Europe I, Radio-Monte-Carlo et Télé-Monte-Carlo) et du groupe Havas, actionnaire principal de Canal Plus et associé influent de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (RTL et RTL-télévision)... Il s'agit bien, selon l'expression du maire de Paris, d'un *« bouleversement »*. Et certains responsables précisent que la réforme interviendrait dès les premiers mois de la législature.

Au diable les demi-mesures. Effacées, les querelles d'il y a dix ans, lorsque, à *la faveur du morcellement* de l'ex-ORTF, la majorité de l'époque avait envisagé un *début* de privatisation. Le credo libéral sort revigoré d'une décennie de crise économique et s'appuie sur le retour en force de l'initiative privée, contre l'emprise de la pieuvre étatique. Moins d'Etat, oui, surtout dans un secteur aussi sensible puisqu'il concerne l'information et la culture. Deux domaines où le mot liberté résonne agréablement aux oreilles des citoyens.

L'idée générale est séduisante, et bien dans l'air du temps. De quoi se mêle l'Etat — courroie de transmission du pouvoir politique — en matière de création de programmes et d'information ? La concurrence de chaînes privées, et non le monopole public, devraient assurer le pluralisme et la qualité qu'attendent les auditeurs et les téléspectateurs. D'autant que quelques ténors de l'opposition ne se privent pas d'agrémenter la cri*tique du système audiovisuel* français de véhémentes diatribes contre une prétendue mainmise socialiste sur les médias.

Pourtant, la mise en œuvre d'un programme radical de privatisation se heurterait d'emblée à trois obstacles. D'une part, la majorité actuelle aura beau jeu de faire remarquer que l'ouverture — radios et télévisions privées, plan câble... — c'est elle qui la pratique, et non une opposition qui a largement usé du monopole jusqu'aux dernières heures de son règne. Elle-même en est *consciente : un rapport* du Conseil pour l'avenir de la France reconnaissait en mai 1984 : *« L'opposition libérale ne doit pas se dissimuler que, sur le sujet de la communication, elle rencontrera un problème particulier de crédibilité. »*

D'autre part, ce que les communistes — derniers partisans d'un « autant d'Etat » sinon d'un « davantage d'Etat » — appellent encore le *« démantèlement du service piblic »* n'est peut-être pas si facile à réaliser. L'ensemble des sociétés issues de l'ORTF, ce sont 17 771 emplois permanents répartis en onze organismes (le personnel se laissera-t-il privatiser sans broncher ?), des règles de fonctionnement qui limitent l'accès de la publicité (et donc rassurent la presse écrite), un ensemble de programmes qu'inspire une longue tradition de qualité (les téléspectateurs n'ont jamais été aussi nombreux et les indices de satisfaction sont bons)... Qui prendra le risque de créer une perturbation qui pourrait se traduire par des mécontentements en cascade, aisément transformables en mouvement d'opinion ?

## Produire plus

Enfin, l'ensemble de l'action gouvernementale depuis trois ans, de la loi du 29 juillet 1982 aux décisions du conseil des ministres du 31 juillet dernier, constitue un schéma de développement puissant, organisant un système audiovisuel original, dont l'économie mixte, chère au président de la République, est le principe de base. Concurrence public-privé, sociétés d'économie mixte pour les réseaux câblés, sociétés à capitaux mixtes pour Canal Plus et les futures télévisions, mélange des genres pour les quatre canaux du satellite TDF 1, sans parler de la télématique, où voisinent les services les *plus variés*.

Les dernières mesures (télévisions privées nationales et locales), en particulier, prennent à contrepied l'opposition *(le Monde* du 2 août). Telle était bien, dès le départ, l'ambition de M. Mitterrand.

Cette tactique a des chances de réussir. A la différence d'autres pays (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Italie...), la France ne compte guère de grands groupes multimédias aux reins solides et à l'esprit aventureux, même si les appétits de M. Robert Hersant sont bien connus (les dirigeants de l'opposition lui auraient promis la deuxième chaîne, privatisée, en « récompense » de ses bons et loyaux services). La petite production privée se développe actuellement, mais ne peut prétendre faire « tourner » les chaînes et les réseaux nationaux. Même les plus gros, Hachette, Gaumont et quelques autres, devront s'associer pour être de la partie. Au moment où les Murdoch, Berlusconi et autres Turner rêvent d'en découdre sur l'Hexagone.

Sans doute le long monopole d'Etat a-t-il contraint le secteur privé à la léthargie. Sans doute aussi la tradition économique et culturelle a-t-elle renforcé le poids du secteur public. Le résultat est là : l'initiative privée n'explose pas. Les producteurs indépendants connaissent des difficultés. La Banque Worms a dû mener une véritable croisade pour convaincre les investisseurs que l'industrie des programmes audiovisuels méritait qu'on s'y intéresse *(le Monde* du 16 avril). En fait, on attend encore beaucoup de l'Etat et de sa capacité à investir. La privatisation ne se fera pas par décret.

La véritable question n'est pas de produire public ou privé, mais de produire davantage, pour alimenter ces nouveaux canaux qu'on nous promet. Les incitations publiques — fonds de soutien, abri fiscal... — en faveur du cinéma et des programmes audiovisuels devraient y aider. Et l'ouverture au privé obligera sans doute les chaînes et la SFP à des efforts accrus de gestion.

Même si les chiffres sont controversés, il est certain qu'une télévision de qualité se paie. Et n'est-ce pas le rôle de l'Etat dans une société telle que la nôtre, différente à bien des égards de celle des Etats-Unis (1), que de garantir cette qualité et de sauvegarder le pluralisme ?

M. Jacques Baumel, député RPR des Hauts-de-Seine, un peu en retrait sur les positions de M. Chirac, explique lui-même dans le Livre blanc de l'association de téléspectateurs qu'il préside : *« Il n'est pas question de céder à la loi de la jungle » (le Monde* du 28 mars).

Il ne serait pas étonnant que l'opposition, avant les élections de 1986, revoie sa copie et fasse de nouvelles propositions, prenant en compte davantage les changements qui vont intervenir d'ici là. ■

(1) Il n'existe qu'une chaîne publique aux Etats-Unis, à vocation culturelle, PBS *(le Monde* du 13 avril).

## NOUVELLES TÉLÉVISIONS

# LE COMPTE A REBOURS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

*La mise en place prochaine de télévisions privées ainsi que la généralisation progressive de réseaux câblés locaux ont convaincu les sociétés de production indépendantes et les professionnels de la communication d'accentuer leur effort de création. Si tous n'ont pas encore arrêté leur stratégie, certains sont déjà entrés dans les filières du marché.*

## GAMMA TÉLÉVISION, « LE MONDE », L'AFP : ACTUALITÉ A CHAUD

PREMIÈRE concrétisation de l'accord de coopération conclu entre Gamma Télévision, *le Monde* et l'AFP (*le Monde* du 19 juin) : la réalisation de quatre heures hebdomadaires de programmes pour la Mission « TV Câble », pendant trois mois à partir de fin 1985 ou de début 1986. Organisés autour de l'actualité brûlante et de l'enquête approfondie, les magazines et reportages coproduits seront diffusés dans les villes déjà câblées. Ils constitueront la maquette d'un service audiovisuel d'informations, préfiguration d'un canal thématique pour les réseaux câblés.

*« Il faudra étendre cette expérimentation,* souhaite Jean-Marc Fombonne, le directeur de Gamma Télévision. *L'élargir en terme de francophonie, c'est-à-dire favoriser la diffusion de produits réalisés par des pays de langue française ou de culture latine. Voilà qui pourrait préluder à un véritable système d'échanges d'images, rempart contre la concurrence qui sévit actuellement. »* En tout cas, ce projet permettra aux trois partenaires de tester leur capacité de programmation. Parallèlement, des enquêtes seront menées auprès des téléspectateurs afin de cerner leurs perceptions.

Les émissions, bénéficiant des compétences des différents secteurs de la communication, prendront en effet un tour encore inédit. Jusqu'à présent, Gamma Télévision se donnait les moyens de produire des sujets ponctuels, filmait les événements en faisant appel à divers journalistes pour la partie rédactionnelle. Le nouveau triumvirat dispose d'un « vivier » de spécialistes et de points d'ancrage internationaux inégalables en France. Des séries d'envergure peuvent ainsi être envisagées, à trois ou à deux, Gamma Télévision et *le Monde* d'une part, Gamma Télévision et l'AFP d'autre part. Plusieurs sont en préparation, consacrées notamment aux grands témoins du vingtième siècle ou à la vie dans la capitale traitée sous l'angle journalistique.

Destination de ces magazines : l'Hexagone peut-être, mais surtout l'étranger, car la coopération des trois sociétés ne prend son sens que dans un marché international. L'enjeu est clair : avec la multiplication des réseaux de diffusion et le risque de voir les images américaines déferler en Europe, seul le regroupement des moyens et des énergies constitue une véritable alternative.

Les pouvoirs publics français en semblent convaincus. Témoin le soutien de la Mission « TV Câble » à l'égard de telles initiatives.

## TÉLÉIMAGES : PROPOS DU TEMPS

L'AVENIR de la production indépendante ? Les émissions bon marché ou le haut de gamme cofinancé à l'étranger. *Dixit* Simone Arari, numéro un de Téléimages, qui raisonne en terme d'efficacité industrielle. Son ambition ? Renouveler le genre du feuilleton populaire, créé pour la télévision avec une écriture télévision, enrobé dans une conception marketing de la production.

Un exemple : *Maguy*, série en quarante-deux épisodes tournée actuellement pour A 2 et qui doit démarrer à la rentrée. *« J'appelle ce style de création le nouveau boulevard*, explique Simone Arari. *Un « Au théâtre ce soir » des années 80, coloré des thèmes qui nous intéressent dans la vie de tous les jours. »* Les relations parents-enfants, la contraception chez les jeunes, les mauvaises notes en classe..., autant d'aspects traités sur un ton de divertissement pour un rendez-vous régulier, hebdomadaire en l'occurrence, avec les téléspectateurs. Filmé en studio, en public, le feuilleton s'adapte aux goûts de ses destinataires. Simone Arari fait tester les réactions du public et aménage le déroulement des épisodes en fonction des observations.

A côté de ces émissions élaborées avec un souci constant de compression des coûts, Téléimages coproduit avec des chaînes de télévision étrangères et françaises les émissions à budget plus élevé. Leur point commun ? Elles abordent des sujets « branchés », susceptibles de plaire au plus grand nombre de téléspectateurs. Marketing, toujours. Ainsi, six heures de programme sont prévues sur les aventures d'un Robin des bois de l'âge informatique.

Second registre dans les activités de Téléimages, la distribution. Agent exclusif en France pour plusieurs sociétés de production étrangères, elle se veut fournisseur de programmes dans la perspective, cette fois très nettement, de la mise en place des nouvelles chaînes. Faut-il rappeler que le besoin d'images en Europe ira en progression croissante et que les télévisions devront acheter une bonne partie de leur programmation ?

Enfin, Téléimages se lance dans un secteur sans doute appelé à connaître des heures de gloire, la communication d'entreprise. Le créneau, encore largement inexploité, suscite aujourd'hui bien des convoitises dans les univers de la presse et de l'industrie.

Si Téléimages tient à rester une petite société, « *condition* sine qua non *pour survivre tout en favorisant les talents* », elle fait preuve de la volonté de compter, économiquement parlant, dans les marchés à venir. Il faut dire que ses actionnaires savent gérer une entreprise : Havas détient près de la moitié du capital, trois banques importantes se partagent l'autre moitié. Des partenaires solides et perçus comme tels au-delà de nos frontières. ■

## TELFRANCE : 1500 HEURES EN BOITE

TELFRANCE, c'est la plus ancienne des sociétés de production privées françaises. Depuis 1955, quelque 1 500 heures de programmes ont enrichi son catalogue, de « Vive la vie » aux « Gens de Mogador », en passant par « Haroun Tazieff raconte sa Terre » et le tout récent « Châteauvallon », coproduit avec Télécip.

Telfrance, c'est la seule société indépendante qui possède ses propres moyens de production, 5 600 mètres carrés de locaux équipés de deux studios, où soixante employés travaillent en permanence. *« Ces investissements représentent une très grosse charge,* rappelle Michel Canello, le PDG de Telfrance. *Il faut amortir le matériel, et une diminution de la production peut devenir dramatique. »*

Rentabiliser au risque de sacrifier à la qualité ? *« Nous travaillons certes selon des méthodes industrielles, mais toujours en restant vigilants. D'autre part, nos coûts de production sont beaucoup moins importants que s'il fallait faire appel à des prestataires de services : nous ne sommes pas obligés d'utiliser notre matériel vingt-quatre heures sur vingt-quatre. »* Telfrance s'est équipée en vidéo en 1979, ce qui lui a d'ailleurs permis de tourner « Châteauvallon » dans ses studios, mais tient à travailler aussi sur film, selon le genre de l'émission produite.

En 1985, la société a réalisé le tiers de son chiffre d'affaires grâce au Fonds de soutien à l'industrie des programmes. *« Une structure que l'étranger nous envie »*, souligne Michel Canello. Calqué sur le dispositif qui a permis la sauvegarde du cinéma français, ce fonds est encore alimenté par une contribution budgétaire du gouvernement mais recevra une taxe sur les recettes des chaînes privées et des réseaux câblés. Une épargne forcée au bénéfice de la production, qui se concrétise en avance remboursable pour les programmes de télévision notamment. *« Ce mécanisme apporte les 20 ou 30 % qui permettent le bouclage du budget et autorise les petits diffuseurs à passer commande. Seul le Fonds de soutien pouvait réparer les bétises accumulées de 1978 à 1983 et vitaliser un secteur qui devenait moribond. C'est bien simple : 1983 fut notre première année sans bénéfice. Depuis la mise en œuvre du fonds, la régression s'est enrayée. »*

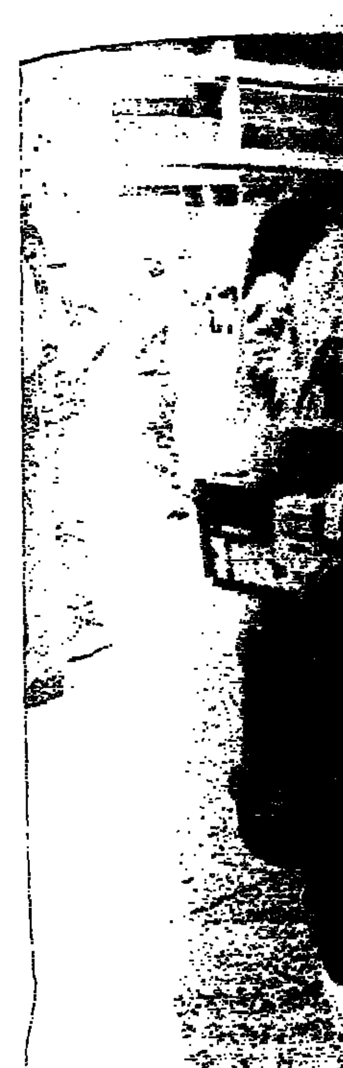
Bien implantée à l'étranger par le biais de ses filiales, en Allemagne, en Suisse et en Italie notamment, Telfrance regarde la France comme un pays sous-développé en matière de télévision. *« L'amélioration sera lente mais inéluctable, dans les faits comme dans les mentalités,* affirme Michel Canello. *Les Français devront payer le juste prix des programmes, et ils l'admettront. La publicité, la redevance, ne peuvent que croître, favorisant en même temps la production, donc la création. »*

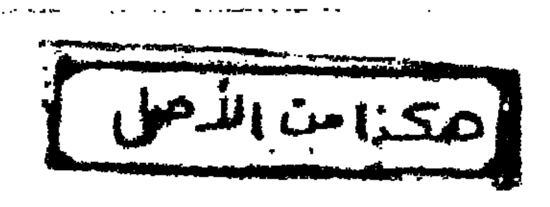
Allons-nous vers l'éclatement du monopole de la Société française de production et une réelle dynamique de la production indépendante ? Le numéro un de Telfrance ne semble pas en douter. Sa société s'est taillé une place confortable. Une santé prospère que les nouvelles chaînes de télévision devraient conforter. ■


MARC RIBOUD/MAGNUM

**« Haroun Tazieff raconte sa terre » : l'exemple d'une production privée capable de rivaliser avec les programmes de la SFP.**







NOUVELLES TÉLÉVISIONS

# DE PRODUCTION A COMMENCÉ

par Catherine Youinou

## SYGMA-TÉLÉVISION : VIVE LA BETACAM !


SYGMA

VINGT-CINQ OCTOBRE 1983 : scoop mondial pour Michel Parbot, journaliste-reporter de Sygma-Télévision, seul à filmer le débarquement des troupes américaines à la Grenade. Un reportage exclusif tourné en Betacam, une des plus belles opérations financières des dix dernières années, un «coup» qui devait conforter la société de production dans son option vidéo légère.

Dans les équipes de télévision traditionnelles figurent au moins *le caméraman, le journaliste-rédacteur*, le preneur de son et l'assistant. A Sygma-Télévision, on ne jure plus que par la Betacam, caméra au maniement simple munie d'un magnétoscope incorporé. Garant de la mobilité du reporter, cet ensemble image et son coûte encore très cher, 300000 F en moyenne. Sygma-Télévision abandonne en 1983 le tournage en 16 mm et dispose aujourd'hui de huit Betacam. L'investissement a porté ses fruits : en deux ans, son chiffre d'affaires est passé de 3 à 12 millions de francs, il doublera en 1985.

Mais cette hausse s'explique aussi par la création du département «People», spécialisé dans le portrait télévisé de stars. *«Le vingtième siècle a besoin de sourire et de tendresse»*, affirme-t-on chez Sygma, qui a lancé en France ce genre de reportages dont les Etats-Unis sont boulimiques depuis des années. Le secteur show-business représente actuellement 70 % de la production de Sygma-Télévision, dépassant largement celui de l'actualité.

Cette évolution se révèle très liée au développement de l'agence de photos, qui s'est elle-même dotée d'un département «Charme». Les deux sociétés s'imbriquent d'ailleurs étroitement. *«Sygma-Télévision doit beaucoup à Sygma-Photos»*, souligne Hubert Henrotte, fondateur et PDG de Sygma. La société de production a en effet démarré avec un support de taille, bénéficiant d'une structure mise en place en 1973 et d'un savoir-faire déjà éprouvé à l'époque. La plupart des équipements et une grande partie du personnel sont communs aux deux branches, ce qui permet une rentabilisation accélérée des investissements. Hervé Chabalier, rédacteur en chef à Antenne 2, vient d'être nommé directeur de Sygma-Télévision, où il prendra ses fonctions dès le 1er septembre.

Avec la création des nouveaux réseaux de télévision, Sygma-Télévision deviendra un des fournisseurs privilégiés des futures chaînes. Presque toutes devraient en effet fonctionner avec un parc de matériel très réduit dans le souci de limiter leurs charges.

Déjà la collaboration entre Canal Plus et Sygma-Télévision est fructueuse. Les deux sociétés ont coproduit cette année la série «Superstars», reportages détendus sur des personnalités qui font rêver. D'abord diffusés dans l'émission «Tous en scène», ils ont été remontés pour «Les vacances de M. Léon», projetées tout l'été sur TF 1.

Sygma-Télévision mangera-t-elle sa maison mère après l'élargissement du marché de l'audiovisuel ? Hubert Henrotte reste persuadé du rôle de la photo, même dans une société qui bouge tous azimuts : *«Nous n'avons jamais vendu autant de photos qu'après la catastrophe du stade du Heysel, à Bruxelles. Et pourtant, le drame a été diffusé en direct sur tous les téléviseurs de France.»* ■

## CAMÉRAS CONTINENTALES

*«UN capital sans âme est un capital moribond»*, affirme d'emblée Jean-Pierre Cottet, le directeur général de Caméras continentales. La toute jeune société de production, créée par les éditions Alain Moreau en janvier dernier, s'est donc dotée d'une structure originale.

D'une part, trois partenaires français et étrangers (les éditions Alain Moreau, la Sofipari et le groupe d'éditions suédois Bonnier) assurent un dispositif financier robuste. Si les actionnaires étrangers doivent rester minoritaires, ils contribuent à l'ancrage international de la maison.

D'autre part, une quarantaine de petits porteurs viennent grossir les rangs de Caméras continentales : journalistes, réalisateurs ou spécialistes de la communication, ils constituent un réservoir d'idées et garantissent à l'entreprise une ouverture sur l'extérieur. *«Nos assemblées générales durent toujours longtemps*, souligne Jean-Pierre Cottet. *Ces professionnels, associés au développement économique de la société, sont des gens qui adorent discuter, échanger leurs points de vue. Mais qui proposent des projets réalistes, appuyés sur des dossiers sérieux.»*

Véritable centre de pouvoir au-delà de la direction, le groupe d'actionnaires oriente Caméras continentales vers la production culturelle, et spécialement le secteur documentaire. «Ceux du château», un reportage sur vingt-quatre heures de la vie de l'Elysée, a déjà été diffusé sur A 2. Le catalogue des créations s'enrichira prochainement de plusieurs documents en cours de production : une série de trois heures intitulée «Do we have a future ?» (Avons-nous un futur ?), consacrée aux enfants réfugiés, aux enfants abandonnés, aux drogues et à l'alcool, sera disponible en novembre 1985. Des enquêtes sur les grandes écoles françaises, sur les principales orgaisations de l'Etat... arriveront bientôt sur les écrans.

*«Les points d'appui représentés par les télévisions en France permettent d'amortir la production à hauteur de 10 % à 20 %. Demain, avec les nouveaux réseaux, on peut envisager un amortissement de 50 %. De toute façon, travailler uniquement pour nos chaînes resterait pure folie»*, précise le directeur de Caméras continentales, qui joue la carte internationale, multipliant les coproductions et démultipliant les relais naturels, en particulier grâce à l'entrée dans son capital d'investisseurs étrangers.

L'allégement des coûts de production s'impose comme une bataille décisive. *«La technologie doit rester au service de la création. Pourquoi choisir une méthode de tournage exclusive, la vidéo par exemple, alors que différents supports, le film en 16 ou 35 mm, s'adaptent encore à des produits spécifiques. C'est comme si tous les peintres se mettaient subitement à peindre à l'huile.»* Ainsi, louer chez des prestataires de services le matériel de tournage *autorise une certaine souplesse* dans l'appréhension des sujets. Pourtant, cette solution adoptée par la plupart des sociétés de production revient elle aussi très cher. Caméras continentales a donc décidé de s'associer avec trois autres sociétés dans un groupement d'intérêts économiques (GIE). Les quatre partenaires ont l'intention d'investir dans du matériel de tournage et de post-production. Avantage du dispositif ? Un *amortissement* garanti par une utilisation quasiment permanente. Lorsqu'une entreprise *investit seule dans un parc de* matériel, la moindre récession de production se révèle dramatique. La technologie évolue et se périme très vite, les installations doivent être mobilisées au risque de sacrifier la qualité.

Ce type d'accord reflète, outre un souci d'efficacité, un état d'esprit de la maison. En effet, les initiateurs du GIE souhaitent en faire une plate-forme de rencontres, une bourse d'échanges d'idées, un lieu où pourraient germer des projets de coproductions originales. ■

## DUNE : FRANCS-TIREURS AVEC MODÈLE ANGLAIS

LE directeur de Dune, Robert Nador, a son modèle de chaîne de télévision : Channel Four, en Grande-Bretagne. Cette chaîne privée existe depuis 1982, diffuse à l'échelle nationale et ne produit elle-même que des émissions d'actualité. Pour le reste, Channel Four coproduit ou achète aux sociétés indépendantes, britanniques ou étrangères. *«Voilà un véritable partenaire*, souligne Robert Nador. *Quand les télévisions ne navigueront plus entre la production et la diffusion, le secteur privé retrouvera son dynamisme. Pour l'instant, nous agissons en francs-tireurs, dans un dispositif qui ressemble tout juste à un embryon de marché financier.»*

Dune est une petite société de production. Elle a réalisé de nombreux documents pour «Les enfants du rock» sur Antenne 2, qui ont ensuite été diffusés dans divers pays. *«La musique n'a pas de frontières et se vend très bien, c'est un des domaines les plus télévisuels.»* En contrepartie, les séries vendues à l'étranger doivent être «formatées», adaptées à la sensibilité des téléspectateurs. Le rythme et le découpage d'une émission varient considérablement, entre les Etats-Unis et l'Italie par exemple. Le marché international a lui aussi ses contraintes, seuls les Américains vendent leurs programmes sans les modifier d'un iota.

Si la production pour les chaînes publiques demeure le premier objectif de Dune — elle a produit la série *Un bon petit diable* pour FR 3, — la société a beaucoup travaillé avec Canal Plus. *«Sa création a engendré un bouleversement psychologique, bouffée d'oxygène dans le paysage audiovisuel français. Mais les données n'ont pas encore beaucoup changé.»* Canal Plus, la pionnière en matière de télévision à péage, ne sera dorénavant plus seule. Les difficultés qu'elle a connues cette année étaient prévisibles : on ne transforme pas en un coup de baguette magique des structures ancrées dans des mentalités habituées à se satisfaire de trois chaînes de télévision.

*«Dommage que la France soit un pays lent*, regrette Robert Nador. *Même le Fonds de soutien à l'industrie des programmes, destiné à dynamiser la production, souffre de sa lourdeur administrative. Remplir en moult exemplaires des dossiers qui passent et repassent entre les mains de diverses commissions, cela devient parfois un véritable casse-tête.»* Certes, le concours du Fonds de soutien s'obtient ponctuellement sur des projets solides, mais la procédure peut sembler rigide à propos des créations de courte durée. Elle prend son sens pour les séries de longue haleine, feuilletons par exemple, dont les budgets s'évaluent en millions de francs. ■


Tournage du film «Un bon petit diable»



# HLM DÉGRISAILLÉE

***A Marseille, les professionnels de Vidéo 13 ont rencontré aux Amandiers, une cité HLM de la périphérie, la bande des 3 M, Miloud, Mustapha et Malika, et ont entrepris le tournage d'un feuilleton de dix épisodes de vingt-six minutes qu'ils espèrent bien vendre aux chaînes nationales. Initiative privé, intérêt collectif : la totalité des « subventionneurs » participent à l'affaire.***




A. CHAPPE VIDEO 13

TOUT commence en 1980 avec la réhabilitation à Marseille d'une cité HLM, le Petit Séminaire. Vidéo 13, dans le cadre de cette opération, filme les épisodes d'une chronique de la vie quotidienne dans les quartiers nord-est de la ville. Sus au misérabilisme, le rire et l'espoir teintent ces tranches de vie lourdes de conflits.

L'idée de tourner une fiction sur fond de HLM, pas forcément synonyme de grisaille, travaille déjà Jean-Louis Porte et Paul Saadoun, la trentaine tous les deux, les coréalisateurs de *l'Eté aux Amandiers*.

Aujourd'hui, l'équipe de Vidéo 13 a gagné son pari et tourne un feuilleton, dix épisodes de vingt-six minutes filmés en 16 mm. Un conte moderne où rêve et réalité s'entrechoquent. Où la bande des « 3 M », Miloud, Mustapha et Malika, s'acharne sur des casses minables mais où Hassan Lupin, le voleur au grand cœur, dédramatise la phobie de la petite délinquance. Où Driss, rendu muet par un chagrin d'amour, acquiert une force surhumaine...

Les partenaires de Vidéo 13 sont légion. Côté financement, le Fonds de soutien aux industries de programmes et la mission « TV Câble » ont versé respectivement 2 millions de francs et 500 000 francs. Le ministère de la culture et le conseil régional ont aussi apporté leur soutien. Le Centre méditerranéen de création cinématographique prête son matériel, et l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) participe au mixage. Avec un budget d'environ 4 millions de francs, la réalisation de *l'Eté aux Amandiers* relève pourtant du tour de force. Et suppose des concessions et une motivation déterminée, de la part tant des techniciens que des comédiens.

Pas forcément désagréable : Elsa Chabrol, la script, a travaillé sur le *Danton* d'Andrzej Wajda et sur diverses comédies d'Aldo Maccione comme assistante-script : *« Les relations sont plus solidaires et plus détendues. Sur un film professionnel, on voit rarement une script donner un coup de main au machiniste. Ici, le naturel prime sur le fonctionnariat, infernal dans les créations pour la télévision par exemple. »*

Avec ses moyens limités, le film joue pourtant la carte de la qualité. Chaque scène, chaque plan, se peaufine avec un souci esthétique de tout instant.

### Amateurs et professionnels en osmose

Vidéo 13 a mis sur pied une équipe de comédiens et de techniciens, amateurs et professionnels confondus. Paradoxe : les rôles principaux sont tenus par des jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans ignorant tout des « ficelles » du métier. Des acteurs confirmés jouent les personnages secondaires, qui traversent ponctuellement le feuilleton.

Un stage de trois mois, pris en charge par le Fonds national pour l'emploi, a eu lieu avant le tournage. Quatorze chômeurs, français et immigrés de la seconde génération, ont été sélectionnés après audition. Les cinq cents candidats devaient faire la preuve de leurs aptitudes bien sûr, mais aussi de leur force de caractère. *« Seuls deux stagiaires sur les quatorze retenus avaient déjà joué dans des troupes de théâtre locales*, souligne Pierre Palmi, le comédien responsable de l'encadrement. *Tous pratiquaient, pour leur plaisir et à notre insu, une discipline artistique, musique ou danse. »* Il s'agissait d'aller rapidement à l'essentiel, de trouver ensemble un raccourci afin que l'équipe soit opérationnelle dès le 24 juin, premier jour du tournage.

Nordine Mouka joue le rôle de Driss dans le feuilleton. *« J'ai quitté l'école à dix-sept ans, quelques semaines avant de passer mon CAP d'ajusteur... j'en avais ras le bol. »* Manutentionnaire dans une usine de dattes, chômeur, occasionnellement mannequin dans la coiffure et le prêt-à-porter, Nordine n'hésite pas une seconde en lisant la petite annonce de l'ANPE : *« Parce que j'aime bien me montrer et que le cinéma est un rêve de mon enfance. Mais j'avais très peur à à l'audition, comme une boule dans la gorge. »*

Paupières à l'eurasienne et teint cuivré des Maghrébins, il collait parfaitement au personnage de Driss. *« Je le connais bien. Après un accident, mon frère est devenu sourd et muet. Depuis quinze ans, il parle avec les mains et bouge à peine les lèvres. Mais tous les deux, on discute, il a toujours une nouvelle histoire à raconter en rentrant du travail. Il parle trop même parfois ! »*

Rémunérés 1 800 F par mois pendant le stage, les onze comédiens principaux perçoivent maintenant 300 F par cachet. Logés à la même enseigne, les professionnels se réjouissent de participer à un projet audacieux et original. Les postes-clés de la technique (chef opérateur, ingénieur du son, cameraman, etc.) ont en revanche été confiés à des spécialistes.

Parallèlement, huit stagiaires se forment sur le terrain aux décors, au maquillage, à l'habillage... Tous laissent une partie de leurs salaires en participation : de 10 à 50 % pour les plus élevés.

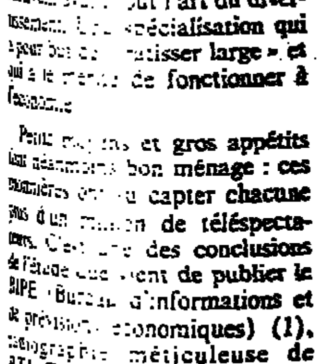
Ce fonctionnement impulse son rythme et sa tonalité à une création qui devient l'affaire de chacun, moyen d'apprendre, de recevoir et de se donner. Au programme : plaisir et patience. Le tournage doit être bouclé en septembre, et l'équipe « met en boîte » quatre minutes par jour, au risque d'y passer soirées et matinées. A budget serré, planning impératif et « galères assurées » ! Qu'à cela ne tienne ! Si le décor n'est pas au point quand les comédiens sont au meilleur de leur concentration, on attend, et les souffles se suspendent toujours aussi fort au son du fatidique « ça tourne ».

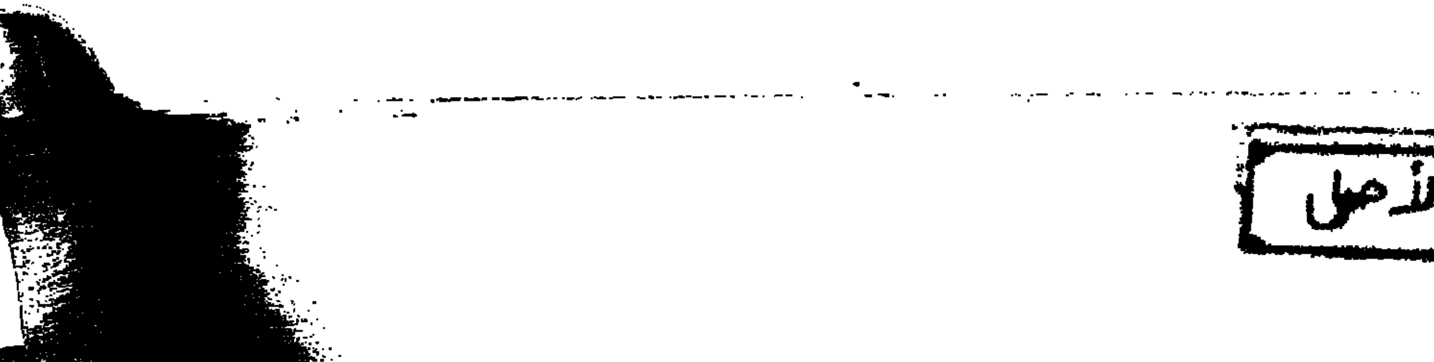
Le mixage commencera en septembre à l'INA, et le feuilleton devrait être fin prêt au début de l'année 1986. L'ambition de Vidéo 13 : vendre la série à une grande chaîne nationale. Karim, Martine, Driss et les autres bientôt à la télé, à quand la nouveauté dans l'univers impitoyable des héros du petit écran ?

CATHERINE YOUINOU









## NOUVELLES TÉLÉVISIONS

# RICHES ET NANTIS, PAUVRES ET SANS MOYENS

**par Jean-François Lacan**

*C'est un cercle vicieux dans la logique commerciale : une faible audience empêchera les futures chaînes privées de produire ou d'acheter des programmes attractifs et l'absence de ceux-ci empêchera ces chaînes d'accroître leur audience. Aussi seuls quelques « grands » pourront relever le défi et les autres devront se regrouper dans des centrales d'achat.*

LORSQU'ON analyse les multiples projets des candidats à la télévision privée, on ne peut qu'être étonné par la disparité des budgets envisagés. Les estimations varient de 10 millions à 200 millions de francs pour une télévision locale, de 200 millions à 1 milliard de francs pour une chaîne nationale (1).

Certes, on n'est pas obligé de reconstituer l'ORTF, et on peut réduire au minimum les charges fixes que représentent le personnel et les installations techniques. De même, les nouveaux outils de production vidéo permettent d'envisager des économies importantes dans la production. Sur ces points précis, les choix de chacun pèseront d'une manière déterminante sur l'équilibre des comptes, comme l'ont démontré les déboires financiers de Canal Plus.

Mais il est un domaine sur lequel la marge de manœuvre des nouvelles télévisions sera plus réduite.

Même si elle réalise elle-même ses informations, ses plateaux, voire ses jeux, une station locale devra acheter un grand nombre de ses programmes à l'extérieur pour diffuser films et séries susceptibles d'attirer l'audience. Elle se retrouve alors sur un marché dont les règles économiques sont bien précises et qui réserve quelques surprises.

Sur l'ensemble du marché international, le prix de vente d'une émission dépend de l'audience potentielle de la télévision qui l'acquiert, c'est-à-dire du nombre de foyers équipés d'un poste de télévision dans la zone desservie. Une étude réalisée par la Caisse des dépôts et consignations montre que le prix d'une heure de film est en moyenne de 1,2 centime par foyer en Europe de l'Ouest, de 0,8 centime en Amérique latine, de 2,5 centimes en Afrique noire. Celui d'une série de télévision varie entre 1 centime pour l'Europe de l'Ouest et 2,2 centimes pour l'Afrique noire.

Ces disparités géographiques s'expliquent facilement : dans les pays faiblement équipés en téléviseurs, le prix de vente ne franchit pas un prix plancher, au-dessous duquel la transaction n'est plus rentable.

Mais l'audience réelle des télévisions est bien différente de leur audience potentielle, de sorte que moins une station a de succès plus cher lui reviennent ses programmes. La même étude montre que, rapporté à l'audience réelle, le prix d'une heure de film est de 5 centimes par foyer pour TF 1 ou Antenne 2, 8 centimes pour RTL-Télévision, 24 centimes pour la télévision belge et 40 centimes pour *Télé-Monte-Carlo*...

*Différence* essentielle, car les ressources publicitaires d'une télévision privée sont, elles, étroitement dépendantes de son audience réelle. On ne vend pas un spot au même prix si l'on touche 8 % ou 30 % du public. La logique commerciale prend alors *rapidement* des allures de cercle vicieux : avec une faible audience, il est pratiquement impossible de se payer des programmes attractifs, mais sans ces programmes attractifs on ne peut pas accroître son audience !

L'affaire se corse avec la multiplication des réseaux de diffusion, qui diminue d'autant l'audience *potentielle* de chacun. Les chaînes publiques françaises affichent aujourd'hui des audiences cumulées pouvant dépasser les 30 %. Aux Etats-Unis, les trois réseaux nationaux, qui subissent la concurrence des télévisions locales et du câble, dépassent difficilement aujourd'hui 15 % d'audience. Plus les télévisions se multiplient, plus les programmes deviennent donc relativement coûteux.

C'est ce phénomène qui est, pour l'essentiel, à l'origine du dérapage des télévisions privées italiennes, leur course aux jeux médiocres, aux plateaux insipides, aux films entrelardés toutes les cinq minutes de spots publicitaires qui finissent par occuper à eux seuls le programme de toute une soirée.

L'étude de la Caisse des dépôts donne une estimation approximative des budgets annuels d'achat de programmes pour une télévision locale en France. Pour un minimum de quatre heures par jour, il faut compter 2 millions de francs pour une station desservant une agglomération de 200 000 habitants, 30 *millions de francs si la station* est parisienne... Ces chiffres ne sont qu'indicatifs : ils concernent une programmation moyenne, où les documentaires contrebalanceraient l'achat de longs métrages plus coûteux. Surtout, ils ne peuvent tenir compte de l'inflation des prix que provoquera nécessairement la concurrence entre les acheteurs et qui peut atteindre 30 % à 50 %.

La conclusion s'impose d'elle-même. Rares seront les stations locales françaises dont le marché publicitaire sera suffisant et l'audience significative pour pouvoir relever un pareil défi. Seul un regroupement sous la forme de centrale d'achat ou de réseau permet d'obtenir des économies substantielles dans l'achat des programmes. La Caisse des dépôts, comme la Compagnie financière de Suez et la firme cinématographique MK 2, travaille d'ailleurs à la constitution de groupements de distribution, *qui pourraient négocier des* achats collectifs de programmes au meilleur prix. ■

(1) A titre de comparaison, voici les budgets 1985 de quelques télévisions existantes : RTL : 250 millions de francs, TMC : 66 millions, Canal Plus : 1,2 milliard, TF 1 : 2,3 milliards, Antenne 2 : 2,3 milliards, FR 3 : 2,4 milliards.

# LES CANAUX DE LA DÉTENTE

**par Murielle Szac-Jacquelin**

FILMS, sport, jeux, variétés : les trois télévisions privées *déjà diffusées* en France cultivent avant tout l'art du divertissement. Une spécialisation qui a pour but de « ratisser large » et qui a le mérite de fonctionner à l'économie.

Petits moyens et gros appétits font néanmoins bon ménage : ces pionnières ont su capter chacune plus d'un million de téléspectateurs. C'est une des conclusions de l'étude que vient de publier le BIPE (Bureau d'informations et de prévisions économiques) (1), radiographie méticuleuse de RTL-Télévision, Télé-Monte-Carlo et Canal Plus.

Si les deux premières sont nées il y a plus de trente ans, elles partagent néanmoins un certain nombre d'objectifs avec la petite dernière, tout juste âgée de neuf mois. Leur but : avant tout distraire (voir tableau). Depuis le nouvel accord entre Canal Plus et le BLIC (Bureau de liaison des industries cinématographiques) conclu en février dernier, la chaîne est autorisée à diffuser trois cent soixante-cinq films *différents* par an. Elle propose donc en moyenne un film nouveau par jour.

Un grand nombre de retransmissions sportives en direct et en exclusivité occupent une partie du temps d'antenne. *Le* reste de la grille est complété par des séries, des feuilletons, des « soap-operas », principalement d'origine américaine (« *Batman* », « *Hill Street Blues* ») mais aussi australienne, britannique, japonaise et brésilienne.

### Cinéma et séries

Télé-Monte-Carlo diffuse cinq à six heures d'émissions par jour en semaine (une heure de plus les samedis, dimanches et lundis) consacrées exclusivement à des divertissements du type jeux, variétés, téléfilms... En ce qui concerne le cinéma, TMC s'aligne sur les accords français concernant la diffusion des films sur le petit écran (pas de film les mercredis et samedis soir, ni le vendredi avant 22 heures). Mais 54 % des films diffusés ont plus de quinze ans d'âge.

RTL-Télévision affiche la même profession de foi ; distraire par tous les moyens. Elle a avant tout recours au cinéma avec huit ou neuf films dans la semaine, soit autant que les trois chaînes publiques réunies.

Viennent ensuite les séries : trois ou quatre par jour. Elles sont essentiellement américaines mais aussi parfois francophones avec des clins d'œil nostalgiques comme « *Rintintin* ». La part d'information est assez importante (21 %) : elle représente quatre flashes d'information, un journal du soir, un « digest » de nuit, cinq rendez-vous météo, trois mini-magazines (livres, animaux, cuisine) et des annonces de programmes.

Une fois réunis les ingrédients de ce cocktail de télévisions privées, reste maintenant à bien agiter le mélange avant emploi. C'est chose faite grâce au rythme trépidant que la généralisation du phénomène de « zapping » (saute-chaîne) impose : il faut à tout prix retenir l'attention du téléspectateur.

### Fidéliser un certain type de public

Aussi les émissions sont-elles très courtes (beaucoup de séquences de cinq à dix minutes, des séries de vingt-cinq ou cinquante-cinq minutes maximum) et les « infos » s'organisent autour de flashes et de brèves.

De tels choix en matière de programmation sacrifient la création originale. *Mais ils permettent* une meilleure rentabilité. Ainsi le coût moyen de l'heure diffusée s'établit *à 31 000 francs* pour TMC, 54 000 francs pour RTL-TV et 156 000 francs pour Canal Plus (2) *contre respectivement* 484 000 francs et 482 000 francs pour TF 1 et A 2, selon le BIPE.

Si les choix et priorités se recoupent, la personnalité des trois télévisions reste toutefois bien distincte. Leur but est de se créer une identité pour fidéliser un certain type de public.

Canal Plus se veut la chaîne du cinéma et du sport. Elle touche surtout les cadres supérieurs et les professions libérales (même si la tendance de ces derniers mois conduit à un élargissement vers des couches plus populaires). Elle cherche avant tout à faire différent. RTL-Télévision met l'accent sur sa vocation populaire et familiale, elle se définit comme « *l'amie préférée de la famille* ». Sa « cible » : les ménagères, les enfants et, le soir, la famille regroupée. Quant à *Télé-Monte-Carlo*, elle cherche à présenter un programme jeune, très près de la région. Mais il semble qu'elle ait plutôt tiré la carte « vermeil » : c'est la population des plus de quarante ans qui constitue l'essentiel de son public, malgré l'apport de téléspectateurs plus jeunes enregistré depuis l'extension de la diffusion aux Bouches-du-Rhône. ■

(1) BIPE : 22, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine, Cedex. Tél. : (1) 747-11-66.

(2) Les films les plus récents sont les plus onéreux.

## DISTRACTION, INFORMATION, PUBLICITÉ

| | RTL-TV | TMC | Canal Plus | TF1 | A2 | FR3 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| DISTRACTION (1) | 75 % | 87 % | 94 % | 50 % | 50 % | 38 % |
| INFORMATION (2) | 21 % | 9 % | 3,6 % | 46 % | 47 % | 60 % |
| PUBLICITÉ (3) | 4 % | 4 % | 2,4 % | 4 % | 3 % | 3 % |
| ZONES DE DIFFUSION | Bassin lorrain (3 départements) | Provence-Côte-d'Azur (3 départements) | 11 régions (48 départements) (6) | ENSEMBLE DE LA FRANCE | | |
| POPULATION ÉQUIPÉE (4) | 1 034 000 | 1 574 000 | 1 000 000 | 38 217 000 | 38 194 000 | 38 077 000 |
| AUDIENCE GLOBALE (5) | 1 034 000 | 1 340 000 | 1 000 000 | 37 325 000 | 37 281 000 | 37 229 000 |

*Source : BIPE*

(1) *Fictions, jeux ou retransmissions sportives.*
(2) Journaux, flashes d'actualité, magazines et documentaires, bandes annonces programmes.
(3) Publicité (spots et génériques de parrainages), bandes annonces des nouveaux films en salle.
(4) Téléspectateurs pouvant capter la chaîne sur leur récepteur.
(5) Personnes interrogées déclarant écouter au moins de temps en temps la chaîne.
(6) Prévu au 1er novembre 1985 : 87 % de la France.





## NOUVELLE

# LA PISCINE

par Annie Saumont

I

ANNE-CHARLOTTE SAROYAN, Mme de Bercy, les *Surval* (des papiers peints), Genfrun l'avocat, Fernand Armaï, Thérèse Beaumont, les Vatier, les Devillers, Lucienne Matinois-Burdin, Claude Génac (*Mélodie 4*, films publicitaires). Marie-Madeleine Ringier, Jacques Arnaud l'écrivain, Jean Lunel et Claude Demuller (produits diététiques *Santé par les plantes*), Pierre-Jérôme et Solange Garduel (haute couture), les Fratignon (travaux publics), Francesco Aldarez, Hervé Chenuard, Laure Lehisson...

Et les autres. Certains n'ont pas été invités. Il y a les pique-assiettes, ceux qui ont su s'introduire avec un sourire charmeur, oh ! j'ai oublié mon carton mais je suis un grand ami de... C'est toujours de Béatrice. Dit Amanda en robe blanche. Béatrice paraît avoir beaucoup d'amis.

Dit-il. Amanda approuve d'un hochement de tête. Elle sourit, mais toi aussi, Lionel. Tout le monde te connaît, tout le monde t'aime. Il proteste, oh ! tout le monde fait comme si. Tout le monde se figure que mon père sera un jour premier ministre.

II

Germain Brizard. Christine Sanguère. Isabelle Monet-Dumond (qui serait l'arrière-petite-nièce de Claude Monet). Jacques et Madeleine Aube-Vallois. Yves de Fitzweiman. Pierre Faurel. Elle dit, je vais voir si tout va bien pour bon-papa.

Là-bas près des mimosas, bon-papa dans son fauteuil roulant ; et un peu en retrait, assise sur le banc de jardin, Colette, la dame de compagnie. Tellement dévouée. Dit Amanda. Une chance qu'on nous l'ait recommandée lorsque le cher bon-papa a perdu l'usage de ses jambes. Lui qui était si vigoureux, si actif. Maintenant le voilà impotent et presque aveugle.

Colette a été infirmière pendant vingt-cinq ans. Elle est encore très alerte et dynamique. Exactement ce qu'il nous faut. Dit Amanda.

Colette, on aurait envie de lui faire des confidences ; dit Lionel.

Amanda se retourne et sourit ; aurais-tu des secrets à confier ? Lionel reste silencieux. Elle ajoute, ils ne doivent pas être gais ; tu as très mauvaise mine.

III

Les Frémond. Les Delanois. Simone et Joselle Loubier, les Dubarrault *cuirs et peaux*, Jean Victor de l'Académie des sciences, Mme Joséphine Casière (docteur ès lettres, égyptologue, spécialiste du Moyen-Empire). Henri Maillard (import-export). Sers-toi, Lionel, dit Amanda. Il y a encore des tonnes de sandwichs et de petits fours à l'office. Maman a vu grand. Je devrais aller la saluer, dit Lionel. Tu la trouveras sûrement avec Pratier le cardiologue, sans doute occupé à lui prendre le pouls dans l'embrasure d'une porte-fenêtre. Fais tout de même hum hum avant d'approcher.

Tu as une drôle de façon de parler de ta mère, dit Lionel. Je n'aime vraiment que mon grand-père, dit Amanda. Et Béa quand elle n'est pas trop agaçante. A mi-voix Lionel demande, et moi ?

Oui toi aussi. Comme un frère.

IV

Simone Loubier s'est installée, un verre de champagne à la main, sur la balancelle près de la piscine. Elle dit, nos charmantes hôtesses auraient pu prévoir une trempette. Par cette chaleur. Il eût été judicieux de mentionner sur la carte d'invitation *« se munir d'un maillot de bain »*. Joselle Loubier déclare qu'il n'y a rien d'indécent à se baigner en sous-vêtements. Elle tend vers sa sœur une main secourable. Simone fait quelques pas hésitants et pose sa coupe vide dans la jardinière au milieu des pétunias. Joselle et Simone Loubier tirent sur des fermetures velcro, détachent quelques agrafes, laissent glisser leurs robes à leurs pieds. L'une et l'autre ont une peau délicatement veinée que la lingerie noire fait paraître très pâle. Les seins de Joselle sont plutôt massifs. Sur les cuisses de Simone apparaît déjà la légère boursouflure d'un début de cellulite.

Dans l'éclairage du grand lampadaire tamisé par les feuillages des saules Simone et Joselle composent un assez joli tableau. Jean Frémond, Yves de Fitzweiman, Fernand Armaï, Geoffroy Vatier, Renaud Cèze de Bostecourt s'écartent des petites tables aux bougies pour s'approcher de la piscine. Assises à présent sur le rebord carrelé du bassin les deux naïades gloussent et s'esclaffent, effleurant l'eau de leurs orteils aux ongles laqués. Enfin, elles descendent à l'échelle. Renaud Cèze de Bostecourt (ou peut-être Geoffroy Vatier) crie soudain, bravo les filles. Un autre recommande, allez-y doucement, attention à l'hydrocution.

Simone et Joselle barbotent en poussant des petits cris d'extase. C'est Genfrun, sec et bronzé, en slip Eminence rouge carmin qui les rejoint le premier.

Lionel darling, chantonne une voix enjouée. Puis Béa aux longs cheveux tombant souplement sur sa tunique de soie mauve se tourne vers Amanda et l'avertit que bon-papa la réclame. Je tiens compagnie à Lionel jusqu'à ton retour. Dit Béa.

V

Martin, le plus ancien des domestiques, a fait ouvrir les deux cabines de bains. Des costumes s'y entassent. Il y a maintenant une demi-douzaine de baigneurs dans la piscine. Simone et Joselle sont remontées sur le bord et elles enfilent les peignoirs qu'elles ont trouvés dans une des cabines. Madeleine Frémond surveille son mari qui fait la planche et son ventre rebondi est une île secouée de séismes, ne va pas trop profond, Germain, tu as déjà eu une attaque. Germain Frémond se rapproche lentement de l'échelle, Hé, pas le moment de se tirer dit Claude Demuller on va faire une partie de water-polo. La suggestion est accueillie par des bravos. Béa envoie l'un des serveurs chercher le ballon des enfants dans la cabane aux outils.

VI

Le projecteur est braqué sur la piscine. A vous. Attention. A toi là-bas. Par ici. Faudrait tout de même éviter de monopoliser la balle. Allons les gars... Encore, encore... Pas mal. Doucement. Oh merde. Du calme mon vieux. Ou bien je cogne. Mais c'est vous qui...

Ils s'énervent, dit Béa. L'effet de l'alcool. On pouvait s'y attendre. Tu vas voir, dit Béa, que l'un d'eux va bien finir par vomir dans la piscine. Colette aurait dû rester dans les parages. Ou maman. Lorsque les soirées deviennent tumultueuses maman a toujours elle aussi une influence apaisante. Mais aujourd'hui elle est trop occupée avec son flirt. On lui doit bien quelque indulgence. Je suppose que pour elle ça ne durera plus guère, le temps des amours. Et même pour nous ce sera vite passé. Dit Béa.

Colette, la voici. Dit Lionel. Colette rose et fraîche malgré les rides dit que bon-papa devrait aller au lit. Laissez-le-moi, dit Amanda. Il est content d'être avec nous. Dit-elle. Et puis : je me charge de lui.

VII

Germain Frémond, Yves de Fitzweiman, Fernand Armaï et Geoffroy Vatier contre Renaud Cèze de Bostecourt, Claude Génac, Henri Maillard et Jean Lunel. Ici, la passe. Un bruit de verre brisé. Le ballon lancé trop violemment est tombé sur une des petites tables aux nappes blanches, parmi les coupes de cristal. C'est comme le signal pour un massacre. Un des baigneurs (André Devillers ? Jean Frémond ?) bondit hors de l'eau, récupère le projectile et le jette sur un deuxième plateau chargé d'une douzaine de verres qu'il pulvérise. Le ballon rebondit sur les dalles, heurte le montant tubulaire de la balancelle qui le fait dévier de sa course et un instant plus tard il flotte à nouveau dans la piscine. Le goal le récupère et d'un tir vigoureux l'envoie fracasser une des grandes vitres de la porte-fenêtre. Un homme (Jean Victor, l'académicien ?) appuyé au tronc du sequoia se précipite, renversant une chaise, pour reprendre le ballon qu'il lance dans une autre vitre. Quelqu'un hurle, oh my God... le ballon est maintenant dans les mains d'une femme débraillée (Lucienne Matinois-Burdin ?), complètement ivre semble-t-il, qui l'expédie sur la desserte encombrée de vaisselle sale. Des gouttes de mayonnaise constellent les feuilles velues d'un cirisca.

Béatrice a disparu. Amanda cherche Lionel du regard et l'aperçoit sur les marches du hall. Il est toujours en slip. Le sang coule de son épaule. Il dit, Amanda, je n'ai rien pu faire. Elle dit, tu es blessé, va voir Colette, elle a tout ce qu'il faut pour les pansements. Ce n'est qu'une simple coupure dit Lionel. La vitre m'est tombée sur le dos. Ils sont fous. Ils sont ivres. Dit-elle.

VIII

Dans le calme soudain revenu Martin commence à rassembler les débris. Un serveur éponge les nappes maculées de crème et de ketchup. Plus personne dans la piscine. Plus d'invités s'attardant sur la pelouse ou la terrasse, ils ont tous battu en retraite. Déjà on entend le bruit des starters et le ronflement des moteurs au démarrage.

Les serveurs ont mis en tas la vaisselle cassée et les détritus. Ils en ont rempli trois poubelles. Martin achève de balayer le pourtour de la pergola. Amanda s'est assise sur le muret de briques longeant l'allée qui mène aux terrains de tennis. Lionel tamponne son bras avec une serviette de table qui très vite devient rouge foncé. Béa surgit entre les buissons de seringuas, elle dit, Martin, n'allez pas jeter ça, il faut tout garder pour le constat de l'assureur. Béa s'approche de Lionel et demande, veux-tu que je t'emmène à la clinique ? Le service des urgences est ouvert la nuit. Non, ce n'est rien, je rentre chez moi. Dit-il. S'emparant d'un peignoir abandonné sur la rambarde. Moi je vais me coucher, dit Béa.

Je reconduis bon-papa. Dit Amanda. Il a de la chance d'être vieux. Tout peu crouler autour de lui il s'en fiche. Je m'en fiche aussi. Dit Béa. Après tout ce n'est que du verre brisé.

Bon-papa je vous emmène dit Amanda écartant les branches du saule. Le vieil homme ne répond pas. Il dort, il a glissé dans le fauteuil, il y est recroquevillé les épaules basses la nuque ployée. Son crâne chauve luit dans la clarté diffuse du grand lampadaire qui a échappé au saccage.


LA MOUCHE

IX

Rien à faire, Lionel, dit Béa. Amanda ne veut pas de toi. Mais à moi tu me plais. Dit Béa. Tu me plais depuis toujours. Tu me plaisais déjà quand je délaissais mes poupées parce que tu voulais jouer aux billes. On pourrait essayer d'autres jeux. Pas d'enthousiasme ? Alors bonsoir. Elle s'éloigne. Elle se retourne. Ça saigne encore ? Je te reconduis, si tu veux. Non, dit Lionel qui ramasse sur les tables les cendriers de marbre et les enfonce hâtivement dans les poches de son peignoir. Que fais-tu ? Oh... Je prends quelques souvenirs.

X

Et voilà. Bon-papa est dans sa chambre. Maman doit être dans la sienne avec Pratier. Ou bien un autre. Dit Béa. Et Lionel ? Lionel je ne sais pas où il est passé. Dit Béa. Je suis allée chercher un cardigan, à mon retour Lionel n'était plus là. Il a dû rentrer chez lui. En peignoir. Les poches bourrées de nos cendriers. Tous fous, dit Amanda. Mais je n'ai pas entendu l'auto. Dit Béa.

Tu ne trouves pas qu'il avait une sale tête ? Et puis cette vilaine blessure. Ce n'est rien, dit Amanda, si l'artère était sectionnée il serait déjà mort. Moi ça m'arrangerait qu'il meure. Dit Béa. J'en ai assez de ce type que je n'arrive pas à guérir de toi. Je suis ta sœur, on se ressemble, les yeux, les traits, l'allure ; rien à faire. Tu devrais te laisser attendrir, Amanda, et aller vivre avec lui. Puisqu'il ne veut pas de moi. Dit Béa. Tu ne vois pas qu'il est beau ? Souviens-toi lorsqu'on était petits comme on s'amusait tous les trois. Ce n'est pas vrai que je voudrais qu'il meure. Epouse-le. Ça fera au moins un homme heureux. Il y aurait au moins quelque part des choses qui s'arrangeraient. Dans ce foutu monde où tout va de travers.

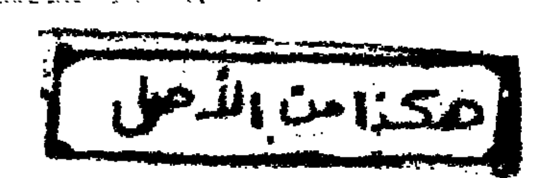
Amanda dit que ce serait — lui semble-t-il — une étrange façon de les arranger, les choses. Et puis bon-papa dans tout ça ? Bon-papa, lui, va mourir bientôt. Dit Béa. Alors c'est sûr que maman n'aura plus envie que je l'encombre. Dit Amanda. Lionel, c'est pour toi la meilleure solution. Dit Béa. Moi j'essaierai de me consoler avec Hervé Pierre Jean André Germain Renaud — tous les autres. Même Martin ferait l'affaire. Amanda rit. Puis elle dit, oh j'ai tellement sommeil. Elle regarde autour d'elle, les tables sont débarrassées, le sol est déblayé, les chaises ont été repliées. Martin a ôté les éclats de vitres qui restaient encore fixés au cadre des portes-fenêtres. Il a tiré les rideaux de velours.

XI

La piscine luit doucement. Mais dans la fosse sous le plongeoir l'eau est noire et opaque. Amanda s'assoit sur la balancelle. Juste un instant. Elle se redresse et elle crie. Elle crie, Lionel. Tais-toi, dit Béa, il est trop loin pour t'entendre. A la surface de l'eau un mince filet de sang tourbillonne et s'étale.

● *Annie Saumont* a publié plusieurs recueils de nouvelles : *la Vie à l'endroit* (Mercure de France) ; *Enseigne pour une école de monstres* (Gallimard) ; *Dieu regarde et se tait* (Gallimard) ; *Quelquefois dans les cérémonies* (Gallimard) ; *Si on les tuait ?* (Luneau-Ascot).





# SARIS

par Pierrette Fleutiaux *

JE me suis trouvée aller en Inde par hasard, dans un voyage qui n'était pas le mien. Le but en était les motifs géométriques qui ornent les mausolées des grands empereurs moghols. Ces éléments se sont joints bizarrement ensemble, en détournant quantité d'autres plus *ou moins inoffensifs sur leur passage*, pour faire une sorte de vent contraire qui m'empêchait quasiment d'avancer et de *sentir*. J'étais « perdante » dans ce pays et je vais raconter comment je me suis « sauvée ».

L'avion pour commencer. Classe affaires, avec fauteuils plus larges que ceux de mon salon, menus plus sophistiqués que ceux de ma cuisine, et tout autour rien que des hommes, mini-ordinateurs et *dossiers* sur *leur tablette et pas* un regard pour ce qui défile à 6 000 kilomètres en dessous : les montagnes d'Europe centrale (couchées côte à côte comme de longs animaux préhistoriques, pelage fuligineux dans la brume, vision de commencement des temps), Istanbul (sur le noir de la mer impénétrable comme le fond du ciel, tracés rectilignes et isolés de *lumières aussi mystérieux* vus d'en haut que les lignes des Indiens Naxca), Beyrouth (annoncée par le commandant de bord, je suis seule à tirer le cou comme une oie, honteuse bientôt de cette curiosité trop voyante), le reste, c'était la nuit, mais je tire encore le cou vers le hublot.

Et puis, Bombay.

Le bocal hygiénique de la Swissair s'ouvre et aussitôt c'est la confusion, moite, obscure, agitée. Des visages qui montent des profondeurs, se plaquent un instant *devant vous, des mains qui* jaillissent de nulle part et se portent vers vos bagages, des ossements en forme de pied partout sur le sol (pas de pieds nus en Europe), décomposition de l'humain en une bouillie incompréhensible. Après, cela s'éclaircit un peu : ce qui *se passe*, c'est que les taxis ne sont pas privés, il faut prendre un billet à la *bicoque en face*, annoncer sa destination et payer, ensuite attendre le taxi dont le numéro répond à celui du billet. Et c'est pendant cette attente que viennent tourner toutes ces formes, grises, maigres, images de film parce qu'elles ne trouvent pas *place dans une réalité* reconnaissable. Rejet dans la fiction, incompatibilité, douleur.

Et puis soudain, quelque chose.

Quelque chose qui fait éclater la crispation des sensations, dégèle l'incompréhension et renvoit *la douleur à des rubriques* précises. Tout dans ce no man's land obscur reprend une place, et moi je reprends un peu possession non pas de l'Inde, mais de mon voyage en Inde.

Qu'est-ce que j'ai vu ?

Au milieu du flottement de formes *cadavéreuses*, un *bouquet* de fleurs énorme, éclatant, glissant dans un frou-frou de pétales et tout bruissant d'exclamations.

Quoi, en fait ? Juste un paquet de femmes s'affairant avec tracas autour d'enfants fatigués et de deux ou trois chariots couverts d'un monceau de ballots indéterminés. Le tout aggluttiné et suivant un mouvement *lent et compliqué vers un écriteau* où se lisait : *« Unaccompanied ladies with children »*. Femmes non accompagnées, c'est-à-dire sans homme, je suppose. Effet de sollicitude ou de discrimination ? Autre chose, peut-être — passons.

Pas belles, ces femmes, et d'air plutôt pauvre, mais vêtues de saris aux vives couleurs, *avançant comme* des reines dans un froissement majestueux d'étoffes et, malgré les bagages croulants et les enfants en grappe, servant leur sari comme on sert une divinité.

Les hanches portent fermement l'enveloppement *des étoffes* qui vient rouler devant en larges plis *onduleux, et sur cette vague la relevée du tissu monte tout* droit comme une quille de bateau, carénant leur marche, jusqu'à l'épaule où le dernier pan libéré flotte en drapeau, tandis que tout en bas les jambes s'occupent à pas précis d'ouvrir et refermer l'éventail des plis comme à la nageoire d'une sirène.

Elles sont la sirène et la vague et le navire et le drapeau, mille petits mouvements très anciens assurent la tenue de l'ensemble, *et l'ensemble vogue, tout en souplesse* au contraire du raide kimono japonais et, couronnant le tout, il y a le geste le plus visible, celui des mains agiles qui sans cesse rajustent l'épaule, ramenant le pan libre que la moindre turbulence soulève au-dessus du corps comme pour l'arracher à ses obsessions, comme pour l'attirer vers l'espace et le faire danser.

Une construction dans l'espace, très ancienne, portée au fil du temps par des milliers de corps différents et qui passe avec son froufroutement et ses couleurs, je tenais quelque chose pour m'empêcher de sombrer dans l'immensité des perceptions impossibles, je m'y suis amarrée.

Sur Back Bay, devant le dernier village koli avec ses misérables abris de chiffons, le long de la grande avenue de Cuffe Parade, elles sont sur un remblai noirâtre, les pieds nus agrippés à la terre, échelonnées de bas en haut, et se passent de main en main de grands plats emplis de terre mouillée. Au milieu des ternes couleurs du sol, des bâches, de la poussière, au milieu du bruit de la route et du grondement de l'excavatrice, dans l'odeur de l'huile, de l'essence, du poisson séché ou pourri qui plane sans arrêt dans ce coin de la baie où sont repoussés les derniers pêcheurs, elles sont là, et leurs vives *étoffes font d'elles de grands* oiseaux multicolores posés en ligne sur le morne remblai. Entre deux passages du plat de terre, elles se redressent, relèvent le pan qui a glissé à l'épaule, et le sari reprend toute sa splendeur formelle, attestant la continuation de la beauté, et je sais à leurs gestes que leurs corps le savent.

## Sonate de couleurs

A la pointe de Colaba, où s'est élevée une champignonnière d'énormes immeubles, c'est la sortie des bureaux comme dans toutes les villes du monde. Les saris se déversent, inaltérés par les longues heures de chaleur sous les ventilateurs impuissants, *toujours droits et froufroutants*, vagues de plis à l'avant, carène s'élevant au-dessus et le drapeau flottant à l'épaule. Les saris grimpent sur des scooters, enfourchent des bicyclettes, s'installent derrière des volants, ou sautent (ouverture inattendue de la nageoire de sirène) dans des autobus qui démarrent sans le moindre égard. Je regarde, prise d'un soulagement, d'une jubilation énormes.

Sur le bateau qui mène aux *Elephanta Caves*, on croise *les* super-cuirassés hérissés d'antennes de l'Inde moderne et les énormes carcasses vides, entièrement rouges de rouille, de l'Inde à l'abandon. Autour de ces monstres de la guerre, la mer devient d'angoisse, mais les saris sont là, pans croisés de la poitrine portés en avant comme une proue et longues écharpes se soulevant dans la brise de la mer d'Oman. Ce sont les ailes soyeuses et colorées de la barque, *on dirait qu'elles la font* glisser sur la mer, et elles m'aident à passer.

Et puis, dans l'île Elephanta, au fond des cavernes shivaïques arrachées au roc, où des statues vieilles de quatorze siècles *perdurent* dans leurs *enfoncements* obscurs, porteuses de sens pétrifiés, je cherche encore les saris. Et soudain, les voici. Six saris assis, jade, carmin, fuchsia, ocre, violet, or, en rang sur le muret entre deux gros piliers sombres, tout brillants et joyeux devant la gueule noire de la caverne. Visages rieurs dessus et savates



LE DIASCORN/VIVA

remuantes dessous. Petite sonate de couleurs, notes lumineuses alignées sur la portée raide de la *pierre, chantant pour moi* la douce mansuétude du moment présent. Rassurement. J'ai pu regarder ce lieu célèbre, agiter des bribes de connaissances, accorder même un peu de ma vie à ces trous du rocher et à leurs reliefs inanimés, imaginer par exemple les robes des prêtres, les peintures aux parois, les tapis, le son des flûtes, le mouvement *tournant des fidèles*. J'ai pu prendre tout ce qu'il y avait dans l'île à ce moment-là : la chaise à porteurs bleue s'élevant de marche en marche sur deux paires de mollets maigres, les lianes des banyans, avec lesquelles les hommes s'élancent, un peu inquiets quand même, sous les encouragements moqueurs des *femmes*, la pourvoyeuse d'eau courant comme un insecte sur le sol, un pan d'étoffe bien serré entre ses fesses anguleuses, les bricoles à *touristes*, les déchets des touristes, la chaleur, mon ahurissement...

Enchantement des saris. Toutes les femmes drapées dans ces étoffes vives, vieilles ou laides aussi bien et le sari seyant à toutes, cariatides vivantes d'un temple invisible *dispersé* à travers toute l'Inde, une façon d'être femme partout, malgré tout, de *rendre un culte inconscient* à la beauté, à la féminité, à la couleur, à la danse, à la forme.

Quel choc alors, sous le Gateway of India, lorsque j'ai failli heurter deux espèces de momies ambulantes. Je ne les avais pas vues parce que mes yeux étaient encore plein de couleurs, mais elles ne m'avaient pas vues elles non plus, et pour cause !

Deux êtres tout en noir, mais pis que cela, avec une volonté d'être dans le noir, dans l'enfermement, le refus, la non-réponse, projetant si fortement cette clôture qu'il m'a semblé littéralement avoir heurté un mur. Emprisonnées sous la tente d'un voile opaque, si épais qu'on ne *devine rien du visage à travers* et qu'elles-mêmes marchaient sans doute à l'aveuglette. (Où la face, où le dos ? Qu'y a-t-il sous la tenture, un squelette, la lèpre ? Comment les enfants trottant à côté, les époux marchant devant les distinguent-ils l'une de l'autre ?) Névralgie brutale. Une claustrophobie *ancienne s'est réveillée, toute* une enfilade d'angoisses remontant d'un passé sans fond, comme tirées par le fil noir de ces voiles.

C'était le sinistre bourka de certaines femmes musulmanes.

Au milieu de la foule multicolore des saris, sur la place du Gateway of India largement ouverte à la mer et au ciel, toute bruissante d'animation sous la dentelle du Taj, ces deux statues funèbres sont passées, sans visage, sans corps, l'image la plus définitive de la mort dans *ce pays où on ne la refoule* guère pourtant et où elle multiplie ses signes partout.

## Il fait froid

A l'opposé, le blanc. Saris sans bordure, sans paillettes, sans *motif*, le choli de *même*, blanc pas très beau souvent, terni, pas le blanc de gloire en tout cas, presque toujours sur des femmes âgées. C'est le blancs des veuves, il va avec les cheveux gris et la chair flétrie, mais tout de même ce n'est pas un linceul, c'est un sari, il froufroute lui aussi et son pan libre aussi joue avec la brise, et il faut les mêmes gestes gracieux pour le faire bouger avec le corps.

Retour à l'hôtel. Dans les grands palaces, il n'y a que des hommes ou presque, les portiers sikhs immenses et majestueux dans leurs costumes chamarrés, les balayeurs en dhoti se mouvant à croupetons (pour être invisibles ?) et manœuvrant avec un zèle irrégulier leur grand plumeau au ras du sol, et les « attendants » en cravate, et les clients du Golfe écrasants de morgue. Petite détente discrète alors de voir surgir un sari soyeux tout à ses grâces, et peu importe la femme qui le sert.

Sari des villes, sari des champs. Remontée vers le nord par l'intérieur des terres, Poona, Aurangabad, Ellora, Ajanta, Agra, traversée des bourgs et des villages, temples hindous et palais moghols, buffles, vautours, poussières, et saris toujours. En rickshaw (mais elles sont là-dessus en entassement familial épais), en scooter et à vélo (mais elles sont à l'arrière cette *fois, accrochées à la forme* enturbannée d'un homme), à pied (mais souvent le pan volant est ramené *sur la tête* et parfois sous les yeux), cependant toujours dans l'exubérance des couleurs et l'abondance des étoffes.

Elles font en robe de gala les travaux des routes et des champs. Elles ont les gestes de grandes dames à l'Opéra soutenant leurs *voiles*, et elles coltinent des caillasses et portent sur la tête de grands plats lourdement chargés.

Elles portent les énormes ballots de linge, de fagots, de canne à sucre, les empilements croisés de briques sèches, les galettes de bouse de vache, *les grands vases* de cuivre emplis d'eau. Elles vont *suivant la proue du sari*, et *toujours* le frou-frou des étoffes chante autour de leurs jambes, et les pans frémissent sur leurs épaules, et les couleurs éclatent sur leur corps. Elles sont nu-pieds dans la poussière et leurs pieds sont couleur de poussière, elles n'ont pas une roupie, plus de dents et bien d'autres misères qu'on devine, mais elles sont en sari, conduisant son drapé sans *faillir*, et elles *servent un culte* à la beauté.

Et puis Delhi. Il fait froid. Les grandes avenues inhumaines construites comme pour des titans sont noyées de brouillard où se profile parfois la forme peu secourable d'un monument. Tout le long de la route de l'aéroport, les misérables abris de chiffons sont alignés sur les bas-côtés, débordant sur la route. Dessous, des formes vagues dans l'obscurité : silhouettes accroupies sous des couvertures, autour d'une lampe fumeuse. A Connaught Circle, à Old Delhi, dans le soir glacé aux maigres lumières mangées de brouillard, vision de guerre ou d'après-guerre : couvertures sur tous les corps. Ramassis hétéroclite de loques la plupart du temps, vaguement façonnées en manteau parfois, véritables manteaux dans le meilleur des cas, mais au plus primitif de sa forme et alors semblable quand même à une couverture.

Les saris ont disparu sous une grisaille universelle, engloutis, recouverts. Un pan pointe bien sous un lainage, le frou-frou continue à bas bruit au-dessous de la dernière *strate*, mais la forme est détruite, l'étoffe étouffée, plus de couleurs. Le haillon *a repris son empire sur tout* le territoire possible, les saris cachés jusqu'aux trois quarts par *les* couvertures ont perdu *leur* grâce, vaincus par plus fort qu'eux, le froid, l'une des têtes monstrueuses de la pauvreté.

Pour quitter l'Inde, il fallait revenir à Bombay, il faisait chaud à nouveau, j'ai revu les saris, je suis partie apaisée.

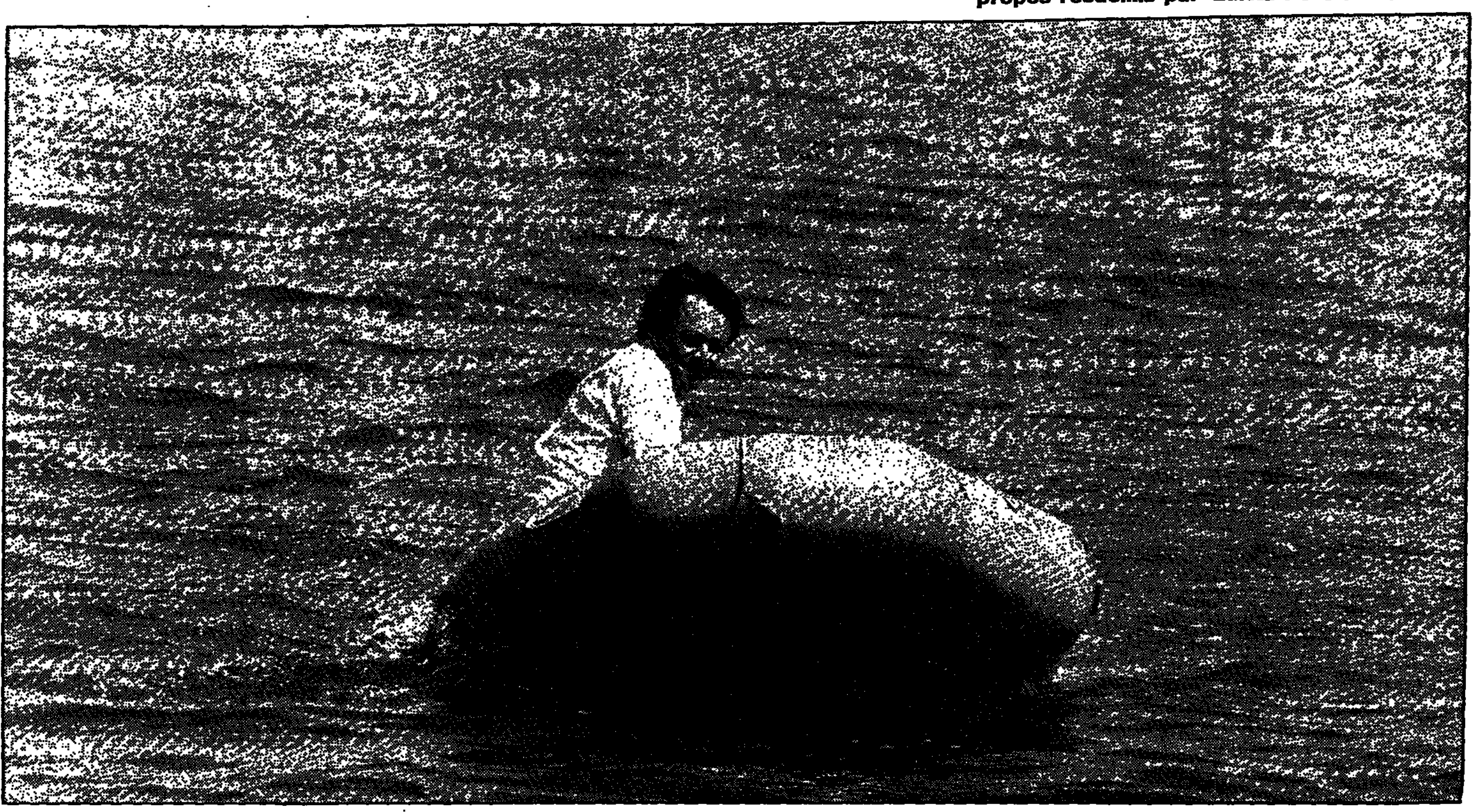
Et maintenant je me rends compte que j'ai fait ce voyage en Inde attachée à la longue *ligne des saris des femmes*, à laquelle je pouvais m'accrocher et me laisser aller et flotter, petit *lange européen*, et me sentir bien, accrochée à la longue ligne des saris soyeux et colorés des femmes de l'Inde, qui soudain a plongé à Delhi dans l'insondable marécage des couvertures *flétries* et décomposées, m'a plongée avec elle puis repêchée, jusqu'à ce que je coulisse à nouveau sur cette immense ligne des saris des femmes par laquelle mon voyage était devenu possible. ■

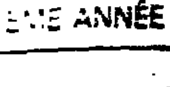
* *Pierrette Fleutiaux* est née dans la Creuse, il y a une quarantaine d'années. Agrégée d'anglais et enseignante, elle a vécu sept ans à New-York. Elle habite désormais Paris. Elle a traduit *l'Amant de Lady Chatterley*, de D.H. Lawrence (Presses Pocket). Pierrette Fleutiaux a publié chez Julliard des romans et des recueils de nouvelles : *Histoire de la chauve-souris, Histoire du tableau, Histoire du gouffre et de la lunette, la Forteresse*. En septembre 1984 a paru chez Gallimard son dernier recueil de nouvelles, *Métamorphoses de la reine*, qui a obtenu la bourse Goncourt de la nouvelle 1985.

RENCONTRE

# MICHEL ROCARD MARIN D'EAU DE MER

propos recueillis par Guitta Pessis-Pasternak





*S'il reconnait n'avoir jamais pratiqué la navigation en solitaire, Michel Rocard peut admettre qu'il y a dans son approche de la course en mer tous les éléments permettant de se faire une idée assez précise de la solitude du* « décideur ». *Au demeurant, n'y a-t-il pas dans ce sport* « une obligation de sincérité liée à la droiture du tempérament ? »

**« Pourquoi, parmi tant de mythes – indispensables pour concevoir le réel, – ceux de la mer semblent-ils avoir marqué l'imaginaire de tous les peuples ?**

– Une première raison tient sans doute à la magie de l'eau et à son rôle dans le subconscient humain : il est la matrice initiale, le plasma. Nous savons que les images aquatiques évoquent l'amour, les rapports entre sexes et la maternité. Il est établi que la vie sur la Terre a commencé dans l'eau ; il doit donc y avoir là une sorte de mémoire obscure de l'espèce. Un second aspect est celui de l'aventure, du lointain : au-delà de l'eau, on ne voit plus, on part donc à la découverte. Enfin, il y a le défi : affronter la mer est dangereux, cela exige immédiatement une performance, un accomplissement. Il est sûr que les mythes marins ont beaucoup marqué l'humanité ; notre histoire en rend d'ailleurs compte puisque, depuis l'origine, les conflits de l'humanité abondent en combats navals, et que notre société moderne, fondée sur l'échange et la marchandise, s'est principalement développée grâce aux voies maritimes. Autrement dit, partout on trouve l'eau comme condition initiale de la vie, comme un préalable, une base de départ...

**– « *Homme libre, toujours tu chériras la mer* », écrit Baudelaire ; serait-ce la nostalgie de cette indépendance qui attire les navigateurs vers ces horizons infinis ?**

– Sûrement, mais c'est aussi une reconnaissance du caractère fondamental de la mer, car elle est un lieu d'échange et de confrontation : les peuples se sont d'abord connus par la mer, le transport par voie de terre n'a été maîtrisé que beaucoup plus tard. Quant à l'« indépendance », il ne faut pas trop mythifier : du temps de la grande marine à voile, le sentiment de liberté de l'équipage était restreint, car il s'agissait plutôt de la chiourme. L'indépendance ne concernait que le seul capitaine. Et aujourd'hui encore, la vie de marin pêcheur est une vie de très grande insécurité, et donc de dépendance.

**– Pourtant, depuis l'Antiquité, les grandes découvertes ont souvent été l'apanage de navigateurs audacieux ; seriez-vous aussi investi d'un esprit aventurier en quête d'une « *terre inconnue* » ?**

– Il est exact que la cartographie de la Terre a surtout été inventoriée à partir de voyages maritimes et que la plupart des grands navigateurs avaient un comportement d'aventuriers. Mais cette période est révolue : il n'existe plus guère de terres inconnues, sauf au cœur des continents : en Australie, en Amazonie, peut-être en Sibérie. Dans le « *monde fini* », comme disait Valéry, l'aventure la plus complète réside aujourd'hui dans les rapports humains et non plus dans les relations avec l'univers naturel. Et la plus fascinante de toutes ces aventures est probablement celle qui a trait au champ politique ; il se peut que mon goût pour la mer soit un succédané de ce tempérament politique.

**– Le marin solitaire a besoin de courage, non seulement pour affronter les dangers physiques, mais surtout pour faire face à la solitude, c'est-à-dire à lui-même. Serait-ce cet ultime défi qui vous attire ?**

– Je n'ai pratiquement jamais fait de navigation en solitaire, mais principalement en famille ou avec des amis. Or, dès que l'on est sur un bateau, il est indispensable que le commandement soit clair et unique : des amis qui, à terre, se connaissent bien, ne peuvent absolument pas maintenir la même relation en mer, car celui qui est à la barre est seul maître à bord. Dans ma pratique de la mer, il y a donc la solitude du « décideur ». Et il est sûr que le défi existe : il faut savoir surmonter ses faiblesses, réagir à temps, être à la hauteur de l'événement, fût-il météorologique. La mer, à cet égard, est un champ d'expérience et d'aventure illimité. Chaque situation est toujours nouvelle, chaque entrée au port se présente dans des conditions différentes.

**– Mais, au-delà de la solitude du commandement, ne cherchez-vous pas aussi à vivre celle du temps, de l'espace ?**

– La mer est en effet un autre univers : le temps n'y a pas la même signification, les heures n'ont plus guère d'importance, car on est rythmé par la marée plutôt que par le soleil, ce qui change tous les équilibres. Et puis, il y a un autre genre, un autre rythme de lecture, qui donne lieu à un autre type de découvertes...

**– Certains partent plutôt dans le désert, pour s'adonner à la réflexion : serait-ce un peu cela que vous cherchez en prenant le large ?**

– La mer est plus sollicitante ; car dans le désert vous n'affrontez que deux défis : celui de proportionner vos forces et votre capacité à transporter vos propres ressources, et celui de ne pas vous tromper d'itinéraire. Tandis qu'en mer le défi est infiniment plus complexe : non seulement il ne faut pas se tromper de route, mais il faut toujours être vigilant : aux éléments, à sa voilure, et à l'état d'esprit de l'équipage. A chaque instant vous devez faire la syntèse d'une vaste gamme d'informations, les unes ayant trait à la nature, les autres à la technique. Tout cela implique le goût de conduire une aventure dont on est le seul maître.

**– Les connaissances techniques et l'autorité mises à part, car elles sont aussi requises ailleurs, la mer n'est-elle pas la plus rude des épreuves ?**

– Oui, la mer est dure, on ne triche pas avec elle ; les vieux navigateurs savent ce que c'est que la peur. Quels qu'ils soient, tous les marins affrontent les mêmes dangers, et je milite contre l'aggravation de la coupure entre les gens qui naviguent pour leur plaisir et les professionnels de la mer. Je faisais un jour, à la voile car mon moteur était en panne, une entrée vent debout dans le port du Palais à Belle-Ile. La manœuvre était extrêmement délicate. C'était la fin de l'après-midi et la plupart des équipages de marins pêcheurs étaient accoudés à la balustrade au-dessus de la jetée et me regardaient faire, avec les quolibets à l'adresse de ces marins d'eau douce qui ne connaissent pas grand-chose à la mer. Je réussis ma manœuvre, applaudissements, et, tenez-vous bien, quand nous avons enfin accosté, deux marins nous ont lancé un « bout » d'amarrage et un litre de rouge pour fêter la qualité de la manœuvre. Je me suis enfin senti intégré dans le milieu de la mer !

**– L'art de la navigation permet précisément une fructueuse synthèse entre les facultés manuelles et mentales ; serait-ce cette harmonie holiste que vous recherchez, vous qui préférez les actes au discours ?**



PHOTOS DANIEL SIMON/GAMMA

– En effet, la mer ne pardonne pas la triche, elle est une école d'authenticité. Tout en étant un lieu d'action, elle demande de vastes connaissances : le savoir de la mer est exigeant ! Par conséquent, cette synthèse entre l'effort physique et mental est une nécessité incontournable. On la trouve bien sûr aussi dans d'autres activités – l'alpinisme, par exemple, – mais je crois que la mer est la plus exigeante à cet égard. J'aimerais aussi souligner que, sur un bateau, l'espace est restreint et que cela oblige à une réserve, à une discrétion, à ne pas occuper le « territoire » des autres ; et à respecter le silence, car celui-ci est l'une des richesses principales de la mer.

**– Cette exigence d'authenticité nécessaire en mer vous accompagne-t-elle une fois revenu à terre ?**

– Je l'espère, mais je dois avouer que l'éducation que j'ai reçue m'a déjà donné quelques exigences morales pour la vie privée et professionnelle, avant même que je ne devienne navigateur. Alors, quelle est la cause, quel est l'effet ? Je ne saurais le dire. Il est sûr cependant que, pour ceux qui pratiquent la mer, il y a une obligation de sincérité liée à la droiture de tempérament. Mais il ne faut pas trop en rajouter ! On a vu des cyniques, des affreux, des truands, qui faisaient de la voile.

**– A conditions égales, on s'en tire plus facilement avec les mots et la séduction à terre qu'en mer...**

– Même à terre, s'il arrive que l'on s'en tire, c'est seulement temporairement, jamais sur la longue durée. Cela fait partie de mes convictions politiques les plus profondes.

**– Pour retourner au port, le marin doit souvent naviguer contre le vent ; n'est-ce pas un bon apprentissage pour la vie politique ?**

– C'est l'apprentissage du fait que, lorsque l'on se heurte à une contrainte insurmontable, il faut essayer de la contourner, tout en restant fidèle à sa ligne. L'essentiel est d'annoncer clairement ses objectifs et d'expliquer la manœuvre, tout en gardant la lisibilité d'une direction fondamentale, d'un commandement intégral et unique. »



